Edition de 5H.

LE SOLEIL

TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.

Edition de 5H.

38e ANNEE—No 287 QUEBEC, MERCREDI 4 DECEMBRE 1929 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX : DEUX CENTINS

LE PERE ET SES CINQ ENFANTS PERISSENT DANS LES FLAMMES

Les recettes prévues par le trésor américain battent tous les records

UN SURPLUS DE $225,000,000, PREVU POUR L'EXERCICE EN COURS, JUSTIFIE LA REDUCTION DES TAXES

Les revenus du trésor des Etats-Unis ont dépassé de $408,000,000. les estimés de l'année et l'on anticipe un surplus de $122,000,000. pour l'année prochaine

L'INPOT SUR LE REVENU

La prospérité de l'année a fort augmenté la fortune privée et l'impôt sur le revenu a donné $306,000,000. de plus qu'on espérait

Washington, 4.—(P. C.)—En traitant des taxes, M. Hoover a dit que le gouvernement aurait un surplus de $225,581,534 à la fin de l'exercice financier en cours (1930).

"Pour l'exercice financier de 1930, on remarque une amélioration frappante de la situation financière, telle qu'elle a été évaluée pour le budget de 1930, transmis au Congrès en décembre 1928". En comparaison avec les évaluations d'il y a un an, les recouvrements accusent une augmentation d'environ $408,000,000 et les frais s'élèvent à environ $243,000,000. En ce qui concerne les recouvrements l'augmentation se constate surtout dans l'impôt sur le revenu, soit $306,000,000, par suite d'une augmentation normale des revenus annoncés par les particuliers pour l'année 1928 et de la prospérité surprenante de l'année.

"Avec un surplus de plus de $225,000,000, croit-on, pour cette année, et de $122,000,000 pour l'année prochaine, on se rend compte que cette diminution de taxes est justifiée. Depuis l'exercice financier de 1921 on a fait quatre réductions de taxes. L'expérience a montré que chacune de ces réductions a été suivie d'un excès de revenus, tels qu'on les avait prévus en tenant compte de la diminution des taxes.

"On ne peut douter que la prospérité des affaires causées par la réduction des taxes corrobore ce fait. Ces réductions donnent aux contribuables plus de fonds à disposer et augementent par là le capital dont ils peuvent se servir pour la marche des affaires. Dans les circonstances actuelles je suis en faveur d'une réduction des taxes, à valoir sur le recouvrement des impôts de l'année solaire 1929, dus le 15 mars 1930.

"Notre situation financière est solide. La dette publique, qui se trouvait à son plus haut point au mois d'août 1919, soit $26,596,000,000, s'élèvait le 30 juin 1929 à $16,931,000,000. Nous sommes en faveur des mesures qui abaisseront progressivement la dette publique. Nous aurons en 1931 pour la première fois la période pendant laquelle la réduction annuelle exigée par la loi pour le principal de la dette sera plus grande que le service annuel de l'intérêt. Les dépenses prévues pour cette année et l'année suivante ont été fixées en tenant compte des recouvrements que nous devons faire." Le président Hoover n'a pas parlé du transfert du Bureau de prohibition ; les sommes mises à la disposition de l'administration pour l'application de la loi ont été simplement placées dans le tableau détaillé du budget.

Voici un bref résumé des recouvrements et dépenses prévues par le budget soumis à la Chambre :

	Estimation 1931	Estimation 1930	Réel 1929
Recouvrements: Douanes	$ 602,000,000	$ 602,000,000	$ 602,262,786.17
Taxe du revenu	2,460,000,000	2,480,000,000	2,330,711,822.66
Divers revenus internationaux	640,000,000	635,000,000	907,307,548.98
Recouvrements divers	523,727,066	532,263,434	492,968,067.24
Total	$4,225,727,666	$4,219,263,431	$4,033,250,225.05

Les dépenses, y compris ce qui est demandé par la loi pour la réduction de la dette publique, sont de $4,102,-938,700 pour 1931, de $4,023,-681,-900 pour 1930 et de $3,818,163,189.-63 pour 1929.

Le surplus des recouvrements est de $122,788,966 pour 1931, de $225,-581,543 pour 1930 et de $184,787,-035.12 pour 1929.

Washington, 4. — (P. C.) — Les sommes affectées au service des douanes dans le message du président Hoover sur le budget, prévoient l'addition d'autres employés pour le service. Le commissaire Eble a publié les détails de la réorganisation du service. Il y aura augmentation totale de 228 inspecteurs, gardes et autres employés. On n'a pu savoir cependant quel serait le contingent de surplus pour les autres parties du service ni à quel endroit ces nouveaux employés seraient placés.

La réorganisation de l'administration comprendra l'addition de deux sous-commissaires pour assister le commissaire Eble, ce qui permettra à ce dernier de former une organisation spéciale, en plaçant un sous-commissaire à la tête de chacune des divisions pour avoir soin des problèmes particuliers de cette division. Actuellement toutes les difficultés sont soumises au commissaire Eble lui-même. Le nombre complet des employés est actuellement de 9,547 ; l'administration comprend 88 employés.

Cette peu nombreuse organisation a perçu environ $600,000,000 par année sur les droits d'entrée des marchandises. L'année passée on a perçu $606,000,000, soit une augmentation de $37,000,000 sur l'année précédente.

CHOCS SISMIQUES ENREGISTRES

New-York, 4. (P. C.)—Les autorités de Fordham University annoncent que de légers chocs sismiques furent enregistrés hier par le sismographe de la maison. Le rév. Joseph Lynch, sismologue, dit que les secousses commencèrent à 9 h. 15 du matin, heure de l'Est, et se répétèrent par intervalles jusque tard dans l'après-midi. Elles étaient très faibles.

LA FILLE DE LEDUC TEMOIGNE

L'enquête préliminaire est commencée aujourd'hui devant le juge Marin.

AIRS ETRANGES

Simonne Leduc déclare que son père était sujet à des hallucinations.

St-Hyacinthe, 4.—(D. N. C.)—L'enquête préliminaire dans l'affaire de Firmin Leduc, 60 ans, de cette ville, s'est ouverte aujourd'hui devant le magistrat de district, M. Emile Marin. Leduc comme on sait est accusé de meurtre de sa femme Emma Demontigny, en date du 21 novembre dernier et de tentative de meurtre sur la personne de Paul-Emile Amyot, 42 ans, un voisin accouru au secours de Mme Leduc. Le premier témoin entendu fut Mlle Simone Leduc, 16 ans la propre fille de l'accusé, entre autres choses, le témoin déclare que depuis six mois environ la conduite de son père l'avait étrange, il se croyait victime de persécutions il s'inquiétait de choses fort ordinaires comme du reflet d'une lampe de la rue à l'intérieur de la maison, ses yeux, à certains moments, étaient comme égarés à tel point que le témoin fut obligé à plusieurs reprises de remarquer cette anomalie.

Le Dr Paul Morin, l'un des médecins mandés auprès de Mme Leduc qui a déjà comparu à l'enquête du médecin légiste suppléant, a répété son témoignage du 21 novembre. Il dit avoir trouvé Mme Leduc dans l'après-midi du 21, gisant sur le plancher de la cuisine. La femme portait à la tête des blessures de nature à causer la mort. Le corps cependant était encore chaud. Le Dr Paul Morin ne put que constater de concert avec le Dr Jean Morin, son frère arrivé un peu auparavant, la mort de Mme Firmin Leduc. L'accusé Leduc arriva peu après et dit simplement : "il fallait que ça arrive."

Le Dr Jean Morin corrobore le témoignage de son frère le Dr Paul Morin il est arrivé chez Leduc en même temps que son frère dans l'après-midi du 21 vers 1 heure 20 et ne put faire que les mêmes constatations que son srère.

Paul-Emile Amyot est l'un des principaux témoins à l'enquête. Il a 42 ans et habite un logis situé au-dessous de celui des époux Leduc. Le 21 novembre vers 1 heures 10 de l'après-midi, il entendit un grand bruit chez Leduc accompagné d'un cri de femme, il pensa qu'un accident quelconque venait d'arriver chez Leduc et monta pour porter secours au besoin, comme il ouvrait la porte Leduc lui donna un grand coup sur la tête avec un bâton et il s'affaissa. Le constable Gustave Foisy du corps de police de St-Hyacinthe fut le premier rendu chez les époux Leduc. Quelqu'un avait appelé au poste de police demandant du secours. Il entra chez Leduc n'aperçut ni n'entendit personne et fila Droit à la cuisine où il trouva étendu baignant dans son sang le corps de Mme Leduc. L'enquête se continue.

M. Adélard Fontaine représente l'accusé et M. Victor Chabot la Couronne.

UNE PANIQUE A LA BOURSE DE CONSTANTINOPLE

Constantinople, 4 (P.S.)—Il y a eu une panique à la Bourse aujourd'hui ; la livre sterling est montée à 1,093 piastres, et la population turque s'est précipitée aux guichets des bureaux de change pour échanger la monnaie indigène contre des dollars et des livres.

Saradjoglou Chukri bey, ministre des Finances, a publié une déclaration dans laquelle il dit controuvés les bruits d'un emprunt étranger ou d'un emprunt forcé à l'intérieur. Il attribue la crise actuelle de la Bourse à l'excès des importations, qui se sont élevées à plus de $50,000,000 pendant les mois qui ont précédé l'application du nouveau tarif élevé.

La diminution des exportations, due à la mauvaise récolte des noix, du raison et des figues, en serait une deuxième cause.

Chukri bey dit que l'on appliquera à la Bourse des mesures radicales, dont il n'a voulu rien spécifier.

Paquin et Lesage sont rendus à St-Jean, Nouveau Brunwick

St-Jean, N.B. 4 (P.A.)— Paul Paquin et Dick Lesage, de Montréal, qui tentent la traversé de Vancouver à Halifax en canot, sont arrivés ici vers 1 h. 30 cet après-midi. Ils ont traversé la ville avec un camion tirant leur canot sur des patins. Naviguant depuis Fredericton sur la rivière St-Jean, ils prirent la route à Westfield, où un camion remorqua leur canot. Après deux jours de repos ici, ils gagneront la Nouvelle Ecosse en passant par la baie de Fundy.

L'hon. M. Elliot souhaite la bienvenue à l'hon. M. King

London, Ont., 4.—(P. C.)—L'hon. W.-L. MacKenzie est arrivé ici par un beau soleil d'hiver, ce matin. Accompagné de trois de ses collègues de l'Ontario dans le cabinet, le premier ministre est venu à London pour tenir une promesse faite à l'hon. J.-C. Elliott, ministre des travaux publics et député de West Middlesex, qui se trouvait sur le quai de la gare avec plusieurs notables libéraux du district, lorsque arriva le train. MM. Malcolm, Heenan et Euler étaient sur le convoi avec M. MacKenzie-King.

La Chine répond brièvement mais sur un ton amical

Londres, 4 (A.P.) — La Chine a fait aujourd'hui au gouvernement anglais sa réponse à la note lui rappelant ses obligations de puissance signataire du pacte Briand-Kellogg. Cette réponse était à la fois brève et amicale. On croit savoir qu'une autre, identique, fut adressée à Washington.

LETTON DINE AVEC LE PRINCE DE GALLES

Londres, 4. (P. A.)—Le prince de Galles a reçu aujourd'hui le général von Lettow Vorbeck, commandant des troupes allemandes en Afrique orientale pendant la grande guerre. Le général von Vorbeck est venu à Londres spécialement pour dîner avec le général Smuts, le commandant des troupes anglaises. Ce dernier doit réunir lundi soir les vétérans de l'Afrique orientale.

R. PEARCE SE REND A TORONTO

Le directeur du Northern Mines a hâte de revoir sa ville

PAR LE C. N. R.

Winnipeg, 4 (P.C.) — Richard Pearce, directeur du Northern Miner et membre du groupe Mac Alpine, est attendu à Winnipeg pour 3h 30 cet après-midi. Il a quitté Le Pas hier soir sur un train du C. N.R., ne voulant pas attendre Cruickshanks, qui devait décoller pour Winnipeg aujourd'hui. Pearce restera peude temps ici avant de repartir pour Toronto.

LES SOVIETS NIENT AUX ETATS-UNIS LE DROIT D'INTERVENIR

Moscou est étonné de voir Washington lui adresser des conseils et des remontrances

LE PACTE DE PARIS

Cette protestation a été remise à l'ambassadeur de France à Moscou, M. Maurice Herbette

Moscou, 4. — (P. A.) — Le gouvernement des Soviets a fait savoir aux Etats-Unis qu'il ne pouvait pas considérer comme un acte amical l'envoi de la note américaine, rappelant aux gouvernements russe et chinois les obligations qu'ils ont contractées en signant le pacte Kellogg-Briand.

Dans un memorandum, remis à l'ambassadeur de France, M. Maurice Herbette, par M. Maxime Litvinoff, chargé du commissariat des Affaires étrangères, le gouvernement des Soviets exprime "son étonnement que le gouvernement américain, qui n'a pas de relations officielles avec les Soviets, croit possible de lui adresser des conseils et des remontrances."

En un autre endroit le memorandum porte : "Le gouvernement des Soviets déclare en outre que le pacte de Paris ne donne à aucun état ou groupe d'états le rôle de protecteur de ce pacte. Les Soviets, du moins, n'ont jamais agréé que des états, de leur propre mouvement, ou de consentement mutuel, puissent s'arroger ce droit."

Avant la publication de ce document, on a annoncé que les plénipotentiaires des gouvernements de Moscou et de Moukden, en conférence à Nokolskoussouriisky, à quelques milles au nord de Vladivostok, avaient signé un protocole, dans lequel il réglait l'administration du chemin de fer de l'Est chinois en conformité avec les traités de 1924.

La rédaction du memorandum s'est inspirée du fait qu'au moment l'intervention américaine, quelques-unes des discussions soumises à la conférence de Nikolsk-Oussouriisky avaient été réglées. "Dans ces circonstances, dit le memorandum envoyé à Paris et à Washington, "la declaration ne peut s'interpréter que comme une pression considérée injustifiable exercée sur les négociations et ne peut par conséquent être considérée comme un acte amical."

Les dépêches de Moscou disent qu'un accord a été signé à Nikolsk, en Sibérie, entre les autorités chinoises et russes.

Le protocole de Nikolsk-Oussouriisky fut signé par Tsai Yun-Chen, commissaire diplomatique de Kharbine, pour la Chine, et par M. Simonovsky, pour la Russie. Les traités de 1925 qu'il reconnait furent signés à Pékin et Moukden. Ils prévoyaient l'exploitation mixte du chemin de fer qui traverse la Mandchourie et offre par là un raccourci au Transsibérien.

En vertu du nouveau protocole le président chinois du conseil d'administration du chemin de fer va être destitué, mais le gouvernement soviétique n'insistera pas sur la réintégration dans leurs fonctions d'Emchanov et Eismont, ci-devant administrateur en chef et en second de l'Est-Chinois. L'une et l'autre fonctions seront remplies par des russes cependant, et les deux russes sus-nommés auront d'autres places sur le chemin de fer.

Les paragraphes de la fin portent que la note américaine ne peut être considérée comme un acte amical, qu'elle a estomaqué le gouvernement de Moscou, et que celui-ci nie à toute nation, seule ou avec d'autres, le droit d'agir en "protecteur" du pacte Briand-Kellogg.

Cette note de Moscou est comme le dénouement de toute une série d'événements qui se déroulèrent; à partir de mai dernier, mois où les autorités mandchoues perquisitionnèrent dans les consulats soviétiques et y arrêtèrent des russes suspects de propagande bolchévique. Puis vint la saisie de l'Est-Chinois, chemin de fer construit par le gouvernement du czar, qui résulta en un état de guerre virtuelle entre la Chine et la Russie.

PAUL-BAPTISTE SAUVE ET CINQ DE SES ENFANTS PERISSENT DANS L'INCENDIE DE LEUR RESIDENCE

Le malheureux père de famille est emprisonné par les flammes à l'étage supérieur de sa maison de ferme

TROIS ECHAPPENT A LA MORT

Mme Sauvé se brise les deux jambes en sautant et l'on craint qu'elle ne meure du choc nerveux

Alfred, Ont., 4 (P.C.) — Paul-Baptiste Sauvé et cinq de ses enfants âgés de 2 à 10 ans ont péri de bonne heure ce matin dans l'incendie de leur maison de ferme, près d'ici. Mme Sauvé avec sa fillette, un bébé et le plus vieux des garçons âgé de 12 ans s'échappa en sautant du second étage comme la maison de bois devenait un brasier.

Incapable de sauver son mari et les autres enfants cernés par les flammes, la malheureuse femme jeta son bébé d'un mois par la fenêtre sur un banc de neige au dehors, puis sauta elle-même, mais se cassa les deux jambes. Ces douloureuses blessures jointes au choc nerveux, amèneront peut-être sa mort.

Ceux qui périrent dans les flammes furent Paul-B. Sauvé, 38 ans ; Emile 10; Alfred, 8; David, 6; Elizabeth, 4; Pierre, 2 ans.

C'est vers 2 heures du matin que le feu prit à la maison Sauvé. Celle-ci était déjà un brasier quand Mme Sauvé se réveilla, étouffée par la fumée. Les flammes étaient déjà dans sa chambre. Sautant du lit, elle se précipita vers la porte pour essayer de réveiller son mari et les cinq enfants qui dormaient en arrière de la maison. Un véritable mur de feu, surgissant de l'escalier, lui barra le chemin.

Elle poussa alors des cris d'alarme, puis, brisant une fenêtre de sa chambre à coucher, jeta sur la neige son bébé, aida son fils Paul à sauter, et s'élança elle-même dans le vide.

Sur son lit de douleurs à l'hôpital de Hawkesbury, où elle gît les jambes cassées, le visage et les mains douloureusement brûlées, Mme Sauvé a raconté comment, une fois par terre, elle avait vainement essayé de se lever. Paul portant le bébé, elle se traîna sur la neige avec ses vêtements de nuit jusqu'à une grange voisine, où des voisins, attirés par la lueur de l'incendie, la trouvèrent plus tard presque évanouie. Quand ceux-ci arrivèrent la maison était une véritable fournaise où il était absolument impossible d'entrer. En fait elle ne mit qu'un demi-heure à brûler.

Mme Sauvé a raconté au Dr Kirby, coroner, qu'elle ignorait comment le feu commença. On l'attribue cependant au surchauffage du tuyau rempli de cendres. La maison était chauffée par deux poêles consumant du bois. Il y a lieu de croire que le tuyau mit le feu à la cloison de la cuisine.

Craignant que le choc de cette nouvelle n'éteigne le peu de vie qui reste encore dans la malheureuse femme, le Dr Kurby fait en sorte qu'elle ignore la mort de son mari et de ses cinq enfants. Les blessures qu'elle a au visage et aux mains sont graves, tandis que ses jambes la font horriblement souffrir. Il faudra de longs efforts pour lui sauver la vie.

On craint aussi que le bébé n'ait des blessures internes qui causeront sa mort. Le nombre des enfants victimes de la catastrophe serait alors de six.

Celle-ci s'est produite non loin des carrières provinciales de tourbe, à deux milles du village d'Alfred, lui-même 40 milles à l'est d'Ottawa. La famille Sauvé, qui n'habitait le pays que depuis trois ans, n'y était pas bien connue. On croit qu'elle vint de Vankleek Hill pour fonder l'établissement ruiné par cet affreux désastre.

M. JAMES-P. NOONAN EST DECEDE

Washington, 4.—(P. A.)—James-P. Noonan, vice-président de la fédération américaine du Travail et président de l'Association internationale des Electriciens, est mort à Washington, aujourd'hui, des suites de blessures reçues dans une incendie qui s'est déclaré dans son appartement.

ON CRAINT UN AUTRE DESASTRE

Neuf vaisseaux de pêche n'ont pas donné de nouvelles depuis vendredi soir.

70 PERSONNES

Malgré d'actives recherches, aucun d'eux n'a pu être retracé.

St-Jean, Terre-Neuve, 4 (P.C.) L'ignorance où l'on était encore aujourd'hui du sort des 70 personnes, dont 4 femmes, parties vendredi soir sur 9 vaisseaux dont on est encore sans nouvelles, faisait redouter un nouveau désastre pour Terre-Neuve après celui de Burin le mois dernier. Les deux steamers qui s'emploient aux recherches au large de Terre-Neuve n'avaient eu encore aucun succès ce matin. Le Meigle avait alors parcouru 200 milles au sud-est de St-Jean, tandis que le Beothie cherchait en direction de l'est.

L'ouragan qui surprit les vaisseaux disparus après qu'ils eurent déchargé leur poisson ici et pris un chargement d'hiver a causé le naufrage d'au moins trois goélettes, dont les équipages purent être sauvés, et rudement ballotté nombre de steamers.

On appelleraient les chefs religieux à la rescousse des diplomates

Ottawa, 4 P.C.— Sir George Foster prévoit pour 1931 une conférence des chefs de toutes les confessions religieuses ayant pour objet d'élaborer un plan propre à assurer le maintien de la paix dans le monde. Des groupements philanthropiques se forment aussi dans le monde entier avec cet objet en vue. Sir George Foster, qui fit cette déclaration dans une conférence au Canadian Club, ajouta qu'une conférence comme celle dont il prévoit la réunion aurait nécessairement une grande répecussion.

HALIFAX SERA DOTE D'UN AEROPORT

Halifax, N.-E., 4.—(P. C.)—On a reçu aujourd'hui la certitude presque absolue qu'un aéroport serait construit à Halifax. Le conseil des travaux publics a demandé au conseil de ville d'emprunter $75,000 en plus des $150,-000 que l'on avait accordés.

On a reconnu que le projet exigeait une plus forte somme que ce qui avait été fixé tout d'abord.

LA MER EST EN FURIE

Un autre navire est remorqué à St-Jean tout désemparé.

707 TONNES

St-Jean, Terre-Neuve, 4.—(P.C.)—Après avoir lutté contre la tempête cinq jours durant au large des côtes de Terre-Neuve, et brûlé ses boiseries après l'épuisement de son combustible, le steamer norvégien "Hertha", de 707 tonnes, fut remorqué au port aujourd'hui par le steamer "Sagauche". Trois pilotes avaient péri en voulant lui porter secours dimanche soir. Un quatrième parvint à se hisser sur le "Hartha" au moment où l'embarcation portant les trois autres allait chavirer.

PACELLI EST CREE CARDINAL

L'Osservatore Romano annonce la nouvelle officiellement

NONCE A BERLIN

Le nouveau cardinal a de brillants états de service

Cité Vaticane, 4.—(P. A.)—L'Osservatore Romano annonce aujourd'hui que Mgr Pacelli, nonce papal en Allemagne, sera nommé cardinal au consistoire du 16 décembre.

Il y a quelques jours que l'on annonçait cette nomination. Actuellement on connait les noms de sept cardinaux qui doivent être élevés au cardinalat au prochain consistoire.

Mgr Eugène Pacelli est né à Rome en 1876 et a été professeur de diplomatie à l'Académie pontificale des Nobles. Il a été secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques, puis secrétaire de la Commission pontificale nommée pour la rédaction du code de droit canon.

Comme nonce en Bavière en 1917, il a négocié le concordat conclu avec le gouvernement bavarois. Il a été nommé nonce à Berlin en juin 1920; récemment il a négocié le concordat avec le Reich en entier.

On s'attendait depuis longtemps à son élévation au cardinalat.

Mgr CLOUTIER EST A NAPLES

Trois-Rivières, 4.—(D. N. C.)—Un télégramme reçu à l'évêché annonce que Mgr Cloutier est arrivé à Naples, Italie, en compagnie de Mgr J.-E. Paquin.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton et nouvelles
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Nouvelles de Lévis
Sixième, septième et huitième pages
Finance
Neuvième page
Radio
Dixième page
La vie sociale, Euchres et soirées
Onzième page
Nouvelles diverses
Douzième et treizième pages
Nouvelles des districts ruraux
Quatorzième page
Féminine quotidienne
Quinzième page
Nouvelles diverses
Dix-huitième et dix-neuvième pages
Sport et théâtres
Vingtième et vingt-unième pages
Annonces classées, encans, nouvelles
Vingt-deuxième page
Cours des Guides
Vingt-troisième page
Naissances et décès
Service des signaux
Vingt-quatrième page
Nouvelles générales.

RAMSAY DEVANT L'ECRAN

On montre en Angleterre le film parlant pris aux Etats-Unis

LES INVITES

Le film montre quel accueil enthousiaste a reçu le premier ministre anglais aux Etats-Unis

Londres, 4. (P.A.)—Le premier ministre d'Angleterre, M. Ramsy Macdonald, dans une réunion privée à laquelle avaient été invités les membres du cabinet, plusieurs diplomates et 150 amis, est apparu sur un écran tel qu'on l'a vu dans son voyage aux Etats-Unis et au Canada.

Les bandes cinématographiques projetées devant ce cercle intime ont pu faire voir aux invités quel accueil enthousiaste a reçu le premier ministre anglais pendant son voyage en Amérique. Les membres du cabinet se sont très amusés de voir que les tourneurs de films devaient dire aux chefs de gouvernement comment se tenir, où parler, quand parler, et quelquefois quoi dire.

RHUM St-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH

est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles contre : GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & REFROIDISSEMENTS

Délicieux pour parfumer et relever crèmes, gâteaux puddings, compotes, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1ers RHUMS DU MONDE.

UN RHUME NÉGLIGÉ c'est la porte ouverte à toutes les maladies de la GORGE, des BRONCHES et des VOIES RESPIRATOIRES

NE NÉGLIGEZ PAS UN RHUME

SOIGNEZ-LE avec les PASTILLES VALDA

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA

Agent Général pour le Canada : J.-Alfred GUIMET 84, rue St-Paul Est, Montréal

Cesser de pâtir — employer

PAZO

Garanti

Guérit soulager hémorroïdes démangeaisons, fissures, sécrète ou saillie ou avec canula, 75c, ou tube fer-blanc, 50c

Demander ONGUENT PAZO

Votre Grand-père

et votre grand'mère gardaient probablement chez eux le BROMO Quinine laxative de Grove, dont la réputation se transmet depuis deux générations pour les rhumes et maux de tête. Refuser toute substitution.

Chez tous pharmaciens 30c

Tablettes BROMO QUININE

Laxatives de Grove

Du succès depuis 1889

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES

Soyez sûr d'être satisfaits

FUNERAILLES DE Mme ULRIC TALBOT

Trois-Saumons, 3.—(D. N. C.)—Jeudi, le 21 nov. est décédée Mme Ulric Talbot née Marthe Ménard, âgée de 45 ans à la suite d'une maladie dont elle souffrait depuis plusieurs années.

Après avoir vu venir la mort avec résignation, elle a généreusement fait le sacrifice de sa vie, laissant pour déplorer sa perte, outre son époux M. Ulric Talbot, ses fils Paul et Benoît, ses fillettes, Suzanne, Gertrude, Françoise et Marie-Jeanne.

Sa mère Mme Onézime Ménard, M. L.-Amédée Ménard, secrétaire de la paroisse l'Islet, ses sœurs Mmes J. Ernest Papillon, de Portneuf, Miles Marie-Anne et Blanche Ménard, de l'Islet.

Ses beaux-frères : MM. Arthur Talbot, et M. Gustave Talbot, de Québec, Mme Bernier, du Cap-St-Ignace; Mme Anatole Adam, des Trois-Saumons; Mme Adalbert Talbot et Mme Edmond Fournier.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale de L'Islet.

Dans le nombreux cortège on remarquait : MM. Emile Fournier, maire du village ; J.-L. Lamarre maire de la paroisse ; Joachim Fortin, de Québec ; J.-E. Papillon, et Jean Papillon, Portneuf; Dr Jos. Cloutier, Cap St-Ignace ; Les députés Fernand Fafard et Adelard Godbout ; Jos.-M. Bernier N.P., Bruno Potvin, agronome ; Salluste Deschênes, St-Jean-Port-Joli; Jos-Thomas Caron et Armand Bourgault, Tourville ; Pierre Caron, St-Aubert ; Amédée Kirouac, ex-maire de St-Eugène.

Toute la paroisse était représentée et une foule des paroisses environnantes

Offrandes de messes: M. Dr S.-P. Leclerc ; M. et Mme Fernand FafWr M.P. ; M. et Mme Elfeé Thériault et Mme J.-N. Bernier, N.-P. ; M. et Mme Anatole Adam, Mme et Mlles O. Ménard, la famille J.-A. Talbot, M. et Mme S.-A. Ménard, M. P.-A. Moreau, M. et Mme P. Bernier, Mme Ad. Talbot, M. et Mme J.-E. Papillon, M. et Mme Emile Cloutier, M. et Mme Alex. Adam, M. et Mme Michel Morvau, M. et Mme A.-H. Dionne, M. et Mme J.-S. Caron, M. et Mme Joachim Fortin, M. S.-J.-B. Chaillfour M. et Mme Amédée Fortin, M. et M. et Mme Amédée Fortin, M. et Mme cap. Jos Thibault, Mlle Marie-Ange Adam, M. et Mme Charles-Antoine Cloutier, M. et Mme Jos Morin, M. et Mme Xavier Couillard, Mlle Rita Moreau, MM. Georges et Henri Talbot, les dames religieuses de l'Islet et leurs élèves, les dames religieuses et les élèves du couvent Ste-Perpétue, Rvde Mère Marie des Vertus et Rvde Mère Marie des Chérubins du Bon Pasteur, Mme et Mlle S.-M. Moreau, la famille Wilbrod Boucher, la famille Anselme Caron, M. et Mme Alphonse Leclerc, la famille Joseph St-Pierre, M. et Mme Magella Bigeau, M. et Mme Rosaire Moreau M. et Mme Euclide Gagnon, la famille Achille Hudon, la famille Herm. Deschênes, M. et Mme Albert Morissette, M. Rodolphe Talbot, la famille Arthur-J. Caron, la famille Arthur Caron, Mlle R. Vaillancourt, Mlle Léonie Lemieux, Mlle Adam, Québec, M. et Mme Joseph Thibault, la famille Romuald Caron, la famille Ernest Bélanger, la famille Réal Paquet, M. et Mme Xavier Caron.

Messages, tributs et cartes de sympathies: Hon. J.-E. Caron, M. et Mme J.-L. Lamarre, maire de l'Islet, M. et Mme J.-A. Jean, N.-P., M. et Mme L.-A. Bourget, la famille L.-A. Boucher, la famille Auguste Fafard, la famille Armand Fafard, la famille J.-B. Boucher, la famille J.-A. Blondeau, Mme Fabien Caron, M. Luc J.-A. Dupuis, Mme D. Gagné, M. et Mme Joseph Francœur, Mme veuve E. Ménard, MM. et Mmes J.-N. Ménard, Fénélon Ménard, Edwin Moreau, Romeo Lambert, Xavier Fortin, père, Mlle Anna-Marie Fortin, M. Jos Thomas Caron, Mme veuve et Mlle Langelier, M. et Mme Amédée Fournier, M. Bruno Potvin, M. et Mme J.-Nap. Morin, la famille Wilfrid Caron, M. Thomas Guimont, M. et Mme Eugène Gagnon, la famille S.-Joseph Lemieux, MM. et Mmes Léonce Moreau, Victor Moreau, Omer Couillard, la famille Adolphe Mercier, M. et Mme Ernest Gamache, la famille Auguste Cloutier, MM. et Mmes Xavier Fortin, B. Vaillancourt, Jos. Vaillancourt, Elzebert Boucher, Marcel Fortin, Y. Normand, Evile Papillon, la famille Amédée Bernier, MM. et Mmes Emile Boucher, Delphis Couillard, Joseph Thibault, M. J.-A. Thibault, la famille J.-Arthur Boucher, M. Henri Poitras, Mlle Fabiola et Réjeanne Caron, M. Michel Collin, M. Edgar Pelletier.

A la famille si cruellement éprouvée nous réitérons nos plus sympatiques condoléances.

OBSEQUES DE Mme AIME BOUCHER

Vendredi matin, à 8.30 hres, en l'église de St-Sauveur, ont eu lieu les funéraillesde Dame Georgia-Gauvin, épouse en première noce de feu Odilon Gingras et en seconde noce de M. Boucher.

Le convoi funèbre laissa la maison de M. Adélard Gingras, 1, rue Ste-Thérèse où la dépouille mortelle était exposée, à 8 h. 15, pour l'église de St-Sauveur et ensuite au cimetière St-Charles où l'inhumation eut lieu.

Le deuil était conduit par son époux ; M. Aimé Boucher ; ses fils, MM. Adélard Gingras et Sylvio Gingras ; son frère, M. Honoré Gauvin ; ses gendres MM. Odilon Genest, David Genest, Armand Lagacé, Eugène Lemieux ; ses petits-fils Roméo, Marcel Genest, Harris, Paul-André Gingras, Charles-Aime Lagacé, Raymond, Jean-Noel Genest ; ses beaux-frères, MM. Alfred Souey, Félix Rochette, Euclide Boucher, Adolphe Boucher, Eugène Boucher, Félix St-Arnaud, ces deux derniers, de Montréal, Georges Gingras de Everell, Mass., ses neveux, MM. Joseph Gauvin, Albert Gauvin, Charles Gauvin, Albert Rochette, de Montréal, Léopold Souey, Charles-Henri Souey, Louis St-Arnaud, de Montréal, Albert Boucher, Roméo Boucher, Armand Boucher, Henri Marceux, Henri Picard, Emile Noel, Henri Perreault, de Montréal, Maurice Boucher, Joseph et Paul Boucher, Antonio Plamondon ; ses cousins, MM. Adélard Aubé, Arthur Lefebvre, Arthur Chamberland, Charles Chamberland, Philémon Garneau, Joseph Arial, Pierre Morasse, René Déry, de St-Raymond, Victor Genest, Télesphore Genest, Honoré Genest, Euclide Martineau, Théodore Martineau, Colbert Martineau, L.-I. Martineau, Louis Chollet, Joseph Boucher, J.-Alfred Bergeron de St-Apolinaire.

On remarquait aussi le Dr J.-E. Parent, échevin le Dr L.-P. Garièpy, dentiste; MM. Rodolphe Dubois, avocat, Chs. A. Barbeau, René Dion, Pierre Bertrand, ex-échevin J.-H. Marineau, Adjutor Robitaille et Napoléon Pouliot, ass. surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co. Alfred Tremblay, Edmond Martel, Antonio Laberge, Wilfrid Bonnefond, Jacques Auger, Ambroise Trépanier, Léo Vidal, J.-F. Caron, J.-D. Godin, Alph. Lambert, Chs-Euguste, Maurice, Gérard Barbeau, J.-B. Barbeau, J. Noel, Barbaal, Maurice Verreault, Nap. et Michel Arial, C.-A. Drolet, Odilon Bussière, Georges Fournel, Louis Delisle, F.-X. Jobin, A. Lambert, Jbon Paquet, J.-L. Voyer, Jules Bussière, C. Plamondon, J.-F. Caron, E. Robitaille G.-A. Marineau, L. Caron J.-G. Godin, Paul-Emile Arial, Jos. Boutet, Edouard, Morency, Arthur Lapointe, Wellie Clark, John Clark, Jos. Clark, Albert-A. Marineau, G. Marchand J.-A. Plamondon, R. Drolet, L. Langlois, Narcisse Anger, Jacques Mallard, L.-P. Garneau, Lucien et Emile Garneau, Georges St-Hilaire, L. Lapointe, Wilfrid Dubois, Pierre Lepine, Alex. Vézina, Jos. Royer, Ed. Vaudreuil, J.-N. Landry, Jean-Marie Boucher, J.-A. Dubé, William Bertrand, Lucien Paquet, David Clavet, A. Lachance, Jos. Fiset, L.-T. Charest, F. Guillmette, W. Paulin, Art. Paquet, Omer Moreau, Ed. Poulin, Léon Leclerc, Pierre Dion, Aimé Lacroix, Marcel Lacroix, E. Chamberland, Henri Chamberland, Jos. Darveau, Z. Vaudreuil, A. Vézina, Jos. Dubé, A. Tremblay, Chs. Nadeau, A. Paquet, Nap. Pouliot, Jos. Lachance, A. Renaud, Henri Marceux, Art. Gagnon, O. Blouin, A. Grondin R. Flibot, A. Lapointe, E.-S. Tremblay, F. Dufresne A. Dallaire, Omer Drolet, Pierre Drolet, L. Langlois, Irenée Moreau, Mendoza Lachance, Johny Prémont et une foule d'autres.

A l'église le R. P. Art. Normand, O.M.I., présida à la levée du corps et officia au service, assisté des RR. PP. Is. Leclerc et Chs Laberge, O.M.I.

Durant le service, les soli suivants ont été exécutés: "O Salutaris" par M. L. Royer; "De Profundis" duo, MM. Jos. DeVarennes et J. Oscar Paquet; "Nous passons comme une ombre vaine", M. J.-A. Aubé; "Amis, parents", M. Lucien Paquet. L'orgue était tenu par M. Omer Létourneau, organiste de la paroisse.

La dépouille mortelle fut ensuite transportée au cimetière St-Charles et dans la chapelle les chants suivants ont été exécutés: "Quand vous contemplerai-je", M. J.-A. Aubé; "Jusqu'à quand", M. Lucien Paquet; "A la mort", chœur avec solo par M. Sylvio Marceau. M. Arthur Parent accompagnait à l'orgue. Les dernières prières furent récitées par M. l'abbé Cl. Leclerc, chapelain de ce cimetière.

Ces funérailles étaient sous la direction de M. Sylvio Marceau, entrepreneur de pompes funèbres de St-Sauveur.

"Le Soleil" présente ses plus sincères sympathies à la famille en deuil.

FEU MADAME EDOUARD ROBERGE

Les funérailles de madame Edouard Roberge (née Appoline Ferland—, décédée le 26 novembre à l'âge de 58 ans, à St-François de l'île d'Orléans, ont eu lieu vendredi dernier en l'église de cette paroisse.

La défunte laisse à tous l'exemple d'une belle vie chrétienne. Fidèle à l'humble travail de chaque jour, dévouée à son mari et à ses enfants, elle était vraiment l'ange du foyer. Sa patience et sa résignation chrétienne ont brillé particulièrement dans la longue maladie qui devait l'emporter.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Sicois, curé. Le service a été chanté par le Père Alphonse Roberge, Rédemptoriste de Ste-Anne de Beaupré, beau-frère de la défunte.

Portait la croix M. Régis Lepage.

Les porteurs étaient MM. Joseph Labbé, Proculus Emond, Alphonse Dion. L'église avait revêtu ses plus belles tentures de deuil.

Le deuil était conduit par son époux, Edouard Roberge, ses fils, Henri, Alphonse et Georges, ses deux filles, toutes deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame, Sœur St-Edouard-Marie (Marie-Rose), du couvent de St-Sauveur de Québec, Sœur Ste-Julie de Sicile (Thérèse) du couvent de Chateauguay, près Montréal, ses beau-frères et belles - sœurs, Narcisse Roberge, M. et Mme Joseph Roberge, Denis Roberge, Napoléon Gagnon, Albert Poulin, Dame Albertine l'Heureux, ses neveux et nièses, Odilon Gosselin, Jean Gosselin, Philippe Gosselin, M. Vézina, Adélard Maranda, M. et Mme Omer Dion, M. et Mme F.-X. Plante, M. et Mme Joseph Gagnon, Marie-Jeanne Gagnon Gérard Gagnon, Emmanuel Gagnon, etc.

Un grand nombre de chantres étaient réunis à l'orgue. Mlle Adéla Jinchereau touchait l'orgue. Le choeur était sous la direction de M. Narcisse Lessard. M. Léon Lepage chanta "A la mort" et "La cloche tinte"; le "Misseremini" fut chanté par M. Narcisse Lessard.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus vives sympathies

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Pantoufles!

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI

PANTOUFLES POUR DAMES

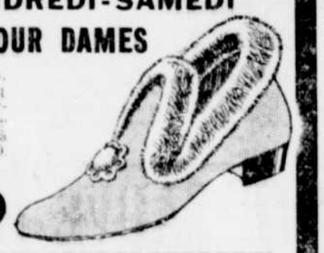

Pantoufles pour dames, chaudes, en feutre de cinq différentes couleurs, bordés en fourrures, talon de caoutchouc, grandeur 3 à 7 point. Valeurs 2.50 Spécial

$1.49

PANTOUFLES "KOSEY"

rouge, bleu, rose en feutre, semelles molles, avec belle garniture en ruban et pompon sur l'empeigne. Grandeur 3 à 7 points. Valeur $1.60. Prix

99c

JOS. PLAMONDON ENR.

110, rue St-Joseph

MAGASIN OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 8 HEURES

Les adversaires de la guerre en Afrique réunis à Londres

Londres, 3 (Par T.-T. Champion, de la C. P.)—Dix généraux et huit amiraux prirent part au banquet d'hier soir, où se trouvèrent réunis autour des milliers de militaires ayant pris part à la campagne de l'Afrique orientale durant la guerre. Le général allemand von Lettow, qui tint tête des années durant aux forces alliées, et le général Smuts étaient au nombre des convives. Les discours furent ponctués de telles acclamations qu'on pouvait croire à la sincérité de la réconciliation.

Ses **Mains** Rouges et Rugueuses *lui ont donné une leçon.*

DE retour à la maison, de la partie de Bridge, elle pensait aux événements de la soirée — elle était en peine. Plusieurs fois elle aperçut des yeux critiqueurs observant la rougeur de ses mains. Cela lui a fait passer une soirée peu agréable, mais ce fut pour elle une leçon. A partir de ce moment elle prendra plus de soin de ses mains.

Commencez dès maintenant à vous préserver des affections de la peau causées par l'hiver. Les milliers de belles mains blanches et délicates que vous voyez sont le résultat de l'usage constant du Baume Italien Campana.

De belles mains sont si essentielles à l'attrait général, que le Baume Italien Campana est universellement considéré comme un item obligatoire à la toilette quotidienne. Les hommes en mettent une goutte sur leur blaireau lorsqu'ils se rasent. En vente chez tous les pharmaciens.

Envoyez 2 cents pour échantillon gratis à Campana Corporation Limited 468, King St. West. Toronto.

BAUME ITALIEN CAMPANA

PREVIENT ET GUERIT LES GERCURES

DUBONNET

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

De vieux vins de liqueur dans lesquels sont macéré des écorces de quinquina sélectionnées, voilà le

DUBONNET

La *Famille* donna le Duplex
Le *Papa* donna le Spic-Span

ENSEMBLE, aux Fêtes prochaines, donnez-lui ce nouveau, moderne et complet appareil de nettoyage de la maison — le Premier-Duplex et le Premier Spic-Span.

Il lui épargnera des heures de corvée, tel qu'aucun autre système de nettoyage ne le pourrait faire.

Ces deux compagnons nettoyeurs ont en effet ouvert une ère nouvelle en nettoyage de maisons.

Finis les "accessoires" massifs, pesants, inefficaces et rarement employés. A leur place se présente le Spic-Span, petit mais puissant nettoyeur qui exerce sa succion extraordinaire dans les plus petits recoins des bourrures de meubles et d'autos, des tentures, des escaliers, etc.

Avec le Duplex qui nettoie rapidement tapis et carpettes au moyen de sa brosse mue par moteur et de la succion extraordinaire, le Spic-Span complète une combinaison de nettoyage pour maisons que n'approche même aucun autre principe de nettoyage, comme rapidité et perfection de travail.

Procurez-lui, comme cadeau, le plaisir inappréciable de pouvoir faire un nettoyage rapide et facile.

Accessoire PREMIER DUPLEX pour cirage de parquets Prix, $8.00

PREMIER DUPLEX $66.00 sans le Spic-Span.

Avec le Spic-Span, $82.00

$5.00 comptant Le solde en faibles versements mensuels.

Premier Duplex

Nettoyeur Complet

Fabriqué au Canada 707

VENDEURS AUTORISES DE PREMIER
QUEBEC POWER COMPANY
FAGUY, LEPINAY & FILS
CHICOUTIMI: PULP & PAPER MILL SUPPLY CO.
The PREMIER VACUUM CLEANER CO. Ltd
CHAMBRE 503, Edifice GUILLEMETTE, gérant

FEUILLETON DU "SOLEIL"

DANS LA TERRE PROMISE

ROMAN CANADIEN INEDIT

Par JULES LAMY & JEAN FERON

Tous droits réservés

No 11

m'aider pendant 2 ou 3 jours à ramistoler ma demeure, et la poulicheˇ sera vôtre !

"Mon Canadien en était resté d'abord abasourdi de la proposition mais l'instinct maquignon ne tarda pas à lui rendre le sens : il objecta :

— Oui, mais c'est qu'elle peut mourir d'ici six mois votre poulicheˇ !

— Qu'à cela ne tienne, répliquai-je, si ce malheur arrivait, je vous donnerais — et cela par contrat — un bœuf de deux ans. Allons ! cela va-t-il ?

— Soit, mais nous passerons le papier que vous dites, hein ?

— Au jour et à l'heure que vous voudrez, mon brave !

"Et voilà comment il m'était tombé du ciel deux chevaux pour le cassage que j'avais en vue. Maintenant il s'agissait de les utiliser sans retard.

"Mais mon Gagnon (son nom rimait avec maquignon) ne m'avait pas donné la fine fleur de sa "cavalerie" ; une de ces deux rosses, un certain Barney, quoique solidement bâti, était bien ce qu'on pouvait trouver de plus lambin dans l'espèce chevaline, recourant d'instinct avec la parfaite rouerie des bêtes vicieuses, à cette fameuse "force d'inertie" tant pratiquée au Régiment par les "carottiers". Pour le faire marcher on conserve avec les trois autres, il faisait constamment lui montrer le fouet, or j'avais déjà la charrue à tenir, sans parler des guides passées autour de mon cou ; de plus, ce fouet toujours brandi excitait ses compagnons à courir, alors qu'il importait d'aller posément.

"Ah ! certes, je regrettais de ne pas avoir avec moi ce bon B... mon Anglais de l'année précédente ou tout au moins ses tranquilles et sûrs chevaux qui, tirant d'ensemble avec les miens, rendaient ainsi la traction irrésistible. Mais à la guerre comme à la guerre, et tant que soufflerait sur moi le vent de la pauvreté, j'avais résolu de tenir. On est fort lorsqu'on s'appuie sur une décision bien arrêtée ; malgré tous les tiraillements de mon attelage disparate, je finis par venir à bout de la tâche, toutefois, elle m'avait pris largement les vingt jours prévus.

"Mais j'avais 20 acres de plus pour l'année suivante. O bonheur !

"Il me restait juste le temps de couper les foins avant la récolte. Je m'y mis immédiatement. En été il importe de ne pas perdre de temps ici.

"Je me rappelle particulièrement les foins de cette année-là parce que depuis jamais je n'ai vu pareille succession de jours de pluie et d'orages. Il n'y avait réellement pas moyen de faire quelque chose; de plus à ce régime, le blé au lieu de tendre à mûrir reverdissait, sans parler des fréquentes menaces de grêle.

"Pour ce dernier fléau, il était en vérité peu à craindre, comme je m'en suis aperçu à la longue, vu que cette portion de territoire assez élevé ne se trouve pas sur le passage des nuages électriques lesquels, généralement, suivent les "coulées" environnantes, à savoir : la vallée du Jumping Lake au Nord et celle du Crooked Lake au Sud. Ici, nous n'avons encore été grêlés qu'une fois en un quart de siècle, mais les fermes placées dans les zônes en question peuvent compter l'être en moyenne une année sur quatre. De là pour leurs propriétaires la nécessité de prendre une assurance contre la grêle; cependant, comme cela coûte des piastres, la plupart préfèrent courir la chance comme on dit.

"Au reste, si le paysan devait s'assurer contre tous les risques que court sa culture, il ne lui resterait absolument rien à manger. Comme je vous le disais tout à l'heure, c'est bien l'homme obligé par état de s'en remettre à une Providence, étant constamment à la merci des éléments; voyez vous-mêmes !

"Sans parler des fléaux particuliers aux cantons du Sud, sur la frontière américaine, comme par exemple les vents dévastateurs des semis, les sauterelles, la rouille noire et surtout le terrible chardon russe dont la propagation a rendu stériles des milliers de fermes jadis prospères, combien d'autres menaces pour nos pauvres champs malgré l'aide que la science peut apporter aux fermiers.

"Supposons que vous semiez très tôt afin d'être sûr de la maturation du blé, vous risquez de voir la semence compromise par une gelée adventice de printemps.

"Maintenant, si ledit printemps est très sec, les vers gris vont de suite s'attaquer aux semis; j'en ai vu détruire entièrement de grands champs d'avoine.

"Si au contraire il est humide, la semence, malgré toutes les préparations chimiques préventives, peut contracter partiellement le charbon, d'où une réduction à craindre dans la récolte.

"Mais mettons que tout ait bien marché pendant les premiers mois; les alternatives de chaleur et de pluie ont été éminemment favorables; malheureusement le temps se met quelques jours à la pluie et lesdites fleurs coulent; résultat, une perte des deux tiers de la plantureuse récolte en expectative.

"Ou bien, après que la floraison a eu normalement lieu, le soleil chauffe trop fort, donnant la brûlure aux épis qui se sèchent sans fructifier. Comme il peut aussi occasionner la rouille (rouge) en dardant ses rayons immédiatement après des pluies battantes, et cette rouille, sans être aussi nocive que la noire, laquelle pourrit des champs entiers aux Etats-Unis, affecte cependant le rendement d'une façon notable certaines années.

"Viennent alors les orages et leurs rafales qui, couchant le blé déjà lourd produisent cette désastreuse verse tant redoutée des moissonneurs.

"Et la grêle, le piétin, la mouche à scie, les mauvaises herbes etc... mais passons!

"Fin août, le fermier coupe enfin ce qui lui est resté après tant d'assauts; mais loin de ressentir quelque paix, c'est là surtout qu'il tremble dans la crainte des gélées nocturnes qui, en quelques heures, peuvent anihiler ou presque, ces espoirs de l'année! Avec quelle anxiété il se dirige chaque matin vers l'abreuvoir, redoutant d'y trouver de la glace et le soir, il observe le ciel souhaitant de le voir se couvrir mais pas trop, car la pluie empêcherait sa moissonneuse de fonctionner. (Ainsi le malheureux éprouve de l'inquiétude même dans les souhaits qu'il formule!)

"Et une fois son blé coupé, sera-t-il enfin tranquille? Oh! que nenni!

"D'abord, jusqu'au cinquième jour le grain en gerbes peut encore être affecté par une forte gelée; ensuite, c'est la pluie qui va le menacer jusqu'au battage.

"Mais même dans la "grainerie", ce grain si coûteux est susceptible de donner des inquiétudes à son propriétaire! S'il a été battu avant d'être entièrement sec, il chauffera et moisira, n'étant plus bon qu'à donner aux cochons (s'ils en veulent toutefois).

"Somme toute, je pense que c'est encore l'élevage qui donne le profit le plus sûr avec le moins de soucis dans ce pays; cependant, par suite de la spéculation sur les terres, il est devenu déjà plus couteux, en attendant que les chemins de fer nous importent quelques-unes des épizooties qui sévissent aux Etats-Unis: le Progrès ayant aussi ses inconvénients.

"Et cependant, au fond, une telle existance a ses charmes; c'est la lutte pour la vie dans ce qu'elle a de plus noble, puisqu'elle est dirigée contre les forces de la Nature et non contre ses semblables selon l'anarchique formule darwinienne. Une fois accoutumé, on s'y passionne littéralement, quels que soient les aléas. Et puis, pour être juste, nous avons aussi, il y a deux ans, rien que par des saisns savorables, aimé le blé, j'ai pu réaliser 6000 dollars et mes voisins peut-être davantage.

"Mais l'année dont je vous parlais, nous n'en étions pas encore là à Spring Lake; le pays étant peu défriché, le sol restait humide et le blé ne murissait pas en 90 jours comme aujourd'hui. L'automne continuant à être pluvieux, la consternation devint générale.

"Pour moi, j'avais sauvé mon foin comme j'avais pu, comptant d'ailleurs sur la paille du battage pour compléter la ration des bêtes, mais quoique mon blé eût assez bien mûri, sur un terrain en pente s'égoûttant facilement, je n'en partageais pas moins l'inquiétude des voisins: cette année-là n'ayant pas fait gros jardinage, ne devais-je pas tabler comme eux sur le grain?

"En attendant, je commencais par le faire couper, ce grain; chose qui me fut facile vu que personne ne moissonnait encore ou presque; pour 15 dollars, j'en vis la farce, puis, l'ayant mis en "quintaux", je songeai à aller quérir le sieur Gagnon, car décidément nous étions de moins en moins à l'aise dans notre cahute.

"Nous autres hommes, toujours dehors, nous ne pouvons nous rendre compte du morne ennui qui prend une femme enfermée dans un piètre logis, et nous ignorons que les petites satisfactions intérieures sont la vie de la femme. La mienne dans son constant dévouement pour moi, m'avait toujours caché ce qu'elle avait à souffrir du fait de notre mauvaise installation, mais la vérité finissait par m'apparaître: Elle jadis si enjouée, ne riˇit plus que rarement, et dans sa joue amaigrie, d'où les fossettes avaient disparu, un pli de misère s'était creusé qui ne laissait pas de m'inquiéter: il fallait en finir avec cette vie-là!

"J'allai donc prévenir Gagnon de venir au plus tôt, ce qu'il me promit de faire le lendemain sans faute.

"Mais avec ces joyeux Canadiens on n'est jamais sûr de rien tant ils trouvent d'occasions de s'amuser à droite ou à gauche. C'est ce que fit mon Gagnon, qui ne parut chez moi que le surlendemain. Je peux ajouter que ces heureux Canadiens n'ont pas seulement pour eux la gaieté, la joie de vivre, mais encore une activité au travail absolument remarquable. Personne ne peut leur être comparé pour le maniement de la hache et les ouvrages en bois; ce dernier, qui tenait de race, nous câtit notre demeure avec une célérité parfaite.

"Pendant que je l'avais sous la main, j'en profitai pour lui faire finir une petite grainerie déjà ébauchée; les soucis et retards que m'avait occasionnés son négatif et incoercible Barney, méritaient bien une petite compensation!

"Disons pour terminer que Gagnon n'eut pas à regretter son marché avec moi; il reçut vers le 15 novembre une bête superbe valant certainement le double de ce qu'il m'avait fourni.

"Notre annexe finie, et les pluies ayant cessé, j'entrepris avec ma femme la mise en meulons du blé. A l'époque, vu la rareté des batteuses et surtout leur faible capacité, on ne laissait pas comme aujourd'hui les gerbes dans le champ jusqu'au moment du battage où on les charrie directement à la machine le risque eût été trop grand;— mais c'était là un travail nouveau pour des Parisiens, je vous en répondˇs!

"Pour dire vrai, peu de fermiers dans l'Ouest savent faire une meule parfaite, et je n'en ai guère connu dont les "meulons" fussent absolument étanches; à plus forte raison les nôtres si ridicules d'aspect malgré ce qu'ils nous avaient coûté de temps et de peines. Décidément, il allait encore s'en remettre à la Providence du soin de sauver mon pauvre grain en lui épargnant la pluie!

"Heureusement, le vent d'Ouest s'était levé, amenant la sécheresse (en Europe c'est celui d'Est), or, quand il souffle c'est pour longtemps Jugeant mes meulons à point, j'eus l'idée d'aller relancer un batteur qui habitait à 20 milles de là.

"Ah ! mes amis si vous aviez vu l'accueil que me fit ce satrape !... Pensez donc ! un minuscule fermier ayant seulement 20 acres en culture, oser se permettre d'aborder un batteur ! Il me répondit dédaigneusement qu'il n'allait pas se déranger pour si peu ; cependant, si le hasard de sa tournée le conduisait dans mon voisinage, il verrait à m'accorder la faveur demandée.

"Bien forcé d'ailleurs : la loi canadienne (qu'elle soit bénie !) imposant à tout batteur patenté de fournir son aide aux fermiers, gros ou petits, placés sur sa route, mon bourru ne me faisait pas là une grande grâce.

"Au reste, ce ne fut pas lui qui vint à Spring Lake cette année-là, mais un brave Canadien-anglais, le quel ayant connu personnellement la pauvreté, était secourable au petit monde — un nommé Johnson. Il mit la plus grande obligance à faire mon battage, sans regarder au mince profit; et aussi beaucoup de patience — mon personnel étant un peu insuffisant. Il ne fut pas cependant en perte avec moi, vu que mon blé rendit beaucoup (400 minots) ainsi que l'avoine (300 minots) ce modeste battage dans sa moyenne le paya mieux que bien d'autres de cette année désastreuse.

"Sitôt le battage fini, ma femme courut de suite à l'emplacement de la machine pour ramasser les crinolures. C'est le premier soin des petits fermiers de gratter ce supplément de récolte que leurs ménagères forcées d'économiser sur tout les malheureuses — réservent précieusement pour la volaille, laquelle sans cela risquerait fort de pâtir ; car vous comprenez qu'ils ne vont pas les laisser donner du bon blé à leurs poules, malgré qu'au fond cela activerait la ponte. "Les poules

A suivre

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

38e ANNEE—No 287 QUEBEC, MERCREDI 4 DECEMBRE 1929 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX: DEUX CENTINS

"En marge de l'actualité"

"QUELQUES POINTS D'INTERROGATION"

"Le jour de gloire est arrivé", s'écriait le Père la Victoire, chargé d'informer officiellement les Chambres françaises de la conclusion de l'Armistice.

En présence des rumeurs de tous genres et de l'intérêt qu'éveille l'agitation révisionniste, les valeureuses militantes du féminisme seraient tentées, peut-être, de lancer ce même cri triomphal.

Accordons, pour les fins de la discussion, que le jour de gloire semble arrivé.

Mais chaque jour a son lendemain qui trahit souvent les espoirs de la veille.

Vous savez si l'on a dit et redit de Clemenceau, qu'ayant gagné la guerre, il compromit la paix. Reproche fondé ou non, je ne sais, mais reproche d'allégation courante.

Il est vrai que l'illustre disparu avait l'humeur tranchante. Et d'ordinaire, les agressifs préfèrent les entrainements furieux de la lutte à la prévision temporiatrice.

J'ai l'entière conviction qu'en l'occurence présente il n'en va pas ainsi.

Nos sœurs excellent trop dans l'art du gouvernement pour mésestimer le grand rôle qu'y tient la clairvoyance.

Quant à moi, je comprends assez la délicatesse du sujet que j'effleure pour ne point protester de mon impartialité en la matière.

D'un côté, nous sommes en présence d'un mouvement dirigé par des dames d'un mérite remarquable. Présomption très forte qu'on ne saurait écarter ces demandes sans mûre réflexion.

De l'autre, nous ne voyons rien de mieux que de simples hommes, je ne puis le nier, gens de quelque expérience cependant, exprimer certaines appréhentions et conseiller une sage lenteur. On me pardonnera de croire qu'il faille tenir compte aussi de ces sentiments.

Les charmantes révisionnistes sont d'avis, en thèse générale du moins, qu'au chapitre du régime matrimonial les codificateurs ont tout de même taillé la part un peu trop succulente au sexe fort ou soi-disant tel.

Indélicatesse ou inadvertance cette petite noirceur aurait été commise à la faveur d'un âge où la femme n'rvait pas encore pris connaissance de ses prérogatives ni des moyens de les faire valoir.

Les temps, en tout cas, sont heureusement changés et ces dames souhaitent d'imprimer au Code l'équité qui lui manque.

Cette équité réside dans l'équivalence de droits entre les filles et les fils d'Eve. A cette fin, l'on préconise diverses reformes.

De celles-ci, il en est qui paraissent opportunes ; il s'en trouve d'autres moins aisément admissibles, de prime abord du moins, et qui paraissent appeler un mot d'explication.

Remarquez, je vous prie, qu'il y a un certain mérite à m'exposer comme je le fais aux retorsions accablantes. Je crois très peu à la valeur intrinsèque de mes timides objections. Je n'ai pas compris quand je l'aurais dû, aussi bien tairais-je soigneusement mes doutes si je ne les savais partagés par quelques autres obnubilés.

Nous voici donc plongés jusqu'au cou dans cette crapaudière utile mais bourbeuse qu'est la communauté de biens. Sujet peu égayant mais dont il importe de diffuser la connaissance chez les jeunes infortunés des deux sexes qui sont en danger de mariage. Sitôt que la lune de miel a pâli, il faut songer dorénavant à payer le miel et beaucoup d'autres fournitures encore. Dans sa méchanceté actuelle le Code Civil invite chaque conjoint à défrayer ces indispensables débours selon la mesure de ses propres moyens.

Les protagonistes du féminisme demandent, qu'au titre de la communauté, tel dispositif soit amendé de manière à laisser à chacun des époux le revenu de ses biens personnels.

Supposé que la modification proposée coexiste avec cette première stipulation, l'on risque de créer la situation suivante: deux conjoints ayant la libre disposition de leur patrimoine individuel et tenus cependant de concourir proportionnellement à la dépense commune.

Et, dans ce cas, une main redonne ce que l'autre a retenu. Les choses restent donc en l'état.

Mais voilà, on réclame encore l'extension du "mandat domestique", c'est-à-dire la faculté pour la ménagère d'engager plus qu'elle ne le peut faire présentement la responsabilité pécuniaire du mari.

Ainsi lorsque Colombine, contribuera la somme X, Pierrot versera la somme X plus Z; cette dernière lettre représentant l'accroissement du mandat domestique. Ceci, évidemment pour les veinards qui ont du pécule..

Pour les autres,—la très grande majorité,—voici ce que l'on projette. L'épouse, si elle est en place, aurait la propriété absolue de son salaire. Quant à l'homme, il n'échappe pas, cela va de soi, à l'obligation légale et naturelle, de consacrer à l'entretien du foyer le produit de son travail.

D'un côté, Madame gagne pour elle seule, de l'autre, Monsieur gagne pour tous.

On objectera qu'il est des ménages où l'indigne époux gaspille les gages de sa compagne. Par contre, n'arrivera-t-il jamais qu'une maitresse de maison, peu soucieuse de la routine domestique, sollicite de l'emploi à seule fin de satisfaire son penchant pour la toilette et les menus plaisirs? Deux occurrences exceptionnelles heureusement ; mais il est rare que des lois générales puissent remédier à des excès partiels. De plus, l'arrestation pour refus de pourvoir règle assez bien le cas du pochard qui fait la bombe à même les économies de sa légitime. Ca n'apporte pas plus de viatique, mais cela débarrasse du poivrot, résultat qui, souvent, vaut son pesant d'or. Ces dames, enfin, veulent restreindre la liberté de tester de manière à ce qu'une certaine proportion de la succession maritale leur revienne de plein droit. Sur ce point, je ne dirai rien sinon que les requérantes semblent peu disposées à reconnaitre dans leur testament un égal avantage au mari. Que ces revendications viennent à passer et, pour nos sœurs, le jour de gloire aura lui, avec une pointe de douce revenge, comme disent les Anglais.

JEAN MEUNIER

UNE AUTRE DEMANDE EST FAITE

Les employés de l'hôtel de ville renouvellent leurs démarches pour l'assurance-groupe

LES RUELLES

La ville se chargerait de l'entretien de celles situées côté est de l'avenue des Erables

Suivant la disposition de l'article 542 de la charte, et pour faire suite à la demande de la Commission du Parc des Champs de Bataille, l'exécutif a décidé, hier après-midi, de céder à la Commission une partie de la côte Gilmour dont elle se servira dans son projet d'agrandissement. Voici comment se lit cet article de la charte:

"La cité est autorisée à céder à la Commission des Champs de Bataille Nationaux la partie de la côte Gilmour qui lui appartient et qui est située dans les limites de la cité, pourvu toutefois que ladite Commission s'engage à ne pas changer la destination de ce terrain qui devra continuer à exister comme chemin public".

Quelques autres item ont été considérés dont les plus intéressants concernaient un achat de chevaux pour le département des incendies, une demande de la part des employés permanents de l'hôtel de ville, avec les pompiers et les policiers, au sujet de l'assurance-groupe, et l'entretien de deux ruelles.

Un montant d'un millier de piastres a été mis à la disposition du chef du département du feu pour cet achat de chevaux.

Quant à l'assurance groupe, c'est la deuxième demande qui est faite par les employés permanents dans ce sens. Une nouvelle requête a été signée hier après-midi et transmise au comité administratif qui l'a référée à M. P.-N. Verge, trésorier. Ce dernier fera rapport à ce sujet

Ce système d'assurance-groupe comporterait un paiement de primes moitié par la ville et moitié par les assurés. La première demande avait été faite il y a environ trois ans.

Les ruelles que la vule veut entretenir sont situées toutes deux sur le côté est de l'avenue des Erables, la première entre St-Cyrille et le chemin Ste-Foy, et l'autre entre St-Cyrille et Marquette L'ingénieur en chef fera un rapport sur le coût de leur entretien autorisé par l'article 455 de la charte. Il faudra, cependant, que le terrain soit cédé gratuitement; c'est la condition de l'entretien à faire.

Enfin, la compagnie F.-X. Drolet a obtenu le contrat pour la fourniture et la pose du câble de l'ascenseur qui sera installé dans l'annexe de l'hôtel de ville.

LA LIGUE DES CITOYENS DE ST-J.-BAPTISTE

Une importante assemblée à laquelle sont invités non seulement les membres de la Ligue des Citoyens de St-Jean-Baptiste mais tous les résidants de ce quartier aura lieu ce soir à la salle Papillon.

L'assemblée commencera à 8 heures. On y discutera les amendements proposés à la charte de Québec. Comme cette question est d'une importance capitale tous les citoyens du faubourg St-Jean-Baptiste sont cordialement invités à cette grande réunion.

LE CONGE DES FETES AU SEMINAIRE

Les élèves du Petit Séminaire de Québec retourneront en liesse le cœur joyeux demain en anticipation des plaisirs de la vacance du jour de l'an car les autorités de l'institution ont annoncé, hier que le "congé des fêtes" s'étendra du 28 décembre au 7 janvier.

Cette période annuelle de repos est toujours attendue avec impatience par les écoliers qui travaillent dur depuis le premier septembre. Il se préparent déjà à refaire leur force morale en dépensant leur énergie physique au hockey, au skiing, à la raquette et aux autres sports d'hiver qui ne leur offrent que l'embarras du choix.

CHEZ LES OUVRIERS

M. David Lepage est élu président de l'Union Nationale Catholique des peintres — Le droit d'union est reconnu à ces fonctionnaires

LES ASSEMBLEES

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Union Nationale des tanneurs corroyeurs. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

DEMAIN : Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec Inc.

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

DEMAIN : Le Syndicat catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. Fraternité des chauffeurs et huileurs, local 779.

DEMAIN : Association des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, local 511.

M. David Lepage est élu président de l'Union Nationale catholique des peintres

Au cours d'une nombreuse et importante assemblée les membres de l'Union Nationale catholique des peintres de Québec, Inc., ont procédé lundi soir à l'élection de leurs officiers.

Deux candidats ont été proposés pour la présidence mais la majorité des votes alla à M. David Lepage. Les autres officiers sont: Vice-président M. Joseph Dorion (réélu par acclamation); deuxième vice-président, M. J. Lebel (réélu par acclamation); secrétaire-archiviste, M. Geo. Fortin; secrétaire-correspondant M. Alexandre Masse; secrétaire-financier, M. Fred. Dion (réélu par acclamation); assistant-secrétaire-financier, M. Rosaire Paquet; trésorier, M. Rédemti Lacharce (réélu par acclamation); sentinelle, M. Charles Consigny; gardien, M. Maurice Dion. Les délégués choisis pour le Conseil Central sont: MM. D. Lepage, J. Dorion, Geo. Fortin, Alex. Massé, R. Lachance, Alfred Pelchat, MM. D. Lepage, R. Lechance, Alexandre Masse et Alfred Pelchat représenteront aussi l'Union des peintres au Conseil de la construction.

Le droit d'union est reconnu à ces fonctionnaires

Le bureau de conciliation chargé de décider du principe de liberté des fonctionnaires municipaux de s'affilier aux unions ouvrières a rendu une importante décision dans le cas des employés de la Hydro-Electrique de Winnipeg, propriété de cette ville. Après une grève, en 1919, la municipalité décréta que ses employés ne devaient pas se joindre à une union ouvrière. Les employés ont décidé plus tard, de faire regler la question par un comité de conciliation. La ville refusa de nommer un représentant, et le Ministère du Travail dut se charger d'en nommer un, et désigna le juge MacDonald.

Le bureau fut unanime à déclarer que les employés ont le droit de se former en union, en vertu du traité de Versailles, dont le Canada est un des signataires. Les employés ont non seulement le droit de se former en union, mais aussi d'affilier leur union à d'autres organisations ouvrières.

CAPITAINES ET LIEUTENANTS CHEZ LE MAIRE

Il s'agit d'un groupe d'employés du département du feu et ils veulent être augmentés de salaire

A L'ETUDE

Hier après-midi, un groupe d'employés de la brigade du feu se sont rendus en délégation auprès de Son Honneur le maire Oscar Auger et lui ont demandé une augmentation de salaires. Il s'agit, dans ce cas, des capitaines et des lieutenants du département ; les premiers reçoivent $30 par semaine tandis que le salaire des autres est de $28. Et les capitaines et les lieutenants ont exprimé le désir d'avoir $2 de plus par semaine. Notre premier magistrat a répondu que leur demande serait considérée sérieusement dans la préparation du prochain budget.

Dans le compte-rendu de la délégation des Marchands Détaillants nous avons oublié, hier, de mentionner la présence de MM. les échevins Emond et Parent qui ont pris une part active à la discussion et ont fait des suggestions intéressantes.

La délégation, conduite par M. Oscar Gilbert, réclamait l'abolition du colportage, l'abolition de la sollicitation aux portes de magasins et la nomination d'un constable spécial chargé de voir à l'application du règlement qui existe déjà. On sait que Son Honneur le maire a promis l'abolition complète de toute licence pour colportage, au mois de mai et la nomination d'un détective privé.

AU CLUB LAPOINTE

Les membres du Club Lapointe sont priés de prendre note qu'il y aura assemblée générale ce soir à 8 heures.

Des questions importantes y seront discutées.

DANS LA BEAUCE

ELOQUENTS DISCOURS DE MM. LAFERTE ET OUELLET A LA CONVENTION LIBERALE DE LA BEAUCE QUI A CHOISI P.-H. BOUFFARD

MM. Edouard Fortin, Léonce Cliche et P.-H. Bouffard furent proposés comme candidats — Le premier refuse de soumettre son nom à la convention — Le second demande à ses amis de ne pas voter — Soixante et quatre délégués votent pour M. Bouffard

L'HONORABLE Dr BELAND PRESIDE

Avec le notaire F.-G. Fortier — Allocution de M. Ed. Lacroix, M.P. — Discours du candidat, M. Bouffard — Les œuvres de l'administration libérale

ELOGE DE L'HONORABLE M. TASCHEREAU

St-Georges, Beauce, 4.—(De notre envoyé spécial).—Après une couple d'heures de délibérations, marquées de quelques incidents mais poursuivies dans le calme et la paix, les délégués des paroisses de la Beauce à la convention libérale ont fait, hier après-midi, le choix du candidat officiel à l'élection partielle dans cette division électorale.

C'est M. Paul-Henri Bouffard, un jeune avocat de St-Joseph, fils de l'honorable juge Pierre Bouffard, qui fut le choix de la convention et sera le candidat libéral à l'élection rendue nécessaire par la récente nomination de M. Hugues Fortier à la Cour des Sessions de la Paix à Québec. (Le "Soleil" annonçait cette décision, dans son édition de cinq heures).

Cette convention a fait voir, une fois de plus, que les libéraux peuvent, sur certaines questions de détail, différer d'opinion entr'eux et adopter des attitudes différentes. Mais, ils demeurent unis sur la politique générale et conservent tous la même confiance dans les chefs du parti libéral et dans les principes politiques de ce grand parti. En effet, M. J.-Ed. Fortin, journaliste, de Beauceville et M. Léonce Cliche, avocat, de St-Joseph, tout en refusant de soumettre leur candidature à la convention libérale, ont insisté sur leur attachement au parti libéral, sur le respect qu'ils portent aux chefs de ce parti politique et sur leur attachement à la cause libérale.

Et, dans la salle de la convention, les délégués qui appuyaient ces deux candidats, tout en leur demeurant fidèles, ont vivement applaudi les honorables MM. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries et J.-C.-E. Ouellet, député de Dorchester, lorsque ces deux brillants orateurs ont rappelé à leurs auditeurs attentifs les œuvres nombreuses accomplies par l'administration libérale.

C'est, en effet, dans la paix et le calme, que fut poursuivie la discussion sur le choix du candidat libéral. Les délégués qui devaient faire ce choix avaient été invités, selon la procédure ordinaire à se rassembler à St-Georges. C'est M. Edouard Lacroix, député de la Beauce à Ottawa, qui avait organisé cette convention.

Suivant la coutume, M. Lacroix avait écrit aux chefs libéraux des diverses paroisses de la Beauce et leur avaient demandé de désigner les délégués qui devaient représenter ces paroisses. M. Lacroix, au début de la réunion, hier après-midi, a donné la liste des personnes auxquelles il avait demandé de choisir ces délégués.

Ceux-ci étaient au nombre de 138. Il y a, dans le comté de Beauce, 69 bureaux de votations et deux délégués libéraux avaient été choisis pour représenter chacun de ces polls. Lorsque ces délégués furent réunis dans la salle des Chevaliers de Colomb, M. Edouard Lacroix souhaita la bienvenue aux honorables sénateurs Henri Béland et P.-J. Paradis, ainsi qu'aux honorables Hector LaFerté et J.-C.-E. Ouellet et à M. J.-A. Lesage, de Québec. Puis, M. Lacroix suggéra M. le notaire F.-G. Fortier, de Beauceville, président de l'Association Libérale de Beauce, comme président de la convention et M. Ed. Groleau, maire de St-Zacharie, comme secrétaire.

Cette suggestion fut approuvée et M. le notaire Fortier invita l'honorable Dr Béland à l'assister

(suite à la page 23, 5 col)

FEU MADAME ARTHUR AUBERT

Elle était la sœur de M. Narcisse Savoie, secrétaire du ministère de l'Agriculture

SES OBSEQUES

M. Narcisse Savoie, secrétaire du ministère de l'Agriculture, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa sœur Mme Arthur Aubert, née Alice Savoie, décédée hier soir à l'âge de 47 ans et 6 mois.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son mari, M. Arthur Aubert, employé de la Cie Price Brothers, à River Bend ; son père, M. Georges Savoie, de Plessisville ; ses sœurs, Mme Louis Vallières, de St-Etienne de Lauzon, Mme Eugène Huard, de Lac Mégntic et Mme Arthur Forest, de St-Grégoire de Nicolet ; ses frères, M. Narcisse Savoie, de Québec, secrétaire du ministère de l'Agriculture et chef du service des agronomes de la Province, et M. le docteur Ls.-Philippe Savoie, de Roberval directeur de l'Unité Sanitaire du comté du Lac-St-Jean.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 décembre , à Plessisville.

La dépouille mortelle sera transportée à Plessisville aujourd'hui par le train du Canadien National qui quitte la gare du Palais à 12 heures et vingt.

"Le Soleil" prie M. Aubert, M. Savoie et leur famille d'accepter ses condoléances sincères dans leur affliction.

FEU F.-X. PICHE

Nous apprenons la mort de M. François-Xavier Piché, de St-Basile, industriel bien connu dans le comté de Portneuf. M. Piché est mort après deux ans de maladie, à l'âge de 79 ans et 4 mois. Cette mort cause de vifs regrets aux nombreux parents et amis qui entouraient le vénérable vieillard d'une amitié sincère et d'une constante affection, conquises par ses longs rapports avec eux.

Mme Piché, née Marguerite Bélanger, est morte il y a quelques années.

Le défunt laisse dans le deuil ses cinq enfants: M. Francis Piché, de St-Basile, M. Joseph Piché, de Winsoski, Vermont, Mme Eugène Godin, de St-Basile, Mme Joseph Massicotte, de Québec, et Mlle Marie-Anna Piché, de St-Basile; trois frères, M. Hector Piché, de St-Basile; M. Daniel Piché, de Donnacona, et M. Alfred Piché, de Détroit, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à l'église de St-Basile, vendredi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de St-Basile.

M. Geo. BOUCHARD DANS LE DEUIL

Le député de Kamouraska à Ottawa, vient de perdre sa mère, madame Thomas Bouchard, décédée à l'âge de 75 ans

LES FUNERAILLES

On apprendra avec de profonds regrets la mort de madame Thomas Bouchard, mère de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à la Chambre des Communes, décédée hier après-midi dans sa soixante-quinzième année, à St-Philippe-de-Néri. Une maladie de trois semaines a emporté cette femme admirable qui donna quinze enfants à la race et qui les éleva suivant les solides traditions canadiennes-françaises et catholiques. La mort de madame Bouchard a jeté beaucoup de tristesse à St-Philippe-de-Néri, où elle a fait sa vie et où on avait appris à l'estimer et à l'admirer.

La défunte était la fille de feu Michel Plourde, de Rivière-Ouelle. De son mariage avec M. Thomas Bouchard elle eut 15 enfants dont neuf lui survivent. Madame Bouchard passa toute sa vie sur le bien familial qui est aujourd'hui administré par l'un de ses fils, M. André Bouchard.

Lui survivent, outre son époux M. Thomas Bouchard, âgé de 80 ans ses fils: MM. Thomas Bouchard, de St-Roch-des-Aulnaies, Michel Bouchard, de St-Louis du Ha ! Ha ! André Bouchard, de St-Philippe-de-Néri; Georges Bouchard, M.P., de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et Antoine Bouchard, de St-Philippe-de-Néri, ses filles, madame Jos. Boucher, de St-Pascal; madame Fernando Déry, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; madame Albert Bérubé, de St-Philippe-de-Néri, et mademoiselle Anne-Marie Bouchard, de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'église de St-Philippe-de-Néri. L'inhumation se fera au cimetière de la paroisse.

"Le Soleil" prie M. Thomas Bouchard, M. Georges Bouchard et toute leur famille de bien vouloir accepter ses profondes sympathies dans leur grand deuil.

GARDE DOLLARD DES ORMEAUX

Les membres de la Garde sont priés de noter que ce soir auront lieu les exercices militaires habituels.

Que tous les membres se fassent donc un devoir strict d'être présents à la salle paroissiale, à 8.30 heures.

Par ordre du commandant,
D. CHENARD.

NOTRE REDACTION FEMININE

Dans l'énumération de notre personnel du journal, hier, nous ne mentionnons que ceux qui séjournent régulièrement dans nos salles de rédaction.

Toutefois, nos lecteurs ont dû regretter ne pas voir, dans la liste des noms cités, celui d'une personne bien connue dans le monde des journalistes, Mlle Georgina Lefebvre.

Celle-ci rédige, depuis des années, notre page féminine et nos chroniques pour enfants, sous le pseudonyme de Ginevra. Le "Soleil" doit beaucoup à sa collaboration active. Ses articles, billets et chroniques sont fort goûtés du public.

AU CLUB DES JOURNALISTES

Les membres du Club des Journalistes de Québec sont priés de se réunir, lundi prochain, 9 décembre, à la maison du club, 106 de la rue St-Augustin, à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Des questions très importantes seront soumises à cette assemblée fixée à 8 heures 30 du soir.

LES TRAVAUX DE LA COMPAGNIE DU TELEPHONE

En annonçant qu'elle dépensera $3,000,000 de plus qu'en 1929, l'an prochain, la compagnie annonce une réduction des taux de longue distance

M. BELCOURT

Le premier janvier prochain, la Cie du Téléphone Bell mettra en vigueur de nouveaux tarifs réduits pour les appels à longue distance. La compagnie annonce en même temps qu'elle entend dépenser plus de $30,000,000 l'année prochaine pour améliorer son service. C'est une augmentation de $3,000,000 sur les argents dépensés l'année dernière M. Belcourt, gérant local de la compagnie, a annoncé que les tarifs réduits s'appliqueront aux appels entre ces endroits éloignés de 75 à 800 milles. Ils varieront entre 5 cents et 25 cents par communication "Si nous calculons d'après le volume actuel des conversations à longue distance, dit-il, les tarifs réduits feront épargner aux abonnés de Québec et de l'Ontario plus de $200,000 par année".

M. Belcourt fit remarquer que ces réductions de tarif entreront en vigueur exactement onze mois après celles du commencement de l'année qui prirent effet le premier février 1929 "Elles sont l'expression concrète de la politique de la compagnie, dit-il, car la Cie Bell veut fournir à ses abonnés le meilleur service possible au plus bas prix. Notre programme d'expansion, le plus considérable dans l'histoire de la compagnie, démontre notre confiance dans l'avenir du pays et notre désir de maintenir notre organisation en état de répondre aux exigences du progrès"

L'ELECTION DE CE CONSEILLER EST CONFIRMEE

M. le magistrat en chef Ferdinand Roy rend jugement dans la cause de M. Louis Germain

A DESCHAMBAULT

L'élection de M. Louis Germain, comme conseiller de la municipalité de Deschambault, vient d'être confirmée par un jugement rendu par M. le Magistrat en chef Ferdinand Roy. La contestation de cette élection avait été faite par un contribuable, M. Oscar Naud, qui prétendait irrégulières les résolutions du conseil en vertu desquelles le défendeur avait été élu quand, prétendait-il, M. Olivier Gariépy aurait dû recueillir la succession de M. Narcisse Hamel, conseiller démissionnaire.

Le savant magistrat a conclu de la longue enquête qui s'instruisit devant lui que les procédures avaient été faites régulièrement et qu'il n'y avait pas lieu de les déclarer nulles comme le voulaient les conclusions de l'action.

Le même Tribunal a également rendu jugement dans la cause de la Corporation de la paroisse de Deschambault contre Alfred Naud, condamnant ce dernier selon les conclusions de la poursuite. La municipalité avait pris une saisie-revendication contre le défendeur, son ancien secrétaire pour le forcer à remettre au nouveau titulaire de sa charge les rôles et les livres de perception pour les années de 1923 à 1927.

REELU PRESIDENT

M. LOUIS MORIN qui a été réélu, hier soir, pour un onzième terme, président du Conseil Central des Syndicats Catholiques.

M. EUDORE CARON S'EN PREND A LA VILLE DE NOUVEAU

Il réclame $17,000 et reproche à la ville son incurie en rapport avec les égoûts se déversant dans la rivière Lairet

DEPRECIATION

Une action en dommages au montant de $17,000 vient d'être intentée contre la cité de Québec par M. Eudore Caron, un contribuable de notre ville. La déclaration qui a été produite hier au greffe de la Cour Supérieure déclare les faits suivants :

Propriétaire depuis quelques années de la plupart des terrains du boulevard des Alliés, le demandeur a dépensé des sommes considérables pour enjoliver cette rue et en rendre le site plus attrayant aux acheteurs éventuels de terrains. C'est ainsi qu'il y a fait des trottoirs en ciment se rendant jusqu'à l'Exposition, qu'il a fait planter des arbres, etc.

Il y a quelques années, la cité décida d'installer dans cette subdivision le système d'aqueduc et de drainage. Mais au lieu de diriger les égoûts des maisons dans le grand tuyau collecteur, elle construisit des puisards en plein air et déversa tous les déchets et détritus dans la petite rivière Lairet. Ce système très malsain par suite des odeurs qui se dégageaient des dépôts laissés sur les rives de la rivière fut condamné, en 1926, par le Bureau d'Hygiène Provincial. Quelques mois plus tard, la ville reconnaissait le bien fondé d'une réclamation de M. Caron et lui payait $8.000 pour les dommages que cet état de chose lui avait fait subir.

La situation serait néanmoins demeurée la même et 23 subdivisions sur les 92 dont le demandeur est propriétaire auraient subi une dépréciation qui sont évaluées à $17,000 par suite des dépôts nauséabonds laissés sur les terrains.

Ce sera là un intéressant procès qui intéressera les contribuables, ceux de St-François-d'Assise en particulier.

DE L'EMOI A L'EGLISE DE STADACONA

Mme Fournier meurt subitement en entrant dans l'église pour la retraite

LES SECOURS

Les dames qui suivent les exercices de la retraite en l'église de Stadacona ont été jetées dans un vif émoi hier soir, alors qu'une de leurs compagnes, madame Thomas Fournier, née Délina Sirois, est décédée subitement dans le temple paroissial.

Mme Fournier s'est affaissée en pénétrant dans l'église. Malgré les soins empressés de ses compagnes on ne parvint pas à la ranimer. Les derniers sacrements lui furent administrés sous condition. Un médecin appelé d'urgence ne put que constater sa mort.

La défunte, qui était âgée de 69 ans, était très bien connue à Stadacona et la nouvelle de sa mort a causé de vifs regrets. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, plusieurs enfants. Elle demeurait sur la rue Dorchester, à Stadacona.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, en l'église de Stadacona.

Nous prions la famille en deuil d'accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

ONZIEME TERME A M. MORIN

Le président du Conseil Central des Syndicats Catholiques est réélu

L'ASSEMBLEE

Elle fut des plus intéressantes — Le rapport annuel de M. Beaulé

Pendant qu'un peu partout on parle d'élections partielles et même générales, nos organisations ouvrières procèdent au choix de leurs officiers. Hier soir, c'était le tour du Conseil Central des syndicats catholiques de Québec à se choisir de nouveaux membres pour diriger ses activités. L'élection a suivi de près la mise en nomination des candidats, vu que la plupart ont été élus par acclamation. On a dû recourir au scrutin seulement pour le choix d'un deuxième vice-président et pour un assistant-secrétaire.

M. Louis Morin a été réélu par acclamation pour un onzième terme président du Conseil Central. C'est dire que les délégués ont apprécié sa façon de diriger les délibérations en même temps que ses qualités et sa grande connaissance des questions ouvrières. Les autres officiers élus sont : vice-président, M. Joseph Brousseau ; 2ème vice-président, M. J.-A. Marquis ; secrétaire, M. Polycarpe Guérard; assistant-secrétaire, M. Maurice Turgeon; secrétaire-correspondant, M. Thomas Poulin; secrétaire-financier, M. Ferdinand Laroche ; assistant-secrétaire financier, M. A.-E. Lortie ; trésorier, M. Alfred-Martin Boucher ; commissaire-ordonnateur, M. Jos. Dorion ; bibliothécaire, M. A. Masse ; sergent d'armes, M. J.-A. Lepage.

En outre de l'intérêt toujours captivant que procure une élection, la séance du conseil a été particulièrement intéressante par le rapport annuel de l'organisateur, M. le chevalier Pierre Beaulé. Au début de son travail, M. le chevalier Beaulé souligne le travail accompli par les membres du Conseil, le personnel du Secrétariat, les agents d'affaires et surtout celui des trois aumôniers. Au cours de l'année, dit l'organisateur nous avons remporté les plus brillantes victoires et nous avons marché de succès en succès.

Au point de vue législation ouvrière dit M. Beaulé : "Nous avons obtenu l'insertion, dans la charte de la ville de Québec, d'une clause obligeant la Cité à établir une échelle de salaires pour les ouvriers à son emploi. Nous avons ensuite décidé l'hôtel de ville de Québec à adopter, pour l'année courante, l'échelle de salaires de nos Syndicats. Puis, comme nous constations qu'un grand nombre d'ouvriers employés directement par la ville et surtout par les contracteurs à l'emploi de cette dernière ne recevaient pas le salaire convenu, nous avons porté des plaintes. Là-dessus, la ville a adopté une résolution décidant d'annexer à tous les contrats donnés par la Cité l'échelle de salaires que la ville s'est engagée à payer à ses propres employés. De plus, M. le maire a promis de faire surveiller par un homme de son choix le paiement des ouvriers par les contre-maîtres de départements et par les compagnies ou individus ayant des contrats obtenus de la ville de Québec. Il est même stipulé dans tous les contrats et sous-contrats accordés par la ville que si les contracteurs ne paient pas aux ouvriers qu'ils emploient l'échelle de salaires arrêtée par la ville elle-même, il leur sera imposé une amende de $10.00 par jour et par homme ainsi frustré dans son salaire.

Dans le même ordre d'idée, nous avons aussi obtenu du gouvernement provincial l'adoption d'un ordre en Conseil décrétant que tout les travaux de construction ou de réparation d'édifices faits pour le compte de ce dernier comporteront, à l'avenir, pour ceux qui auront obtenu les dits contrats, l'obligation de payer une échelle de salaires qui sera toujours fixée par le gouvernement conformément à l'échelle de salaires arrêtée par les syndicats de l'endroit, s'il y en existe.

Bien qu'il y ait lieu de souhaiter que cet ordre en Conseil s'étende à tous les travaux, quels qu'ils soient, exécutés pour le compte du gouvernement provincial, nous devons nous réjouir que, du moins, le principe du salaire raisonnable ait été admis par le gouvernement et que celui-ci ait commencé de le mettre en pratique.

Pour assurer l'exécution de cet ordre-en-Conseil, le gouvernement provincial a nommé, sur nos instances, un inspecteur des salaires raisonnables. Cet inspecteur, comme vous le savez, a été choisi parmi les officiers de nos Unions et la position a été donné à monsieur Pierre Gosselin, président de l'Union des Employés de tramways, dont chacun connait les capacités et la distinction. M. Pierre Gosselin a aussi été chargé de la surveillance des ordonnances émises par la Commission du salaire minimum des femmes.

Permettez-moi de vous rappeler que nous avons fait plusieurs démarches auprès de la Commission du Havre dans le but d'obtenir que celle-ci adopte la même échelle de salaires que celle qui est en vigueur pour les employés de la Ville.

Dans son rapport l'organisateur rappelle encore la campagne concernant la chlorination de l'eau, projet qu'ils n'ont pas approuvé, ainsi que celle entreprise dans le but de faire cesser tout travail la

(suite à la page 23, 4 col)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 4 DECEMBRE 1929

Le libéralisme et M. Taschereau

On a quelquefois accusé de "conservatisme" le gouvernement libéral de Québec. La légende se répand peu à peu, poussée par les adversaires du pouvoir et alimentée par ceux qui, peut-être, voudraient brusquer le mouvement de la politique nationale. Si elle a réussi à s'accréditer en certains milieux, c'est peut-être à cause de la confusion que l'on fait des mots de libéralisme et de radicalisme. On oublie que le libéralisme canadien, tel que défini par sir Wilfrid Laurier, en 1877, ne tend pas à renverser un ordre établi, mais bien, selon le mode anglais, à continuer une tradition dans le sens du progrès.

Adressant la parole à la Jeunesse libérale de Montréal, avant-hier, l'honorable M. Taschereau disait, avec sa clarté habituelle, que sa doctrine s'inspirait de la pensée de trois hommes auquel le parti doit son orientation, Laurier, Mercier et Gouin. "Nous avons marché dans leur sillon, a-t-il dit... Nous ne sommes pas des réactionnaires, bien qu'on se soit plu à le dire et à l'écrire. La bonne presse de cette province aime à répéter que je suis toujours un conservateur et un tory. Conservateur, oui, nous le sommes dans un domaine : nous sommes les continuateurs des meilleures traditions canadiennes-françaises, et, en second lieu, nous conserverons l'immense richesse de nos ressources naturelles."

Voilà en deux mots par quoi le gouvernement actuel peut être traité de conservateur dans le sens littéral du mot: maintien de nos traditions essentielles et de nos ressources naturelles. En dehors de là, on n'a fait que suivre à la lettre la définition du libéralisme formulée par Laurier : parti formé d'un groupe d'hommes hardis dans leurs idées, exubérants d'enthousiasme et allant toujours de l'avant. Donc, parti du progrès dans la tradition, politique d'avancement constant, mais toujours soumise aux conditions qui font la race et la nationalité.

Ainsi, l'évolution s'accomplit, mais sans soubresauts, sans désordre et sans heurts. Peu à peu, on s'adapte aux exigences modernes, tout en respectant ce qui doit l'être, tout en gardant ce qui forme le fond même du caractère canadien-français, et l'on fait la conquête de ce que la civilisation actuelle comporte de meilleur. Il est évident en effet que, depuis les trente ans que le parti libéral détient le pouvoir, il a mis à son actif toutes les innovations principales de la vie contemporaine.

Jetons un regard sur la province de Québec et faisons une comparaison avec le passé. Est-ce que nous sommes le moindrement en arrière des autres ? En dépit des apparences, en dépit d'une certaine infériorité de fortune matérielle, due à des causes historiques bien connues, notre province n'a rien à envier aux autres. Dans les divers domaines, instruction, colonisation, agriculture, industrie, commerce et finance, elle a marché à pas de géant depuis un quart de siècle. Dépassée un moment, et de beaucoup, par certaines rivales, elle a repris le terrain perdu, et, sous certains rapports, elle sert de modèle ou d'exemple à plus d'un voisin. Nous pourrions nommer tel ou tel acte législatif d'une hardiesse surprenante et qui nous valut, à l'étranger, une enviable réputation.

A Ottawa comme à Québec, le parti est allé de l'avant. "C'est le parti libéral, disait l'autre soir M. Taschereau, qui a assuré la liberté religieuse dans notre province et qui, dans le Canada, a travaillé à assurer l'autonomie des provinces dans la confédération... C'est Laurier qui a réussi à assurer la bonne entente entre les races et entre les individu sde diverses cryances... Le parti libéral a été encore le premier à placer notre Dominion au rang de nation."

Partout, l'œuvre du libéralisme s'est fait sentir. Cela ne veut nullement dire que, pour être libéral, il a fallu renverser un ordre établi et violer les lois de la prudence. M. Taschereau, comme les King et les Lapointe, sait aller de l'avant tout en tenant compte des réalités et des besoins du pays. En quoi il se montre homme d'Etat dans toute la force du mot.

Le malaise autrichien

La situation en Autriche ne laisse pas de préoccuper ceux qui considèrent que la stabilité politique à Vienne est une des conditions essentielles du maintien de la paix en Europe centrale. Répondant à une question qui lui était posée à la Chambre des communes, M. Arthur Henderson, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, a exprimé l'espoir que le gouvernement autrichien pourra rétablir des conditions normales en ordonnant le désarmement et la dissolution des associations et des groupements à caractère semi-militaire qui gênent le développement pacifique de la nation, mais il a ajouté qu'en cas d'échec, le fait de recourir à d'autres moyens pour résoudre le problème de la situation intérieure en Autriche causerait au gouvernement britannique une grande inquiétude, car il y verrait une menace pour la stabilité internationale. Que le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne ait cru devoir souligner de la sorte l'aspect troublant, au point de vue international, de la situation actuelle en Autriche, prouve assez que l'opinion européenne ne saurait se désintéresser du développement des luttes intérieures dans ce pays.

S'il n'y avait que la question de la réforme constitutionnelle, il n'y aurait pas à s'inquiéter outre mesure. Le nouveau chancelier fédéral, M. Schober, est un homme énergique. Toutefois, on a laissé se constituer dans la République une force socialiste et une force fasciste, des formations de combat révolutionnaires et réactionnaires également armées, instruites et entraînées, qui sous l'étiquette de groupements politiques ou sportifs, sont de véritables organisations militaires. Ceci ne crée pas seulement un péril intérieur, mais aussi un péril international, car, quelle que soit la confiance que l'on puisse avoir dans la volonté hautement affirmée du gouvernement autrichien de se conformer strictement aux stipulations des traités et de pratiquer une politique de paix s'inspirant uniquement de l'esprit de la Société des Nations, les Etats voisins intéressés au maintien du "statu quo" territorial sur la base des traités signés en conclusion de la victoire des Alliés ont des raisons de se méfier des armements privés des partis en Autriche pouvant servir, à la faveur de circonstances impossibles à prévoir, à quelque aventure extérieure en cas de complications en Europe centrale. Le désarmement intérieur est la première condition du rétablissement d'une situation normale dans ce pays.

Il ne semble pas qu'on soit près de l'obtenir. L'activité des *"Heimwehren"* se développe en contre-partie de l'activité du *"Schutzbund"* socialiste. Ces deux forces hostiles ont pris une telle importance dans l'ensemble du pays que si l'on voulait réellement procéder à leur dissolution, on se heurterait aux plus sérieuses difficultés. Les *"Heimwehren"* exercent une pression permanente sur la vie politique de la République. Ce qu'on appelle leur esprit fasciste s'affirme aujourd'hui avec une audace dont on trouve une preuve nouvelle dans les troubles universitaires de ces jours derniers, les étudiants nationalistes pourchassant à Vienne les étudiants socialistes et israélites. D'autre part, certaines informations tendent à établir qu'il y a de nombreux points de contact entre les *"Heimwehren"* autrichiens et les *"Casques d'acier"* allemands, les uns et les autres poursuivant des buts identiques. On assure même que des pourparlers sont actuellement en cours pour grouper des deux côtés de la frontière austro-allemande les *"Casques d'acier"* et les *"Heimwehren"* en une même grande organisation de caractère militaire qui pourvoirait à l'armement complet de ces forces de guerre civile et, au besoin, de guerre extérieure.

On doit être attentif à ces menées qui tendent évidemment à préparer le terrain à *"l'Anschluss"* et à doter l'Allemagne et l'Autriche de forces importantes, prêtes à coopérer utilement et à compléter les forces régulières le jour où l'on croira pouvoir réaliser le rattachement de l'Autriche au Reich avec des chances de succès. Il est possible que les gouvernements de Berlin et de Vienne n'aient aucune responsabilité directe dans ces menées. Il est même possible que le pouvoir démocratique de Berlin ne considère pas ces menées du même œil que le pouvoir conservateur de Vienne, mais il n'en est pas moins vrai que les *"Casques d'acier"* et les *"Heimwehren"*, agissant parallèlement, cherchent à réaliser l'unité des forces militaires camouflées allemandes et autrichiennes et qu'ils ont pris dans l'un et dans l'autre pays une telle importance que ni le gouvernement allemand ni le gouvernement autrichien n'osent procéder franchement jusqu'ici à la dissolution de ces organisations de guerre civile.

Qu'il y ait là un double danger, on ne peut se le dissimuler. Tout le malaise qui pèse actuellement sur la situation politique en Autriche s'explique par la propagande pour *"l'Anschluss"* et par l'agitation entretenue par les *"Heimwehren"*, l'une renforçant l'autre. Si le chancelier Schoder veut sincèrement assainir l'atmosphère à Vienne, c'est à travailler au désarmement intérieur de son pays qu'il doit s'appliquer d'abord et surtout. Les *"Heimwehren"* créent un péril qui n'est pas moins grand pour la paix publique que celui que peuvent faire naître aux heures troubles les formations de combat socialistes du "Schutzbund". C'est en écrasant ce double danger et en agissant dans un véritable esprit national que le gouvernement autrichien méritera le mieux la confiance internationale dont il a besoin pour consolider l'existence indépendante de l'Autriche — s'il veut sincèrement que l'Autriche demeure un Etat indépendant.

Bel éloge pour Québec

Récemment avait lieu, à Toronto, un congrès des divers représentants des censures provinciales de films cinématographiques. Toutes les provinces, la Saskatchewan excepté, y avaient envoyé des délégués. Des décisions importantes y furent prises, relativement à la moralité des spectacles de l'écran.

Tous les délégués furent unanimes à condamner les fils exhibant certains délits contre la loi, la vie du demi-monde, l'usage criminel des armes à feu, le problème des sexes, la nudité, le ridicule jeté sur des cérémonies du culte religieux, l'abus des intoxicants, la fausse représentation de la vie scolaire ou collégiale.

Comme on discutait de l'aspect moral du cinéma, il y eut échange de vues sur les divers procédés de censure employés dans les provinces. En faisant la comparaison, on se rendit compte, dit un rapport officiel, que le Bureau de censure de la province de Québec était le plus sérieux et le plus efficace et que l'on en appliquerait bientôt les principes et la pratique dans toutes les autres parties du Dominion.

Ce témoignage constitue une louange dont nous avons lieu de nous enorgueillir. Dans un autre domaine, la question des liqueurs, nous avons donné le ton au reste du pays et contribué ainsi au perfectionnement de la tempérance dans tout le Canada ; voici maintenant qu'on vient chercher chez nous les moyens de censure reconnu les meilleurs pour rendre le cinéma moins offensif.

Ne pas détenir la vérité captive, la publier sur les toits, voilà le devoir de l'homme de bien ; souffrir persécution pour elle, voilà peut-être sa récompense.

C'est une folie égale de croire qu'il y ait un signe pour une pensée qui n'existe pas ou qu'une pensée manque d'un signe pour se manifeste.

Ne pas rendre service à son semblable quand on le peut, ce n'est pas toujours un péché, mais c'est toujours faire injure à l'Evangile.

Preuve d'une incurable faiblesse d'esprit : soutenir qu'on entend bien ce que l'on n'a pas compris.

Il y a des gens qui ne savent pas voir tout ce que l'on fait pour eux, et qui sont habiles à découvrir l'unique petite chose qu'on aura oublié de faire à leur intention.

NOTES ET COMMENTAIRES

CHINOISERIES

Les Etats-Unis viennent de demander à 53 nations qui ont signé le pacte Briand-Kellogg d'intervenir auprès de la Russie et de la Chine pour les inciter à mettre fin aux hostilités qui durent depuis des mois aux abords de la frontière Russe-Mandchoue pour le contrôle du chemin de fer oriental chinois.

Cette guerre, qui semble avoir fait plus de bruit que de mal jusqu'à présent, tourne actuellement à la chinoiserie pure et ce sont les pauvres Chinois qui en sont les victimes. Les dépêches rapportent que les aviateurs Russes ont bombardé les fils du Ciel avec des choux et des sacs de suie et qu'ils ont réussi à les apeurer à tel point qu'ils courent encore...

A BEAU MENTIR...

Le major Tryggve Gran, aviateur-explorateur norvégien, prétend que le commandant Richard Byrd n'a pas survolé le pôle sud. La récente envolée de l'américain au-dessus de la calotte du globe ne serait, selon lui, qu'un "publicity stunt" de grande envergure et Byrd aurait vu des "montagnes terribles" où il n'en existe pas du tout.

C'est un peu loin pour aller se rendre compte de visu, mais qui croire ?...

PAS SI BETE...

Les Américains ne sont pas des fous. A la suite du récent krach à la Bourse, le président Hoover vient d'annoncer une forte coupure dans la taxe sur le revenu. C'est un beau cadeau de Noel pour nos voisins affectés par la dégringolade des stocks et en même temps un encouragement moral dont le pays bénéficiera à la longue tout autant que les intéressés, même si le Trésor en souffre temporairement.

DESARMEMENT

On peut se demander dès maintenant, si la conférencee du désarmement naval convoqué à Londres par MM. Hoover et MacDonald, pour le commencement de l'année prochaine, n'est pas vouée d'ores et déjà à l'insuccès complet.

La France vient d'affirmer nettement qu'elle n'entend pas détruire ses submersibles, ni cesser d'en construire et qu'elle n'entend pas davantage se laisser damer le pion par l'Italie, quant à sa flotte sur la Méditerranée.

Il faudra un luthier expert pour accorder les premiers violons de l'orchestre européen.

VACANCES

Le Petit Séminaire vient d'annoncer que les vacances du Jour de l'An s'étendront du 28 décembre au 7 janvier.

Cette diversion annuelle au travail scolaire est toujours attendue avec impatience par les jeunes qui jouissent déjà des prochaines bonnes parties de sport en y rêvant entre deux cours.

MORT AUX LOUPS !

Certaines organisations veulent obtenir $50 par tête de loup abattu au lieu de $15. A ce prix là, la chasse à cette sorte "d'insecte" comme aimait le député de Maisonneuve, deviendrait une industrie payante pour le chasseur, mais ruineuse pour la Province, qui écopetait d'un demi-million au moins...

G. L.

LA REVOLUTION AFFAMEE

Stockholm, novembre.—Après douze ans de dictature, le communisme est incapable d'offrir à sa clientèle autre chose que du cirque. Du cirque sans pain. Les prolétaires conscients célébreront l'anniversaire d'octobre en braillant "L'Internationale" autour des bûchers qui consumeront des Mussolini en baudruche et des Macdonald en carton. Mais ils serreront la ceinture de plusieurs crans. Qu'un train, avec quelques wagons remplis de seigle, arrive à Moscou les membres du Soviet se rendent à la gare avec orchestre et drapeaux rouges. La révolution famélique rend au blé des honneurs royaux. Le Lazare socialiste ramasse les miettes qui tombent de la table paysanne...

Jamais gabegie soviétique n'a offert un spectacle plus lamentable. Depuis quatre mois, sans répit, la propagande du Kremlin a mis en branle tous ses rouages pour imposer au moujik ce double programme — semailles d'automne et réalisation de la récolte, — soit un programme qui, partout ailleurs, n'a besoin ni de discours ni de campagnes de presse, ni surtout de recours à la violence. Mais comme le blé, en Russie, est devenu, aux mains du village, un instrument d'offensive politique, le seul instrument d'ailleurs dont il dispose, quoi d'étonnant que même au préjudice de ses intérêts économiques, et parfois au risque de sa vie, le paysan demeure sourd aux clameurs que pousse l'ennemi affamé ? L'année 1930, la treizième en date du socialisme intégral, menace le gouvernement des Soviets d'une catastrophe alimentaire sans précédent. En Ukraine, le classique grenier de la Russie, les paysans, d'après les aveux des **Izvestia**, n'ont ensemencé que le tiers de leurs champs ; dans la région de Kouban, la situation est encore plus tragique : 94% de la terre restent en friche, qu'elle appartienne aux moujiks riches, moyens ou pauvres. Et lorsque, par exception, les paysans se décident à s'acquitter loyalement de leur tâche, l'incurie, l'imprévoyance, l'invincible crétinisme de la bureaucratie soviétique se mettent d'accord pour en compromettre l'aboutissement ; ni semences ni engrais, et, quand il y a des semences, 10% à peine en sont épurées ; enfin, au lieu d'outillage agricole, des circulaires et des instructions ; la Russie est ensemencée avec du papier, elle est engraissée par de l'encre.

Si les semailles d'automne annoncent la famine pour l'année prochaine, la réalisation de la récolte laisse prévoir pour cette année même un resserrement de la diète prolétarienne. En septembre, le Caucase du Nord n'a livré que 53% du blé qu'il devait fournir, et les statistiques d'octobre accusent un fléchissement qui abaisserait ce chiffre à 44 pour cent. En Moldavie, le déficit dépasse un tiers, et une bonne moitié de l'Ukraine atteste un recul identique. On pourrait prolonger la liste de ces défaillances en citant, l'un après l'autre, les noms de toutes les provinces soviétiques.

Chose capitale: si la mauvaise volonté du paysan est manifeste, les méthodes de l'administration marxiste—pour la réalisation de la récolte comme pour les semailles d'automne—suffisent à décourager les meilleures volontés. La presse moscovite confesse elle-même que le commissariat des voies de communications a négligé d'élaborer avec le commissariat du commerce un plan d'ensemble pour le transport des céréales. Les lettres de voiture manquent quand le matériel roulant ne fait pas défaut et, lorsque la destination des stocks est dûment précisée, c'est le matériel roulant qui s'éclipse. Le blé pourrit tristement aux environs des gares ou dans les wagons embouteillés. Le réseau soviétique est un système veineux que frappent à la fois des milliers de phlébites. Il est des gares où s'accumulent 800 wagons, il en est d'autres où 2.100 voitures se trouvent en détresse: au 12 octobre, suivant les **Izvestia**, 14.000 wagons encombraient les voies ferrées ukrainiennes !

Et ce n'est pas tout! Voici que surgit une difficulté imprévue. l'une de ces surprises ahurissantes comme seul le régime prolétarien peut encore en provoquer. Les soviets ont beau se lamenter sur l'influence du blé: ils n'ont même pas assez de sacs pour les stocks médiocres qu'ils parviennent à constituer. Dans la première république socialiste force est de faire la chasse aux sacs, force est de mobiliser des détachements volontaires pour réquisitionner de la vieille toile ! Les pionniers rougars, inspectent à Moscou les hangars entrepôts, les magsins dès qu'ils trouvent un vieux sac, ils l'expropriant au profit de la cause ouvrière et le portent en triomphe à l'instar d'un drapeau enlevé à l'ennemi, pour le remettre au soviet de la capitale.

Le ridicule ne tue pas en Russie. Mais, en revanche, ce sont les soviets qui tuent. Comme il leur est impossible de dissimuler les formidables vices d'organisation, qui entravent l'approvisionnement du prolétariat", ils tâchent maintenant de rejeter le poids des responsabilités sur les **koulaki** (paysans riches), contre-révolutionnaires avérés coupables d'affamer systématiquement l'aristocratie socialiste, alors que, tout compte fait, les **koulaki** livrent plus de blé que les fameux **kolkhozy**, exploitations collectives "fabriques des céréales " pour parler le jargon de Staline. Telle est la vraie raison de la terreur rouge qui déferle à travers la Russie entière : la G. P. Ou. fusille aujourd'hui les **koulaki** comme hier la **Tchéka** fusillait les bourgeois. Comme le bourgeois, le **koulaki** est maintenant le bouc émissaire des folies soviétiques...

Osera-t-on parler encore de Thermidor russe ?

SERGE DE CHESSIN.
(**L'Echo de Paris**).

AU FIL DU JOUR

C'est la vie !...

—Mon vieux, vient de me dire mon ami Casimir, il faut que tu m'expliques quelque chose...

—Si c'est en mon pouvoir...

—Cet André Lefèvre, qui est mort l'autre jour, est-ce que c'était vraiment un homme épatant ?

—Sans aucun doute. Tous les journaux d'ailleurs, sans distinction de parti, se sont plu à le reconnaître.

—C'est, en effet, ce que j'ai lu un peu partout. Un grand savant, un patriote ardent, un type d'une intégrité absolue...

—Rien n'est plus exact: André Lefèvre fut tout cela.

—On peut donc dire, sans exagération, que c'était un homme exceptionnel, un de ces Français qui ne courent pas les rues ?

—Parfaitement.

—Alors, mon vieux, réponds à cette question: "Comment se fait-il qu'on ait attendu sa mort pour lui rendre l'hommage qu'il méritait ?"

—Mais on n'a pas attendu sa mort, tout le monde connaissait ses vertus...

—Je me rappelle, cependant, qu'à la Chambre, il y a une dizaine d'années, les socialistes et les radicaux le traitaient de tous les noms.

—Bien sûr, mais c'est de la politique, ça!

—Et leurs journaux le traînaient quotidiennement dans la boue...

—Polémique!

—Enfin, ses électeurs eux-mêmes l'ont blackboulé!

—Ça, mon brave Casimir, ça n'a malheureusement jamais rien prouvé.

—Hé bien, mon vieux, je trouve que c'est dégoûtant. Alors, on peut discréditer un grand honnête homme, le salir, l'abattre et puis, quand il meurt et qu'il n'est plus dangereux pour personne, reconnaître le plus naturellement du monde qu'on s'était trompé!

—Casimir, ta candeur me dépasse!

—Possible, mais j'en suis fier, moi, de ma candeur ! Et j'aime cent fois leux être un naïf, un jobard, un imbécile qu'un de ces gros malins de politiciens qui excellent à faire le coup du père François aux meilleurs serviteurs de la patrie.

Charles OMESSA.

La beauté dangereuse

Voici une assez triste histoire. Il y a quelques années, une jeune fille, Maud Halle, s'était présentée à un de ces concours de beauté qui sont devenus maintenant si fréquents. Les concurrentes étaient très nombreuses. Maud était très jolie. Elle remporta le premier prix. Et nul ne pensa qu'il fût mal placé.

La jeune lauréate put croire alors qu'une existence enchantée commençait pour elle. Son nom était dans tous les journaux ; sa photographie s'étalait partout. C'était la gloire et il semblait que la fortune dût être obligatoirement le complément de cette gloire due à des yeux ensorceleurs et à des jambes parfaites.

Mais la fortune est plus capricieuse qu'un prix de beauté et l'on sait, dès longtemps, qu'on ne la revoit plus si on ne l'a saisie en hâte. Maud ne sut point la saisir.

Pourtant, les occasions ne lui avaient pas fait défaut. Un maharadjah voulut l'appeler au trône ; un gentilhomme français lui offrit le mariage ; le cinéma et le music-hall la réclamèrent. La belle enfant ne sut pas choisir. Elle ne devint ni princesse ni étoile. Elle retourna vendre des robes dans un magasin de confections. Mais elle conservait le goût du luxe qu'elle avait un moment connu. Elle n'a pas pu s'empêcher de s'approprier certaines des robes qu'elle devait vendre. Et ces vols lui ont valu une condamnation à trois mois de prison.

Cette histoire n'a guère besoin d'être commentée. Pourtant, on serait heureux qu'elle fût connue et qu'elle inspirât un peu de sagesse aux innombrables alouettes prêtes à s'engluer. Assurément, tous les prix de beauté ne finissent pas en correctionnelle. Mais combien de ces lurélates sont parvenues à l'existence brillante qu'elles ont entrevue le jour de leur triomphe ? La beauté est un don magnifique, mais qui peut réserver à qui l'a reçue en partage bien des déceptions.

ARTIGNY.

Pauvres alouettes !

Un député vient de déposer une proposition de loi à l'effet de permettre la chasse à l'alouette au "filet", même sans permis. Il prétend, pour justifier sa proposition, que l'alouette est un oiseau "nuisible".

L'alouette, oiseau nuisible ! s'indigne dans "Comœdia" Jules Véran.

Le ministère de l'agriculture est saisi depuis longtemps de la question, mais on comprend son embarras. Il s'agit, en somme, de savoir si les alouettes se nourrissent de vers ou de graines.

On me permettra de verser au dossier un témoignage auquel on n'aurait peut-être pas pensé. C'est celui de Ronsard, qui est, comme on va le voir, très explicite. C'est à l'alouette que le poète s'adresse :

Tu vis sans offenser personne.
Ton bec innocent ne moissonne
Le froment, comme ces oiseaux
Qui font aux hommes mille maux.
Soit que le blé rongent en herbe,
Ou soit qu'ils l'égrainent en gerbe.
Mais tu vis par les sillons vers
De petits fourmis et de vers,
Ou d'une mouche, ou d'une achée,
Tu portes aux tiens la bechée.
A tes fils non encor allez
D'un blond duvet emmantelez.

Déclarer nuisible l'alouette et en conséquence laisser détruire en masse une si jolie bête, si fine, si gracieuse, si coquette, elle qui se laisse prendre au miroir — et qui, soit en brochettes, soit en salmis, nous fournit un mets succulent — ce serait un crime.

On a fini par persuader aux Parisiens que les sardines étaient faites pour être mangées en conserves : il ne faudrait pas maintenant pour faire plaisir à quelques députés, qu'on nous condamnât à ne plus manger d'alouettes qu'en pâté, quelque savoureux d'ailleurs que soit le pâté d'alouettes.

Calmez-vous, Véran, vous les aurez encore vos brochettes et vos salmis d'alouettes. Je sais — il me l'a dit — que Tardieu ne veut pas de la chasse au filet pour cette succulente bête ; si le nemrod du Palais-Bourbon insiste, il posera la question de confiance.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Juste appréciation

Il nous semble que l'élément bien pensant du parti conservateur doit regretter le choix qu'il fait de Monsieur Houde comme son chef. Non seulement il manque du décorum nécessaire pour occuper un poste aussi important, mais il a consenti à une accolade, aujourd'hui publique et notoire, avec lord Atholstan, le propriétaire du "Star", journal anglais, qui n'a cessé de prêcher le pessimisme et la division, dans notre province, et dont le seul but est de servir les intérêts personnels de son maître. Comme organe français il a accepté une feuille de la famille du "Canard", appelée le "Goglu", humoristique et malpropre, et qui elle-même a baptisé les partisans de M. Houde du nom de "goglus". De sorte qu'aujourd'hui, de l'est à l'ouest de la province, on ne désigne plus les conservateurs provinciaux que par cette appellation aussi ridicule que malsonante de "goglus" ! Peut-on ravaler un parti d'une aussi triste façon, un parti qui a été, autrefois, l'orgueil de notre race et de notre province, et dont tant d'adeptes méritent encore l'estime et le respect de nos populations. M. Houde et ses partisans ont cru qu'avec le ridicule, les injures, les accusations sans fondement et la basse démagogie, ils pouvaient renverser du pouvoir un parti qui avait fidèlement servi les intérêts du peuple et marché de succès, en succès depuis trente-deux années. Grave erreur et foncière ignorance du sentiment populaire. Nous ne vivons plus à l'époque où les engueulades servaient d'arguments, où les orateurs s'invectivaient avec ce résultat que le meilleur engueulur remportait la palme. Ce que l'électorat exige, aujourd'hui, ce sont des faits, des arguments, des preuves et de la dignité dans la discussion. Et comme M. Houde et ses lieutenants n'ont rien de ces exigences populaires — bien légitimes et bien raisonnables — M. Houde et ses lieutenants s'en vont et rapidement vers un désastre complet Ils ne l'auront pas volé.

ÉDOUARD FORTIN.
(**L'Eclaireur**)

Georges Clemenceau

Georges Clemenceau est mort.

La presse du monde entier bruit de l'événement. Cet homme, durant les quatre-vingt-huit années de sa vie l'a en effet constamment tenue en haleine, car il avait une personnalité accusée, et possédait au plus haut degré ce besoin d'action extérieure qui forçait à tout moment l'attention.

Jusqu'à la grande guerre il répandit autour de lui une terreur justifiée, aucun de ses émules à la tribune ou dans la presse, ne possédant sa puissance de démolition.

Durant le cataclysme, la Providence alla le chercher comme elle en fit surgir d'autres beaucoup moins connus jusque là; et l'histoire admirera comme elle fit servir cette énergie, cet esprit prime-sautier coutumier de la boutade en paroles et en actes, au salut de la France, qu'elle avait résolu d'éprouver, mais non d'anéantir. Après soixante et seize années elle montra pourquoi elle avait préparé cet homme. Son passage à la direction du ministère fut court, presque une boutade; mais il y accomplit tout ce qu'il y avait à faire, et c'est là qu'il devint le "père la Victoire."

Il restera, avec Poincaré, une des grandes figures civiles de l'épopée, celle qui domina dans ces courts instants que sont les moments décisifs.

Il lui fut donné du même coup de voir alors de près ceux et celles qu'il n'avait connus jusque là qu'à travers les préjugés de son athéisme; et il semble un moments que l'estime qu'il se sentit soudain pour les prêtres et les religieux le conduirait vers la connaissance de vérités dont personne n'avait entretenu sa jeunesse.

La bonne sœur Théoneste qui l'assista dans toutes ses maladies, a-t-elle réussi à jeter dans cette âme naturellement droite quelques lueurs qui ont servi à ce moment où privée de tout ce qui peut la mettre en communication avec le monde extérieur, l'âme peut cependant encore s'incliner devant son Créateur? Nous ne le savons pas encore, et nous ne le saurons probablement jamais.

(**L'Action Catholique**).

"Billy Houde Sunday"

Monsieur le maire est d'une versalité... ses pauvres secrétaires, ce qu'il doit les éreinter. Maire, député, chef d'opposition, messager de Bonne Entente, conférencier, délaissant la création du monde, passant par dessus le déluge, il s'arrête à Rome au temps de Cicéron, et en admire le Civis Romanus.

Socrate, Platon, Confucius, pour lui, n'ont pas de secrets, entre amis !!...

Nous le voyons aujourd'hui en Sunday School Teacher, prêchant les devoirs du bon citoyen, et, citant saint Paul aux Romains, chapitre 13e, verset 1er, "Il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu".

Il m'amuse, notre premier magistrat dans ce nouveau rôle de commentateur de la parole sacrée.

On dit que le ridicule tue. En vérité, monsieur Houde a la vie dure comme ce vieux Rodilard dont le vieux Rat disait : "ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille".

J'espère, tout de même, que notre premier magistrat restera sous le présent déguisement assez longtemps pour, (à la lecture de saint Paul) en arriver au chapitre qui conseille de "ne pas céder à l'ambition de s'ériger en maître" et où il est dit que "de la même bouche ne sortent la malédiction et la bénédiction."

AJAX.

(**Le Canada**).

Belloc et la presse catholique

Dans son nouveau livre "Survivals and new Arrivals", M. Hilaire Belloc, l'écrivain si favorablement connu, déplore l'existence de la presse catholique, dans tous le pays d'aujourd'hui ou dans presque tous les pays. Il y voit deux inconvénients. D'abord, cela force les journalistes catholiques à se borner spécialement aux activités cléricales, que ne lisent seulement se coréligionnaires. Ensuite les journaux catholiques n'atteignant point la masse des non-catholiques.

(**Le Droit**)

Comme un poulain

Au lendemain de Montcalm, M. Héroux écrivait dans le **"Devoir"** : "La prochaine session, ce sera la grande épreuve de M. Houde : c'est elle qui montrera vraiment ce qu'il a dans le corps."

Le rédacteur de la bonne feuille montréalaise parle de Camilien comme un joykey de son poulain.

(**La Tribune**)

Sous peine de mort

"Obligez le piéton à obéir", écrit un automobiliste à l'un de nos journaux.

Comment, mais la peine de mort ne le menace-t-il pas s'il refuse d'obéir ?

(**L'Impartial**)

Tout Rhume est Grave

Tout rhume est grave quand l'on considère ses effroyables possibilités. Mais quand vous ressentez de la douleur ou de l'oppression à la poitrine et que vous souffrez d'une toux sèche, vous pouvez appréhender une bronchite, ce que l'on confond souvent avec un rhume ordinaire.

On la reconnait aux membres endoloris, aux douleurs du corps, aux sensations de refroidissement, à la faiblesse et à l'anxiété, à la souffrance dans la poitrine et aux jambes, à une toux déchirante. La fièvre, la sécheresse de la peau, la soif, la langue chargée et la constipation sont les autres symptômes.

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr. Chase est comme un spécifique pour la bronchite, car il dégage si bien le rhume, il aide tellement à l'expectoration et il prévient si efficacement l'enflammation de se rendre aux poumons.

Le Sirop du Dr. Chase
avec Graine de Lin et Térébenthine

CHARBON
DONNEZ VOTRE COMMANDE DE BONNE HEURE si vous voulez bénéficier d'une livraison rapide — et des Bas Prix actuels du marché.
"CAPITOL" Charbon de choix
Qualité et Poids Garantis
GEO. COUILLARD
125, 1ère AVENUE Tel.: 2-5883

Pour vous orienter surement en affaires suivez nos cours.
L'Ecole des Hautes Etudes commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
Coin avenue Viger et rue St.-Hubert
Envoyez-moi ces brochures gratuites concernant vos cours ☐ du jour, ☐ du soir, ☐ par correspondance.
Nom: Adresse: Occupation: E S

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles.

Mme Georges Boulet, de Black Lake, est venue dernièrement rendre visite à sa fille, la Révde Soeur Ste-Rose de l'Eucharistie, religieuse chez les Révdes Soeurs de la Charité de St-Louis, au Couvent de Bienville.

Mme Louis Dion, de Bienville, est de retour d'une promenade à Plattsburg, New-York.

La jeune Cécile Nadeau, enfant de M. Alfred Nadeau, de Beaumont, élève du Couvent de cette paroisse, qui était sérieusement malade à la résidence de ses parents, va mieux.

M. Georges Masson qui fut blessé samedi dernier dans le "slip" du débarcadère de la traverse, à Lévis, en se faisant serrer entre deux camions prend du mieux à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il fut transporté. Il fut blessé au genou et dans l'abdomen.

Au chantier Davie, à Lauzon.

Les navires "North Shore" et "Nayarit", de la Clarke Steamship Co., ainsi que le remorqueur "Foundation Jupiter", de la Foundation Construction Co., la barge à vapeur "Elgin", de la Canada Steamship Lines et le navire du gouvernement "Jalobert", entreront dans quelques jours en cale sèche à Lauzon, afin d'y prendre leurs quartiers d'hiver, alors que seront définitivement fermées les portes d'ici l'ouverture de la saison de navigation, le printemps prochain.

Il y a déjà dans la partie d'avant de la nouvelle cale sèche les dragueurs 110 et 116, du dépt des Travaux publics, d'Ottawa, entrés pour l'hiver. Il est maintenant décidé que le fréteur italien "Concordia" reviendra à Lauzon pour l'hiver, il sera probablement placé près des dragueurs. La saison est trop avancée pour que ce navire entreprenne le voyage de Halifax. Le remorqueur "Reindeer" venu pour le remorquer a fait un très rude voyage et il est reparti hier sans le "Concordia" qui subira alors au cours de l'hiver les réparations complètes qu'il devait aller subir à Halifax.

On espère aussi chez les ouvriers de Lauzon que maintenant renfloué le "Kamir", frèteur de la ligne Furness-Whitney, échoué depuis vendredi dernier, en face de Louiseville, dans le haut du fleuve, qui est rendu à Québec pour y laisser son chargement de grain et de marchandises générales sera ensuite conduit au chantier Davie, pour être placé en cale sèche où il passera l'hiver, car la saison semble trop avancée pour lui permettre de partir pour l'Angleterre.

Comme on le voit les cale sèches de Lauzon seront remplies pour l'hiver et la réparation de ces navires avec la construction de la Upper Barge pour le gouvernement fédéral, et d'un remorqueur pour la Davie Shipbuilding, il y aura de l'ouvrage cet hiver pour un certain nombre d'ouvriers de la Cie Davie. Bien que l'activité ne soit peut-être pas ce qu'elle aurait pu être aux chantiers maritimes de Lauzon, la situation sera cependant moins grave qu'on l'anticipait il y a quelques semaines et le chomage sera diminué d'autant chez les ouvriers de Lauzon et de la rive sud.

Mort d'une religieuse hier au Couvent de Bienville.

Nous avons appris avec regret la mort d'une religieuse des Sœurs de la Charité de St-Louis, la Révde Sœur Ste-Brigitte, née Marie-Odile Poirier, arrivée hier matin au Couvent de Bienville, où elle était malade et en repos depuis environ un an et demie. La défunte, âgée de 36 ans, comptait 15 années de vie religieuse. Elle était la fille de M. et Mme Philéas Poirier, de St-Benoit Labre, Co Beauce.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures, dans la chapelle du Couvent de Bienville et l'inhumation sera faite au cimetière Val Sainte, dans le terrain réservé aux religieuses. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte ainsi qu'aux Révdes Dames Religieuses du Couvent de Bienville nos plus cordiales sympathies.

La première assemblée de la saison du club "Le Voltigeur".

Les officiers et membres du club de raquette de Lévis "Le Voltigeur" auront leur première assemblée de la saison, demain soir, à 8 heures 15, dans la salle du second étage de l'hôtel de ville de Lévis. Plusieurs questions importantes seront discutées et on verra à l'organisation du programme de la saison. Il est très important que tous soient présents. Les jeunes gens et hommes mariés de Lévis qui désireraient faire partie de ce club cet hiver seront les bienvenus à l'assemblée de demain soir. Tout indique que la saison de la raquette sera très active cette année si l'on en juge par le programme adopté par l'Union des Raquetteurs de Québec, Lévis et Loretteville, à son assemblée de jeudi soir dernier tenue à Québec.

Assemblée de l'Union Nationale de la rive sud

Ce soir, à 7 heures dans la salle salle, rue Ste-Catherine, à Lauzon, sera tenue l'assemblée générale annuelle des officiers et membres de l'Union Nationale des Ouvriers de la Rive Sud. On demande que tous soient présents à cette assemblée importante

Le euchre-concert du "Napoléon", le 16 décembre, au Manège

Les organisateurs du grand euchre-concert en faveur du club de baseball "Napoléon" ont décidé de le faire lundi soir, le 16 décembre, dans la vaste salle du Manège Militaire de Lévis. Les nombreux et riches prix qui seront distribués se soir-là aux heureux gagnants sont exposés dans la vitrine de la Pharmacie de Lévis, Côte du Passage. Un magnifique radio sera donné comme prix d'assistance. Nul doute qu'il y aura salle comble à cette partie de cartes pour passer une agréable soirée et encourager nos joueurs lévisiens.

La chorale "Déziel" a donné son premier concert sacré hier soir

L'église Notre-Dame de Lévis était remplie hier soir de citoyens de Lévis, des paroisses environnantes et même de Québec venus assister au premier concert sacré donné par les membres de la chorale "Déziel" qui a exécuté d'une manière remarquable "Tharsicius", martyr, un mystère lyrique en six tableaux, par C.-M. de la Messuzière, S. J., musique de R. Clavers. C'est la première fois que cette pièce est rendue au Canada.

Ce concert était sous le distingué patronage de M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, et sous l'habile direction de M. l'abbé Achille Demers, du Collège de Lévis. Le St-Sacrement, à cette occasion, avait été transporté dans la chapelle des Congréganistes.

On remarquai parmi les invités, M. le maire Dr J. Leblond et Mme la mairesse, M. le député Dr Alfred Roy et Mme Roy, l'hon. juge Alphonse Bernier et Mme Bernier.

M. les marguilliers d Lévis et leurs épouses, Mgr Elias Roy, supérieur du Collège de Lévis, Mgr Célestin Lemieux, M. l'abbé Télesphore Lachance, V. F., curé de St-Jean-Port-Joli, M. l'abbé H. Bernier, curé de Lauzon, MM. les abbés Joseph Roy, Alphonse Tardif, Marie-Louis Belleau, Joseph Roberge, Gédéon Montminy, T. Grégoire, du Collège de Lévis, MM. les vicaires de Lévis, des Frères Maristes, M. l'abbé A. Beaudry, chapelain à l'Hôtel-Dieu de Lévis, etc.

Les 80 membres de la chorale mixte prirent place dans le chœur, avec M. Georges-Henri Lindsay à l'orgue et M. Christophe Gagnon au piano d'accompagnement. La distribution comprenait Tharsicius, par Mlle Charlotte Gelly, mezzo-soprano, Notre-Seigneur, par M. Albert Dussault, baryton, le lecteur fut l'abbé Henri Raymond et les chœurs furent rendus par la chorale Déziel. Comme on se trouvait dans l'église, toute l'assistance garda le silence et s'abstint d'applaudir. Le piano avait été gracieusement fourni par M. Paul-Emile Guay, représentant de la maison C.-W. Lindsay, de Québec.

La première pièce au programme fut une marche religieuse, de S. St-Saens, jouée par M. Christophe Gagnon, organiste de Lévis.

Puis vint la pièce lyrique de Tharcisius. Pour que l'assistance put bien saisir les passages lus par M. l'abbé Raymond et le chant de la chorale, M. l'abbé Carrier donna quelques explications. Nous n'en donnerons que les grandes lignes, pour ne pas rendre ce compte rendu trop long.

Lors des grandes persécutions contre les chrétiens sous l'ère romaine, ces derniers se réunissaient dans les catacombes pour prier et se préparer dignement à la mort qui les guettait et les attendait. Le jeune Tharsicius se trouvait avec sa mère aux catacombes de Saint Calixte et priait pour sa sœur Iona, vierge martyre, lorsqu'il rencontra le Pape St-Sixte et le diacre Laurent. Il désire se faire chrétien et en fait la demande au Pape. C'est là la première partie de la pièce. Dans la seconde partie il est instruit des vérités de la sainte Religion et est baptisé. Dans la troisième partie Tharsicius fait sa première communion. Dans la quatrième partie le jeune homme est chargé par le Pape d'aller porter le pain de l'Eucharistie aux martyrs des prisons. La cinquième partie nous montre le jeune Tharsicius en route et au moment où il croyait réussir dans sa mission, il est croisé par un groupe de païens se rendant offrir des sacrifices au temple de César et comme on lui demande de venir se joindre à eux, il refuse et est blessé mortellement par des pierres qui lui sont lancées à la tête. Son parrain le centurion se porte à son secours et le ramène aux catacombes. La sixième et dernière partie nous montre le corps du jeune martyr placé près de l'autel où il avait communié quelques instants auparavant et bénit par le Pape.

Avant la fin du concert M. l'abbé Carrier dit que c'était pour lui un plaisir et un doux devoir de féliciter en son nom et au nom de toute l'assistance les membres de la chorale pour leur remarquable exécution de ce concert qui est un réel succès, si on tient compte que la chorale Déziel ne compte que deux mois d'existence. Il les remercie également et dit être fier des chantres et de leur directeur dévoué. Il remercie aussi la chorale pour le choix d'une pièce aussi belle et remercie particulièrement M. l'abbé Raymond qui a si bien accompli la tâche difficile qu'on lui avait confiée.

La chorale rendit ensuite avec brio "Le Semeur" de Omer Létourneau qui fut grandement goûté et le concert se termina par "O Canada".

Après le concert les membres de la chorale furent invités à prendre part à un goûter servi dans le bas de la sacristie.

Les membres qui font partie de la chorale "Déziel" sont:

Sopranos et Altos

Mesdames: Adolphe Arel, Joseph Bolduc, Edouard Bourassa, Joseph Caron, Prudent Côté, Edouard Coulombe, Lorenzo Demers, Emile Fortin, Victor Huot, J.-Alfred Légaré, Alexandre Morency, Georges Sawyer, Jean-Marie Turgeon, Mesdemoiselles: Pauline, Beaudoin, Blanche Bégin, Béatrice Blanchet, Jacqueline Blouin, Marie-Paule Blouin, Irène Brochu, Jeanne Caron, Beatrice Carrier, Hélène Carrier, Annette Cloutier, Hermance Côté, Marguerite, Côté, Cécile Dion, Gabrielle Dumont, Simone, Dumontier, Jeanne-D'Arc Faucher, Madeleine Fournier, Marguerite Fournier Antonia Gaudreault, Charlotte Gelly, Antoinette Gosselin, Jeanne-Berthe Gosselin, Marielle Gosselin, Angeline Lachance, Andrée Lepage, Marcelle Lepage, Jeanne Letelier, Yvette Léveillé, Marguerite Mercier, Simone Mercier, Simone Michaud, Irène Normand, Alberta Roberge, Gabrielle Roberge, Marguerite Roy, et Marie-Jeanne Roy.

Tenors et Basses

Messieurs: L.-Onésime Audet, Lucien Bégin, Clovis Bélanger, Emmanuel, Blais Paul Blanchet, Ls-Philippe Boissinot, Noel Boissinot, Joseph Bolduc, Jean-Charles Bourassa, Joseph Bourassa, Antoine Caron, Ed. Carrier, Georges Carrier, Geo-Henri Carrier, Philippe Carrier, Edouard Coulombe, Georges Couture, Louis Després, Albert Dussault, Gérard Drapeau, Paul Falardeau, Joseph Gagnon, Aurèle Gelly, Emile Giguère, Gaudiose Grégoire, Philippe, Jean, Georges Laflamme, Charles Laflamme, Horace Lasnier, Rosario Laverdière, Antonio Lecours, J.-Alfred Légaré, Alphonse Léveillé, Arthur Meisaac, Roméo Morin, Alphonse Perrault, J.-L. Roberge, Roger Roberge, Maurice Roy, et Georges Sawyer.

Message du Père Noel aux enfants de Lévis

Voici le second message reçu hier par la maison Bélanger & Frère, de Lévis, du Père Noel, adressé aux petits enfants de Lévis :

3 décembre 1929

Bien chers petits enfants,

C'est par vos grandes prières que j'ai pu franchir deux cents milles dans ma journée, car la température a bien changé.

Je me propose de partir de grand matin pour me rendre à mes quartiers généraux dans le magasin Bélanger & Frère, à Lévis. Je vous dirai sur mon prochain message l'heure de mon arrivée.

Anxieux de vous voir.

Père Noel

A l'occasion du premier vendredi du mois

A l'occasion du premier vendredi du mois, on entendra les confessions demain après-midi et demain soir, dans les différentes paroisses de la rive sud.

A Lévis, on confessera demain après-midi, de 2 heures 30 à 5 heures et demainsoir, à partir de 7 heures 30, il y aura six confessurs à la disposition des fidèles.

Funérailles de M. Emile Thivierge

Ce matin, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu dans l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Emile Thivierge, époux de dame Clarida Tardif, décédée lundi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 43 ans. La défunte était le frère de Mme Louis Duquet, Mme Désiré Plante, Mme J.-L. Larivée, de MM. Esdras et Joseph Thivierge, autrefois de Lévis. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

St-Romauld

Le patin

Depuis quelques jours déjà, les amateurs du patin ont commencé à se livrer à leur sport favori, sur la magnifique patinoire que nous avons. Il est question que nous aurons dimanche prochain l'ouverture de la saison de hockey, alors qu'un club de Québec viendrait rencontrer l'équipe locale. On promet une joute intéressante. Nous aurons occasion d'obtenir des informations plus précises d'ici samedi alors que nous en informerons nos lecteurs.

Triduum

Il y aura cette semaine un triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception, pour les Enfants de Marie et les jeunes filles de la paroisse. Les pieux exercices seront prêchés par le R. P. Legaré, de l'Ordre des Prêcheurs.

Aide à l'église

La collecte hebdomadaire pour l'aide à l'église a rapportée la semaine dernière la somme de $150.48

De retour

Les hommes et jeunes gens de la paroisse qui sont allés en retraite fermés à Manrèse durant les derniers jours de la semaine dernière, sont revenus dimanche soir. Les retraitants étaient au nombre de quarante-six, dont quarante-deux de St-Romuald, et quatre autres qui s'étaient joints au groupe local.

La maladie

Le commencement d'épidémie que nous avons eu pendant quelques semaines, semble maintenant disparu et la plupart de ceux qui furent malades sont maintenant rétablis et ont recommencé à vaquer à leurs occupations régulières.

Gentilly

Départ

C'est avec regret que nous avons vu partir notre dévoué vicaire, M. l'abbé Dubuc, pour le vicariat de La Baie, Il est remplacé par M. l'abbé Longval. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

En visite au couvent

La révérende Mère Générale, accompagnée de Soeur Marie-Ange des S.S. de l'Assomption de Nicolet, sont au couvent de Gentilly, pour leur visite annuelle.

Va-et-vient

Mlle Bernadette Houde de Daveluyville chez son oncle M. Albert Mercier.

—M. et Mme Arthur Tourville et leurs enfants de Trois-Rivières chez M. Joseph Labonté.

—Mlle Berthe Poisson est allée à Montréal visiter des parents et des amis.

—Mlle Antonia Scheling est de retour d'une promenade aux Trois-Rivières, où elle a visité des parents et des amis.

St-Lambert

—Mme Philippe Desgagnés, de Jonquières est venue visiter ses parents dernièrement.

Tableau d'honneur

Voici les liste des élèves inscrits au tableau d'honneur à l'école modèle.

6e année· Marie Dussault, Madeleine Lemieux.

5e année· Blandine Dumont, Gabrielle Nadeau.

4e année· Benoit Fontaine, Ls-Gonzague Lemieux.

Funérailles

—Le 30 nov. ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Boutin, époux de Amazélie Bédard, decédé le 27 nov. à l'âge de 28 ans et 6 mois. Le service fut chanté par M. l'abbé Albert Labrecque. Conduisant le corbillard, M. Alcide Couture, son beau-frère, portait la croix M. Phidyme Gobeil, le cercueil MM. Joseph et Richard Bédard, Lucien Carrier et Léopold Blanchet, ses beaux-frères. Suivaient M. et Mme Adélard Gagnon, sa mère et son beau-père, M. Etienne Bédard son beau-frère, Mme Léopold Blanchet, sa soeur, M. et Mme Georges Boutin, son frère et sa belle-soeur, et beaucoup d'autres.

A la famille en deuil nous réitérons nos sincères sympathies.

St-Philippe-de-Néri

Divers

Nos félicitations à M et Mme Télesphore Dumais, de la naissance d'un garçon, baptisé sous les noms de Joseph-Albert. Parrain et marraine, M et Mme Léo Anctil.

—M et Mme Adrien Plourde, font part à leurs parents et amis d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Ovila-Robert Plourde. Parrain et marraine, M et Mme Joseph Plource, grands-parents de l'enfant.

—Mlle Lucienne Delagrave, de Rivière-à-Pierre, était en visite chez son frère M. Louis Delagrave ces jours derniers.

—M. Léo Caron, est venu passe le dimanche dans sa paroisse chez M. Arthur Caron.

—Mlle Anne-Marie Bouchard, de Mont-réal, etait dans sa famille, ces jours passés.

—Mlle Marcelle Chamberland, enfant de M. et Mme Joseph Chamberland, les a quittés pour suivre un traitement à l'Hôpital St-Luc. Nous espérons que dans quelques jours elle sera parmi eux.

—Mme Joseph Paradis, ainsi que sa fille, Mme Joseph Chamberland, sont revenus d'une voyage d'affaires à Québec.

HEURES D'AFFAIRES
9 H. A. M. A 5 H. 30 P. M.
OUVERTS JUSQU'A 10 H. LE SAMEDI

JEUDI EST LA JOURNEE DES ENFANTS
CHEZ PAQUET

C'est maintenant le temps de songer sérieusement à habiller vos enfants pour Noël et le jour de l'An. Facilitez-vous la tâche en achetant ici, car c'est ici que sont les plus grands choix et les plus bas prix.

PARADIS DES JOUETS

UNE FAIBLE IDEE DE L'IMMENSE VARIETE DE JOUETS QUI ATTENDENT VOTRE INSPECTION

Arches de Noé 69c et 99c

Jouets en fer..19c, 25c, 50c, 75c, $1.29 et..... $2.99

Poupées et balançoires, 59c et..... $1.19

Accessoires de lavage 69c, 79c, $1.39 et..... $3.50

Bureaux, cabinets de cuisine pupitres, commodes. Prix...99c jusqu'à $17.50

Machines à coudre 49c,, 99c, $1.59, $1.99, $2.50, $5.00 et..... $18.00

Pianos 79c, 89c, $1.25 $1.50 jusqu'à..... $4.75

Saxophones.... 59c, 79c, 99c et..... $1.50

Musiques à bouche 19c, 25c et..... 29c

Toupies musicales 29c, 39c, 49c, 59c, et..... 79c

Poupées—le plus grand assortiment en ville—Nous avons les poupées articulées, les poupées qui disent Maman, les poupées habillées, les poupées en feutre, à des prix variant de 15c à $19.50

Carrosses de poupées 79c jusqu'à..... $17.50

Pupitres et chaises $4.99, $6.29, $8.75, $11.00, $12.50 $13.50, $14.50, $19.25, $19.50 et..... $26.00

Berlines à neige $3.39, $5.00, $6.00 et..... $8.00

Jeux de construction "Erector" en acier,. $1.00, $2.00, $3.25 $6.50 $9.75 $12.35, $12.95, $19.50, $32.50, et..... $45.00

Outils pour jeux de construction "Erector" $1.25, $1.95, $3.25, $4.50, $6.50, $12.95

Aéroplanes de toutes sortes, 59c jusqu'à..... $12.95

Automobiles et coursiers, 59c à..... $4.00

Jouets mécaniques—au delà de cent variétés, à très bas prix, savoir : 29c, 39c, 59c, 79c et..... 99c

Lanternes magiques . $3.99 jusqu'à..... $55.00

Trains mécaniques . 49c, 99c, $1.49, $1.99, $3.25, $5.99 jusqu'à..... $12.00

Trains électriques $12.00, $19.50, $24.00 et.... $38.50

Engins électriques $6.50, $9.00 et..... $10.00

Engins à vapeur.....$2.50, $2.75 et..... $4.00

Jeux de sable 99c, $1.39, $1.79 $1.99 et..... $2.39

Petites tables de "pool" $1.19

Jeux de quilles..... $2.39

Petits **gramophones**, 99c, $1.49, $2.29, $5.00 $6.98

Records pour gramophones, 6 pouces, double face, L'unité..... 10c
10 pouces, double face, L'unité..... 19c

Patins C.C.M. $1.00 à $5.50

Patins à tubes, C. C. M..$2.00, $2.75, $3.50, $4.00, $5.00.

VETEMENTS POUR ENFANTS
SUGGESTIONS POUR CADEAUX

COMPLETS en cuirette, suédine, ratine, ou corderoy, attachant avec Zip. Ces complets consistent en : un manteau couvert, pantalons—guêtres et bonnet.

Nous les avons dans les tailles un à 10 ans.

Nous avons aussi les manteaux seuls, dans les tailles jusqu'à 40.

Venez voir comme nos prix sont modérés.

CHANDAILS en laine ou laine et soie, dans tous les styles et nuances pour fillettes de 2 à 14 ans. Prix..... 98c à $4.00

Petites **ROBES** et **BOUFFANTS** en tricot de laine et laine et soie, marque KNIT-TO-FIT, d'aucunes avec bonnets, pour fillettes de 2 à 6 ans. Prix..... $5.25 à $7.95

25% D'ESCOMPTE

Durant tout le mois de décembre nous allons consentir l'escompte ci-dessus, de 25% sur toutes nos petites robes avec bouffants en jersey, flanelle et velours. Le choix est très grand. Tailles 2 à 6 ans. Régulièrement $2.25 à $5.50. EN VENTE MOINS... 25%

25% D'ESCOMPTE

Sur **COMPLETS** pour garçons, en jersey, tweed, velours, etc. très belle variété. Tailles 2 à 8 ans. Régulièrement $3.75 à $5.50. EN VENTE MOINS... 25%

Petits **COMPLETS** en tricot de laine, et laine et soie, importation anglaise, aussi de fabrication canadienne, pour garçonnets de 1 à 6 ans. Prix..... $1.75 à $6.25

Petits **MANTEAUX** en Llama blanc et de couleurs, pour bébés d'un à trois ans. Prix..... $2.00 à $7.75

PANTALONS-GUETRES en jersey ou ratine; toutes les teintes désirables, pour enfants de 2 à 8 ans. Prix.... $1.25 à $2.25

Petits **KIMONOS** en édredon blanc, garnis avec floss de soie rose ou ciel pour bébés. Prix.. $1.59 à $2.25

COUVERTURE - ENVELOPPE avec bonnet, en édredon blanc, garnie de soie ou floss rose ou ciel, pour voiture de bébé. Prix. $2.75 à $3.50

KIMONOS en édredon, dessins de fantaisie, pour fillettes de 2 à 6 ans. Prix..... $1.50 et $2.25

Petites **ROBES** en voile blanc ou marquisette blanche, joliment garnies de dentelle, pour bébés. Prix..... 89c à $2.75

Petites **ROBES** en laine ou laine et soie, en blanc, rose, et ciel pour bébés. Prix..... 89c à $2.25

Petits **SOULIERS** en laine ou laine et soie, avec ou sans duvet blanc pour bébés. Prix..... 59c à 98c

TOILETTES "sets" de trois morceaux, comprenant : gilet, bonnet et petits bas pour bébés. Prix..... $2.35 à $3.50

SPECIAL

BOUFFANTS ouatés de Penman, en blanc, pêche, gris et marine, pour fillettes de 2 à 14 ans. Prix..... 49c

QUELQUES APERCUS DE NOS NOMBREUSES VARIETES
— EN —
CHAUSSURES POUR ENFANTS

PANTOUFLES en étoffe quadrillée, cuir ou laine de fantaisie. Pointures 3 à 7 pour enfants. Prix..... 59c, 75c, 90c, $1.00, $1.20, $1.65, $1.90, $2.50

Pointures 8 à 10 Prix..... 69c, 79c, 95c, $1.10, $1.50, $2.00 et $3.00

Pointures 11 à 2 pour fillettes ou garçons. Prix..... 79c, 99c, $1.10, $1.25, $1.95, $2.25, $3.50

BOTTINES brunes, spéciales pour le ski. Pointures 11 à 2 pour fillettes ou garçons. Prix..... $4.50

Pointures 3 à 7 pour fillettes ou garçons. Prix..... $6.00 $7.00 et $7.50

BOTTINES spéciales pour le patin. Pointures 11 à 13 pour garçons. Prix..... $2.00

Pointures 11 à 2 pour fillettes. Prix..... $2.60 et $3.50

Pointures 1 à 5 pour garçons. Prix..... $2.25 et $4.00

BOTTINES de feutre, recouvertes de cuir brun ou noir. Pointures 7 à 10. Prix..... $2.50

Pointures 11 à 2. Prix..... $3.00

Pointures 3 à 8. Prix..... $4.00

COUVRE-CHAUSSURES en cachemire de laine noir, avec semelles spéciales en caoutchouc crêpelé — MARQUE NORTHERN RUBBER—Paquet est le seul endroit à Québec où vous pouvez vous procurer ces COUVRE-CHAUSSURES DE QUALITE SUPERIEURE.

Pointures 5 à 10 1-2 3 boucles. Prix.... $1.59

Pointures 5 à 10 1-2 4 boucles. Prix.. $1.79

Pointures 11 à 2 3 boucles. Prix $1.79

Pointures 11 à 2. 4 boucles. Prix $1.99

Pointures 1 à 5 pour garçons 1 boucle. Prix..... $1.59

3 boucles. Prix..... $1.99

COUVRE-CHAUSSURES pour garçons en Jersey de laine noir. Pointures 2 à 5, une boucle. Prix.... $2.00

Pointures 3 à 5, trois boucles. Prix $2.75

IL SERA VETU CHAUDEMENT

COMPLETS ET PALETOTS

Ca prend un Complet ou un Pardessus de bonne coupe et confectionné avec tissu de bonne qualité pour procurer le confort voulu à votre garçon alors que nous entrons dans la saison froide.

Rappelez-vous bien que le plus grand choix est à votre disposition ici.

Nous avons des marchandises de bonne qualité pour convenir à toutes les bourses. Vous avez toujours ici plus que pour la valeur de votre argent.

Les personnes en dehors de la ville sont invitées à nous demander nos échantillons et nos prix.

SUGGESTION POUR CADEAU

ROBES de chambre en édredon de couleurs, jolis patrons. Tous les garçons seraient heureux d'en avoir une. Tailles 8 à 16 ans. Spécial..... $2.67

Tailles 2 à 6 ans. Spécial..... $1.49

TELEPHONE : 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

TELEPHONE : 8131

LE MESSAGE DE HOOVER AU CONGRES STIMULE L'ACHAT DES FERROVIAIRES ET DES UTILITES PUBLIQUES

LES COURS ONT ENCORE HAUSSE

A l'exception de Montréal Power, qui recule de 2 1-2 points, presque toutes les valeurs enregistrent des gains. — Dominion Glass avance de 2.

Montréal, 4. (P. C.)—Ouverture. —Des gains de plus d'un point, enregistrés par Brazilian Traction, Dominion Bridge et Dominion Glass, firent monter pratiquement toutes les autres valeurs inscrites à la Bourse de Montréal, à l'ouverture de ce matin. Montréal Power fut cependant une exception remarquable et perdit 2½ points à 130½.

De fortes transactions poussèrent Brazilian à 43½, soit à 1½ point plus haut qu'en fermeture hier soir. Dominion Bridge s'apprécia de 1½ à 78 ; Dominion Glass grimpa de 2 points à 142 et Steel of Canada enregistra 1 point de gain à 46.

International Nickel, Canada Gypsum, Power Corporation, Massey-Harris, Quebec Power s'améliorèrent tous de fractions.

Winnipeg Electric et St-Lawrence Paper reculèrent fractionnellement.

BOURSE DE MONTREAL

Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Valeurs	Ouv.	10.45
Brazilian Traction	42⅞	43¼
B.C. Power classe A	39½	39½
B.C. Power classe B	19¼	19¼
Brompton Pulp	33	33
Canada Cement	19	19
Canada Power & Paper	23	23
Canadian Car	26	26
Canadian Ind. Alcohol	14	14
Canadian Ind. Alcohol "B"	12	12
Dom. Bridge	77¼	78
Dom. Glass	142	142
Gurd & Co., Chas.	28¼	28
Hamilton Bridge	28	28
International Nickel	31	31
Massey-Harris	44⅛	44⅛
Montreal Power	133	131¼
Nat. Breweries nouv.	31½	31½
Quebec Power	68½	68¼
St. Lawrence Paper Mills	13	13
Shawinigan	80	80
Steel of Canada	46	46
Winnipeg Electric	54	54¼

BANQUES

Canadienne Nationale	170¼	170¾
Commerce	255	255
Royale	298	298

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE 10 A 11.15 HEURES

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Brazilian—25 à 42 7-8; 25 à 42 3-4; 400 à 43; 300 à 43; 100 à 42 7-8; 100 à 42 7-8; 50 à 43 1-4; 25 à 43 1-4; 75 à 43 1-4; 25 à 43 3-8; 200 à 43 1-2; 700 à 43 1-1; 300 à 43 3-8; 500 à 43 1-2; 100 à 43 1-4; 25 à 43 1-8; 400 à 43 1-2; 100 43 3-8; 100 à 43 1-4; 50 à 43 1-8..

B. C. Power—35 à 39 1-2; 100 à 39 1 2; 100 à 39 1-2;

B. C. Power "B"—35 à 19 1-4.

Brompton : 85 à 33; 25 à 33.

Can. Car : 25 à 26; 100 à 26; 100 à 26; 25 à 26¼.

Can. Cement : 100 à 19; 90 à 19.

Can. Ind. Alcohol : 30 à 14.

" " "B.: 25 à 12.

Can. Power & Paper : 50 à 73.

Dominion Bridge : 25 à 77½ ; 50 à 77½; 25 à 78; 100 à 78; 75 à 78½; 25 à 78 1-8; 140 à 78; 200 à 78; 100 à 78; 50 à 78; 100 à 77½.

Dom. Glass : 25 à 142; 50 à 142.

Fraser : 25 à 24 7-8; 45 à 24 7-8.

Canada Gypsum : 25 à 23½; 25 à 23½.

Gurd 25 à 28 1-4 ; 50 à 28 ; 300 à 28 ; 50 à 28 ; 200 à 28.

Hamilton Bridge : 25 à 28 ; 50 à 28 ; 25 à 29.

Inter. Nickel 500 à 31 ; 400 à 31 ; 600 à 31 ; 600 à 31 ; 300 à 31 ; 300 à 31 1-8 ; 200 à 31 1-4 ; 100 à 36 ;

Massey-Harris 50 à 44 1-8; 50 à 44 1-2 ;

McColl Frontenac : 25 à 24; 460 à 24.

Montreal Power : 25 à 133; 25 à 133 1-2; 425 à 133; 50 à 133; 50 à 131 1-2; 50 à 131 1-2; 25 à 132; 200 à 132; 200 à 132; 80 à 131 1-2; 25 à 132; 50 à 131 1-2; 50 à 131; 200 à 130 1-2; 100 à 131 1-4; 50 à 131; 25 à 131 1-4; 50 à 131 ; 20 à 131.

Nat. Breweries : 75 à 163; 25 à 122 1-2; 50 à 122 1-2.

Nat. New: 50 à 31 3-8; 225 à 31 1-8.

Nat. Steel Car : 75 à 55.

Power Corporation 100 à 80.

Price Bros. 50 à 90.

Quebec Power 55 à 68 1-2 ; 50 à 68 1-2 ; 50 à 68 ; 50 à 68 1-2 ; 100 à 68 ; 25 à 68 1-4 0; 50 à 68 1-2 ; 50 à 68 1-2 ; 65 à 68 1-2 ; 170 à 68 1-2 ; 300 à 68 7-8.

Shawinigan : 100 à 80 ; 200 à 80 ; 100 à 80 ; 50 à 79 7-8 ; 170 à 80 ; 200 à 80 ; 150 à 80 ; 50 à 80 ; 25 à 80 7-8 ; 25 à 81 ; 200 à 81 ; 100 à 81 ; 100 à 81 1-8 ;

Steel of Canada : 25 à 16 ; 25 à 46 ; 100 à 46 ; 25 à 46 1-2 ;

St-Lawrence paper : 50 à 13.

Winnipeg Electric—50 à 54; 50 à 54 1-4; 25 à 54 1-4.

Privilégiés:

Can. Car—25 à 29 1-2, 40 à 30.

Banques:

Canadienne Nationale—2 à 170 3-4.

Commerce—22 à 255.

Royale—3 à 298.

Dividendes

Montréal, 4 (P.C.)—Les dividendes suivants ont été déclarés hier:

Canadian Gypsum & Alabastine Limited,: 37 1-2 centins par action payable le 2 janvier 1930 aux actionnaires inscrits le 16 décembre 1929

Dominion Rubber Co Limited privilégié: 1 3-4 pour cent payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 23 décembre

Goulds Pumps, Inc., 2 pour cent et privilégié: 1 3-4 pour cent payable le 2 janvier 1930 aux actionnaires inscrits le 20 décembre 1929

Amalgamated Electric Corporation Limited, privilégié: 75 centins, payable le 15 janvier 1930 aux actionnaires inscrits le 27 décembre 1929

Pour dépêches sur les mines et autres nouvelles de finance, voir page 8.

Potins de la Bourse

QUEBEC POWER

On vient d'annoncer qe l'émission récente de 50,200 actions ordinaires faite par le Quebec Power Co., payable à $50 par action avant le 30 novembre, a été entièrement souscrite. Cette émission fut autorisée par le bureau de direction le 18 septembre dernier. La nouvelle est particulièrement intéressante car on peut l'interpréter comme était un expression de confiance donnée à l'administration de cette compagnie. On rapporte que la consolidation des diverses petites compagnies absorbées par le Québec Power a été profitable aux affaires de cette firme sous le rapport de ventes du pouvoir. En général, on ne réalise peut-être pas que la ville et le district de Québec se sont rapidement développés au cours des dernières années. La construction des usines de l'Anglo-Pulp, qui emploie plusieurs centaines d'ouvriers, dans l'une des parties de notre ville, a apporté une grande industrie dans le district et, par la suite, plusieurs petites usines sont venues s'établir dans la même section. De 95,193 qu'elle était en 1921 la population de Québec est passée à 133,000cette année. Les puissants pouvoirs d'eau disponibles, aussi bien dans la vallée du St-Maurice que dans la région saguenayenne, peuvent être facilement transformés en pouvoir que pourra utiliser Québec et le district environnant. Notre ville se trouvant posséder le premier port intérieur permettant l'accès des navires océaniques de fort tonnage, elle continuera surement à progresser pour le plus grand avantage du Quebec Power.

DOMINION BRIDGE

Cette valeur a été l'un des points vigoureux à Montréal hier. Elle est montée à 77½ points, où son avance sur la fermeture précédente se trouvait être de 3½ points. Dans les milieux de Bourse conservateurs on est d'avis que ce titre devrait s'apprécier passablement d'ici à ce que le rapport financier soit rendu public. Ce rapport couvrira l'année fiscale ayant pris fin au 31 octobre et il devrait être publié vers la fin du présent mois. Les actions de Dominion Bridge se trouvent environ 40 points au-dessous de leur maximum de l'année. Les recettes dont fait mention le rapport qui s'en vient devraient établir un record.

MONTREAL POWER

Montreal Power s'est particulièrement mis en évidence hier en montant de 11 points. On croit que les opérations de couverture effectuées par les vendeurs à découvert ont contribué pour une bonne part à cette avance. En outre, des rumeurs circulant dans les centres de spéculation, voulaient que la subdivision des actions de "Power" eût lieu plus tôt qu'on s'y attend généralement. Il se pourrait aussi que les recommandations très nombreuses envoyées dernièrement par différentes maisons de courtage conseillant l'achat de ce stock, aient été suivies en plusieurs cas.

NATIONAL STEEL CAR

National Steel Car, à 55, se trouve 25 points au-dessus de son minimum recent. On croit que cette firme pourra facilement gagner $8 par action pendant l'exercice financier courant.

CHANGES A NEW-YORK

(Par L. G. Beaubien & Cie)

Londres (livre sterling	488¼
Berlin (marks)	2392
Copenhague (couronne)	2679
Stockholm (couronne)	2673
Paris (franc)	390⅛
Rome (lire)	523⅛
Rotterdam (couronne)	4033
Bruxelles (franc)	1399
Genève (franc)	1943
Vienne (couronne)	1408
Athènes (drachme)	129⅝
Christiania (couronne)	2680
Madrid (peseta)	1493
Rio-de-Janeiro (milreis)	1178

Dollar Can. 1% escompte.
4 décembre 1929.

La production quotidienne moyenne du pétrole brut aux Etats-Unis pendant la semaine se terminant le 30 novembre s'est accrû de 4,95 barils pour atteindre 2,368,200 barils au total.

American Express déclare son dividende trimestriel régulier de $1.50, payable le 2 janvier aux actionnaires isncrits au 13 décembre.

LE MESSAGE DE HOOVER INFLUE

Deux groupes, les ferroviaires et les services publics, sont favorablements effectées par le message de Hoover au congrès. — Erlé touche 60

New-York, 4.—(P. C.)—Ouverture.—Le relèvement des cours, entrepris hier sur la publication du message adressé par le président Hoover au Congrès, s'est continué ce matin à l'ouverture de la Bourse.

Des avances d'un point à peu près furent enregistrées au commencement de la séance par American Bosch Magneto, Mack Trucks, Westinghouse Electric et Johns Manville.

Les titres de l'American Tobacco furent soumis à de fortes prises de profits; l'ordinaire descendit de 3 points et le "B" de 1½ point.

La demande des stocks constatée au début de la séance, fut surtout concentrée sur les ferroviaires et les services publics. Ces achats furent probablement influencés par la déclaration au président Hoover qui s'est dit en faveur de hâter les consolidations ferroviaires et par son opposition à l'intervention gouvernementale dans l'exploitation du "Muscle Shoals".

En général, les gains enregistrés au commencement de la journée oscillèrent entre 1 et 3 points et l'activité fut d'un volume modéré.

Erié Railroad prit la conduite du groupe des ferroviaires en comptant plus de 3 points d'avance à 60 avant la fin de la première demi-heure. Atchison, Missouri Pacific ordinaire et privilégié et Wabash s'améliorèrent d'un point ou deux.

Baldwin Locomotive, Underwood Elliott-Fisher, U.S. Industrial Alcohol, Johns-Manville et First National Stores furent aussi en très forte demande.

Les changes étrangers débutèrent avec fermeté, la livre sterling étant cotée par câble 3 3-32 points plus haut; a $4.88 5-32, un nouveau prix-record.

American Waterworks s'appréciа rapidement de trois points, Western Union en prit 2 et American Telephone, American Power P Light, et North American Co montèrent d'un point ou plus.

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m. fournis par Lambert, de Lottinville & Cie.)

Valeurs	Ouv.	10.45 a.m.
Allied Chemical	255¾	255½
Allis Chalmers	49	49⅝
A. M. Byers	73⅞	74⅛
Allis Chalmers	49	49⅝
A. M. Byers	73⅞	74⅛
Am. Bosch Magneto	33¾	33½
Am. Can	119½	119⅝
Am. & Foreign Power	82	81⅞
Am. Tel. & Tel	227	228¼
Anaconda Copper	80¼	80
Atchison R.Y.	225	225
Bethlehem Steel	92⅝	92⅞
Cerro de Pasco	66⅛	66
Chrysler	33⅛	33⅝
Columbia Gas	76⅛	76⅞
Con. Solvents	29¾	30
Consolidated Gas	102	102⅛
Dupoit de Nemours	115¾	114⅝
Eastman Kodak	185	187
Erie Railroad	57⅛	60
Fox Film	54⅜	54⅝
Gen. Asphalt	54	54⅛
Gen. Electric	231¾	231⅛
Gen. Motors	40	40⅛
Goodyear T. & R.	67	67⅝
Hudson Motors	48⅞	49⅛
Int. Combustion	12	12
Int. Nickel	20¾	31
Int. Paper	30¼	30¼
Int. Tel & Tel.	75	74⅞
Johns-Manville	131¼	132⅝
Kennecott Copper	61	61
Kruger Stores	35⅛	35⅛
Loews Theatre	47⅝	47⅝
Mack Trucks	74⅞	74⅝
Mathieson Alkali	42⅝	42⅜
Miss Pacific	78⅛	78⅝
Montgomery Ward	54⅝	60⅛
Nash Motors	52⅛	52⅛
Nat. Biscuit	191	191⅝
Nat. Cash Reg.	81¾	82
N.-Y. Central	174	174
Packard Motor	14⅛	13⅛
Pennsylvania R.R.	79⅝	79⅝
Pullman	81	82
Radio Corp'm	38⅛	38⅞
Republic & Steel	75⅜	75⅜
Sears Roebuck	102⅛	104
Simmons Bed	86⅜	86⅛
Standard Brands	27⅞	27⅛
Stan. Gas & Elec	127	130⅛
Standard Oil N.J.	65	65⅝
Standard Pil N.Y.	35	35
Studebaker	43⅞	44
Timken Roi. Bearing	75	75⅛
Underwood Elliott	105	106
Union Carbide	83⅛	83⅛
Union Pacific	226⅛	226⅛
United Corporation	32⅝	32⅝
U. S. Steel	167	166⅝
Vanadium	53	53

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 4.—(P. C.)—Il y avait 75 bêtes à cornes, 37 veaux, 45 pores et 40 moutons et agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux.

Les bêtes à cornes offertes en vente consistaient en vaches communes et bovins pour la coupe et la mise en conserve. Les animaux pour la coupe furent achetés pour la plupart sur une base de $3.25 et les vaches communes et moyennes rapportèrent de $5 à $5.50.

Sur le marché des veaux, on payait de $6 pour les veaux des champs à $13.50 pour les bons veaux de lait.

Aucun changement n'a été rapporté sur le marché des agneaux.

Les pores se soutinrent à $11.25, nourris et abreuvés, uniformément.

Un dividende trimestriel régulier de $1.25 par action ordinaire et de $1.37 par action privilégiée vient d'être déclaré par Youngstown Sheet & Tube, payable le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 14 décembre

Warner Picture	42¼	42
Westing Elec.	144	143¾
Woolworth	78¾	79½

REPRESENTANT

MAISON de banque bien établie de langue anglaise, se spécialisant dans la vente de valeurs d'utilité publique, désire communiquer avec des agents favorablement connus dans les communautes suivantes:

La Tuque	**Roberval**
Grand'Mère	**Chicoutimi**
Shawinigan-Falls	**Montmagny**
Batiscan	**Riv.-du-Loup**
Grandines	**Victoriaville**
St-Basile	**Arthabaska**
Château-Richer	**Thetford-Mines**
Ste-Anne-de-Beaupré	**Plessisville**
Baie St-Paul	**La Beauce**
	La Malbaie

Nous ne considérerons que ceux qui n'ont vendu que des valeurs de premier ordre. Références excellentes. Rémunération libérale. Bureau-chef promet toute l'aide requise. Nous n'avons pas de représentant en ce moment dans les endroits mentionnés et toute réponse sera traitée confidentiellement.

CASIER 247, "LE SOLEIL"

GEOFFRION & CIE

VALEURS DE PLACEMENT

Membres : Bourse Montréal — Membres : Montréal Curb

J.-G. RAYMOND, Gérant

93, RUE ST-PIERRE — TEL.: 2-3522 2-3523

Merland Oil

Un des premiers rapports dit que le puits Merland, dans la partie la plus au sud de la Vallée Turner, a frappé à une profondeur de 4,470 pieds dans les sables Dalhousie, avec un jet qu'on estime à 30,000,000 pieds cubes de gaz très humide, et qu'un des premiers experts en forage prétend que ce puits est le plus important dans la Vallée Turner. La perte de la chèvre (derrick), due à une étincelle créée par la terrible pression du gaz, est regrettable, mais elle ne fera que retarder momentanément la production. La compagnie porte le maximum d'assurance. Le puits n'a pas subi de dommages. Ce développement agrandit de 3,000 acres le territoire productif de la Vallée Turner et il se trouve à sept milles au sud de l'emplacement de la "Rome Oil". La vignette ci-contre indique le site de la "Merland Oil", direction nord.

Stobie Forlong & Co., Ltd

96, rue St-Pierre - - Québec

Téléphone : 2-2291 2-2292

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Deux nouvelles importantes et favorables au marché ont été publiées hier à Wall Street. La première fut le message adressé par le président Hoover au Congrès, dans lequel se trouvait un esquisse des mesures suggérées lors des conférences tenues avec les principaux hommes d'affaires du pays afin de prévenir une dépression ces affaires. La seconde fut l'annonce, faite par la Bourse de New-York à l'effet que les prêts consentis à ses membres dans le seul mois de novembre avaient décliné de $2,092,226,-099, ce qui représente une diminution de 49 pour cent. Cette contraction constitue la plus violente baisse encore consignée dans les records de la Bourse pour un seul mois.

Le marché ressentit vivement ces facteurs favorables; il devint plus actif et monta de la façon la plus remarquable qu'on ait encore pu constater depuis le rajustement sans précédent qui survint à la fin d'octobre et en novembre.

Dans les cercles de banquiers, on s'attend à ce que les taux d'escompte, qui sont maintenant à des niveaux très inférieurs, remontent passablement d'ici la fin de l'année à la Federal Reserve Bank. Cette augmentation est considerée comme la suite naturelle de la demande plus active de fonds constatée d'ordinaire à cette époque de l'année.

Moyennes:	50 Ind.	20 Ferro.	20 Util.
Hier	171.5	131.8	209.7
Lundi	166.2	130.3	209.1
Il y a une sem.	163.1	131.9	197.6
Il y a un an	204.1	131.7	190.6
Il y a deux ans	143.8	124.1	126.2
Il y a trois ans	106.8	104.3	104.1
Maximum 1929	252.8	167.8	353.1
Minimum 1929	141.3	117.7	156.6

Ventes totales hier: 3,809,150 actions.

RECETTES DU C. P. R.

Montréal, 4 (Spécial au "Soleil") —Les recettes perçues par le Pacifique Canadien sur son trafic pendant les 10 jours terminés le 30 novembre furent de $4,580,000. Ceci représente une diminution de $2,-245,000 ou de 35.9% sur la période correspondante de l'an dernier

NORTHWESTERN UTILITIES

Octobre	**1929**	**1928**	**Augm.**
Rec. Brutes	$58,509	$64,031	$ 5,521x
Déboursés	27,697	22,166	5,530
Rec. nettes	$30,812	$41,864	$11,052x
Dix mois au 31 octobre			
Rec. brutes	$819,391	$724,730	$94,660
Déboursés	282,672	224,594	58,078
Rec. nettes	$536,718	$500,136	$36,581

x-diminution

Tél.: 2-5107

LAMBERT, de LOTTINVILLE & Cie

11-17, rue Sault-au-Matelot

QUEBEC

ACHAT & VENTE

d'actions et d'obligations

Ordres promptement exécutés sur tous les marchés

Fil direct, Montréal, Toronto et New-York

QUARTIERS GENERAUX POUR ACHETER DES ACTIONS MINIERES

A des prix défiant toute compétition.

Notre maison a sauvé des MILLIONS DE DOLLARS au public en général, parce que nous avons vendu à des prix défiant toute compétition, toute sorte d'actions et Obligations.

C'est le temps plus que jamais de profiter des PRIX DE PANIQUE QUE NOUS AVONS ACTUELLEMENT POUR FAIRE L'ACHAT D'ACTIONS ET D'OBLIGATIONS.

Notre capital et notre organisation nous facilitent l'opportunité de vendre différentes actions ou Obligations cotées ou non cotées par versements mensuels égaux, à des prix défiant toute compétition.

E.-L. HARDY & CIE

Banquiers et spécialistes

74, rue St-Pierre — QUEBEC

Téléphones : 2-8630, 6274

CORRESPONDANTS :—Londres, Paris, Berlin, Bruxelles, New-York, Athènes, Vienne, Varsovie, Rome, Bucharest, Tokio.

NOUVELLE EMISSION

SIC MINISTRI GENIUS TOTIUS GRD FRATR. MINORUM

$1,300,000

L'ORDRE DES PÈRES FRANCISCAINS

Fondé en 1221

OBLIGATIONS-OR, PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

6%

PAYABLES:	En dollars canadiens à la Banque Canadienne Nationale à Québec et à Montréal. En dollars américains à la National Park Bank, New-York.
INTERETS:	Les 1er mai et 1er novembre.
ECHEANCES:	1er novembre 1934-1939-1944-1949.
RACHAT:	Au pair (100), après le 1er novembre 1934.
FIDUCIAIRE:	Trust Général du Canada.
COUPURES:	$100 — $500 — $1,000.
AVISEURS JURIDIQUES:	MM. St-Laurent, Gagné, Devlin & Taschereau, et Mtre Eugène Nyari.

AUTORISATION : Cet emprunt a été approuvé spécialement par Sa Sainteté le Pape Pie XI et par Son Eminence le Cardinal Laurenti, Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux en la Cité Vaticane (Rome), et aussi par le Supérieur Général de l'Ordre des Franciscains à Rome, et par le Père Provincial de St-Jean Capistran.

GARANTIES : PREMIERE HYPOTHEQUE sur des immeubles actuellement en construction sur les propriétés de l'Ordre des PERES FRANCISCAINS dans la ville de Budapest, capitale de la Hongrie. — L'emprunt est contracté dans le but de promouvoir les intérêts généraux de cette Province religieuse et il constitue en plus une obligation directe de l'ordre des FRANCISCAINS pour la Province St-Jean Capistran.

L'Ordre possède en outre de nombreuses propriétés de grande valeur, entr'autres la célèbre église historique des PERES FRANCISCAINS, — un grand monastère, un séminaire théologique, — noviciats et dix-huit établissements religieux. Cette communauté possède aussi un établissement en la Cité de New-York, Etats-Unis, et un autre dans la Province du Nouveau-Brunswick, au Canada.

HISTORIQUE : L'ORDRE des PERES FRANCISCAINS, fondé par l'illustre Saint François d'Assise en l'année 1221, il y a par conséquent plus de sept cents ans, est universellement connu. — Depuis, cet ordre se développa très rapidement, et il a atteint un prestige éminent dans le monde entier. — L'Ordre compte quelque VINGT-CINQ MILLE sujets.

Ces Pères, remplis de l'esprit de sacrifice pour le bien de l'humanité ont parcouru le monde, consacrant leur vie à prêcher la patience et la paix, à soigner les blessés, à secourir les malheureux et à sauver les pécheurs. — L'esprit de dévouement au service de l'Eglise Catholique leur a conquis les coeurs de toutes les races et de toutes les croyances. — En plus, ces Pères s'occupent de nombreuses oeuvres d'éducation.

L'Ordre a fourni au monde nombre d'hommes éminents, parmi lesquels il faut mentionner Saint François d'Assise,— Saint Antoine, — Saint Bonaventure et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Nous reproduisons ci-dessous les lettres d'approbation de Son Eminence le Cardinal Laurenti, Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux à Rome, aussi celle du Supérieur Général de l'Ordre des Franciscains à Rome.

OFFICIA SANCTAE SEDIS

AUTORISATION DU SAINT SIEGE PAR SON EMINENCE LE CARDINAL LAURENTI, PREFET DE LA SACREE CONGREGATION DES RELIGIEUX

EN VERTU des facultés accordés par Notre Saint Père, la Sacrée Congrégation préposée aux affaires des Religieux a entendu la demande du R. P. Général et a bienveillamment accordé au R. P. Général la faculté demandée.

Le R. P. Général, vu les circonstances particulières, peut agir ainsi selon son jugement et sa conscience, permettre de contracter l'emprunt dont il est question, pourvu que soit observé le canon 534, paragraphe 2, et qu'il se soit bien enquis de la nécessité du dit emprunt. — Celui-ci devra être employé pour les fins indiquées et contracté aux taux d'intérêt le plus bas possible, et la dette devra être éteinte dans le plus court délai, dans la proportion fixée par le Supérieur pour chaque année. — Le Supérieur devra être tenu au courant des remboursements annuels.

Quant au reste, au devra s'en rapporter à la teneure de la concession précédente, nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome.

PERMISSION D'EMPRUNT ACCORDEE PAR LE R. P. GENERAL DES FRANCISCAINS A LA PROVINCE DE HONGRIE

En vertu du rescrit du Supérieur Apostolique, après avoir considéré les circonstances particulières au cas présent et nous être enquis de la vraie nécessité, nous accordons à l'auteur de la supplique la faculté qu'il a demandée, selon les clauses exprimées dans le dit rescrit et avec l'obligation d'éteindre aussitôt que possible, par la vente des édifices, la dette qui doit être contractée.

Donné à Rome.

Officia Sanctae Sedis :
Bureaux du St-Siège.

En tenant compte de la garantie matérielle et morale incontestable qu'offre cet emprunt religieux, et du fait que nulle organisation de l'Eglise Catholique Romaine n'a jamais fait défaut à aucune de ses obligations, nous n'hésitons nullement à recommander fortement à nos clients l'achat de ces obligations comme placement de tout premier ordre.

PRIX:—5 ans, 99 — 10 ans, 98.50 — 15 ans, 98 — 20 ans, 97.75

RENDEMENT: 6.20%

Ces obligations sont offertes aux conditions ordinaires si telles et lorsqu'émises et sujettes à l'approbation de nos avocats

La Corporation des Obligations Municipales Limitée

116, Côte de la Montagne, QUEBEC. Téléphone 2-6932

276, rue St-Jacques Ouest, MONTREAL. Téléphone HArbour 3600

Dubé, LeBlond & Compagnie Incorporée

17, rue St-Jacques, QUEBEC. Téléphone 2-3705

185, rue Notre-Dame, TROIS-RIVIERES. Téléphone 486

Jos Morency Limitée

81, rue St-Pierre, QUEBEC. Téléphone 2-3332

Les renseignements contenus dans cette annonce ne sont pas garantis, mais ils ont été puisés à des sources que nous estimons dignes de foi. Ils nous ont guidés dans l'achat de ces valeurs.

L'AMELIORATION EST GENERALE SUR LE MARCHE DE N.-Y. COMME SUR CELUI DE MONTREAL.--BONNES AVANCES

MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70, rue St-Pierre,
QUEBEC

SEANCE DU 4 DECEMBRE

Valeurs	Ouv.	Macx.	Min.	Ferm.
Abitibi Pow. & Pap.	39 1-4	39 1-4	39 1-4	39 1-4
Asbestos Corp.	3	3	3	3
Bell Telephone	151	151	151	151
Brazilian Traction	42 7-8	44 3-4	42 3-4	44 3-4
B. C. Packers	7 1-2	7 1-2	7	7
B. C. Pow. Classe A	39 1-2	40	39 1-2	40
B. C. Pow. Classe B	19 1-4	19 1-4	19 1-4	19 1-4
B. E. Steel, 2e, priv.	5	5	5	5
Brompton Pulp	33	33	33	33
Canadian Bronze	47	47	47	47
Canada Cement	19	19	19	19
Can. Power & Paper	23	23	22	22 1-2
Canadian Car	26	27	26	27
Can. Car, priv.	29 1-2	30	29 1-2	30
Canadian Ind Alcohol	14	14	13 1-2	13 1-2
Can. Ind Alcohol "V"	12	12	12	15
Cockshutt Plow	23	23	24	23
C. Smelting ;	271	571	270	270
Dom. Bridge	77 1-2	78 1-2	77 1-2	78 1-2
Dom. Glass	142	145	142	145
Donnacona	25	25	25	25
Famous Players	44	44	44	44
Fraser	24 7-8	25	24 1-2	24 3-4
Gurd & Co., Chas.	28 1-4	31	28	30 1-2
Hamilton Bridge	28	30	28	30
International Nickel	31	31 1-4	30 3-8	31 1-4
Int. Power	17	17	17	17
Lake of the Woods	47	47	47	47
Massey-Harris	44 1-8	44 1-2	44	44
McColl Frontenac	26	24 1-8	24	24
Montreal Power	133	134	130 1-2	134
Nat. Breweries	123	123	122 1-2	122 1-2
Nat. Breweries nouv.	31 3-8	31 3-8	31 1-4	31 1-4
Nat. Steel Car	55	59 3-8	55	59
Power Corporation	80	80	80	80
Price Bros.	90	90	79	89
Quebe Power	68 1-2	69 1-2	68	69
St-Lawrence Flour Mills	36	36	36	36
St. Lawrence Paper Mills	13	13	12	12
Shawinigan	80	82 1-4	79 7-8	82 1-4
Sherwin-Williams	38	38	38	38
Steel of Canada	46	46 3-4	46	46 3-4
Winnipeg Electric	54	54 1-2	54	54 1-2
BANQUES				
Can. Nationale	170 3-4	170 3-4	170 3-4	170 3-4
Commerce	255	257 1-2	255	257 1-2
Montreal	300	300	300	300
Royale	298	300	298	300

MONTREAL

Montréal, 4.—(P. C.)—Fermeture. — La vigueur qui marqua l'ouverture de la Bourse de Montréal aujourd'hui se continua pendant toute la durée de la séance avec le résultat que les cotations de fermeture se trouvèrent substantiellement au-dessus des chiffres correspondants d'hier. L'activité fut très forte et les titres montèrent graduellement par fractions, au fur et à mesure qu'avança la séance.

Brazilian Traction dut faire face à une demande volumineuse vers la fin de la journée. Cette valeur ferma à son maximum du jour avec 1 1-2 point d'avance à 44½.

International Nickel, bien qu'ayant enregistré une amélioration, ne monta pas aussi remarquablement que la moyenne des autres valeurs montréalaises. A 31 », son point de fermeture, ce titre comptait un gain de seulement un demi-point.

En général, les stocks de papeteries, de "pouvoirs" et les valeurs industrielles clôturèrent la séance avec des améliorations.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE 11.15 A 3 HEURES
(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Abitibi : 50 à 39 1-4.

Asbestos Corp : 300 à 3; 200 à 3; 50 à 3.

Brazilian : 25 à 43; 175 à 43; 75 à 42 3-4; 100 à 43, 100 à 43 3-8; 120 à 43 1-8; 300 à 43 1-4; 100 à 43 1-2; 200 à 43 1-2; 100 à 43 3-4; 50 à 43 1-2; 50 à 43 3-4; 125 à 4 3-4; 200 à 43 3-4; 25 à 43 1-2; 250 à 43 3-4; 400 à 43 3-4; 100 à 43 7-8; 40 à 44; 2500 à 44; 600 à 44; 100 à 44 1-2; 300 à 44 1-2; 400 à 44 1-2.

B. C. Packers : 100 à 7 1-2; 100 à 7 1-2; 30 à 7; 110 à 7.

B. C. Power : 70 à 40; 25 à 40.

Bell Telephone : 25 à 151.

Can. Bronze : 50 à 47; 25 à 47; 100 à 47 1-2; 25 à 48.

Can. Car : 25 à 26 1-2; 30 à 26 1-2; 25 à 26 5-8; 25 à 26 1-2; 45 à 26 1-2; 25 à 26 1-2; 25 à 26 3-8; 50 à 27; 100 à 27; 100 à 28; 100 à 26 3-4; 25 à 27.

Can Ind. Alcohol—90 à 13 1-2; 100 à 13 1-2.

Can. Power & Paper—100 à 23; 50 à 22 3-4; 25 à 22 1-2; 25 à 23; 50 à 23; 50 à 22 1-2; 25 à 22; 50 à 22 1-2.

Cockshutt Plow—25 à 23; 100 à 23.

Cons. Smelting—25 à 271, 50 à 270.

Dominion Bridge 25 à 78; 35 à 78; 25 à 78 1-4; 50 à 78 1-2; 25 à 78; 25 à 78.

Donnacona : 80 à 25.

Famous-Players : 45 à 44; 25 à 44 1-4.

Fraser : 95 à 25; 70 à 25; 25 à 24 3-4.

Canada Gypsum Alabastine : 100 à 23 1-2.

Gurd : 60 à 28 1-2; 25 à 29; 40 à 29; 125 à 29; 100 à 30; 100 à 31; 25 à 30 1-2.

Hamilton Bridge : 25 à 29 1-2; 25 à 30; 25 à 30; 25 à 30.

Inter. Nicke l: 200 à 30 3-4; 500 à 30 1-2; 25 à 30 3-8; 50 à 30 1-2; 375 à 30 3-4; 300 à 31; 200 à 30 3-4; 25 à 30 1-2; 25 à 30 3-4; 50 à 30 7-8; 200 à 31; 25 à 31; 60 à 30 7-8; 300 à 31; 100 à 31 1-4; 100 à 31; 125 à 31; 200 à 30 3-4; 300 à 30 1-2; 100 à 31; 300 à 31; 400 à 31.

Int. Power : 50 à 17.

Lake of the Wood : 35 à 47.

Massey-Harris : 30 à 44.

McColl Frontenac : 25 à 24 1-8, 200 à 24 1-8, 275 à 24, 275 à 24.

Montreal Power : 40 à 131, 200 à 132, 25 à 131 3-8; 100 à 132; 500 à 132; 25 à 131 1-2; 25 à 132; 25 à 132; 24 à 131 1-2; 200 à 132.

Nat. Breweries Nouveau : 50 à 31 3-8; 75 à 31 1-4; 25 à 31 1-4.

Nat. Steel Car : 25 à 55; 50 à 56; 25 à 56 1-2; 60 à 57; 55 à 56 1-2; 30 à 58; 75 à 58; 150 à 58; 525 à 58; 150 à 59 4-8; 50 à 59 1-2; 200 à 58 1-2; 50 à 58 1-2; 120 à 58; 100 à 58; 50 à 59.

Power Corporation—25 à 80.

Price Bros—55 à 89.

Quebec Power—25 à 69; 50 à 69 1-4; 50 à 69 1-4; 25 à 69 1-2; 25 à 69 1-4; 65 à 69 1-2; 25 à 69; 25 à 69; 25 à 69 1-4; 50 à 69 1-4; 30 à 69.

Shawinigan—25 à 81 1-4; 45 à 81; 50 à 81; 200 à 81; 50 à 81; 25 à 81 1-8; 50 à 81 1-8; 25 à 80 5-8; 25 à 80 1-2; 45 à 80 1-2;

Sherwin-Williams—50 à 38; 35 à 37.

Steel of Canada—50 à 46 1-2; 25 à 46 1-4; 100 à 46 1-2.

Sr-Lawrence Paper; 35 à 13; 30 à 13; 100 à 12 1-2.

St-Lawrence Flour—60 à 36.

Winnipeg Electrie: 50 à 54 1-2; 25 à 54 1-2.

Privilégiés:

Can. Car: 150 à 30; 100 à 30.

Banques:

Commerce: 4 à 257 1-2.

Montréal: 68 à 300.

Royale: 16 à 300.

TORONTO

Toronto, 4. (Spécial au "Soleil")—Fermeture.—Le marché des mines devint irrégulier vers midi, mais reprit son mouvement de hausse à la suite des autres marchés un peu plus tard aujourd'hui.

Noranda ferma avec .50 de gain à $36.25; Lake Shore avait repris .25 à $20.00; Ajax .02 à $1.33 et Teck Hughes .05 à $5.15.

Dans les hors-liste, Hudson Bay était en mieux de .05 à $10.30; Associated Oil : Gas de .05 à $1.30 Abana de .01 à $1.02 et Big Missouri de .02 à .72.

Sudbury recula de .15 à $3.80, Sherritt de .10 à $3.50; Wright Hargreaves de .02 à $1.30. Plusieurs autres restèrent inchangées.

481,399 actions furent vendues pendant la journée.

PLUS FORTE QUANTITE DE SUCRE BRUT IMMOBILISE

Ottawa, 4. — D'après le Bureau Fédéral des Statistiques, les approvisionnements de sucre brut au Canada le 2 novembre 1929 étaient de 51,810,151 livres comparativement à 30,108,803 livres pour la période correspondante de 1928. Les arrivages de sucre brut ont été de 15,524,875 livres durant la semaine finissant le 2 novembre 1929 alors qu'ils avaient été de 17,101,779 livres pour la semaine correspondante de 1928. Les arrivages de sucre brut de janvier 1929 au 2 novembre 1929 ont été de 791,404,228 livres comparativement à 761,918,569 livres pour la période correspondante de 1928. Le Département du Commerce a également rapporté au Bureau des Statistiques du Dominion que les approvisionnements de sucre granulé le 2 novembre 1929 étaient de 97,394,080 livres comparativement à 76,980,518 livres pour la date correspondante de 1928.

RAPPORT DU TRESOR

Washington, D.C. 4. —(P.C.) — Le rapport du Trésor américain pour le 2 décembre se lit comme suit : recettes $9,704,950.15 ; déboursés $9,466,651.26 ; balance $124,132,512.78.

COMPENSATIONS

New-York, 4.—(P. C.)—Le rapport de la Chambre des compensations se lit comme suit aujourd'hui; échanges, $1,567,000,000 ; balances $222,000,000.

Durant la semaine terminée le 30 novembre, les chargements de wagons aux Etats-Unis ont diminué de 33,043 sur ceux de la semaine précédente et de 78,957 chars comparativement à la semaine correspondante de 1928.

NEW-YORK

LAMBERT, de LOTTINVILLE & CIE
11-17, Sault-au-Matelot
QUEBEC

SEANCE DU 4 DECEMBRE

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Adams Express	27 5-8	27 3-4	27 1-8	27 1-2
Air Reduction	138 3-4	139 3-4	135	135 3-4
Allied Chemical	255 1-2	258 1-2	255 1-2	258 1-2
Allis Chalmers	49	54	48 1-2	51 5-8
A. M. Byers	73 7-8	82 1-2	73 1-2	81 1-2
Am. Bosch Magneto	33 1-4	34 3-4	32 1-2	33 5-8
Am. Can	119 1-2	119 7-8	117 1-2	119 3-8
Am. Car & Foundry	87 3-8	87 3-8	86 7-8	86 7-8
Am. & Foreign Power	82	86 1-4	81 1-2	83 1-2
Am. Loco	109 1-4	110 1-2	109 1-4	110 1-2
Am. Radiator	34 1-4	34 1-4	33 5-8	34
Am. Smelting	74 1-8	75	73 5-8	74 1-2
Am. Sugar	62	62 1-2	61 1-4	61 1-4
Am. Tel. & Tel	227	229 7-8	226 7-8	22 14
Anaconda Copper	80 1-4	80 3-8	7 3-4	78 3-4
Atchison R'y	225	227 1-4	225	227 1-4
Atl. Coast Line	180			180
Atl. Refining	41 5-8	42	41 5-8	41 3-8
Baldwin Loco	30 1-4	32 1-2	30	32
Baltimore & Ohio	118 3-8	118 1-2	117 3-4	118 3-4
Barnsdall Corp'n	26	26 1-2	25 3-4	26 1-4
Bendix Aviation	32 3-4	36 1-4	31 1-4	34 3-8
Bethleem Steel	92 3-4	93 3-8	91 7-7	92 1-2
Briggs Mfg	15	15 1-4	14 5-8	14 7-8
Brooklyn Union Gas	140	144 3-4	140	143 3-4
Brooklyn M. Tran	61 1-8	61 1-8	59 3-4	61 1-8
Canada Dry	67 5-8	69	67 5-8	68 1-2
Canadian Pacific	199	199 1-2	199	199 1-2
Cerro de Pasco	66 1-2	66 1-2	63 1-2	63 1-2
Chesapeake & Ohio	100 1-2	202 1-2	200	202
Chic M. & St-Paul	24 7-8	24 1-2	23 1-2	24
Do. priv.	44 7-8	44 1-2	43 3-8	43 5-8
Chic. Rock Island	117 1-2	119 3-4	117 1-2	119 3-4
Chrysler	33 1-2	33 3-4	32 1-2	32 1-2
Coca-Cola	128 1-2	128 1-2	127	127
Colorado F. & I	34 5-8	36 3-8	34	36 3-8
Columbia Gas	76 1-2	79 3-4	76 1-8	78 3-4
Com. Solvents	29 7-8	30	28	28 5-8
Congoleum	13 3-4	14 1-2	13 5-8	14 3-8
Consolidated Gas	102	103 1-2	102	103
Continental Can	54 3-8	54 1-2	53 1-2	54 1-2
Continental Motor	8	8 1-2	8	8
Corn Products	93 1-4	97	92 1-2	96 3-8
Crosley	23	24	22 3-4	24
Crucible Steel	80 7-8			80 7-8
Davidson Chemical	30 3-8	30 1-2	30 1-4	30 3-8
Delaware & Hudson	174 3-4	175 1-4	174 3-4	175 1-4
Dupont de Nemours	115 1-4	115 1-4	113 3-4	114
Eastman Kodak	185	192	185	188
Electric Auto-Lite	82 3-4	82 3-4	80	82 1-4
Elec. Power & Light	44 3-8	45 1-2	44	44 5-8
Elec. St. Battery	74	74	72 3-4	72 3-4
Endicott Johnson	56			56
Erié Railroad	57 1-2	60 5-8	57 1-2	60 5-8
Eaton Axle	29 3-8	30 3-8	29 1-4	29 3-4
Fox Film	54 3-8	54 3-8	52 1-2	52 5-8
Freeport Texas	36 3-8	36 3-8	35 5-8	36 -8
Gen. Asphalt	54	54	53 1-4	53 1-8
Gen. Am. Tank	96 1-4	97 7-8	95 5-8	96
Gen. Electric	231 3-4	239	229	239
Gen. Motors	40	40 1-8	39 1-4	39 5-8
Gen. R'y Signal	92	96	92	94 1-2
Gillette Safety	109	109 5-8	107 3-8	107 3-8
Gold Dust	42 3-4	43 1-4	42	42 3-8
Goodrich Tire	45 5-8	46 3-4	45 5-8	46 3-4
Goodyear T. & R.	67	69 7-8	67	69 3-8
Granby Mining	58	58 5-8	57 1-4	57 3-4
Houston Oil	53	53 1-2	52 1-4	53
Hudson Motors	48 7-8	49 1-4	48 3-4	49 1-4
Hupp Motors	20 1-2	20 1-2	20	20 1-2
Int. Combustion	12	12	11 5-8	11 5-8
Int. Harvester	84	84 1-2	83 1-2	84
Int. Nickel	30 3-4	31 1-4	30 5-8	30 5-8
Int. Paper	30 1-4	30 1-4	79 1-2	79 1-2
Int. Tel. & Tel.	75	76 1-2	73 5-8	75 7-8
Johns-Manville	131 1-4	135 1-2	130	132
Kansas City South	82			82
Kennecott Copper	61	61 3-8	59 3-4	59 3-4
Kolster Radio	5 5-8	5 7-8	5 1-2	5 3-4
Kraft Cheese	36 1-2	38	36 1-2	37
Kresge Stores	35 1-2	36 1-8	35 1-2	35 7-8
Lambert Co	102	106 1-4	102	105 1-2
Liggett Myers	97	100	96	99 7-8
Loews Theatre	47 3-8	48 1-2	47	47 1-4
Lorillard Tobacco	18 7-8	19 1-2	18 1-8	19
Mack Trucks	74 5-8	74 3-8	72 1-2	84
Magna Copper	49 3-8			49 7-8
Mathieson Alkali	42 3-8	44 7-8	41 7-8	44 1-2
May Dept. Stores	60 1-2	60 1-2	60	60
Miami Copper	29 3-4			29 3-4
Mis. Kan. & Texas	43 7-8	44	43	43
Montgomery Ward	59 3-8	61 1-2	59	59 1-2
Mullins Body	17 3-8			17 3-8
Nash Motors	52 7-8	53	52 1-8	52 5-8
Nat. Biscuit	191 1-4	191 1-4	189 3-4	189 3-4
Nat. Cash Reg	81 3-4	83	80	82 5-8
Nat. Distillers	37 1-4	37 1-2	37	37
Nat. Lead	145 1-4			145 1-4
Nat. P. & Light	34 1-8	35 1-2	34	35 1-2
Nat. Tea	40 7-8	40 7-8	40 1-8	40 1-8
New-Haven	114 1-2	115 3-8	114 1-2	114 1-2
N.-Y. Air Brake	43 1-2			43 1-2
N.-Y. Central	174	177 1-2	174	177 1-2
North Am. Co.	96	103	96	101 1-2
Northern Pac	93 1-8	94 3-4	93 3-4	94 3-4
Otis Elevator	10 1-3	10 1-2	10	10
Packard Motor	14 7-8	15	14 1-2	14 3-4
Pan Amn "B"	51 3-8	51 1-2	50 7-8	51 1-4
Par. Fam.-Lasky	51 1-2	51 1-2	50 7-8	51 1-4
Pennsylvania RR.	79 3-4	81 1-4	79 1-2	81
Phillips Pte	37 7-8	38	36 2-2	37 3-4
Pressed Steel	11	11 5-8	11	11
Postum Cereal	50 3-8	50 3-4	50	50 1-4
Pullman	81 1-2	85	81 1-2	85
Pure Oil	24	24 1-4	23 5-8	23 7-8
Radio Corp'n	38 1-2	40 7-8	38 3-8	40 1-4
Reading	121	124	121	124
Remington-Rand	29	30	29	29 7-8
Reo Motor	11 7-8			11 7-8
Republic I. & Steel	75 3-4	78	75 3-4	70
Reynolds Spring	4	5	4	5
Rossia Insurance	39 3-8	40 5-8	39	40 1-2
Royal Dutch	53 1-2	53 5-8	53 1-4	53 5-8
St. Louis & S. F.	110 7-8	111 7-8	110 7-8	111 7-8
Sears Roebuck	86	91 1-2	86	89 3-4
Southern Pacific	121	123	121	123
Southern R'y	137 3-4	139	137 1-2	139
South Porto Rico	28 7-8	29	28 7-8	29
Standard Brands	27 7-8	29 1-4	27 3-4	28 7-8
Stan. Gas & Elec	127	135 1-2	127	134 1-4
Standard Oil N.-J.	65	67 1-2	65	67 1-4
Standard Oil N.-Y.	35	35 3-4	34 3-4	35 3-4
Stewart Warner	42 1-2	42 7-8	41 1-2	41 7-8
Studebaker	43 7-8	43 7-8	42 1-8	42 3-4
Texas Gulf Sulphur	58 7-8	58 7-8	58 1-4	58 1-2
Texas Oil	57 3-4	57 7-8	57 3-4	57 7-8
Texas Pacific	113 7-8			113 7-8
Timken Rol. Bearing	75	79	74	77 1-2
Tobacco Products	4 3-4	4 3-4	4 1-2	4 5-8
Underwood Elliott	105	107 1-2	105	107
Union Bag & Paper	12	14	12	14
Union Carbide	83 1-2	85	81 7-8	84
Union Pacific	226 1-2			226 1-4
United Cigar	5 1-2			5 1-2
United Corporation	32 1-4	33 1-2	32 1-8	33 1-2
United Fruit	111 3-4	113 1-2	111 1-2	112 3-4
U. S. C. I. Pipe	20 1-4	21 3-8	20	20 1-2
U. S. Ind. Alcohol	148 5-8	152	148	148 1-2
U. S. Rubber	27 5-8	28	27 1-2	28
U. S. Steel	33 1-2	33 3-4	32 1-4	32 5-8
Vanadium	53	54 3-4	52 5-8	54 3-4
Wabash	50 1-4	52	50 1-4	52
Warner Pictures	42 1-4	42 1-4	41 3-4	42
Warren Bros	150 1-4	150 3-4	146	150 3-4
Westing. Elec	144	145 3-4	141 3-4	145 3-4
Westing. Air Brake	48 1-2	48 1-2	47	48
White Motors	33 1-8	33 1-8	33	33
Willys Overland	10 1-4	10 1-2	10	10 1-4
Yellow Truck	11 5-8	12	11 1-2	11 7-8

PROVISIONS A CHICAGO

Chicago, 4. —(&C.) — Le beurre se soutient. Arrivages : 4,846 boîtes. Prix : extra de crémerie .42 ; standard .39 3-4; premier extra .40 à .41 ; premier .37 à .38 1-2; second .35 à .35 1-2.

Les oeufs sont fermes. Arrivages : 1,272 caisses. Prix inchangés.

LES MINES

(COTE DE TORONTO)

MAURICE-J. BOULIANNE
109, côte de la Montagne

SEANCE DU 4 DECEMBRE

	Ouv.	2.45 p.m.
Abana	1.04	1.04
Asenda	.09	.09
Ajax Oil	1.33	1.34
Amity	.101-2	.10 1-2
Amulet	1.75	1.75
Arno	.091-2	.08
Arno	.22	.22
Baltae	.75	.75
Barry Holl	.17	.16
Bathurst	.04 1-2	.04 1-2
Bedford	.32	.32
Bidgood	.15	.15
Big Missouri	.70	.70
Gen. Man	.25	.23
Cheriey	.05 3-4	.05
Dome Mines	7.05	7.05
Dupras	.02	.02
Falconbridge	5.50	5.05
Goodfish	.03	.03
Graham Bousq	.02 1-2	.02 1-2
Grandview	.22 1-2	.22 1-2
Grenada	.17 1-2	.17
Hollinger	5.05	5.05
Howey Gold	.80	.81
Hudson Bay	10.25	10.30
Int. Nickel	31.00	31.25
Jackson M.	.03	.02 3-4
Kirk Lake	.59	.58
Koot. Flor.	.08	.09
Lake Shore	20.00	20.00
Malartic	.03	.03
Mat. Basin	.18	.18
McDougall	.30	.30
McIntyre	14.50	14.50
Mining Corp	3.20	3.15
Moffatt Hall	.04	.03 1-2
Moss	1.85	1.85
Murphy	.02	.02
Newbec	.25 1-2	.25
Nipissing	1.85	1.85
Noranda	36.50	36.25
Osisko	.30	.26
Pand Oreille	2.80	2.80
Pioneer	.18	.16 1-2
Premier	1.68	1.67
San Antonio	.20	.20
Sherritt G.	3.60	3.50
Sisco	.53	.50
Stadacona	.04 1-2	.04 1-2
St. Anthony	.14	.13
Sub Basin	4.00	3.80
Sylvanite	.50	.50
Teck Hughes	5.20	5.15
Thom. Cal'e	.10	.10
Towagmac	.70	.70
Ventures	3.00	2.75
Vipond	.62	.62
Waite Ack	3.60	3.60
Wright Har	1.30	1.28
PETROLES		
Ass. Oil & Gas	1.25	1.30
Calmont Treas	1.05	1.05
Comm. Pete	.51	.50
Dalhousie	1.80	1.80
E. Crest E	1.50	1.49
Foothills	1.75	1.75
Mayland	2.05	2.05
Southwest Pete	1.88	2.00
Wainwell	.16 1-2	.16

NEW-YORK

New-York, 4.—(Par Stanley-W. Pronosil, rédacteur financier de la Presse Associée).—Les prix des stocks se relevèrent encore davantage aujourd'hui sous l'effet bienfaisant du message envoyé par Hoover au Congrès. L'intervention des "pools" haussiers et les opérations de couverture effectuées hâtivement par les vendeurs à découvert tendirent aussi à faire monter les prix. Toutefois, quelques ventes de réalisations, qui envahirent le marché par intervalles, réussirent à diminuer plusieurs des gains enregistrés durant la matinée. Comme hier, l'activité fut forte et le "ticker" prit quelques minutes de retard.

Un examen attentif du message envoyé par Hoover au Congrès amena de nombreux achats dans plusieurs des valeurs haut-cotées à l'ouverture, mais cet fut contrebalancé, jusqu'à un certain point, par les ventes provoquées par la brusque réponse faite par les Soviets aux propositions de paix dans l'Extrême-Orient.

Les nouvelles parues durant la journée sur les affaires furent d'une nature variée. L'annonce de plusieurs dividendes de Noël et une amélioration dans les conditions monétaires.

Les prêts à vue furent renouvelés au même taux qu'hier, c'est-à-dire à 4½ pour cent, mais des fonds pouvaient être obtenus en dehors du marché pour aussi bon marché que 3½ pour cent. La vigueur récente des devises anglaise, française et allemande sur le marché des changes étrangers a accru la possibilité de nouvelles consignations d'or outremer.

American Waterworks fut le leader du groupe des services publics et s'envola à 11 points plus haut. American & Foreign Power, North American Co., American Power & Light, Brooklyn Union Gas et Western Union furent vendus avec des gains de 5 à 8 points chacun.

Columbian Carbon reprit son avance sensationnelle et bondit 12 points plus haut. International Business Machines s'apprécia de 14 points, Auburn Auto en reprit 8 et A.-M. Byers, American Machine & Foundry, Allied Chemical et Eastman Kodak.

Allis Chalmers grimpa 5 points au-dessus de sa fermeture d'hier sur les nouvelles annonçant que le dividende allait être porté de $2 à $3. Otis Elevator, Simmons, Atlantic Gulf & West Indies, Baldwin Loco, Corn Prodnes, R.-H. Macy et U.-S. Industrial Alcohol enregistrèrent aussi des avances substantielles.

Les aétions de compagnies d'aviation et un assortiment de titres variés, y compris les stocks de magasins, les tabacs et les utilités d'un prix élevé, s'orientèrent à la hausse pendant l'heure finale de la séance.

Columbian Carbon prolongea à 18 points son avance antérieure; Detroit Edison porta la sienne à 10 et General Electric la sienne à 8 points.

Des hausses de 3 à 5 points furent comptées par plusieurs titres. United Aircraft, Wright Aero et Bendix s'élevèrent d'environ 5 points chacun.

La fermeture fut vigoureuse. On estime à environ 4,100,000 actions le total des ventes de la journée.

LE DIVIDENDE DE LA SHAWINIGAN HAUSSE

Montréal, 4. (P.C.)—Le dividende de la Shawinigan Water & Power a été porté de $2 à $2.50 lors d'une assemblée des directeurs tenue aujourd'hui.

MONTREAL CURB

SAVARD, GELINAS & PLOW
111, rue St-Pierre
QUEBEC

	Ouv.	Ferm.
Ass. Breweries	18 offert	
Ass. Oil & Gas	125	125
B. A. Oil	42	42 1-4
Can. Dredge	37 1-4	40
Can. Vinnegars	26 1-2	offert
Commw. Pete	.55	.55
Dist. Seagram	12	12
Dominion Eng	69	69
Dryden Paper	16 1-2	16 1-2
Fed. Distillers	20Bid	
For. Pow. Sec	27 1-2	27 1-2
Hiram-Walker	12	11 7-8
Home Oil	11.70	11.50
Hydro-Elect	39	39 1-2
Imperial Tob.	28 1-2	29 3-8
Imperial Tob.	10	10 1-2
Int. Petrol	22 1-8	24 1-2
Int. Util. "A"	39	39
Int. Util. "B"	8 3-4	8 3-4
Home Oil	25 offert.	
Reg. Knitting	5 offert.	
Reliance Grain	18off.	
Western Steel P	26 1-2	26 1-2
MINES		
Abana	1.07	1.05
Noranda	36.00	36.00
&ORS LISTE :		
Canada	18 3-4	18 3-4
Dalhousie	1.70 off.	
LakeSuperior	11 1-2	11 1-2
Southwest, pete	1.85	1.85
Wainwell	.17	.17

SUR LE CURB DE MONTREAL

VENTES DE 10 A 3 HEURES

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Ass. Oils : 25 à 1.25; 25 à 1.25.

B. A. Oil : 500 à 42; 75 à 42; 25 à 42 1-8; 75 à 42; 100 à 42; 25 à 42; 100 à 42 1-8; 100 à 42; 50 à 42; 25 à 42; 50 à 41 3-4; 50 à 41 3-4; 100 à 42; 25 à 42.

Canada Eng. Works : 75 à 69; 35 à 69.

Can. Dredge & Dock : 25 à 37 1-4.

Dist. Seagram : 45 à 12; 25 à 12; 25 à 12; 20 à 12; 50 à 12.

Dryden : 25 à 16 1-2; 100 à 16 1-4.

Eastern Dairies : 10 à 30; 10 à 30; Home Oil : 25 à 11.70; 10 à 11.70; 25 à 11 1-2; 10 à 11 1-2; 15 à 11 1-2.

Hydro Electric : 25 à 39; 50 à 39; 250 à 39; 100 à 39.

Imperial Oil : 30 à 28 1-2; 50 à 28 5-8; 25 à 28 1-2; 25 à 28 5-8; 125 à 28 5-8; 100 à 28 5-8; 25 à 28 3-4; 150 à 28 5-8; 25 à 28 5-8; 50 à 28 1-2; 50 à 28 5-8; 75 à 28 3-4; 25 à 28 3-4; 50 à 29; 25 à 28 7-8; 25 à 29; 10 à 28 5-8; 15 à 28 3-4; 200 à 28 1-2; 50 à 29; 25 à 28 7-8; 25 à 28 3-4; 35 à 29; 25 à 28 1-2; 10 à 29; 15 à 28 3-4.

Int. Petroleum : 100 à 22 3-4; 25 à 22 7-8; 25 à 23; 260 à 23; 40 à 23; 50 à 23; 40 à 23; 50 à 13; 25 à 23; 25 à 22 7-8; 25 à 23 1-8; 5 à 23 1-2.

Int. Utilities "A" : 5 à 39; 65 à 39; 10 à 39 1-2; 5 à 39; 5 à 39 1-2; 10 à 39.

Int. Utilities "B" : 5 à 8 3-4.

Lake Superior : 30 à 11 1-4; 30 à 11 1-2; 10 à 11 1-2; 10 à 11 3-4

Page-Hersey : 5 à 93.

Regent Knitting : 75 à 5.

Walker : 10 à 12; 25 à 11 7-8; 50 à 12; 5 à 11 1-2, 100 à 11 7-8; 20 à 12; 50 à 11 7-8; 75 à 11 3-4; 25 à 11 3-4.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
Edifice Dominion, 126, rue St-Pierre, QUEBEC

Valeurs	Ouv	Ferm'

GROS BONI ACCORDE PAR BEAUHARNOIS

L'émission offerte au public aujourd'hui par la Beauharnois Power Corporation comporte un important bonus en stock ordinaire, un bon rendement et une large participation à la croissance future.

La Beauharnois Power Corporation annonce aujourd'hui une émission de $30,000,000 de débentures, six pour cent, trente ans, comme fonds d'amortissement collatéral, dont les principales caractéristiques sont : la composition très représentative du bureau de direction, la vente de 80 pour cent de la production initiale de 500,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique, un bonus sur les actions ordinaires et des garanties d'achats d'actions attachées aux débentures.

Le prix auquel l'émission est offerte promet au détenteur de débentures un revenu excellent durant la période de construction, tandis que le bonus attaché aux actions "A" et le droit d'acheter les actions "B" permet au possesseur de débenture de participer pleinement aux progrès futurs de l'entreprise.

Les débentures, qui rapporteront six pour cent, sont offertes au pair par un grand syndicat de maison de banques ayant à sa tête la Newman, Sweezey and Co., la Dominion Securities Corporation, Wood, Gundy and Co., A.-E. Ames and Co., James Richardson and Son et la Société de Placement du Canada.

La capitalisation autorisé de la Beauharnois Power Corporation se compose de $30,000,000 de débentures collatérales en fiducie à six pour cent, cinq actions préférentielles dites d'administration, 1,799,995 actions d'actions classe "A" sans valeur au pair dont 1,791,000 resteront en suspens. En plus, il y a 3,200,000 actions ordinaires autorisées et non en suspens de la classe "B", ne portant ni droit de vote ni valeur au pair. Avec chaque débenture de $1,000 le porteur recevra cinq actions ordinaires, classe "A". Ce stock-bonus ne sera livré que le 1er octobre 1932, quand la compagnie commencera la livraison de l'énergie électrique. Les droits au bonus ne sont pas détachable de la débenture avant cette date.

Chaque débenture de $1,000 est en plus accompagnée d'une garantie permettant au porteur d'acheter 20 actions ordinaires de la classe "B" à $35 par action, entre le 1er octobre 1932 et le 1er octobre 1937.

Les cinq actions dites d'administration font partie de la classe "A" des actions ordinaires mais elles autorisent leur possesseur à voter pour élire ou pour démettre les directeurs de la corporation durant une période de dix ans se terminant le 17 septembre 1929 Les actions de la classe "B" dont l'émission est autorisé mais ne sera pas faite présentement portent les mêmes droits que les actions de la classe "A", mais elles n'autorisent pas leurs détenteurs à voter aux assemblées de la corporation.

La Beauharnois Corporation est une "holding company" possédant et contrôlant la Beuharnois Light Heat Company et plusieurs autres subsidiaires qui font actuellement des travaux de développement hydrauliques sur le Saint- Laurent.

Selon l'acte de fiducie, la Beauharnois Light, Heat and Power émettra plus tard des débentures jusqu'à concurrence de $50,000,000 pour compléter son installation et fournir 500,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique. Les compagnies subsidiaires pourront elles aussi emettre des débentures dans le but d'acquérir d'autres propriétés ou droits en rapport avec une production supplémentaire d'énergie électrique is les débentures émises par la Beauharnois Light Heat and Power dans un tel but ne devront pas excéder $100 pour chaque cheval-vapeur additionnel produit.

Le fonds d'amortissement de la présente émission sera de $150,000 par année plus tes intérêts sur les débentures rachetées.

La compagnie a un contrat avec la Commission Hydro-électrique d'Ontario par lequel elle s'engage à livrer, le 1er octobre 1932, 250,000 chevaux-vapeur d'énergie. Chaque année, elle livrera davantage, à mesure que les travaux progresseront pendant une période de cinq ans.

Le bureau de direction de la compagnie se composera comme suit: Président du bureau de direction, l'hon. sénateur W.-L. McDougald, président de la Commission du Port de Montréal, président de la compagnie, R.-O. Sweezey, président de la Newman, Sweezey and Co.; vice-président, A.-F. White, vice-président de la Banque Canadienne du Commerce; Aimé Geoffrion, directeur de la Canada Life ; S. Godin, jr., directeur de la B. C. Power; J.-H. Gundy, président de Wood, Gundy and Co; Miller Lash, président de la Brazilian Traction ; G.-H. Montgomery, directeur de la Montreal Power ; l'hon. P.-J. Paradis, directeur de la Quebec Power; M. W. Wilson, gérant général de la Banque du Canada.

AMELIORATIONS POUR LES MINES

Noranda, avec .55 de gain à $36.50, donne le signal de la hausse dans les stocks miniers —Lake Shore et Ventures s'améliorent de plus de .20

Toronto, 4. —(P.C.)—Ouverture— Un ton plus ferme carnetérisa l'ouverture du Standard Stock & Mining Exchange aujourd'hui. Les prix des principales valeurs minières furent tous haussés comparativement à ceux de la fermeture d'hier.

Noranda, avec un bond de .55, se mit en tête du mouvement ascendant. Cette valeur était cotée à $36.50 à l'ouverture. Lake Shore à $2.00 comptait un gain de .25 tandis que Ventures avait une avance de .20 à $3.00 à l'ouverture. Falconbridge se trouvait en mieux de .10 à $5.50 et Sudbury Basin de même que Hudson Bay avait enregistré chacune une amélioration de .05 à $4.00 et $10.30 respectivement.

Base Metals, Amulet, Dome, Alberta Pacific et Big Missouri ouvrirent sans changements.

BOURSE DES MINES

Cours d'ouverture à 11 h. 30 a.m., fournis par Maurice-J. Boullanne

Valeurs	Ouv.	11.30 a.m.
Abana	1.04	1.09
Acacia	.09	.09
Ajax Oil	1.33	1.30
Amity	.10	.10
Amulet	1.75	1.78
Area	.09	.09
Arno	.22	.22
Baltac	.75	.75
Barry Holl	.19	.19
Bathurst	.4½	.4½
Bedford	.32	.32
Bidgood	.15	.15
Big Missouri	.70	.71
Base Mines	7.05	7.05
Duprat	.02	.02
Falconbridge	5.50	5.50
Goodfish	.03	.03
Granada	17.½	17.½
Hollinger	5.05	5.05
Howey Gold	.80	.81
Hudson Bay	10.25	10.30
Int. Nickel	31.00	31.00
Kirs. Lake	.59	.59½
Lake Shore	20.00	20.05
Malartic	.04	.04
Man. Basin	.19	.19
McDougall	.30	.30
McIntyre	14.25	14.25
Mining Corp	3.20	3.20
Moffats Hall	.03	.03
Murphy	.022	.02
Newbec	.25½	.25½
Nipissing	1.85	1.85
Noranda	36.50	36.50
Osisko	.30	.29
Pend Oreille	2.80	2.80
Pioneer	.18	.18
Premier	1.66	1.66
San Antonio	.20	.21
Sherritt G	3.60	3.60
Siscoe	.55	.55
Stadacona	.04½	.04½
St. Anthony	.14	.14
Sud Basin	4.00	3.70
Sylvanite	.50	.50
Teck Hughes	5.20	5.20
Thom. Cnf'c	.10	.10
Towagmac	.70	.70
Ventures	3.00	2.90
Waite Ark	3.75	3.75
Wright Har	1.30	1.30

PETROLES

Ass. Oil & Gas	1.25	1.28
Calmont Treas	1.05	1.05
Dalhousie	1.80	1.75
E. Crest E	1.50	1.50
Foothills	1.75	1.75
Mayland	2.05	2.05
Southwest Pete	1.95	1.93
Wainwell	16.½	16.½

Londres, 4.—(P. C.)—L'argent en barre est coté à 22 7-16 pence l'once.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu au Siège Social, 360 rue St-Jacques Ouest, en la Cité de Montréal, le jeudi 9e jour de janvier 1930, à 11 heures a.m.

Le gérant général.
M.-W. WILSON

Montréal, 2 décembre 1929.

BANQUIERS EN PLACEMENTS

Membres de la Bourse de Montreal

Greenshields & Co

Québec: 126 rue Saint-Pierre

MONTRÉAL OTTAWA TORONTO

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

112, rue ST-JACQUES OUEST
MONTREAL

Capital versé, $1,705,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hon. P.-L. Béique, *président*
Hon. J.-M. Wilson, *vice-président*
Hon. D.-O. L'Espérance, *vice-président*

J.-J. Aylmer Amyot — Beaudry Leman
T. Beaubien — Hon. J. Mool
Hon. N.-A. Belcourt — Hon. J.-E. Perrault
A.-N. Droist — Hon. Donat Raymond
Sir J.-Geo. Garneau — Leo G. Ryan
Ernest Guimont — Hon. Geo.-A. Simard
Mandrau Langlois — C.-E. Taschereau, N.P.
A.-A. Laroque — N.-A. Timmins
Ch. Laurendeau, C.R.

René Morin, N.P., *directeur général*

EXECUTEURS TESTAMENTAIRES & ADMINISTRATEURS FIDUCIAIRES - LIQUIDATEURS - AGENTS FINANCIERS

Représentants à Québec:
Henri des Rivières et Léonce Jacques
71, rue St-Pierre

$30,000,000
(maximum de l'émission)

Beauharnois Power Corporation Limited

(qui aura propriété et contrôle de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et autres entreprises subsidiaires qui procèdent actuellement à l'aménagement de 500,000 c.v. sur le Saint-Laurent).

Obligations 6% — 30 ans, nantissement et fonds d'amortissement

Avec certificats de boni d'actions et certificats de droits de souscription d'actions.

Jouissance: 1er octobre 1929. Echéance: 1er octobre 1959.

Principal et intérêts semestriels (1er avril et 1er octobre) payables au choix du détenteur en monnaie à cours légal du Canada à toutes les succursales de la Banque de Montréal au Canada (le Yukon excepté), ou en monnaie d'or des Etats-Unis des poids et titre actuels, à l'agence de ladite Banque en la cité de New-York, ou en monnaie sterling au taux de change fixe de $4.86 2/3 à la livre, au bureau principal de ladite Banque à Londres, Angleterre. Rachetables en tout temps, en totalité ou en partie, pour le fonds d'amortissement ou autrement, au gré de la Corporation, sauf préavis de 60 jours, à 103% jusqu'au 1er octobre 1934 inclusivement; et par la suite, jusqu'avant l'échéance, à 103% moins ½% pour chaque période de cinq années ou fraction de période écoulée depuis le 1er octobre 1934, et dans chaque cas avec l'intérêt couru jusqu'au jour du rachat.

Obligations à coupons, avec privilège d'enregistrement du principal seulement, du nominal de $1,000, $500 et $100. Obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000 et autres multiples autorisés.

Fiduciaire: THE ROYAL TRUST COMPANY, de Montréal.

Certificat de Droit de Souscription d'Actions

Chaque obligation sera également munie d'un Certificat de droit de souscription d'actions donnant droit au porteur contre remise dudit Certificat au fiduciaire en tout temps à compter du 1er octobre 1932 (ou telle autre date antérieure qui pourra être communiquée aux porteurs d'obligations de la manière qui sera stipulé dans le Certificat), mais pas plus tard que le 1er octobre 1937, d'acheter à $35.00 l'action, des actions ordinaires (sans nominal), classe B sans droit de vote, et entièrement libérées de la Beauharnois Power Corporation Limited, à raison de vingt actions par $1,000 d'obligations à nantissement. Ledit Certificat ne pourra être détaché du titre que par le fiduciaire au moment de sa remise, sauf le cas où le titre serait racheté, auquel cas il sera détachable par le fiduciaire et restera valide jusqu'au 1er octobre 1937.

Advenant en n'importe quel temps une disposition pour la vente en bloc de tout ou partie de son actif, un avis de soixante jours pourra en être donné par la Corporation, pendant lesquels le droit de souscription conféré par le Certificat pourra être exercé; mais à l'expiration de ce délai le droit prendra fin. Mais toutes les actions ordinaires, classe B, ainsi achetées à ou avant telle expiration, auront droit de participer à ladite distribution de l'actif. La Corporation se réserve le droit d'augmenter le montant de ses actions autorisées ou en cours et de modifier d'autre façon sa capitalisation, mais dans le cas de subdivision ou de consolidation de ses actions ordinaires, classe B, ou de leur conversion en actions d'une autre sorte, elle fera les rajustements nécessaires aux droits de souscription conférés par le Certificat. Le tout, tel qu'il sera stipulé plus au long dans le Certificat de droit de souscription d'actions.

Certificat de Boni d'Actions

Chaque obligation sera munie d'un Certificat de boni d'actions donnant droit au porteur le ou après le 1er octobre 1932, (ou à telle autre date antérieure qui pourra être communiquée aux porteurs d'obligations de la manière qui sera stipulée dans le Certificat) de recevoir de la Royal Trust Company, de Montréal, sans paiement, contre remise dudit Certificat, des actions ordinaires (sans nominal) classe A, entièrement libérées de la Beauharnois Power Corporation Limited, à raison de cinq actions par mille dollars ($1,000) d'Obligations à nantissement. Ledit Certificat ne pourra être détaché du titre que par le fiduciaire au moment de sa remise, sauf le cas où le titre serait racheté, auquel cas le Certificat sera détachable par le fiduciaire, restera valide et donnera droit au porteur de recevoir des actions tel que stipulé ci-haut. L'ajustement des fractions d'actions sera effectué au prix du marché au moment de l'exercice du privilège que comporte le Certificat. Le tout, tel qu'il sera stipulé plus au long dans le Certificat de boni d'actions.

FONDS D'AMORTISSEMENT

L'Acte de Fiducie garantissant les Obligations à nantissement stipulera la création d'un fonds d'amortissement annuel et cumulatif, à compter de l'année 1940, en vertu duquel le 1er octobre de chaque année, ou avant, de 1940 à 1958 inclusivement, il sera fait des versements d'au moins $150,000, plus une somme égale à l'intérêt annuel qu'il aurait fallu verser sur les obligations antérieurement rachetées par le jeu de fonds d'amortissement, si ces obligations étaient demeurées en cours. Ce fonds d'amortissement servira à retirer les obligations de cette émission par voie d'achat sur le marché au prix fixé pour le rachat ou à moins que ce prix, faute de quoi les obligations devront être retirées par voie de tirage. Le tout, tel qu'il sera défini plus au long dans l'Acte de Fiducie garantissant la présente émission.

Les Banquiers ont reçu l'information ci-dessous de M. R O. Sweezey, président de la Beauharnois Power Corporation Limited:

La Beauharnois Power Corporation Limited a été constituée en vertu des lois du Dominion du Canada, aux fins de posséder ou contrôler toutes les actions en cours de la Beauharnois Light, Heat and Power Company (laquelle procède à l'aménagement hydro-électrique de Beauharnois) ainsi que de ses filiales, la Beauharnois Land Company, la Beauharnois Transmission Company et la Beauharnois Construction Company.

BEAUHARNOIS LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY

La Beauharnois Light, Heat and Power Company a fait l'acquisition en vertu d'un bail de la Province de Québec se prolongeant jusqu'en l'an 2003, et avec l'autorisation du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de la Province de Québec, de droits d'aménagement hydro-électrique sur le Saint-Laurent, environ vingt-cinq milles en amont de Montréal. Son usine électrique, dans laquelle on projette d'installer l'équipement nécessaire à la génération de 500,000 c.v., sera érigée à l'ouest de la ville de Beauharnois, sur le lac Saint-Louis. Cet aménagement comporte la construction d'un canal d'environ quinze milles de longueur, rive sud du Saint-Laurent, allant du lac Saint-François au lac Saint-Louis. Conformément aux conditions imposées par le Gouvernement fédéral, les plans ont été établis de telle façon que, si le projet de canalisation du Saint-Laurent est mis à exécution, le canal pourra servir en même temps pour fins de navigation et de production d'énergie. Outre les droits susdits, la Beauharnois Light, Heat and Power Company a passé un contrat avec The Montreal Cotton Company, qui prévoit l'acquisition des droits que possède cette dernière d'opérer un détournement des eaux du Saint-Laurent au lac Saint-François pour fins de production d'énergie. De l'avis des ingénieurs de la Compagnie, le volume d'eau disponible aux endroits susdits, lorsqu'il sera détourné par le canal, pourra produire 500,000 c.v., soit 7,500,000 kilowatt-heures par jour. Entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis, la dénivellation du Saint-Laurent atteint quatre-vingt-trois pieds répartis en une suite de rapides, ce qui fait de cette partie du fleuve l'un des pouvoirs d'eau les plus importants du Canada, avec les 2,000,000 c.v., qu'elle est susceptible de produire. Le débit d'étiage moyen dans cette partie du fleuve est d'environ 220,000 pieds cubes par seconde. Là-dessus il y a actuellement 120,000 pieds cubes par seconde affectés à la production d'énergie électrique, ce chiffre comprenant la quantité allouée ou concédée à la Beauharnois Light, Heat and Power Company. On calcule que le surplus non encore concédé d'environ 100,000 pieds cubes par seconde, si on le fait passer par le canal de la Compagnie, permettra d'installer environ 1,000,000 c.v. de plus. L'aménagement que la Compagnie projette de faire, de l'avis de ses ingénieurs, constitue la façon la plus efficace d'utiliser toute la hauteur de chute de cette section du fleuve. Les plans prévoient l'installation d'autres turbines pour le cas où un plus fort volume d'eau deviendrait disponible, et des travaux considérables se font actuellement avec cet objet en vue. Lorsque l'aménagement actuel de 500,000 c.v. sera terminé, on estime qu'il sera possible d'installer de nouvelles turbines à un prix moyen de moins de $65 par cheval-vapeur. Les plans prévoient que 200,000 c.v. seront disponibles le 1er octobre 1932, date à laquelle la Compagnie commencera à livrer de l'énergie en vertu des contrats qu'elle a déjà passés, et que le total des 500,000 c.v. sera disponible vers le 1er octobre 1935.

INGENIEURS

Les plans et les estimés du coût de cet aménagement ont été préparés ou approuvés par les ingénieurs suivants pour le compte de la Beauharnois Light, Heat and Power Company:—
M. Frederick Baylis Brown, de Montréal, P.Q.
M. Thomas H. Hogg, de Toronto, Ont.
M. William S. Lee, de New-York.
Ces plans et estimés ont été approuvés par Albert S. Crane, ingénieur-conseil, de la cité de New-York, au nom des Banquiers.

CAPITALISATION

BEAUHARNOIS POWER CORPORATION LIMITED
(après la présente finance)

	Autorisé	A émettre
Obligations à nantissement (la présente émission)	$30,000,000	$30,000,000
Actions privilégiées d'administration (sans nominal)	5 actions	5 actions
Actions ordinaires, classe A, (sans nominal)	1,799,995 actions	1,791,000 actions
Actions ordinaires, classe B, sans droit de vote, (sans nominal)	*3,200,000 actions	Aucune

*600,000 actions ordinaires, classe B, sans droit de vote, devant être disponibles pour fins de souscription, en vertu des Certificats de droit de souscription qui accompagnent les obligations.

Les actions privilégiées d'administration mentionnées ci-dessus conférent à leurs porteurs le droit exclusif pour une période de dix années à compter du 17 septembre 1929, d'élire et de remplacer les administrateurs de la Corporation, et leur confèrent par ailleurs à ce sujet les mêmes droits que si chacune des actions privilégiées d'administration était une action ordinaire, classe A. A la fin de cette période de dix années, les actions privilégiées d'administration seront automatiquement converties en actions ordinaires, classe A; mais avec le consentement unanime des porteurs desdites actions, elles pourront l'être avant cette époque. Ces actions ont été créées afin d'assurer une administration et une politique suivies pendant l'importante période de début qu'est celle de la construction et de la mise en marche de l'usine hydro-électrique de la Beauharnois Light, Heat and Power Company; elles ont été souscrites au nom de la firme Newman, Sweezey & Company, Limited, ainsi que de The Dominion Securities Corporation, Limited, et elles seront détenues par celles-ci et/ou par des cessionnaires de leur choix.

Les actions ordinaires, classe B, sans droit de vote, ne comportent pas le droit d'assister aux assemblées ni celui d'y voter, mais, quant au reste, comportent les mêmes droits que les actions ordinaires, classe A, à tous les points de vue.

BEAUHARNOIS LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY
(Projet d'émission d'obligations)

La Beauharnois Light, Heat and Power Company se propose d'émettre en temps utile des obligations, débentures ou autres titres pour tels montants (qu'on estime à $50,000,000) que ses administrateurs jugeront de temps à autre suffisants, avec les sommes dont elle pourra disposer sur le produit de l'émission des Obligations à nantissement, pour compléter l'aménagement des cinq cent mille (500,000) c.v. Les obligations, débentures et autres titres susdits ne constituent pas une émission maxima, mais au contraire la Compagnie sera autorisée à émettre d'autres titres comme il est exposé ci-dessous plus en détail.

CONTRATS DE VENTE D'ENERGIE

La Beauharnois Light, Heat and Power Company a passé des contrats dont la durée se prolonge au-delà de l'échéance des présentes obligations, avec la Commission d'énergie hydro-électrique d'Ontario pour la vente de 250,000 c.v., et avec la Montreal Light, Heat and Power Consolidated pour la vente de 150,000 c.v. Les premières livraisons d'énergie en vertu de ces contrats devront s'effectuer le 1er octobre 1932; elles s'accroîtront ensuite chaque année pour atteindre leur total au bout de cinq ans. L'expérience requise permet d'anticiper que, vu la demande rapidement grandissante d'énergie électrique, la totalité d'énergie à livrer en vertu des susdits contrats sera requise bien avant l'expiration de la période de cinq années. Ces deux contrats représentent 400,000 c.v. sur les 500,000 c.v. qu'on est en voie d'aménager, et on compte que le reste de l'énergie disponible aura été vendu avant l'achèvement de l'usine. Les plans d'aménagement ont été combinés de façon à produire au plus bas prix possible la quantité d'énergie qui sera requise chaque année.

PROFITS

Les ingénieurs de la Beauharnois Light, Heat and Power Company estiment qu'en vendant et livrant les 500,000 c.v. actuellement en cours d'aménagement, les profits annuels consolidés de la Beauharnois Power Corporation Limited et de ses filiales (après déduction des frais d'exploitation) disponibles pour l'intérêt et l'amortissement des obligations première hypothèque de la Beauharnois Light, Heat and Power Company ainsi que des présentes Obligations à nantissement, s'élèveront à plus de $6,200,000

On calcule que l'intérêt annuel et les versements au fonds d'amortissement sur les titres que la Beauharnois Light, Heat and Power Company doit émettre afin de terminer l'aménagement des 500,000 c.v., seront de $2,750,000

Solde disponible pour l'intérêt annuel et l'amortissement des présentes Obligations à nantissement $3,450,000

Intérêt annuel et versements au fonds d'amortissement sur les présentes Obligations à nantissement $1,950,000

Les revenus provenant de la vente et de la livraison des 400,000 c.v. présentement vendus par contrat à la Compagnie d'énergie hydro-électrique d'Ontario et à la Montreal Light, Heat & Power Consolidated seront plus que l'équivalent de tous les frais d'exploitation estimés de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, de l'intérêt et du fonds d'amortissement des obligations première hypothèque de la compagnie dont l'émission est projetée en vue de l'aménagement de 500,000 c.v., ainsi qu'il est exposé plus haut, et de l'intérêt et du fonds d'amortissement de ces obligations à nantissement et fonds d'amortissement.

GARANTIE

Les Obligations à nantissement seront garanties par une première charge fixe portant spécialement sur toutes les actions en cours, à n'importe quel moment, de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, la Beauharnois Construction Company, la Beauharnois Land Company et la Beauharnois Transmission Company, sur toutes les actions de toute autre corporation achetées avec le produit des Obligations à nantissement, et sur le principal de toute créance en faveur de la Corporation née de l'affectation du produit des obligations; et aussi par une première charge flottante sur l'entreprise, la propriété et l'actif, présents et futurs, de la Corporation. La première charge fixe et spécifique sur les actions de telles compagnies ne devra pas empêcher l'émission par l'une ou l'autre desdites compagnies d'obligations, débentures ou autres titres ou autres reconnaissances de dettes; mais l'émission de telles obligations, débentures ou autres titres par la Beauharnois Light, Heat and Power Company ne sera autorisée que

(a) pour tels montants en principal (estimés à $50,000,000) que ses administrateurs pourront de temps à autre juger suffisants, avec les sommes qu'aura mises à sa disposition le produit de l'émission des Obligations à nantissement, pour compléter l'aménagement des 500,000 c.v.; et
(b) pour une tranche supplémentaire d'un montant égal au coût, réel ou estimé (y compris les services d'intérêt, les impôts à acquitter pendant la période de construction ainsi que l'escompte sur les titres) de l'aménagement ou du projet d'aménagement d'un nombre additionnel de chevaux-vapeur, ainsi que de l'achat ou du projet d'achat des propriétés nécessaires à cette fin, pourvu que le montant total en cours des titres susdits émis au sujet dudit supplément de force motrice ne dépasse pas dans l'ensemble $100 pour chaque cheval-vapeur additionel aménagé ou dont l'aménagement est projeté; et
(c) pour une tranche supplémentaire d'un montant égal à soixante-quinze pour cent (75%) au plus du coût (tel que ci-dessus défini) de tous autres droits ou propriétés acquises ou construites ou pour l'acquisition ou la construction desquelles des contrats auront été passés par la Beauharnois Light, Heat and Power Company ou en son nom, pour les fins de son entreprise:

Pourvu que la Beauharnois Light, Heat and Power Company puisse emprunter des banques et leur donner des garanties et puisse consentir des hypothèques d'achat et encourir des dettes non garanties, le tout dans le cours ordinaire de ses affaires, et puisse emprunter de la Beauharnois Power Corporation Limited et lui donner des garanties.

Tels titres de la Beauharnois Light, Heat and Power Company pourront être émis de temps à autre en telles séries, payables en telles monnaies et sur telles places, à telles dates et tels taux d'intérêt, et comporter tel fonds d'amortissement, tels droits de conversion et de rachat et telles autres dispositions que ses administrateurs pourront déterminer ou fixer de temps en temps.

Le tout, tel qu'il sera défini plus en détail dans les actes garantissant lesdites obligations, débentures ou autres titres.

PRODUIT DE L'EMISSION

Le produit entier des Obligations à nantissement sera déposé chez le Fiduciaire pour être remis à la Corporation ou à son ordre, conformément aux dispositions de l'Acte de Fiducie qui garantit la présente émission, et sera employé par la Corporation pour acquérir l'entreprise et l'actif du Beauharnois Power Syndicate (comprenant tout le capital émis de la Beauharnois Light, Heat and Power Company), pour poursuivre directement, ou par l'entremise de filiales, l'aménagement hydro-électrique de Beauharnois et l'achat des droits et autres propriétés nécessaires à la réalisation de ce projet, et pour d'autres fins corporatives.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration comprendra:—

HON. W.-L. McDOUGALD, M.D., Président du Conseil
Président de la Commission du Port de Montréal

R.-O. SWEEZEY, Président
Président, Newman, Sweezey and Company, Limited

A.-F. WHITE, Vice-président
Vice-président, The Canadian Bank of Commerce

J.-H. GUNDY
Président, Wood, Gundy & Company, Limited

AIME GEOFFRION, C.R.
Administrateur, The Canada Life Assurance Company

MILLER LASH, K.C.
Président, Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited

G.-H. MONTGOMERY, K.C.
Administrateur, Montreal Light, Heat and Power Consolidated

S. GODIN, JR.
Administrateur, British Columbia Power Corporation, Limited

HON. P.-J. PARADIS
Administrateur, Québec Power Company

M.-W. WILSON
Gérant-Général, The Royal Bank of Canada

Nous offrons ces obligations conditionnellement à leur émission et livraison entre nos mains, et à l'approbation de MM. Meredith, Holden, Heward & Holden, pour le compte de la Corporation, et de MM. Blake, Lash, Anglin & Cassels, pour le compte des Banquiers, quant à la constitution et à l'organisation de la Corporation, l'émission de son capital et la création et l'émission des Obligations, et de M. Aimé Geoffrion, C.R., quant aux concessions et droits d'aménagement de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et quant aux contrats de vente d'énergie déjà conclus.

PRIX: 100 et l'intérêt couru

On prévoit que les certificats ou reçus provisoires du Fiduciaire pourront être délivrés le ou vers le 17 décembre 1929.

Newman, Sweezey & Company Limited — **Dominion Securities Corporation Limited** — **Wood, Gundy & Company Limited**

A. E. Ames & Co. Limited — **James Richardson & Sons Limited**

Société de Placements du Canada

Les affirmations ci-dessus nous paraissent exactes, mais elles ne sauraient en aucune circonstance être considérées comme des représentations de notre part.

LE COIN DU RADIOPHILE

Mercredi, 4 déc.

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

Westinghouse Salute—WJZ.
Golden Gems—WEAF.
Heure Palmolive—WEAF.
Voix de Columbia—WABC.
Hank Simmons' Show Boat—WABC.

Première colonne, heure de l'est; Deuxième colonne, heure centrale.

STATIONS DE L'EST

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.00 7.00—Diner.
8.30 7.30—Orchestre; Chanst populaires.
10.00 9.00—Concert.
11.00 10.00—Musique de danse.

WBAL, Baltimore, 282.8—1060 k.
6.00 5.00—The Merrymakers.
6.30 5.30—Day-Fan-tastics.

WEEI, Boston, 508.2—590 k.
6.00 5.00—Musique du diner; Big Brother.
7.30 6.30—Pedomuscular; Minestrels.
8.00 7.00—NBC (WEAF).
10.30 9.30—Récital d'orgue; Rapports.

WMAK, Buffalo, 333.1—900 k.
6.15 5.15—Musique du diner; Nouvelles.
7.00 6.00—Musical.
8.00 7.00—Heure General Electric.
9.00 8.00—Columbia.

WGR, Buffalo, 545.1—550 k.
6.00 5.00—Marchés; Programme; Nouvelles.
8.00 7.00—NBC (WEAF).
11.00 10.00—Rapports et nouvelles.

WLW, Cincinnati, 428.3—700 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
7.00 6.00—Lecture; Scrap Book.
8.00 7.00—NBC (WJZ).
10.00 9.00—Brunswick; Club de nuit.
11.00 10.00—Programe de danse.
12.30 11.30—Musique de danse; Chants.

WFLA, Clearwater, 333.1—900 k.
9.30 8.30—Open house program.
11.00 10.00—Musique de danse.

WTAM, Cleveland, 280.2—1070 k.
7.00 6.00—Orchestre Statler.
7.30 6.30—NBC (WEAF).
8.30 7.30—Zemo Folks; Aristocrates.
9.30 8.30—(WEAF).
11.00 10.00—Variété.

WGHP, Détroit, 277.6—1080 k.
6.00 5.00—Musique du diner; Nouvelles.
7.00 6.00—Lady Moon, Orchestre.
8.30 7.30—Columbia.
11.00 10.00—The Arcadians.

WWJ, Détroit, 325.9—920 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
7.30 6.30—NBC (WEAF).

WCX-WJR, Détroit, 399.8—750 k.
7.00 6.00—Amos-Andy; Musiqus du diner.
8.00 7.00—NBC (WJZ)
11.00 10.00—Amos-Andy; Musique de danse.

WTIC, Hartford, 282.3—1060 k.
7.00 6.00—Highlanders; Nouvelles.
8.00 7.00—NBC (WEAF).

CFCF Montréal, 291.3—1080 k.
6.00 5.00—Twilight.
7.15 6.15—Club; Orchestre.
10.00 9.00—Orchestre de danse.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
6.00 5.00—Solis; Heure des enfants.
7.00 6.00—Minute Men; Town Crier.
8.00 7.00—Mid-Pacific; Overtones.
9.00 8.00—Musique quartiette nouveauté.
10.00 9.00—Shades of Don Juan.
11.00 10.00—Danse; Musique; Moonbeams

WEAF, New-York—454.3—660 k.
6.00 5.00—Musique du diner
7.00 6.00—Jeddo Highlanders
7.30 6.30—Golden Gems avec Astrid Fjelde et Theodore Webb
8.00 7.00—Concert Mobiloil de Rapee
8.30 7.30—Happy Wonder Bakers
9.00 8.00—Halsey-Stuart
9.30 8.30—Palmolive
10.30 9.30—Floyd Gibbons, aventure
11.00 10.00—Lew White, organiste
11.30 10.30—Programmes de danse

12.00 5.00—New Yorker, orchestre
7.00 6.00—Amos-Andy; Playlet
7.30 6.30—Westinghouse Salute
8.00 7.00—Yeast Foamers
8.30 7.30—Sylvania Foresters
9.00 8.00—El Tango Romantico
9.30 8.30—Buck and Wing
10.00 9.00—Nuit à Napoli
10.30 9.30—Stromberg-Carlson
11.00 10.00—Slumber

WABC, New-York—348.6—860 k.
7.00 6.00—Entretien
8.00 7.00—Concert d'opéra
8.30 7.30—Forty Fathom Trawlers
9.00 8.00—McFadden Red Seal
9.30 8.30—Smoker; Kolster
10.30 9.30—Dans un village russe
11.00 10.00—Hank Simmons' Show Boat
12.00 11.00—Danse; orgue

WLIT, Philadelphie—534.5—560 k.
7.30 6.30—Dream Daddy, Histoires
8.00 7.00—NBC (WEAF)
9.00 8.00—Théâtre Stanley
10.00 9.00—NBC (WEAF)

WIP, Philadelphie—491.5—610 k.
6.00 5.00—Rapports; Musique de danse
8.00 7.00—Mitten; Récital
9.00 8.00—Radio Section
10.00 9.00—Musique de danse et orgue.

KDKA, Pittsburgh, 305.9—980 k.
6.00 5.00—Lecture; Musique du dîner
7.00 6.00—Amos-Andy; Musical.
7.30 6.30—NBC (WJZ)

WCAE, Pittsburgh, 245.8—1220 k.
6.00 5.00—Programme du diner.
7.30 6.30—NBC (WEAF).
11.00 10.00—Récital d'orgue Webb.

WRVA, Richmond, 276.1—1110 k.
6.30 5.30—Trio William Byrd.
7.00 6.00—Affaires; Eglise.
8.00 7.00—Studio; Foresters.
9.00 8.00—Edgeworth.
10.00 9.00—Variété musicale.

WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
6.00 5.00—Marchés; Musique du diner.
7.30 6.30—NBC (WJZ)
10.30 9.30—Stromberg-Carlson.
11.00 10.00—Musique de danse.

WGY, Schenectady, 379.5—790 k.
6.00 5.00—Rapports; Musique du diner.
7.00 6.00—NBC (WEAF).
7.30 6.30—Acteurs WGY.
8.00 7.00—General Electric.
8.30 7.30—NBC (WEAF)
10.30 9.30—G. E. Orch; Danse.

WBZ, Springfield, 302.8—990 k.
6.00 5.00—Diner.
7.00 6.00—Amos-Andy; Orchestre.
7.30 6.30—NBC (WJZ)
11.15 10.15—Musique de danse

CKGW, Toronto, 434.8—690 k.
7.00 6.00—Orchestre King Edward.
8.00 7.00—CKGW Ensemble.
9.00 8.00—General Electric Vagabonds
1000 9.00—Programme de danse.

WRC, Washington, 351.6—950 k.
9.00 5.00—NBC.

STATIONS DE L'OUEST

WSB, Atlanta, 405.2—740 k.
7.00 6.00—Orchestre de danse.
7.30 6.30—Westinghouse Salute.
8.00 7.00—Nuna-Bush; Brièvetés.
9.00 8.00—NBC (WEAF).
11.00 10.00—Concert; Musique de danse.

KYW-KFKX, Chicago, 294—1020 k.
6.30 5.30—Musique du diner; Histoires.
8.00 7.00—NBC.
11.00 10.00—Musique de danse; Amos-Andy.

WMAQ-WQJ, Chicago, 447.5—670 k.
7.00 6.00—Musique de danse.
8.00 7.00—Columbia.
11.00 10.00—Musique de danse; Amos-Andy.
12.00 11.00—Orchestre de danse.

WGN, Chicago, 416.4—720 k.
7.00 6.00—Musique du diner; Histoires.
8.00 7.00—Radio.
9.00 8.00—NBC (WEAF).
1.00 10.00—Musique de danse; Nouvelles; Soli.

WBBM, Chicago, 389.4—770 j.
9.00 8.00—Drame; Musicale.
10.00 9.00—Concert d'orchestre.
10.30 9.30—Orchestre de danse.

WLS, Chicago, 344.6—870 k.
7.00 6.00—Supperbell features.
9.00 8.00—Concert, musique.

WENR, Chicago, 344.6—870 k.
10.00 9.00—Weener Minstrel Show.
11.00 10.00—Famille Smith.
1.00 12.00—Vaudeville D.X.

WFAA, Dallas, 374.8—903 k.
7.00 6.00—Sandman; A. C. Orchestre.
8.00 7.00—NBC.

WOC, Davenport, 299.7—830 k.
6.00 5.00—Musique et nouvelles.
8.00 7.00—NBC (WEAF).
11.00 10.00—The Bear Oil Man.
11.15 10.15—Heure de Rêves.

KOA, Denver, 361.2—830 k.
7.30 6.30—Programme NBC.
11.00 10.00—Vassar Girl, Billikens.
12.00 11.00—Koe concert, orchestre.

WBAP, Fort Worth, 374.8—800 k.
9.30 8.30—NBC.
11.00 10.00—Programme musical.
12.15 11.15—Théâtre Majectic.

KTHS, Hot Springs, 288.3—1040 k.
8.00 7.00—Soli; Musique dde danse.
0.30 9.30—WJZ; Frolickeers.

WOS, Jefferson City, 475.8—630 k.
8.00 7.00—Slumber; Adresse.
9.15 8.15—Soliste; Serenades.

WDAF, Kansas City, 491.5—610 k.
6.30 5.30—School of the Air.
8.00 7.00—NBC (WEAF).
10.30 9.30—Realtors; Amos-Andy.
13.45 11.45—Nighthawks.

KFAB, Lincoln, 389.4—770 k.
7.00 6.00—Trio de violon et soliste
7.30 6.30—NBC.
11.00 10.00—Ensemble; Solistes.

WHAS, Louisville, 365.6—820 k.
6.30 5.30—Programme WEAF.
11.00 10.00—Université de Kentucky.
12.00 11.00—Collégiens.

WCCO, Mpls-St-Paul, 370.2—810 k.
7.00 6.00—Musical; Musique de danse.
9.30 8.30—Columbia.
12.30 11.30—Eloise Rowan, organiste.

WSM, Nashville, 461.3—650 k.
7.00 6.00—Musique du diner.
9.00 8.00—NBC-WEAF.
11.00 10.00—Warner Bros; WSM Danse.

WOW, Omaha, 508.2—590 k.
8.00 7.00—Complet de WEAF

jeudi, 5 déc.

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

Heure de danse Atwater Kent—WJZ.
Heure Victor—WEAF.
Heure Fleischmann—WEAF.
"Detective Drama"—WABC.
Chanteurs Selberling—WEAF.
"Opera, Le Secret de Suzanne"—WEAF.

Première colonne, heure de l'Est; Deuxième colonne, heure Centrale.

STATIONS DE L'EST

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.00 7.00—Hymnes d'Evangile.
8.20 7.20—Arthur Brook, organiste.
9.15 8.15—"Little Club Entertainers".
10.30 9.30—Musique de danse.

WBAL, Baltimore, 282.3—1060 k.
7.00 6.00—The Maryanders.
7.30 6.30—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Mémoires musicales.
11.30 10.30—John Eltermann, organistes.

WEEI, Boston, 508.2—590 k.
6.00 5.00—Musique Cap-n Bailey.
7.00 6.00—Big Brother Club.
7.30 6.30—NBC (WEAF).
9.30 8.30—Ginter's Mr and Mrs.
10.00 9.00—NBC (WEAF).
11.00 10.00—Rapports; Nouveautés.

WGR, Buffalo, 545.1—550 k.
7.00 6.00—Orchestre Van Surdan.
8.00 7.00—NBC (WEAF).

WLW, Cincinnati, 428.3—700 k.
7.00 6.00—Scrap Book; Causerie.
8.00 7.00—NBC (WJZ).
9.00 8.00—Billikin Troupers.
9.30 8.30—Orchestre Maxwell.
10.00 9.00—Hall; Fanfare Fillmore.
11.00 10.00—Musique de danse.

WTAM, Cleveland, 280.2—1070 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
8.00 7.00—Chœurs Indivisible.
8.30 7.30—NBC (WEAF).
9.30 8.30—Tour; Soli; Trio.
11.00 10.00—Variété.

WCX-WJR, Détroit, 3998.—750 k.
6.00 5.00—Musique du diner; Rapports.
7.00 6.00—Amos-Andy; Musique de danse.
8.30 7.30—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Danse.

WWJ, Détroit, 325.9—920 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
8.00 7.00LNBC (WEAF).

WGHP, Détroit, 277.6—1080 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
7.00 6.00—Lady Moon; Orchestre.
8.30 7.30—Columbia.
11.00 10.—The Arcadians.

WTIC, Hartford, 282.3—1060 k.
5.30 4.30—Sunset.
6.20 5.20—Trio Bond; Nouvelles.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
8.00 7.00—Symphonie Bamberger.
9.00 8.00—Répertoire; Rangers.
10.00 9.00—Populaire.
11.00 10.00—Nouvelles; Danse; Moonbeams.

WEAF, New-York, 454.3—660 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
7.00 6.00—Mid-week Hymn-sing.
7.30 6.30—Coward Comfort.
8.00 7.0—Fleischmann.
9.00 8.00—Chanteurs Selberling.
9.30 8.30—Moments mélodie Jack Frost.
10.00 9.00—Opera "Secret de Suzanne".
12.00 11.00—Musique de danse.

WJZ, New-York, 394.5—760 k.
6.00 5.00—Sunshine; Orchestre.
7.00 6.00—Amos-Andy; Adresse.
7.30 6.30—The 7-11's.
8.00 7.00—Lehn et Fink, Serenaders.
8.30 7.30—Champion Sparkers.
9.00 8.00—El Tango Romantico.
9.30 8.30—Musique Maxwell.
10.00 9.00—Heure de danse Atwater-Kent
11.00 10.00—Heure Slumber.

WABC, New-York, 348.6—860 k.
6.00 5.00—Musique du diner; Presse.
7.00 6.00—Diner.
8.00 7.00—Tower Period; Politique.
8.30 7.30—Les Colombiens.
9.00 8.00—Detective Drame.
9.30 8.30—Le Samovar.
10.00 9.00—Temple
10.30 9.30—Forum National
11.00 10.00—Dream Book; Danse.

WIP, Philadelphie, 491.5—610 k.
8.00 7.00—NBC (WEAF).

KAKA, Pittsburgh, 305.9—980 k.
6.00 5.00—Lecture et musique.
7.00 6.00—Amos-Andy; Musique.
8.00 7.00—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Slumber.

WCAE, Pittsburgh, 245.8—1220 k.
6.00 5.00—Musique du diner; Sports.
8.00 7.00—NBC (WEAF)
10.30 9.30—Pronostics.

WRVA, Richmond, 276.1—1110 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
8.00 7.00—NBC.
11.30 10.30—Studio.

WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
6.00 5.00—Marchés; Musique du diner.
7.00 6.00—Amos-Andy; Musical.
8.00 7.00—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Orgue.

WSUN, St-Petersburg, 333.1—900 k.
7.30 6.30—Fanfare Mose et Hisa.
9.00 8.00—Récital Elsie Barge.
10.00 9.00—Concert de studio; Pronostics
11.00 10.00—Orchestre Beckman.

WGY, Schenectady, 379.5—790 k.
6.00 5.00—Rapports; Musique du diner.
7.30 6.30—Musique; Ferme.
8.00 7.00—NBC (WEAF).
11.00 10.00—Danse; Récital d'orgue

WBZ, Springfield, 302.9—990 k.
6.30 5.30—Musique du diner; Rapports.
7.00 6.00—Amos-Andy; Musique.
8.00 7.00—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Orchestre Slatter; Nouvelles.

CKGW, Toronto, 434.8—690 k.
7.00 6.00—Orchestre King Edward.
7.30 6.30—Revellers; Ensemble.
9.00 8.00—Musical
11.00 10.00—Orchestre Romanelli.

WRC, Washington, 351.6—950 k.
6.00 5.00—NBC.

STATIONS DE L'OUEST

WSB, Atlanta, 405.2—740 k.
7.00 6.00—Variété.
8.00 7.00—Fleischmann; Selberling.
9.30 8.30—Maxwell.
10.00 9.00—Victor; Opéra NBC.
12.00 11.00—C.-A. Sheldon, organiste.

WMAQ-WQJ, Chicago, 447.5—670 k.
7.00 6.00—Musical.
8.00 7.00—Lecture et musique.
9.00 8.00—Orchestre; Menestrels.
11.00 10.00—Orchestre; Amos-Andy.

KYW-KFKX, Chicago, 294—1020 k.
6.30 5.30—Orchestre; Histoires.
7.30 6.30—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Danse; Amos-Andy.
12.00 11.00—Danse.

WGN, Chicago, 416.4—720 k.
7.00 6.00—Diner.
8.00 7.00—Radio Floorwalker
8.30 7.30—WEAF.
9.00 8.00—Mélange; Musique.
10.00 9.00—Musique de danse; Nouvelles.
11.00 10.00—Musique de danse; Nouvelles.

WBBM, Chicago, 389.4—770 k.
9.00 8.00—Columbia.
9.30 8.30—Danse; Cour de Nuit.
10.30 9.30—Danse; Old Gray Mare.

WLS, Chicago, 344.6—870 k.
1.00 12.00—Programmes (3 heures).

WFAA, Dallas, 374.8—800 k.
10.00 9.00—Foresters; Victor.
11.00 10.00—Artistes populaires.

KOA, Denver, 361.2—830 k.
8.00 7.00—New-York.
12.00 11.00—Arcadiens quartet mixte, accordéons.

WHO, Des Moines, 299.8—1000 k.
8.00 7.00—NBC. (WEAF).
11.00 10.00—Brièvetés; Grab-Bag.

WBAP, Fort Worth, 374.8—800 k.
7.00 6.00—Musical features.
8.00 7.00—NBC.

KTHS, Hot Springs, 288.3—1040 k.
8.00 7.00—NBC (WEAF).
12.00 11.00—Musique de danse.

WDAF, Kansas City, 491.5—610 k.
6.30 5.30—School of the Air.
8.30 7.30—Programme de New-York.
2.45 1.45—Nighthawk Frolic.

KFAB, Lincoln, 389.4—770 k.
7.30 6.30—NBC.
8.00 7.00—Université.

WHAS, Louisville, 365.6—820 k.
8.30 7.30—Programme de New-York.
10.30 9.30—Concert; Homing.
12.00 11.00—Collegiens.

WMTJ, Milwaukee, 483.6—620 k.
8.00 7.00—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Slumber.

WCAE, Pittsburgh, 245.8—1220 k.
6.00 5.00—Musique du diner; Sports.
8.00 7.00—NBC (WEAF)
10.30 9.30—Pronostics.

WRVA, Richmond, 276.1—1110 k.
6.00 5.00—Musique du diner.
8.00 7.00—NBC.
11.30 10.30—Studio.

WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
6.00 5.00—Marchés; Musique du diner.
7.00 6.00—Amos-Andy; Musical.
8.00 7.00—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Orgue.

WSUN, St-Petersburg, 333.1—900 k.
7.30 6.30—Fanfare Mose et Hisa.
9.00 8.00—Récital Elsie Barge.
10.00 9.00—Concert de studio; Pronostics
11.00 10.00—Orchestre Beckman.

WGY, Schenectady, 379.5—790 k.
6.00 5.00—Rapports; Musique du diner.
7.30 6.30—Musique; Ferme.
8.00 7.00—NBC (WEAF).
11.00 10.00—Danse; Récital d'orgue

WBZ, Springfield, 302.9—990 k.
6.30 5.30—Musique du diner; Rapports.
7.00 6.00—Amos-Andy; Musique.
8.00 7.00—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Orchestre Slatter; Nouvelles.

CKGW, Toronto, 434.8—690 k.
7.00 6.00—Orchestre King Edward.
7.30 6.30—Revellers; Ensemble.
9.00 8.00—Musical
11.00 10.00—Orchestre Romanelli.

WRC, Washington, 351.6—950 k.
6.00 5.00—NBC.

STATIONS DE L'OUEST

WSB, Atlanta, 405.2—740 k.
7.00 6.00—Variété.
8.00 7.00—Fleischmann; Selberling.
9.30 8.30—Maxwell.
10.00 9.00—Victor; Opéra NBC.
12.00 11.00—C.-A. Sheldon, organiste.

WMAQ-WQJ, Chicago, 447.5—670 k.
7.00 6.00—Musical.
8.00 7.00—Lecture et musique.
9.00 8.00—Orchestre; Menestrels.
11.00 10.00—Orchestre; Amos-Andy.

KYW-KFKX, Chicago, 294—1020 k.
6.30 5.30—Orchestre; Histoires.
7.30 6.30—NBC (WJZ).
11.00 10.00—Danse; Amos-Andy.
12.00 11.00—Danse.

WGN, Chicago, 416.4—720 k.
7.00 6.00—Diner.
8.00 7.00—Radio Floorwalker
8.30 7.30—WEAF.

RECEPTION

(Ceci ne se rapporte qu'à la réception des postes en dehors de la ville)

MEDIOCRE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

LE BRIDGE AU RADIO

La troisième partie de bridge au radio sera irradiée, ce soir par CH RC, à 8 h. P.M., en français et à 8 h. 30, en anglais.

Quatre étoiles du domaine du bridge dont les noms suivent se rencontreront:

Mme Clyde-A. Bissette, de Kansas City, Missouri, aura pour partenaire M. Charles-H. Yarnall, Jr., de Philadelphie, Pennsylvanie. Leurs adversaires seront Mme Warren-L. Geffeken, de Jacksonville, Florida qui jouera avec M. R.-R. Richards, de Détroit.

Ces parties sont préparées sous la surveillance personnelle de M. Milson C. Work, autorité internationale et professeur de Bridge.

Le lendemain des parties, un résumé apparaîtra exclusivement dans ce journal. L'on suggère aux lecteurs de découper ces résumés et de garder ainsi un record de ces joutes ainsi irradiées. L'on ne pourra se les procurer ailleurs, que dans le Soleil de Québec.

Fumez les

CIGARETTES

TURRET

Garanties absolument pures

Par
l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Leur vente surpasse celle de toutes les autres marques réunies

DEVELOPPEMENT REMARQUABLE DU RADIO

Le récent rapport de la commission établie pour faire des recommandations pour le radio en Canada a attiré l'attention du public sur les grandes possibilités du radio.

Aujourd'hui le radio est quelque chose de plus qu'un amusement. Il est d'un bénéfice inestimable pour la maison au point de vue de la musique et de l'éducation. Il fait que chaque membre de la famille est au courant des choses modernes de la politique, des sciences et des arts.

Trois points, cette année, ont fait que le radio est plus pratique, efficace et plus réjouissant que jamais. Premièrement : le perfectionnement merveilleux dans le côté technique des irradiations. Deuxièmement : les grandes améliorations dans les programmes de qualité qui sont irradiés. Troisièmement : la perfection des appareils récepteurs qui apportent fidèlement chaque son capté par le microphone.

Les savants en cette matière les plus en vue ont produit les circuits les plus sensibles et les plus puissants, le haut-parleur dynamique, de nouveaux genres de tubes et autres développements dont le réultat est une reproduction fidèle et une performance excellente sous tous points de vue.

De nombreux et radicaux perfectionnements ont donc été apportés dans les appareils récepteurs par les pionniers en matière de radio.

Les recherches scientifiques jointes aux vastes ressources de fabrication ont eu comme résultat l'apparition d'appareils à un prix avantageux et d'accès facile à la majorité des familles.

Nouvelles par Radio

Ce soir à 6 h. 30, le poste CKCI "Le Soleil" émettra les dernières nouvelles, cotations de bourse, nouvelles diverses et donnera aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

FUNERAILLES DE M. GEORGES ROBIN

St-Coeur de Marie 4. — jeudi, le 28 novembre courant, en l'église du Saint-Coeur-de-Marie, ont eu lieu les funérailles de M. Georges Robin, époux de Léo Larchée. La levée du corps dut faite par le Rév. Père De la Cotardière, curé et le service fut chanté par le Rév. Coquerault, assisté de diacre et de sous-diacre. Deux messes basses furent célébrées. M. Georges Chouinard touchait l'orgue.

Suivaient le cortège funèbre : ses fils : Joseph, Octave, Philippe, Gérard, Philippe; son gendre, M. Joseph Plante; son beau frère, M. Xavier Talbot, ses cousins, MM. C.-H. Robin, J.-C. Mochon et Emile Boulanger, ses neveux, MM. Laurent Talbot et Patrick Talbot; MM. Dr N. Cloutier, L. Lacombe, L. Garneau Georges Bilodeau, François Delisle, jr, François Delisle, sr, Louis Saillant, Charles Sanstaçon, Emile, Lucien et Henri Caron, Armand, Lucien Laforce, Onésime Fournier, W. Cliche, F.-J. Letarte, P.-A. Savard, J.-O. Jackson, L. Pichette, Charles Gingras, Frs Letarte, Pierre Letarte, Etienne Fiset, Octave Saillant, Charles Gagnon, Hubert Simard, E. Bégin, Léon Roy, Lauréat Lapierre Albert Thomassin, Joseph Soulard J.-A. Fillion, Arthur Saillant, capitaine Charles Lajoie, André Beaulieu, Honorat Bernard, Henri Dion, Gérard Langlois, Charles Royer, L. Piché, B. Boisin, C.-E. Langlois, C. Langlois, et un grand nombre d'autres dont le noms nous échappent. M. Georges Robin a été inhumé au cimetière St-Charles. Les funérailles étaient sous la direction de M. Jules Lépine.

C.H.R.C.

Québec 340.7

Les programmes de ce soir 7 hrs. Concert de la Maison Julien 8 hrs. Leçon de Bridge.

Faites améliorer votre jeu par Milton-C. Work

BRIDGE par RADIO

Enchères et Contrats

Ce soir : **CHRC** 8 h. 00 p. m.—EST—Français
" " 8 h. 30 p. m.—EST—Anglais

Charles-H. Yarnall, Jr., Philadelphie, Pe.

Pique 6, 3
Cœur 10, 8, 7, 4
Carreau . . . . . A, R, D, 9
Trèfle . . . . . A, R, V

Mme W.-L. Geffcken, Jacksonville, Flo.

Pique . . . D, V, 10, 9, 8, 4
Cœur 5
Carreau 5, 2
Trèfle 8, 6, 5, 3

R.-R. Richards, Détroit, Mich.

Pique 7, 2
Cœur 9, 6, 3, 2
Carreau . . . . . V, 10, 7, 4
Trèfle . . . . . D, 10, 9

Mme Clyde-A. Bissett, donneuse, Kansas City, Mo.

Pique . . . . . A, R, 5
Cœur . . . . . A, R, D, V
Carreau 8, 6, 3
Trèfle 7, 4, 2

Avec combien de Cœurs le Sud doit-il ouvrir l'enchère, dans la main ci-dessus s. à l'Enchère? Au Contrat? L'Ouest doit-il montrer ses Piques? Quelle est l'enchère finale en Cœur dans chaque jeu? Les adversaires peuvent-ils prévenir une Grande Voie? Qu'est-ce qu'une sous-renonce? Qui la fait, et pourquoi? Faites répondre à ces questions par les experts pour vous, avec explication par Milton-C Work. Ne manquez pas de syntoniser pour avoir cette grande Partie par Radio!

3 Un sommaire de la partie sera publié dans ce journal (Jeudi)

VERITABLES RADIOTRONS
CHEZ TOUS LES MARCHANDS

ils ont le maximum de sensibilité.

voilà pourquoi les amateurs de distance aiment les

Tubes Westinghouse
DANS CHAQUE DOUILLE

DISTRIBUTEURS
C. Robitaille Enr.
320, St-Joseph
Tél: 8167

RADIOS Usagés

Radicalement Sacrifiés

Ces appareils proviennent d'échanges. N'étant pas de nos marques régulières, nous les offrons tel que nous les avons acceptés—sans aucune garantie. Plusieurs ont leur lampes. Chaque appareil est une véritable occasion. Venez sans tarder et faites votre choix.

18--BARGAINS--18

REGNOFLEX, 4 Lampes
Sacrifié à $5.00
NEUTRODYNE, 4 Lampes
Sacrifié à $5.00
FEDERAL 110, 3 Lampes
Sacrifié à $5.00
NORTHERN ELECTRIC, 3 Lamp.
Sacrifié à $5.00
DE FOREST, 3 Lampes
Sacrifié à $5.50
QUADRODYNE, 5 Lampes
Sacrifié à $7.00
CROSLEY, 5 Lampes
Sacrifié à $7.00
BENJAMIN, 5 Lampes
Sacrifié à $8.00
KING, 5 Lampes
Sacrifié à $9.00
CROSLEY, Lampes et Haut-Parleur . . . $9.00
HOME-MADE, 4 Lampes
Sacrifié à . . . $10.00
A.C. DAYTON, 5 Lampes
Sacrifié à . . . $10.00
KING, 5 Lampes avec Haut-Parleur . . $17.50
CROSLEY, 3 Lampes, Haut-Parleur et Batteries Sèches... $25.00

Appareils Tout Electriques

RADIOLA 17, Complet, 7 Lampes
Sacrifié à $97.00
MARCONI, Cabinet, 6 Lampes
Sacrifié à . . . $149.00
FEDERAL, 7 Lampes
Valeur de $323.25 $160.00
FEDERAL, Cabinet, 8 Lampes
Valeur de $613.40 $275.00

Hauts-Parleurs

$2.50

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE

273--RUE ST-PAUL--273

La Vie Sociale

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et Madame H.-G. Carroll accompagnés du Lieutenant-Colonel Papineau, A.D.C., sont partis lundi après-midi, pour Montréal, où ils ont présidé à l'ouverture de l'exposition des œuvres de Suzor Côté à l'Ecole des Beaux-Arts.

— o —

Mlles Eva et Madeleine Gaumond reçoivent cette après-midi à une partie de bridge et à l'heure du thé, à la résidence de leurs parents, M. et Mme L.-A. Gaumond, rue Saint-Cyrille. Mme Auguste Bergeron, Mme (Dr) Henri Pichette et Mme Gérard Lacroix servent le thé assistées de Mlles Mariette Bernard, Clairette Lemieux et Constance Gaumond.

— o —

M. et Mme Andrew MacGregor, de Winnipeg, Man., dont le mariage a été célébré dernièrement à Montréal, sont à Québec, les hôtes du Château-Frontenac.

— o —

M. et Mme Septimus Barrow, sont revenus en ville après avoir passé quelques jours à Montréal.

— o —

Mlle Edith Plamondon est à Montréal pour quelques jours l'invitée de Mlle Gabrielle Archambault.

— o —

Mlles Jeannette Brégent, Marie-Paule Archambault, Pauline Bédard et Thérèse Carignan sont retournées dans la métropole après un séjour en ville.

— o —

Mme Hamilton Sewell fait un bref séjour à Montréal.

— o —

L'honorable sénateur et Mme H.-S. Béland ont passé la fin de semaine à Québec, les hôtes de M. et Mme Victor Mathieu.

— o —

Mme J.-C. Lacasse recevra le samedi 21 décembre, en l'honneur du début de sa jeune fille, Mlle Jacqueline Lacasse.

— o —

L'hon. M. Narcisse Pérodeau, de Montréal, est de passage à Québec.

— o —

M. René Dupont et sa jeune fille, Mlle Madeleine Dupont s'embarquent aujourd'hui au Havre à bord du "Bremen" pour leur voyage de retour au Canada.

— o —

Son Excellence le lieutenant-gouverneur et Mme Carroll ont accordé leur patronage pour les "Kiwanis Frolics" qui auront lieu à l'Auditorium, jeudi soir prochain.

— o —

M. et Mme Arthur Judge qui étaient outre-mer depuis le mois d'août, s'embarqueront vendredi d'Angleterre, pour revenir au Canada.

— o —

Mme Joseph Sirois recevait hier à l'heure du thé, à sa résidence, rue Saint-Cyrille, en l'honneur de sa jeune fille, Mlle Josette Sirois, Mme Albert Sévigny, Mme Alexandre Alleyn, Mme Valère Darveau et Mme Paul Vezina présidaient à la table de thé ornée de fleurs de saison ; elles étaient aidées de Mlles Louise Turgeon, Simone Keiffer, Mathilde Dupont, Jacqueline Darveau, Thérèse Hamel, Jeannette Beaubien, Madeleine Sévigny, Mary Alleyn, Françoise Champoux, Mary Murphy.

— o —

Mme Charles Frémont est partie hier pour Montréal où elle fera un court séjour, l'hôte de sa sœur, Mme L.-G. Beaubien.

— o —

Mme Gwyllyn Dunn recevait intimement à déjeuner, hier, à sa résidence, rue Sainte-Ursule, en l'honneur de son invitée, Mme J.-A. Wilson, d'Ottawa, qui a fait une conférence devant le Cercle des Femmes Canadiennes, au Château-Frontenac.

— o —

Madame J.-Adhémar Gagnon donne une réception après-midi, à sa résidence, rue Sainte-Ursule, à l'occasion du début de sa jeune fille,

A l'exposition de modes

MISS KITTY DAVIE, portant une toilette de soirée de chiffon flamme, lors de la récente exposition de modes au Chateau sous les auspices du Chapitre Général Turner de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire.
(Photo Livernois)

Mlle Bérangère Gagnon. Servent le thé et les glaces : Mme Arthur Cannon, Mme Armand Lavergne et Mme C.-E Chapleau assistées de Mlles Thérèse Galipeault, Corinne Denoncourt, Mathilde Dupont, Marguerite Lévesque, Simone Lapointe, Annette Cantin, Marguerite Auclet, Lucienne Morency, Françoise Simard et Yvonne Martin. Des chrysanthèmes pompons jaunes et rouges fleurissent la table de thé. Les invités sont au nombre de deux cent vingt-cinq

— o —

Mlle Paradis, de Montréal, est en promenade à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, M. et Mme Desmond Clarke, Place Georges V

— o —

A M. et Mme Lucien Morin (Marcelle Samson), de Port-Alfred, est né un fils, à l'hôpital du Saint-Sacrement

— o —

Mme (capt.) Fournier et sa sœur Mlle Germaine Caron, de St-Jean-Port-Joli, sont de retour d'un voyage à Montréal

— o —

Mme Hector Roy, de Jonquière, est en promenade avec ses enfants, Gemma, Richard et Ferdinand, à St-Grégoire de Montmorency, chez son père, M. Joseph Archibald, agent d'assurances

— o —

Dans le compte rendu du mariage de Mlle Alice Gauvin, avec M. Patrick Girard, nous avons omis bien involontairement M. et Mme Armand Moisan, ainsi que M. et Béjamin Moisan et M. et Mme François Gérard.

— o —

M. Philippe Mathieu et Mme Mathieu, née Angustine Rancourt, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 1er décembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Arthur-Renée. Parrain M. Joseph-Arthur Mathieu, cousin de l'enfant, marraine Mlle Mabel Watson, amie de la famille. Porteuse Mme Arthur Mathieu tante de l'enfant.

— o —

Samedi soir dernier avait lieu à la résidence de M. Donat Aubé une fête intime en l'honneur de M. Omer Begin, à l'occasion de son mariage.

Plusieurs de ses amis s'étaient réunis pour lui témoigner encore une fois toute leur reconnaissance à cet ami dévoué. Il y eut présensation d'adresse à laquelle le héros de la fête quoique très ému sût répondre en termes choisis. Au cours de la soirée, il y eu chant, musique, déclamation. Un joli discours fut adressé par M. Fernand Gervais qui présidait cette soirée.

Des santés furent proposées auxquelles plusieurs répondurent. Jolis et riches cadeaux furent offerts, particulièrement, une coutellerie, par M. O. Quevion.

Parmi les nombreux invités, on remarquait : MM. O. Quevion, N. Guillemette, E. Guillemette, A. Lachance, L. Lachance, A. Dubard, N. Guillemette, E. Guillemette, A. Lachance, L. Lachance, A. Dubard, N. Moreney, G. Patry, H. Boucher, M. Matte, M. Matte, O. Patry, M. Lévesque, M. Chabot, R. Morin, M. Fortin, etc.

Tous se retirèrent à une heur très avancée, emportant de cette mémorable fête, le plus touchant souvenir.

MONTREAL

Le sénateur J.-P.-B. Casgrain a reçu à dîner mardi soir, au Club Mont-Royal, en l'honneur de l'honorable et de Madame Rodolphe Lemieux. Lady Drummond recevait également à dîner ce soir.

M. Juan-Rodriguez Lopez, de Paris est de passage à Montréal ..

— o —

Le mariage de Mlle Yvette Mathieu, fille de M. et Mme J.-O. Mathieu, avec M. Gérald Fauteux, fils du docteur et de Mme Homère Fauteux, sera célébré le 9 décembre, à huit heures et demie, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

— o —

Mme Charles Raymond, Mlle Yvette Raymond et Mlle Eva Gagnon sont parties pour New-York où elles passeront quelques jours.

— o —

M. et Mme Thomas Forest et Mlle G. Coyle sont partis pour la Floride.

— o —

Le bal du Club Cintadel, donné samedi soir, à l'hôtel Windsor, sous le patronage distingué de l'honorable Secrétaire Provincial et de Mme L.-A David, fut un événements très brillant. Les salons de réception présentaient un aspect gracieux sous leur décor feuri. Les invités au nombre d'environ quatre cents furent reçus par l'honorable et Mme David, et par le juge Thibeaudeau Rinfret. Mme David portait une robe française de dentelle chantilly rose thé. Pendant la soirée un joli programme musical fut exécuté

— o —

Le bal militaire que donnera le 10 janvier le "Westmount Armory Association" est en charge du lieutenant-colonel C-B Price.

— o —

Mme Caron Pelletier d'Ottawa, a passé une semaine à Montréal, l'invitée de Mme W.-W Caven, Rosemont

— o —

Mlle Nina Workman est de retour d'un voyage en Angleterre

— o —

OTTAWA

Mademoiselle Lucile Rinfret et mademoiselle Gabrielle Sainte-Marie qui ont fait un séjour à Montréal sont de retour en ville.

— o —

Monsieur Fawcette Heenan, de Toronto était à Ottawa pour la fin de semaine, l'hôte de l'honorable et de madame Peter Heenan.

— o —

Monsieur E.-R.-E. Chevrier est parti pour New-York.

— o —

Mademoiselle Odell, de Toronto est actuellement à Ottawa, l'invitée de Sir Charles et de Lady Kingsmill.

— o —

Madame E. Bédard et mesdemoiselles Bédard de Pembroke, Ont., passeront les mois d'hiver à Montréal, à l'hôtel Queens.

— o —

Madame C.-O. Plaxton qui a passé plusieurs mois outre-mer, est attendue à la fin de la semaine.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Le 23 novembre au soir, se réunissait à la résidence de M. et Mme Chs L'Heureux, de Limoilou, un groupe de parents et d'amis pour célébrer le 18ème anniveraire de naissance de leur fille Irène.

De nombreux et riches cadeaux lui furent présentés par sa cousine Simone Dufresne. Quoique très émue la jubilaire sut répondre en termes chaleureux à ses généreux donnateurs.

Le chant, la musique et les jeux, eurent une large part dans cette soirée intime.

Environ quatre-vingts invitations avaient été lancées aux parents et amis de Mlle L'Heureux. Un grand nombre répondirent à l'appel, quelques uns ne purent s'y rendre.

A Minuit, tous se groupèrent autour d'une table chargée de mets succulents et découpée de verdure hivernale. Ce n'est qu'aux petites heures du matin que tous se séparèrent emportant de leur soirée un charmant souvenir.

Etaient présents: MM. et Mmes Chs L'Heureux, Jos. Dion. Alf. Fortier, Al. Fortier jr, Eiz. Boucher, Armand Dufresne, Jos. Beaulieu, Mme Vve A. Rochette, Mme Vve Jos. Dufresne, MM. et Mmes Z. Roy, Alf. Lavoie, Geo Roy, de Sherbrooke, Mlle Irène L'Heureux, jubilaire, Mlles J. Paradis, F. Normand, de Charnie, Simonne Dion, J. Barsetti, E. Lafrance, B. Lafrance, C. Leblond, E. Leblond, I. Parent, C. Dufresne, G. Armstrong, D. Allard, S. Dorion, T. Therrien, T. Pouliot, J. Boucher, M.-J. Beaulieu, B. Rousseau, C. Fortier, S. Dufresne, Georgette Fortier, L. Beaulieu, L. Beaulieu, G. Desjardins, et M. Bertrand.MM. E. Fortin, de Montréal, A. L'Heureux R. Dion P. Lajeunesse. L. Fortier M. Moisan, L. Paradis L. Blouin A. Pouliot L.-P. Baril J.-C. Therrien H. Therrien, E. Pouliot, J.-B. Demers Jos. Poulin, L. Couture, Maurice et Roméo Beaulieu, Arthur et Charles-Henri L'Heureux, Albert Paradis, de Charny, I. Morency, Ste St-Romuald, A. Roberge, de Québec.

Les organisateurs de cette belle fête sont Mlle Simonne Dion et M. Adéard L'Heureux, qui ont été chaleureusement félicités pour le succès qu'ils ont remporté.

Un ami.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Trois-Rivières, (Spécial)—Jeudi le 21 novembre, à l'occasion du 20e anniversaire de naissance de Mlle Géralda Dubois, Institutrice, un groupe de parents, amies d'anciennes et actuelles élèves se réunissaient à la demeure de ses parents pour la fêter.

On lui présenta une magnifique adresse composée par Mlle Cécile Arel et lue par Mlle Antoinette Cartier.

De nombreux et riches cadeaux lui furent présentés. Il y eut chant, musique, déclamation, jeux, etc.

Ont pris part à cette fête Mlle Géralda Dubois, l'héroïne de la fête; M. et Mme Hilaire Dubois, M. Lionel Dubois, Mlle Cécile Arel, organisatrice; M.-Jeanne Arel, Majella Masse, Yvette Masse, Antoinette Cartier, Bernadette Lepage, Marcelle Poisson, Mariette Lafleur, Eva Sévigny, Brigitte, Colette, Gabrielle Dubois, etc.

Toutes se séparèrent à une heure avancée emportant un agréable souvenir.

A l'exposition de modes

MADAME ALLAN BOSWELL portant une toilette de soirée copiée d'un original de Chanel, lors de la récente exposition de modes au Chateau sous les auspices du chapitre General Turner de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire.
(Photo de Livernois)

HEBRY-E. NORTH
Troisième vice-président de la Cie d'Assurance "Metropolitan Life" et gérant général du bureau chef canadien.

EMINENT CHEF D'ASSURANCE QUI CROIT LES CONDITIONS FONDAMENTALEMENT SAINES

M. North s'est embarqué le samedi 30 novembre, de New-York à bord du vapeur "Homeric" pour voyage prolongé en Europe. Avant son départ, prié de donner son idée sur les conditions actuellement existantes au Canada, il a fait la déclaration suivante qui est bien de nature à intéresser les Canadiens,

"Je crois que les conditions des affaires au Canada sont fondamentalement saines et que nous jouirons encore de la prospérité qui a régné depuis ces trois ou quatre dernières années. Naturellement, au moment présent, alors qu'il y a beaucoup de pessimisme à cause de la dégringolade de la bourse, il faut de la largeur d'esprit et de la prévoyance pour continuer à marcher de l'avant. Il n'existe aucune raison pour faire changer ta tendance des affaires et si tout le monde au Canada se met bien dans l'idée que la prospérité nous est favorable et qu'elle ne cessera de l'être, je n'ai pas le moindre doute qu'elle va continuer à se faire sentir chez nous. En ce qui concerne l'assurance, je crois que la récente baisse dans les prix des valeurs de bourse est de nature à lui faire du bien; pour la bonne raison que le public ne pourra manquer de se rendre compte que pour se constituer une réserve pour l'avenir, le seul moyen sûr ne consiste pas à se tourner du côté de la spéculation ou de l'inflation, mais bien du côté de l'assurance sur la vie. Je n'hésite pas à le répéter, c'est là, d'après moi, l'unique moyen de porter à l'attention du public la nécessité indispensable de ce genre de protection."

Ce COR APPARAIT-IL DE NOUVEAU ?

Est-ce que vous vous contentez d'en couper la partie supérieure? Et est-ce que la *RACINE EST TOUJOURS LA*? Si oui, le cor apparaîtra sûrement de nouveau, plus gros que jamais. La racine est la partie vitale du cor, et c'est elle qu'il vous faut extirper. La partie supérieure n'a aucune importance.

Une bonne poignée de Reudel Saltrates, dissoute dans à peu près un gallon d'eau chaude, ramollit les cors et les callosités, comme l'eau ramollit le savon. Faites-les tremper pendant quelque temps, puis prenez-les un à un avec les doigts, et vous n'aurez pas de peine à les arracher avec leur racine. Le Reudel Saltrates est peu dispendieux et se trouve dans toutes les pharmacies. Une demi-livre suffira pour débarrasser tous les membres d'une famille des cors qui peuvent les ennuyer. Votre pharmacien peut vous procurer Reudel Saltrates, ou vous l'obtenir promptement s'il ne l'a pas en magasin.

L'ORIGINAL—LE PAQUET JAUNE
REUDEL BATH SALTRATES
PLUS QU'UN SEL DE BAIN

"Il a Soulagé tous Mes Maux"

"Avant la naissance de mon troisième bébé, j'étais épuisée et sans courage; on m'avait tant parlé du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham que je décidai de l'essayer. Il a soulagé tous mes maux et m'a donné bon appétit, car je ne mangeais plus et j'étais obligée d'arrêter mon travail pour me reposer de temps à autre. J'ai fait tout mon travail domestique jusqu'à la naissance de bébé, étant l'épouse d'un cultivateur et ne pouvant avoir une domestique avant. Je suis très bien maintenant et répondrai aux lettres, leur disant l'efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."
Mme Ira Arnold, Casier 63, Rocklabe, No. Dakota.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham
Lydia E. Pinkham Medicine Co. Ltée, Mass. E.U.A. et Ottawa, Ont. Canada

Euchres & Soirees

BANQUET

C'est ce soir qu'aura lieu le grand banquet de la garde Jacques-Cartier. N'oubliez pas de vous rendre au bazar, à ses salles 89½ Colomb. Vous vous amuserez et serez enchantés de votre soirée.

SOIREE DE GALA A COURVILLE

Le Comité d'organisation du Maj. J.-Elz. Gendreau, candidat au concours de popularité en faveur de la garde Duvernay, est à organiser une grande soirée de gala, qui sera donnée à la salle paroissiale de St-Louis de Courville, le mercredi, 18 décembre prochain.

Un groupe d'artistes de Québec y interprétera une pièce de tout premier choix, et le public aura de plus l'occasion d'entendre quelques uns de nos chanteurs Québecois les plus réputés.

Le comité du candidat Gendreau fait donc un pressant appel à la population, de se rendre le 18 prochain, à la salle paroissiale de Courville, afin de prouver par là leur encouragement et leur approbation à une de nos jeunes et belles gardes.

Le programme sera rendu publie d'ici quelques jours.

Communiqué

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

RENDEZ-VOUS VISITER LE GRAND BAZAR DE LA PAROISSE ST-FIDELE
du 14 novembre au 5 décembre à la salle paroissiale 12ème, Rue Limoilou

Via—Tramways, Château-Limoilou
Arrêt—Au coin de la Carnadière 8ème. Ave. ou 11ème Rue, 4ème Avenue.
Tables bien garnies - jeux pour tous
Bingo, Pêche, Chocolat, Horoscope
Ouvert le jour de 2 hrs 30 à 5 h.
Le soir de 7 hrs 30 à 11 heures.
(Admission gratuite)

AVEDON DRESS SHOPPE Ltd
242, rue St-Jean
sera fermé toute la journée jeudi pour remarquer toutes les robes que nous avons en magasin. Lisez notre annonce de surprenantes réductions dans les journaux de jeudi.
La vente commence vendredi à 9 a.m.

RAFLE
Ne perdez pas vos billets.

Le tirage du Manteau "Seal" mis en râfle au profit du bazar de St-Fidèle, aura lieu le 5 décembre au soir, à la salle paroissiale. Tous les billets en cours devront être revenus pour cette date.

Dernière chance, ne la perdez pas. 25 billets pour $1.00 ; 6 pour 25c ; et un pour 10.

S'adresser à l'abbé J.-A. Bissonnette, vicaire à St-Fidèle de Limoilou.

Pour Brûlures
POUR ECHAUDURES, COUPURES ET CONTUSIONS, POUR RHUMES, TOUX ET AFFECTIONS BRONCHIQUES, POUR RAIDEURS DANS LES MUSCLES, FOULURES ET EFFORTS ET LES NOMBREUX AUTRES MAUX COMMUNS A L'HOMME ET A L'ANIMAL, IL N'Y A RIEN DE SUPERIEUR A CE VIEUX REMEDE D'EXCELLENCE EPROUVEE.
L'HUILE ECLECTRIQUE du Dr THOMAS T12

Mère, quoi faire chez vous pour les si mauvaises toux

Préparer chez vous le simple mélange suivant et le faire essayer dans votre famille pour les mauvaises toux ou les rhumes de poitrine, vous causera une agréable surprise. Il se prépare en un clin d'œil, ne coûte pas cher, mais on peut s'y fier pour en avoir du soulagement prompt et durable.

Procurez-vous chez le pharmacien 2½ onces de Pinex, qu'on verse dans une bouteille de 16 onces, à remplir de sirop de sucre granulé ordinaire ou de miel coulé. Les 16 onces ainsi préparés ne coûtent pas plus cher qu'une petite bouteille de remède tout fait, n'empêche que le sirop est bien plus efficace. Il est pur, se garde parfaitement et les enfants raffolent de son goût agréable.

Ce remède simple possède une triple action remarquable. Il va tout droit au siège du mal, détache les microbes pathogènes et calme l'inflammation. Une partie de la médecine est absorbée dans le sang, où elle agit directement sur les tubes bronchiaux, ce qui de la sorte aide l'organisme à se débarrasser de toute l'affection avec une aisance surprenante.

Le Pinex est un composé hautement concentré du véritable Pin de Norvège, contenant le principe actif de la créosote, sous une forme raffinée, agréable au goût et reconnu comme l'un des plus excellents agents pour soulager les toux pénibles, les rhumes de poitrine et les affections des bronches.

N'acceptez rien à la place du Pinex. Il est garanti procurer du soulagement en un clin d'œil, sans quoi on remboursse l'argent.

Kerhulu LTEE
GRAND RESTAURANT FRANCAIS
22 de la Fabrique Tél. 2-6400
TABLE D'HOTE Lunch 75c Diner 95c
SERVICE A LA CARTE de 7 h. a. m. à 10 h. p. m.
SERVICE SPECIAL en un assortiment exquis de tous Chocolats, Nougats, Pastilles à crème de menthe, etc.
ORCHESTRE de Mme GODDAY au thé de l'après-midi de 15 à 18 heures seulement.
RETENEZ VOTRE TABLE D'AVANCE!
GRANDE SALLE
POUR BANQUETS - SOIREES - RECEPTIONS - MARIAGES, etc.
Petit salon pour réception intime

Robes 2ième plancher
POLLACK 85 ST-JOSEPH
Comparez et profitez

Plus que 17 jours avant Noel pour faire vos achats ! PENSEZ-Y !

Magnifiques Toilettes pour les fetes

Mesdames. Le problème de l'achat de votre toilette pour les fêtes, n'en sera plus un lorsque vous aurez vu ces deux superbes groupes de nouvelles Robes achetées spécialement pour cette occasion. Le choix des styles et des couleurs est des plus varié et les prix sont des plus modérés.

Superbes Robes de Toilettes
Créations nouvelles

C'est un groupe d'un charme et d'une originalité rare. Les créations Parisiennes de la dernière minute y sont scrupuleusement copiées. La grande variété des styles démontre les plus nouveaux détails de la mode. Les élégantes nouvelle-silhouette ajustées aux hanches tailles plus haute et jupes plus longues, les godets et les lignes circulaires démontrent le travail expert de la modiste en robes dans ce changement nouveau de la dernière mode.

Elles sont en Crêpe chiffon, Crêpe georgette, velours transparent ainsi que georgette et velours. Couleurs beige, rose, pêche, brun nouveau, cocoa, copen, marine et noir. Tailles 14 à 44. Valeurs jusqu'à $39.50. En vente à.....

$25

VOYEZ NOS VITRINES

ELEGANTES ROBES
d'après-midi ou de soirée pour Dames et Jeunes Filles

Ce sont des valeurs exceptionnelles que vous ne trouverez que dans les prix plus élevés. Chaque robe confectionnée avec un soin tout particulier et d'un fini parfait. Les styles vous montrent les nouvelles silhoutettes et les bas évasés. Confectionnées en crêpe Louise, Canton et georgette de très belle qualité dans les Teintes de Bleu Copen, Brun, Vert, Rouge Vin, Cocoa, Drab, Noir et Marine. La grande variété des modèles vous en rendra le choix plus facile. Tailles 14 à 44. Spécial.....

$15.00

ECHARPES EN CREPE DE SOIE
Jolies écharpes en crêpe imprimé dans un choix très varié de patrons et teintes avenantes aux nouvelles toilettes. Formes carrées ou obliques. Spécial.....
$1.95

JUPONS COMBINAISON en Jersey de Soie
Jupons combinaison en fin Jersey de soie avec les nouvelles encolures et un large bas double. Teintes assorties. Spécial.....
$1.19

BAS SOIE ET LAINE POUR DAMES
Bas soie et laine de très belle qualité à coutures simulées et montant très haut dans les teintes les plus en vogue pour la saison.. Pointures assorties. Spécial.....
98c

Voir en page 15 pour annonces de vêtements de garçons et fillettes

LA DIMINUTION DES IMPOTS SIGNIFIE DES REVENUS AUGMENTES

Le président des Etats-Unis a déposé aujourd'hui devant le congrès différentes suggestions

Le trésor américain aura besoin de 4 milliards de piastres pour les 12 mois prochains

Washington, 4 (A.P.)—Le président Hoover a déposé aujourd'hui devant le Congrès la suggestion d'une diminution d'impôts, la demande de crédits totalisant $3,830,445,231 pour fins d'administration durant l'année à venir, et un état réel des finances de la nation américaine.

Tirant leçon des précédentes diminutions d'impôts, le président déclare qu'il ne fait pas de doute qu'elles furent toujours suivies d'un accroissement des revenus, en partie explicable par l'impulsion que ces dégrèvements donnèrent aux affaires.

Dans ce premier budget présenté par lui au Congrès, il estime à $4,102,938,700 les besoins du trésor pour les 12 mois commençant en juillet prochain, et compte que l'exercice se soldera par un excédent de recettes de $122,000,000.

Les crédits pour le département de la guerre sont estimés à $466,626,362, y compris ceux requis pour le canal de Panama. C'est $5,173,000 de plus que l'an dernier. Une dépense de $36,766,825 est prévue pour l'aviation militaire et une autre de $32,230,000 pour l'aviation navale des deux item étant au titre du programme de construction de cinq ans.

M. PERODEAU ASSERMENTE

L'honorable M. Narcisse Pérodeau, ancien Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été assermenté, ce matin, comme membre du Conseil Législatife où il représentera la division de Montarville.

L'assermentation eut lieu devant M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil Législatif et commissaire per dedimus potestatem.

S. Ex. l'honorable M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province, étant absent de la ville, l'assermentation de l'Honorable M. Pérodeau comme ministre de la Couronne fut forcément ajournée.

DEVANT LE RECORDER

Une descente fructueuse faite dans une maison de la rue St-Vallier et dans une autre de la rue St-Joseph ont amené la comparution d'une douzaine de vagabondes devant le Recorder, ce matin. Toutes ont plaidé coupables à l'accusation qui pesait sur elles et ont été condamnées à l'amende ordinairement réservée aux gens de cette espèce.

Ces arrestations ont été faites par l'escouade des mœurs du sergent-détective Beaudoin, les détectives Paquet, Simard et Rochette, sous les ordres du sous-chef Bigaouette.

Une jeune fille arrêtée sur la demande de son père, pour avoir quitté le domicile sans raison, a aussi été traduite devant le juge des Rivières. Elle a plaidé coupable et a avoué avoir cédé aux instances de mauvaises compagnes. Elle a été remise entre les mains parternelles sous promesse de s'amender.

Enfin, un individu accusé d'avoir causé de sérieux dommages au logement qu'il occupait, alors qu'il était sous l'influence des liqueurs, a été condamné à $50 et les frais. Le prévenu avait scié une porte et causé d'autres déprédations semblables. Prévenu par d'autres locataires, le propriétaire crut plus prudent de faire arrêter l'énergumène.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

Le département des Travaux Publics vient d'accorder deux permis, dont l'un aumontant de $20,500 et l'autre représentant une valeur de $23,000.

Le premier a été délivré à M. R.-A. Thibaudeau qui va construire une manufacture de chaussures sur la rue St-Luc, près de la rue St-Vallier. La bâtisse sera en brique.

C'est M. Henri Perron qui a obtenu l'autre permis. M. Perron ajoutera une annexe à son hôtel, situé au coin de la rue du Roi et du Pont. La Maison C. Jobin Ltée exécutera les travaux, d'après les plans préparés par M. l'architecte Henri Laberge.

DECES

PLAMONDON.—A St-Malo, le 3 décembre 1929 à l'âge de 6 mois est décédé Joseph-Jules-Raymond, enfant bien-aimé de M. Antonio Plamondon et de Mme Marie-Ange Cyuillard.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 5 courant à 3 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, No 1054, rue St-Vallier à 3 h. 15 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. -b

WHELAN.—Le 4 décembre 1929, est décédée dame Margaret Flanigan, épouse de feu Patrick Whelan, à l'âge de 82 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures, en l'église St-Patrice, rue McMahon et l'inhumation au cimetière St-Patrice.

Départ de la maison mortuaire, 12 rue St-Jean, à 8 h. 45. 4déc.2fs-b

UN CONVOI LUI PASSE SUR LE CORPS

M. Jos. Perron de Thetford a été tué instantanément hier

ENQUETE

Thetford, 4.—(D. N. C.)—Un employé de la mine King, monsieur Jos. Perron, 49 ans, a été tué instantanément hier vers 3.10 p.m. alors qu'il était occupé à empiler des sacs de minerai sur une plate-forme élevée au-dessus de la voie ferrée.

Le malheureux ouvrier fit un faux pas et tomba de la plate-forme au moment où passait un train. L'ingénieur n'eut pas le temps d'appliquer les freins, le convoi passa sur le corps de M. Perron, lui séparant la tête du tronc.

Le Dr Beaudet fut mandé mais il ne put que constater la mort. Une enquête sera tenue cet après-midi à la morgue de Thetford par le coroner Delâge.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Cédulie Nadeau, ses frères MM. Thomas et Philéas Perron, de Thetford Mines; ses beaux-frères MM. Alphonse John, Honoré Duval, Louis Goulet, de Thetford Mines; André Players, d'Ontario et Jos. Nadeau, de Farnham.

L'HON. H.-G. CARROLL PRESIDAIT

La seconde exposition d'art canadien a été ouverte hier soir.

SUZOR COTE

Après Horatio Walker, Côté a les honneurs du salon

(Spécial au "Soleil")

Montréal, 4 — La seconde exposition d'art canadien organisée par le gouvernement provincial, s'est ouverte hier soir à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, 3450, rue St-Urbain. L'hon. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec et madame Carroll étaient présents ainsi que plusieurs artistes de la métropole. C'est l'honorable M. Athanase David, secrétaire provincial qui a eu l'heureuse idée de ces expositions des œuvres de nos principaux artistes. Après Horatio Walker, l'an dernier, Suzor Côté, le grand artiste canadien-français a cette année les honneurs du Salon. Les nombreuses personnes qui ont déjà visité l'exposition ont eu l'occasion d'admirer son magnifique talent. Versatile au plus haut point, Suzor Côté a fait un peu de tout. Ses fusins, peintures, sculptures lui ont valu jusqu'ici de nombreux succès et le Musée National d'Ottawa garde jalousement pour la postérité ses œuvres les plus connues. Comme Horatio Walker, Suzor Côté a trouvé ses meilleures inspirations dans les choses de chez-nous et il s'est surtout spécialisé dans les portraits de nos bons habitants d'autrefois. Amateur de paysages il a su reproduire sur la toile les ciels changeants de nos quatre saisons, et les jolies marines qu'il a signées font l'admiration des connaisseurs. Si le nu ne l'a pas laissé insensible il a peint, il y a déjà quelque vingt ans d'admirables toiles de la flore canadienne. Ses bronze sont non moins remarquables et son fusin de "Maria Chapdelaine" lui a valu une bonne part de sa réputation.

La collection de ses œuvres a été réunie par l'honorable M. Athanase David, sous la direction du sous-secrétaire de la province, M. Jos. Simard et de M. Charles Maillard, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, de Montréal. Plusieurs toiles ont été empruntées pour la circonstance au Musée Provincial de Québec, à la Galerie Nationale du Canada, d'Ottawa et à quelques collecteurs privés. L'artiste lui-même qui est en Floride depuis quelque temps pour refaire sa santé, ne sera pas présent à l'exposition.

L'énumération de ses principaux tableaux serait trop long. Contentons-nous de dire que Suzor Côté a excellé dans la plupart de ses études sur la vie canadienne et que depuis "Sa bénédiction des Erables" jusqu'à sa "Fille du pionnier" il a été de succès en succès.

Né à Arthabaska, A. de F. Suzor Côté partit pour Paris en 1890, où il étudia à l'Ecole des Beaux-Arts, sous la direction des grands maîtres de l'école française. Quatre ans plus tard il exposait une première toile "Pastorale" au Salon. En 1900, à l'Exposition Universelle de Paris, il remportait une médaille et au Salon, une mention honorable. L'année suivante il était fait officier d'Académie par le gouvernement français. En 1904, une de ses œuvres, "Le retour des moissonneurs" était achetée par le Musée National d'Ottawa. En 1907 il exposait au Salon sa première étude de sculpture "Le trappeur canadien", un chasseur tirant une traîne-sauvage remplie de fourrures. En 1912 il reçut le titre de A. R. C. A., et en 1914 il obtenait celui de R. C. A.

Pago Pago, Samoa, 4 (P.C.)—Le steamer "Trongate" a mandé par T. S. F. hier soir qu'il avait secouru trois membres de l'équipage du cargo Norwick City sur le récif de Gardner Island. Ce navire fit naufrage samedi dernier, et onze hommes de son équipage y trouvèrent la mort.

LA DIMINUTION DU POISSON DANS LE LAC ERIE

On en recherchera les causes et le Canada aidera les Etats-Unis dans ce travail

COOPERATION

New-York, 4 — (P. C.) — M. M.-C. James, assistant en chef du Bureau américain des pêcheries, section de pisciculture, a expliqué comment les autorités américaines et canadiennes et les Etats riverains du lac Erié se sont associés pour rechercher les causes de la diminution des poissons dans le lac. "Grâce à cette coopération," a-t-il dit, "on espère découvrir la cause de cette diminution et faire face à la situation."

Pal-G. Reddington, chef du bureau de recherches biologiques du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, a dit aux délégués que l'on avait découvert un nouvel aspect des activités criminelles, celui de tuer illégalement les oiseaux et les animaux pour en retirer des bénéfices. "Et l'on n'hésite pas," a-t-il ajouté, "à tuer même les gardes-chasses qui remplissent leur devoir".

Le Massachusetts veut que l'état abolisse le "Baby Volstead Law"

Boston, 4 (P.A.)—La Constitutional Liberty League a déposé hier devant le secrétaire d'état du Massachusetts, ici, une requête demandant le rappel de la loi de mise en vigueur connue sous le nom de "Baby Volstead Law". Elle portait 32,045 signatures certifiées, soit 12,000 de plus que le nombre requis. On va maintenant la présenter à la Législature le mois prochain. Si celle-ci n'agit pas 5,000 signatures additionnelles suffiront pour que la question fasse le sujet d'un plébiscite en novembre prochain.

Mme Lang prétend que le Canada se trouve dans une position inférieure

Toronto, 4 (P.C.)—Le Canada se trouve dans une position inférieure à celle des autres nations, en ce qui concerne la naturalisation des femmes mariées, a déclaré Mme W.-R. Long, à la convention annuelle de la United Farm Women of Ontario, tenue à Toronto hier. "Une femme sans patrie", voilà ce que devient la femme canadienne qui épouse un citoyen américain vivant aux Etats-Unis, a-t-elle fait remarquer.

FENTON PARTIRA POUR LONDRES

Canberra, Australie, 4.—(A. P.)—M. Fenton, ministre du commerce et des douanes, représentera l'Australie à la conférence navale de Londres en janvier prochain. Il partira sous peu pour l'Angleterre.

L'ADRENALINE LE RAMENE A LA VIE

G.-H. Austin que l'on croyait mort respire de nouveau grâce à une injection savante

LE DR SLATER

Rochester, N.-Y., 4 (P.A.)—George-H. Austin, âgé de 46 ans, employé de l'Eastman Kodak Company, que l'on pensait mort vit encore et se remet bien. On l'a ramené par une injection d'adrénaline, que lui a faite le Dr Benjamin-J. Slater, chef du service medical de la compagnie. Le Dr Slater a confirmé hier soir le fait. Les respirations et les battements du cœur avaient cessé, les réflexes des pupilles n'agissaient plus et le visage avait pris la pâleur cadavérique de la mort. "Je l'ai trouvé sur le plancher," raconte le Docteur, "respirant péniblement. Après avoir respiré quinze à vingt fois, il donna tous les signes qui accompagnent la mort. Un autre médecin et trois gardes-malades étaient avec moi quand j'ai fait l'opération."

UNE HORDE DE BRIGANDS A L'OEUVRE

Depuis des mois les communistes pillent le pays de Fou-Kien

UN APPEL

Amoy, 4.—(P. A.)—Une information tardive arrivant de Kan-Tchéou, province du Kiang-Si, fait connaître aujourd'hui qu'une armée communiste, en réalité horde de brigands, ravage et pille depuis des mois le pays au sud de Fou-Kien dans le nord-est de la province de Kouang-Tung. Elle opère aussi dans la partie sud du Kouang-Si.

On rapporte que les brigands entrèrent dimanche dernier dans Kang-Tchéou, où ils se livrèrent à une orgie de pillage et de meurtre, massacrant en deux jours une centaine de personnes appartenant à la bourgeoisie et au monde officiel chinois. Une mission catholique américaine du pays comprenant 18 missionnaires et religieuses cherchait à communiquer avec les autorités du dehors pour en obtenir quelque protection. Malheureusement le peu de renseignements qu'on avait ne permettait pas d'établir dans quelle situation elle se trouvait exactement, et à quelles autorités elle adressait ainsi un appel.

UNE CONVENTION DE TECHNICIENS

Winnipeg, 4. (P. C.)—La convention annuelle de la Société canadienne des techniciens agricoles en 1930 aura lieu à l'Université acadienne de Wolfville, N.-E., a annoncé hier le prof. P. Sackville, président général de la Société.

LES SURVIVANTS REFUGIES SUR CETTE ILE

Vingt et un survivants du "Norwich City" sont sur l'ile Yardner

LE "TRONGATE"

Pago Pago, Samoa, 4. (P.A.)—Les navires sauveteurs ont fait rapport hier soir de la perte de 11 hommes et du sauvetage de trois autres appartenant à l'équipage du cargo anglais Norwich City, naufragé à Norwich Island, 700 milles au nord d'ici. Ces navires bravaient encore aujourd'hui les dangers de la grosse mer et les périlleux récifs de corail pour recueillir 21 survivants réfugiés sur l'île Gardner.

La première nouvelle que l'on reçut du sort des 35 hommes à bord du Norwich City est parvenue à Pago Pago hier soir. Le vapeur Trongate a envoyé un bref message. On y lisait que le Trongate avait sauvé trois hommes de l'équipage du Norwich City, y compris le télégraphiste et le deuxième ingénieur du navire. Onze hommes de l'équipage se sont noyés, dit encore le message, au moment que le Norwich City a touché les récifs. Les trois rescapés étaient probablement au nombre des 24 qui ont cherché refuge sur l'île.

Le Trongate a déclaré qu'il avait cherché à se mettre en communication avec les hommes demeurés sur l'île et qu'il ferait l'impossible pour les amener à bord. Hier soir, le Trongate a pu recevoir quelques nouvelles d'eux et appris qu'il avaient besoin d'eau et de provisions. Les survivants ont déclaré que l'eau et les provisions du Norwich City avaient été perdus quand le navire a frappé les récifs.

Des vagues énormes enveloppent encore le navire, disait le message du Trongate. Les efforts d'autres navires pour s'approcher de l'île ont été infructueux; on ne peut traverser le banc de corail qui encercle presque toute l'île.

Parmi les navires qui se sont rendus sur le lieu du naufrage on compte le Lincoln Illsworth et le Lavington Court.

L'île sur laquelle sont descendus les hommes d'équipage du Norwich City est inhabitée.

IL Y A DES HEROS INCONNUS DANS LES SOLITUDES DU NORD

Le sauvetage de l'expédition McAlpine a révélé la bravoure et le courage admirable d'une trentaine de personnes

ESQUIMAUX, TRAITEURS ET AGENTS

McAlpine et ses compagnons doivent surtout leur vie à ces rudes habitants du nord

Winnipeg, 4 (P.C.)—La tâche herculéenne de conquérir les régions riches de promesses du nord du Canada et de ramener à la civilisation huit hardis explorateurs a fait paraître sur la scène de l'actualité, pendant les recherches qui ont été faites pour retrouver l'expédition McAlpine, une trentaine de personnages d'une bravoure et d'un courage admirables.

Un certain nombre d'entre eux n'auront pas leur nom inscrit dans le récit du sauvetage de l'expédition McAlpine; ce sont des esquimaux, des traiteurs du Grand Nord et quelques agents de la Gendarmerie à cheval. Ces rudes habitants du Nord, qui vivent dans les solitudes glacées du Canada, enveloppées d'un profond silence, employés au service du gouvernement ou y travaillant dans leur propre intérêt, ont autant contribué à empêcher la fin malheureuse de l'expédition, que les aviateurs intrépides qui ont finalement découvert où se trouvaient les explorateurs. L'arrivée, dimanche, de l'avant-garde de l'expédition McAlpine à Cranberry Portage a ajouté un autre acte au drame qui se joue depuis deux mois dans les vastes espaces glacés du nord. Deux des arrivants, Don Goodwin et Richard Pearce, ont raconté les longs vols effectués par les avions partis à la recherches de l'expédition McAlpine. Pendant qu'une vingtaine d'aviateurs fouillaient sans relâche les immenses solitudes du Barren Land, McAlpine et ses compagnons attendaient les secours qu'ils savaient devoir leur être envoyés, dans l'endroit où ils avaient pu trouver un refuge, grâce à l'aide des esquimaux de ces régions.

AUTRE VICTOIRE DU FRANCAIS

Toronto, 4 (P.C.) —En nombre d'endroits de l'Ontario, une section locale de l'Association féminine a voté une motion aux termes de laquelle le français devrait faire partie du cours d'études dans les écoles publiques de l'Ontario. Une députation présentera cette demande au gouvernement vendredi après-midi.

Le Cream Porter Boswell

TELESPHORE SIMARD, 75, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

LIQUIDATION DU STOCK A LA VERGE DE LA MAISON AU BON MARCHE LTEE DE LA RUE ST-JEAN, QUEBEC, qui abandonne ce genre de commerce.

Cette liquidation d'une des plus vieilles maisons de Québec a soulevé l'enthousiasme de tous les acheteurs soucieux d'économie. Cette vente qui se fait à nos magasins de St-Roch est la sensation de cette saison. Venez chercher votre part.

JEUDI -- VENDREDI -- SAMEDI

SONT LES TROIS DERNIERS JOURS DE CETTE LIQUIDATION

SPECIAUX POUR CES TROIS JOURS

GANTS KID — 25 douz. de gants en kid pas doublés pour dames, avec poignets de fantaisie, couleur tan, brun, facon, etc. Rég. 2.25. Très spécial tant qu'il y en aura — $1.25

GANTS SUEDE — 10 doz. de gants en suède doublés pour dames, brun, tan gris, ces gants sont très chauds et à la mode. Rég. 2.00 Spécial tant qu'il y en aura. La paire — 89c

CHALIS — 20 pièces de chalis pour rideaux avec frison de couleurs, choix de teintes et belle valeur. Rég. 22c. Très spécial. La verge — 15c

BROCARD DE SOIE — 10 pièces de Brocard de soie pour robes, kimonos et doublure de manteau de fourrures, 36 pcs large, choix de couleurs bochées. Rég. 2.25 Très spécial — $1.24

DES PRIX QUI DEMANDENT TOUTE VOTRE ATTENTION

COUVERTES — Couvertes en flanelle blanche de fabrication anglaise 18x60 pcs, équivalant à 11-4 des couvertes canadiennes, pour grand lit. Rég. $1.50 pr — CHACUNE 79c

COUVERTES — Couvertes en laine Union grise très pesantes pour grands lits, la quantité étant limitée venez à l'ouverture. Rég. $1.95 pour — CHACUN 98c

CAMISOLES ET CALECONS — 25 douz. de camisoles et caleçons laine écossaise pour hommes, sous-vêtements chauds et confortables. Rég. $1.25 chaque morceau — 69c

SWEATERS — 1 lot de Sweaters et vestes de laine rouge pour dames, qualité supérieure et très chauds. Rég. $4.50 pr — $1.50

VESTES EN LAINE — 1 lot de Vestes en laine fantaisie et en laine brossée pour dames. Rég. $4.00 à $5.00 pour — $1.98

LIQUIDATION — COTON ET GARNITURES

COUTIL pour la plume garanti. Rég. 69c pour — 49c
COUTIL pour matelas en coupons. Rég. 25c pour — 15c
FLANELLE tout laine rayée pour habits de fumeurs. Rég. $1.25 pour — 79c
FLANELLETTE de couleurs 27 pouces de large. Rég. 18c pour — 12c
FLANELLETTE de couleurs 31 pouces de large. Rég. 22c, pour — 16c
FLANELLETTE rayée de couleurs, 36 pces de large. Rég. 30c pour — 19c
FLANELLETTE Saxony blanche pour lingerie belle et duveteuse. 24 pcs de large. Rég. 19c pour — 14c
27 pouces de large. Rég. 25c. pour — 17c
36 pouces de large. Rég. 30c. pour — 20c
FLANELLETTE fantaisie pour robes. Rég. 29c pour — 16c

LIQUIDATION — POUR LE MENAGE

PANNEAUX en bon point anglais avec frange. Rég. 75c pour — 49c
CRETONNE reversible anglaise choix de dessins. Rég. 25c pour — 15c
CRETONNE 36 pouces de large, patrons très choisis. Rég 39c pour — 25c
POPELINE pour draperie, 50 pouces de large choix de couleurs. Rég. 98c pour — 64c
OREILLERS en semili plumes fait en bon coutil. Rég. 80c, pour chacune — 50c
MADRAS de soie 50 pouces de large les couleurs en demande. Rég. 98c pour — 79c
36 pouces de large. Rég. 75c pour — 55c
SOIE Rayon pour draperie, 36 pouces de large. Rég. 58c pour — 39c
EDREDON pour kimonos choix de couleurs. Rég. 58c pour — 35c
COTON JAUNE 40 pouces de large et très fort. Rég. 25c pour — 16c

RUBANS — 5000 verges de RUBANS moiré, cordé et fantaisie de 1-2 à 6 pouces de large, tous des rubans de haute qualité dans un grand choix de couleurs. Rég. jusqu'à $1.00 la verge choix à — 5c 8c 10c

Pantalons — 200 prs de pantalons en freize gris fer, tout laine et pesant pour hommes de 34 à 44. Rég. 3.50 — Spécial $2.49

TELESPHORE SIMARD
75, RUE ST-JOSEPH - TEL.: 2-3954
C'EST LA VENTE PAR EXCELLENCE -- TOUT QUEBEC Y EST

NOUVELLES DES CENTRES RURAUX

Thetford Mines

La Saint-Vincent-de-Paul

La quête faite à domicile, dimanche dernier en faveur des pauvres de notre ville a rapporté la jolie somme de $729.00. M. le curé, ainsi que les membres de la conférence Saint-Vincent-de-Paul remercient sincèrement les citoyens de notre ville pour leur générosité. Comme par le passé, la guignolée se fera la veille de Noel et nous souhaitons que chacun fasse sa large part pour soulager les pauvres qui seront encore plus nombreux cette année.

Mariage Therrien-Prévost

Mercredi, le 20 courant, M. le curé Sauvageau a bénit en l'église St-Alphonse, le mariage de Mlle Lydia Therrien, fille de M. et Mme Fraser Therrien à M. Alfred Prévost, fils de M. et Mme Tél. Prévost.

M. Fraser Therrien, accompagnait sa fille et M. Jos. Perron servait de témoin au marié.

Après la bénédiction nuptiale, il y eut réception des mariés à la résidence de M. Fraser Therrien auxquels assistaient un grand nombre de parents et d'amis.

Nos voeux de bonheur.

Mariage Laliberté-Grégoire

Le 23 novembre a été bénit par M. le curé Sauvageau, le mariage de Mlle Georgianna Laliberté, fille de feu J. Laliberté à M. Rosaire Grégoire, fils de M. et Mme Emile Grégoire.

MM. Georges Laliberté et W. Dubreuil, servaient de témoins aux nouveaux époux.

Nos meilleurs voeux aux nouveaux mariés.

L'Unité Sanitaire

L'Unité Sanitaire qui vient d'ouvrir ses bureaux dans notre ville, siège actuellement dans un local temporaire, tout à côté du bureau de poste.

Avant peu, cependant, elle aura son nouveau local dans le soubassement de l'hôtel de ville, juste à l'endroit où se trouvaient les anciennes cellules pour les femmes. On est actuellement à faire la réfection de toute cette partie de l'hôtel de ville de manière à la rendre propice à sa nouvelle destinée et l'Unité Sanitaire y aura là de vastes bureaux bien éclairés et bien aménagés et tout à fait propices au but visé. Ce bureau de l'Unité Sanitaire rendra certainement de grands services à la ville de Thetford-Mines et c'est une amélioration qui s'imposait ici vu l'augmentation constante et progressive de notre ville.

Le 21 novembre: Marie Hélène Liliane, Françoise, fille de Napoléon Delisle et de Laura Labonté. Parrain et marraine, Joseph Poirier et Eva Aubert.

—Le 22 nov.: Joseph-David-Alfred fils d'Alfred Walker et de Rose-Aimée Gagnon. Parrain et marraine: Siméon Gagnon et Mathilda Parent, grand'parents de l'enfant.

—Le 25 nov. Joseph Anthime Clément, fils d'Emile Landry et de Rosa Côté Parrain et marraine: Anthime Côté et Marie-Louise Provençal, oncle et tante de l'enfant.

—Le 26 nov: Joseph, Roméo, Réal fils de Alphonse Grondin et d'Elizabeth Vallée. Parrain et marraine: Roméo Trudel et Alice Vallée, oncle et tante de l'enfant.

—Le 26 nov: Joseph, Yvon, Maurice, fils de Sylvio Côté et de Marie-Blanche Grondin Parrain et marraine: Joseph Côté et Mathilde Ouellet, grand'parents de l'enfant.

—Le 26 nov: Ange-Aimée, fille d'Antonio Poudrier et d'Aurore Gronoin Parrain et marraine: Damase Grondin et Exilda Landry, grand'parents de l'enfant.

Le Carnaval

Le carnaval en faveur des jeux de l'Oeuvre-de-Jeunesse s'est terminé jeudi soir dernier et a rapporté la jolie somme de $761. Le succès a dépassé les espérances des organisateurs. M. l'abbé Pierre Gravel, le dévoué aumônier de l'Oeuvre, remercie bien sincèrement tout ceux qui ont contribué au succès de cette vente.

Au bureau d'enregistrement

Vente: Arcadius Béland à Fort-Beland

Vente: Henri Roberge à Urie Genest

Vente: Joseph Demers à Jos.-Frs Gagné

Vente: Eusèbe Larose à Jos Demers

Vente: B.-J. Bennett à Henri Dumais.

Vente: B.-J. Bennett à Edmond Simard.

Testament: Caroline Coulombe à Ed. Lemieux.

Certificat Succession Caroline Coulombe.

Dissolution de Société: J.-S. Elkas par J.-S. Elkas.

Acte de Société: Sam Elkas, Enr. par Samuel Elkas.

Soirée importante à l'Oeuvre de Jeunesse

Le vingt et un novembre, à la salle de l'Oeuvre, il y avait séance très importante, M. le curé Sauvageau présidait, ayant à ses côtés, M. le maire O. Cyr, M. Eddie Vallières, président de l'O. de J., M. Adrien Trottier, président de la ligue de quilles, M. J.-Paul Lessard, capitaine du club de gouret St-Louis, MM. les vicaires Cloutier et Masson, etc. Au début et au cours de la soirée, devant un auditoire très nombreux et sympatique, M. Cléophas Adams chanta six fort belles pièces accompagnées sur le piano, par Mlle Marguerite Vallières. M. l'abbé Pierre Gravel, directeur de l'Oeuvre de la Jeunesse lut d'abord une lettre de l'honorable ministre Lapierre, s'excusant à cause d'un deuil tout à fait fait récent, de ne pouvoir assister à la réunion, et adressant ses meilleurs voeux de succès. Puis il dit la nécessité des Oeuvres de Jeunesse prouvée par le témoignage de Kalping, le fondateur des Patronages allemands, pour la préservation et l'éducation morale, intellectuelle et physique des jeunes gens. Enfin, l'orateur remercia chaleureusement M. le curé, M. le maire et M. A. Trottier, le populaire gérant de la Banque Canadienne Nationale.

Ensuite, M. Chs-Ed. Gagné, lut avec un mot d'éloges pour chacun, les noms des membres et des amis les plus méritants de l'Oeuvre.

Furent alors décorés par M. le curé MM. Eddie Vallières, Hubert Roberge, F. Bolduc, A. Roberge, Rolland Lapointe, Horace Morin, Henri Paquet, J.-Paul Lessard, Eugène Gagnières, Cléophas Adams et Adrien Trottier. Une coupe d'argent fut remise à M. Eugène Gagnière, pour avoir totalisé 300 points aux grosses quilles.

M. le maire se leva alors pour féliciter l'Oeuvre et les décorés du succès obtenu dire à la jeunesse de rester toujours unie au prêtre, et souhaitant un progrès costant à notre association. M. le curé Sauvageau, prononça un magnifique discours sur la grande importance des exercices physiques pour conserver le corps sain et l'âme vertueuse. Il affirma de nouveau le bienfait inexprimable d'une Oeuvre comme la nôtre et demanda aux jeunes gens d'en être fiers et d'en profiter.

La soirée se termina par une comédie qui fut très applaudie et le chant O Canada.

Le bon cinéma

Mercredi et jeudi soir prochain il y aura à la salle de l'O. D. J. représentation de Fabiola.

L'admission est de 35 sous.

Trois-Rivières

(De notre correspondant)

On se prépare dans le port trifluvien pour la fermeture de la navigation. La Barge No 7 est arrivée de Sorel pour prendre un chargement de bouées d'hiver qui seront installées sur le parcours des navires entre Trois-Rivières et Montréal. Le "Lady Grey", après s'être en vain porté au secours du "Kamir" échoué près de Louiseville est revenu au port. On a commencé à enlever les bouées. La Barge No 7 en a 42 à enlever.

—L'honorable juge Aimé Marchand a pris en délibéré la cause en expropriation de la Commission du Port contre la corporation de la cité des Trois-Rivières. Il s'agit de deux lots de grève d'une superficie totale de 133,091 pieds, autrefois terrain de la Three Rivers Shipbuilding, sur lequel se trouvent des bâtisses. La ville des Trois-Rivières demande pour ce terrain le prix de l'évaluation municipale $26,000, tandis que la Commission du Port offre $12,250. Plusieurs experts ont été entendus par le tribunal afin d'établir la valeur de ce terrain.

La campagne du Timbre de Noel promet d'avoir un succès dépassant celui de l'an dernier. En trois jours elle a donné $500. Les compagnies souscrivent généreusement, mais au comité de direction l'on constate que le peuple répond avec plus d'empressement et de générosité que l'an dernier.

Alfred Bourassa, de la Pointe-du-Lac, a eu un doigt écrasé par un arbre et à l'hôptai on a dû procéder à l'amputation.

Dernièrement un groupe d'amis se réunissait chez Mlle Juliette Allard, 62, rue Cartier, pour une fête intime. Il y eut chant et munuit. Etaient présents: MM. et Mmes Edouard Allard, Edmond Lessard, Wellie Lessard, Mlles Juliette et Marguerite Allard, Annie Carpentier, Estelle Lefebvre, Rachel et Eva Bastien, Lorette Lamy, Mabel Pelletier, Florence Aubry, Annette Godin, Margo et Rose Chrétien, Rose Aubry, MM. Laurier et Rodolphe Allard, Rolland Gagnon, Jacques Harnois, Emile Perrin, Donat Bourdage, Lucien Roy, Roméo Larivière, Hector Levasseur, Gérard Gagnon, Raoul Carrier, Ovila Aubry, Albany Bergeron, Léo Côté, Octave Bellemare, Oscar Chandonnet. Un orchestre se fit entendre dans un joli programme. Il était composé de MM. Emile et Armand Pagé, Philippe Désilets et Rosaire Lepage.

—Les syndicats nationaux et catholiques des menuisiers et de l'industrie et du commerce viennent de procéder à l'élection de leurs officiers pour 1930. Dans le premier syndicat les officiers suivants ont été élus: président, Gaudias Dubois; vice-président, M. Arcand; secrétaire-archiviste, J.-R. Bellemare, trésorier, J.-A. Guy; secrétaire-correspondant, E. Charron; assistant-secrétaire, C. Boivin; assistant-trésorier, M. Perron; gardien, L. Gélinas; sentinelle, O. Trépanier; délégués G. Dubois, N. Arcand, J.-A. Guay et J.-R. Bellemare. Le bureau de direction du syndicat de l'industrie et du commerce se composera comme suit: président, F.-X. Bergeron; vice-président, Ph. Desfossés; secrétaire, A.-C. Carle; trésorier, F.-X. Toupin; gardien, Thomas Picard; délégués, F.-X. Bergeron, J.-A. Lemaire et F.-X. Toupin.

—Notre ville a repris possession de la Fonderie d'Acier et elle s'en servira cet hiver comme entrepôt pour y remiser son outillage et y faire un dépôt de sable. Le sable sera tenu chaud afin de servir pour l'entretien des trottoirs.

Trouvé mort

Le révérend frère Marcellus, des Frères des Ecoles Chrétiennes, a été trouvé mort dans sa cellule. Il était malade et sous traitement depuis quelques jours. Né Louis-Philippe Pelletier, à Québec, le 15 février 1873, il entra chez les Frères des Ecoles Chrétiennes en 1889. Il enseigna à Ste-Brigide, Montréal, puis vint aux Trois-Rivières pour un premier séjour de quatre ans. Il enseigna ensuite à Montréal et à Ottawa et revint aux Trois-Rivières il y a dix ans. A l'Académie de la Salle, il occupait le poste d'économe.

—Narcisse Arcand, menuisier, 68 rue St-Charles, a eu plusieurs côtes fracturées en tombant en bas d'un échafaudage au séminaire St-Joseph Il a été transporté à l'hôpital.

—Une accusation de bigamie vient d'être portée contre J.-B. Laplante, un citoyen de Shawinigan. Son enquête préliminaire aura lieu devant le magistrat Lacoursière.

—Alphonse Roy, de Ste-Perpétue, a plaidé coupable devant le magistrat à l'accusation d'avoir commis un faux de $40. en mai dernier. La plainte contre lui fut portée par J.-Rosaire Crochetière, inspecteur du service postal.

—Adolphe Lord, le fameux coureur trifluvien, a été l'objet d'une jolie fête intime de la part de ses amis et admirateurs, à l'occasion de son vingt-neuvième anniversaire de naissance. Parmi ceux présents: on remarquait: MM et Mmes Adolphe Lord, P.-E. MacAurèle, C. Fallon, A. Couturier, Jos. Février, P.-S. Robillard, A. Bouchard, A. Bernard, D. Léonard, Jos. Gauvin, W. Leclerc, J. Corbeil, Nap. Lalonde, G. Marocam, Mlle Louise Lord, Mlle L. Chouinard, Mlle Aline Lebrun, Mlles M. Lafond, J. Laurin, M. Vézina, H. Foucreau, MM. R. Lebrun, A. Sasseville, J. Doyon, M. Brouillette, A. Boisvert, F. Brabant, A. Projeau, A. Roger, A. Miller, H. Forget, L. Dionne, U. Dionne, Mlle Suzanne Lord, Mlle Monique Lord, Mlle Yvette Lord

CAP-DE-LA-MADELEINE

Ces jours derniers, à l'occasion du deuxième anniversaire de la fondation de la Chorale St-Lazare, une fête aux huîtres a réuni les membres de la chorale. Cette fête était sous le haut patronage de M. l'abbé Arthur Bruneile, curé de la paroisse, et de M. l'abbé Rosario Lafontaine, vicaire. Elle était présidée par M. Richard Rochefort, président de la chorale. Il y eut musique et chant par MM. J.-B. Thibodeau, Napoléon Lesieur, Auguste Lussier et M. l'abbé vicaire Lafontaine. Parmi les membres présents, on remarquait: MM. Fortunat Beaumier, Richard Rochefort, J. Hallé, Léon Rochefort, Adrien Cloutier, Albert Boisvert, A. Beaudet, Auguste Lussier, Réal Loranger, Antoni Loranger, Napoléon Lussier, J.-B. Thibodeau, Ferdinand Dufresne, Arthur Rochefort, Sylvio Boucher, Josaphat Lacroix, J. Pépin, L. Lavergne, Hervé Viviers, Henri Dussault, J.-H. Francoeur, etc.

Un groupe d'amis se sont réunis récemment chez Mme Albert Lampron pour une fête intime. Etaient présents: Mme Arthur Paquette, Mme Eugène Bergeron, Mme J. Héroux, Mlles Anita Lacerte, L. Gélinas, N. Flageolie, Lucienne Plourde, Corona Flageolie, Blanche Toupin, Marguerite Bellemare, A. Leblanc Marie-Irène Giroux, Fabiola Flageolie, Rachelle Gonneville, Odora Flageolie, Flore Bergeron, Laurette Flageolie, etc.

Loretteville

(De notre correspondant)

Les autobus

Depuis dimanche, les autobus circulent par le chemin de l'Ormière, c'est par cette route qu'il passeront tous l'hiver.

Pour les missions

Le R. P. Joachim, Franciscain était à Loretteville dimanche dernier et a prêché pour les missions, à la grand'messe.

Grand'Mère

Formation des comités chez les Chev. de Colomb

Le grand chevalier des Chevaliers de Colomb de notre ville le Dr J.-Edm. Guibord et les officiers du conseil ont fait récemment le choix des membres qui composeront les différents comités pour l'année 1929-30.

Comité de recrutement: MM. Omer Pronovost, président et Oscar Gélinas, Arthur Vennes, Emile Allard et Emile Bussières.

Comité des finances: MM. Léo Dugal, président et J.-C. Beauséjour, J.-A. Nicole.

Comité de recrutement des ex-chevaliers: MM. J.-A. Nicole, président et Dosithé Leduc, Amédée Roy, J.-A. Desbiens.

Comité des jeux intérieurs: MM. André Roy, président et Georges Bosselle, Nestor Boulard.

Comité des jeux extérieurs: MM. Eugène Lacerte, président et Alfred Ayotte, Emile Bussières.

Comité de chant et de musique: MM. Prof. J.-N. Leclerc, président et Roger Deshaies E. E. D., notaire J.-E. Déziel.

Comité des visites aux malades: MM. John Desbiens, président, Ferdinand Gervais et Louis Vanasse.

Mariage Adams-Robillard

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Paul-de-Grand'Mère, a été bénit le mariage de Mlle Liliane Adams, fille de M. Oscar Adams de cette ville, à M. Léon Robillard, fils de M. Henry Robillard, aussi de cette ville.

Durant la messe de mariage un joli programme de musique sacrée fut donné par la chorale des dames, sous la direction de Mme Armand Rheault. M. le professeur, J.-N. Leclerc, touchait l'orgue. On y a rendu les morceaux suivants: "Prière d'Hyménée," de M. Morat, par Mme Donat Jacob; choeur, "J'ai donné mon coeur à Jésus", de E. Chaumont; duo "O Salutaris" de Ch. Duvois, par Mmes Roméo Ouellette et Jules Roy; choeur, "Exaucez-nous" de l'abbé E.-A. Giély, avec solo par Mme J.-Chs. Blais. Immédiatement après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. et Mme Oscar Adams, puis l'heureux couple est parti pour un voyage de noces aux Etats-Unis pour quelques smaines.

Nouvelle directrice de chorale

Mme Armand Theault vient de prendre la direction de la chorale des dames de St-Paul, en remplacement de Mlle Antoinette Normandin.

Euchre bien réussi

Les membres de l'association des Zouaves de notre ville ont donné récemment à leurs salles, leur deuxième euchre public de la saison, lequel obtint un franc succès. En outre des cartes il y eut joli programme de chant de musique et comédies. L'orchestre des Zouaves fit les frais de la musique durant la soirée. Une comédie en un acte fut interprétée par MM. J.-Chs Blais, Deus St Arneault, Fred Villemure et Etienne Rousseau. De nombreux et magnifiques prix furent donnés aux gagnants des cartes.

Assemblée chez les Chev. de Colomb

Les chevaliers de Colomb de notre ville ont tenu récemment à leurs salles, sous la présidence du grand chevalier, le Dr J.-Edm. Guibord, une importante assemblée.

St-Hélier

Mlle Mariette Rousseau de Montréal, qui a fait un long séjour dans la Gaspésie, à Grand-Etang, l'invitée de mesdemoiselles Godfray, est maintenant de retour dans sa famille.

—M. et Mme Robert Têtu ainsi que Mme Blais de Rivière-du-Loup, étaient de passage chez M. Godfray dernièrement. Ils ont fait le tour de la Gaspésie en automobile.

—MM. Gillman de Montréal, étaient chez M. Godfray la semaine dernière en voyage d'affaires.

Tous les êtres humains *DETESTENT* L'HUILE de RICIN

Quel goût détestable aussi — et comme c'est gluant! Le laxatif moderne est bien meilleur, et naturellement aisé à prendre. Saurait-il y avoir chose plus simple que d'avaler une couple de minuscules pilules recouvertes de sucre juste avant de se coucher. Les Pilules du Dr Hamilton aident la nature **de façon naturelle,** mais efficace; elles nettoient l'estomac, activent les intestins, donnent du ton au canal digestif, et gardent le système bien réglé. Pour se débarrasser du mal de tête, de la constipation, de l'excès de bile, prendre souvent les Pilules du Dr Hamilton. Excellentes pour hommes, femmes et enfants. En vente chez tous les pharmaciens.

St-Pacôme

Service anniversaire

Lundi le 25 novembre à 8 heures a été chanté en cette paroisse le service anniversaire de feu Albert Fournier. Une foule d'amis et parents y assistaient.

Bénédiction d'une école

Dimanche le 17 novembre, M. l'abbé Dumont vicaire à Saint-Pacôme, bénissait une nouvelle école au 5e rang, école portant le No 11. Les habitants de cette arrondissement scolaire s'étaient fait un devoir d'assister à la bénédiction. M. le vicaire invita les parents à faire de cette classe une classe modèle en envoyants assidument leurs enfants à l'école et en s'y assurant de leur bonne conduite. Il donna également des bons conseils aux écoliers présents, et fit des voeux pour que cette classe voit les plus beaux succès.

L'école comptant déjà 35 élèves est sous la direction de Mlle Lucienne Pelletier.

Va et vient

Mlle Thérèse Turcotte une pianiste de grand talent de l'Ile d'Orléans et sa soeur Mlle Marcelle étaient de passage à St-Pacôme chez leurs amis Mlles Royer.

—M. et Mme Honoré LeBrun, sont en visite chez leurs parents M Elzéar LeBrun.

—M. Léo Hudon de Juniper, N.-B., chez son père M. Didier Hudon.

—Mlle Apoline Potvin, de St-Jean Port-Joli, chez M. Arthur Dionne.

Fête d'anniversaire

Mercredi, le 27 novembre un groupe de parents se réunissaient à la demeure de M. Auguste Pelletier de la station pour fêter l'anniversaire de naissance des 2 jumeaux M. Auguste Pelletier junior et Mme Arthur Lévesque, de Rivière-Ouelle.

St-Lazare

Naissance

Le 27 novembre, Marie-Alice-Monique, fille de M. et Mme Sauveur Laverdière, Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Nadeau, Porteuse Mme Vve Jos. Laverdière, grand'maman de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Robert Bissonnette, de Sainte-Claire, étaient dimanche dernier les invités de M. Edmond Gosselin.

—Mlle Germaine Laverdière, M. Georges Royer, M. Roméo Laverdière, de Québec, chez Mme veuve Joseph Laverdière, samedi et dimanche dernier.

—Mlle Maria Lemieux est de passage à Québec.

—M. Jos. Asselin a passé quelques jours dans sa famille.

—Mme Adélard Laliberté, de Souris-Valley, Saskatchewan, en promenade chez Mme veuve Joseph Laverdière.

—Mlle Marie-Louise Couture, institutrice de Saint-Gervais, est venue passer le dimanche chez sa mère Mme Jean Couture.

—M. Jean-Marie Laverdière, de passage à Sainte-Claire.

—M. Arthur Aubin est de retour de Saint-Athanase.

—Mlle Albertine Laflamme, de Québec, est actuellement dans sa famille.

—M. Napoléon Bilodeau, étudiant au collège de Lévis, est venu passer le dimanche dans sa famille.

—Mlle Léontine Bilodeau est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Départ

La famille de M. Joseph Aubin, ainsi que celle de M. Josaphat Labonté sont allées demeurer à Parmarol Comté Abitibi.

—M. Louis Breton est le propriétaire de la terre de M. Josaphat Labonté.

Nos malades

Joseph Ruel, enfant de M. Lazare Ruel, est actuellement à l'hôtel-Dieu de Lévis.

—Mme Alphonse Bilodeau, retenue depuis trois ans, dans sa maison, par la maladie, semble être dans la voie de guérison. Cet automne, nous avons pu la voir se rendre quelques fois à l'église ainsi que chez des parents et amis.

—Mme Edouard Ruel, retenue pendant quelques temps au lit, est actuellement un peu mieux.

St-François

Soirée intime

Samedi le 23 novembre, un groupe de jeunes filles se réunissaient chez M. Alphonse Paré pour fêter Mlle Georgette Paré, à l'occasion de son mariage. Divers cadeaux lui furent présentés. Au cours de la soirée, il y eut chant et musique. A minuit, un succulent réveillon fut servi.

Etaient présentes: Mlles Gilberte et Alexina Paré, Thérèse Chabot, Marie-Ange Paré, Marguerite Lamonde, Irène et Noella Laliberté, Béatrice et Carinthe Théberge, Ada Roy, Cécile et Simone Bolduc, Elizabeth et Marguerite Lamonde, Eva Laflamme, Germaine Mo.in, Madeleine Bilodeau, Yvette et Marthe Gaulin, Gabrielle et Gilberte Dumas, Julienne et Denise Paré, M et Mme Arthu. Guimont et leurs enfants, M. Jos. Paré.

Toutes se séparèrent emportant un bon souvenir de cette réunion intime.

Mariage

Mercredi avait lieu le mariage de Mlle Georgette Paré avec M. Paul Paré, MM. Alphonse et Cyrille Paré, servaient de témoins aux époux. La bénédiction nuptiale lieu fut donnée par M. l'abbé Chs.-Eugène Blais, du Collège de Lévis, cousin de la mariée.

La chorale des Enfants de Marie exécuta le programme suivant:

Entrée: Douce lumière Solo Mlle Jul. Paré, Angelus Par Mlle Germaine Bonneau Vivons à deux: Mlle Juliette Martineau, Epithalamme Solo Mlle Gabrielle Laliberté, Quand Mon Jésus. Solo: Mlle Irène Gamache O Mère Immaculée: Choeur. Marche Finale

Après la messe, les invités se sont rendues chez le père de la mariée où eut lieu le déjeuner. Puis les époux partirent en voyage à Montréal.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Va et vient

Mlle M. Jeanne Gaulin de Trois-Rivières est de passage parmi nous.

—Mlle Bernadette Gaulin, en visite chez son père M. Alfred Gaulin.

—Mme G.-L. Dionne Amqui ainsi que ses jeunes filles Gilberte et Rachel sont venues assister à la réunion de l'Amicale du Couvent C. N. D.

—M. et Mme Adéiard Bouffard ainsi que Mlle Blanche Bouffard et Jeannette Dumas étaient de passage à St-François, dimanche dernier.

—Mlle Colombe Lord est retournée à St-Cyrille après avoir passé une quinzaine chez M. J.-S. Beaudoin.

—Mlles M. Nerthe et Eugénie Sourde, de St-Vallier sont venues assister au mariage de leur cousine récemment.

Deschambault

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures de notre paroisse eurent lieu le 22 novembre et tous les paroissiens se firent un devoir d'assister à chaque exercice. Durant ces jours, la chorale des hommes et des jeunes filles rendit de très beaux programmes de chant. Elle chanta la messe de chaque jour avec les cantiques: "O Salutaris" de Martini à l'Offertoire et "Pour vous bénir Seigneur" de Camille St-Saens à la sortie au 1er jour et au 2ème "Homo Quidam" et "O l'auguste Sacrement". Le soir, il y eut salut solennel du St-Sacrement et la chorale chanta en quatre parties les cantiques suivants: 1er soir "Ave Verum", 2e "Panis Angelicus" de César Franck; 3e "Tantum Ergo" de J. Diebold et les invocations "Dieu soit béni" par A. Lavallée-Smith.

2e soir: "O Saerum", 3e "Pour vous bénir Seigneur", 3e "O Salutaris", 4e "les invocations "Dieu soit béni..."

Ste-Catherine

Le 25 novembre les fermières fêtaient la Sainte-Catherine, et à cette occasion elles avaient organisé un concours de gâteaux et de biscuits qui fut jugé par Mlle Paré du Ministère de Québec. Après les conseils et les félicitations de celle-ci, les prix furent distribués comme suit: 1er prix pour les gâteaux, Mme Alfred Rousseau, 2e Mlle Zélia Chénard, 3e Mme Oscar Bouillé. Pour les biscuits: 1er prix, Mlle Isabelle Gauthier, 2e Mlle Philomène Germain, 3e Louis Paré, 4e Mlle Angélique Dussault. Puis l'on entendit un joli concert qui fut très applaudi et l'on servit les gâteaux avec le café et la tire à toute l'assistance. M. Magnan et M. le Dr. Gauthier eurent de bons mots pour faire le 1er la bienvenue et le second pour remercier tous ceux qui avaient contribué à cette charmante petite fête.

Discours

Nous avons eu le plaisir d'avoir les 26, 27 et 28 novembre des cours très intéressants de cuisine pratique et de raccomodage de la part de Mesdemoiselles Paré et Carbonneau du Ministère de l'Agriculture de Québec.

Il n'est pas trop tôt—pour songer à vos

TOILETTES DES FETES!

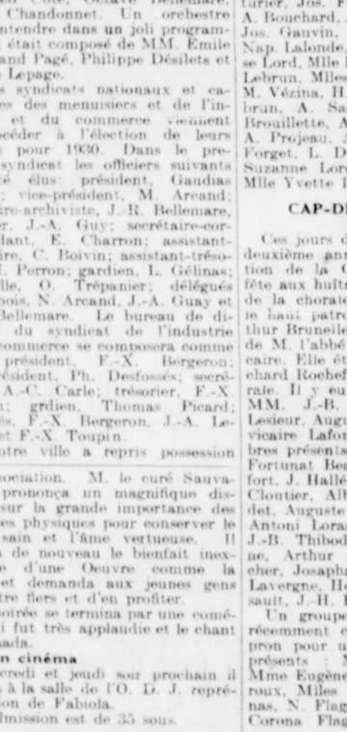

LE PLUS BEAU SALOME DE $6.50

Velours transparent de 42 pouces pour $3.68

Les compagnies de patrons Vogue, McCall et Pictorial, proclament unanimement le Salomé comme le favori de la saison pour toilettes de soirées; une récente importation (d'une grande quantité) nous permet de vous offrir la meilleure qualité de 42 pouces, dont le prix régulier est de $6.50 la verge, dans toutes les teintes nouvelles, pour seulement la verge. **$3.68**

Le Crêpe plat Celanese lavable
POUR ROBES ET LINGERIE
SPECIAL **$1.49**

Crêpe plat Celanese, absolument lavable, 40 pouces de largeur, dans toutes les teintes, noir compris, très en vogue pour robes ou lingerie, la verge.

$1.49

Crêpe Satin envers Canton
SPECIAL **$1.98**

Joli crêpe Satin pesant et brillant, envers fini Canton, 40 pouces de largeur, tissu très recommandé par les grandx maitres de la mode, noir et toutes les teintes à la mode, très spécial, la verge

$1.98

CREPE PLAT Suisse
40 pouces de largeur **$1.95**

Ce tissu toujours à la mode est un de ceux qui vous donneront le plus de satisfaction, si vous choisissez mun modèle avec volants un godets, nous l'avons dans toutes les teintes, noir compris, 40 pouces de largeur, pesant et fini mat, la verge

$1.95

SOIE MOIREE ET CREPE GRENADINE
teintes pâles, la verge **$1.48**

Nous recevons spécialement pour robes de soirées 750 verges de soie moirée, ou crêpe Grenadine, dans un choix incomparable de teintes pâles, ces tissus ont 36 pouces de largeur et d'un fini très apparent, surtout à la lumière du soir, où ils vous feront des toilettes ravissantes, la verge

$1.48

JERSEY
Soie et laine circulaire
$2.50 pour **$1.58**

1200 verges de ce fameux Jersey soie et laine, à tissu très serré, circulaire, dans les teintes drab, bleu, pêche, crème, marine, canelle, vert pâle, jade, rose, haute nouveauté pour robes de fillettes ou bébés, 54 pouces de largeur, régulier $2.50 la verge, très spécial pour quelques jours, la verge

$1.58

Myrand, Pouliot LIMITEE
Rue St-Joseph
St-Roch

TOUJOURS chez LEGARE
Pour les Bons
SLEIGHS

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE **SLEIGHS** No 76

Nous Avons--
Les Vrais Styles et la Qualité
La Variété et les Prix Corrects

Sleighs de Course

Véritable modèle pour la course "Speeder" et les "Demi-Speeder" qui servent également à la promenade. De construction forte et soignée, ces sleighs sont d'une grande solidité, très légers et bien confortables. Le fini ne laisse rien à désirer.

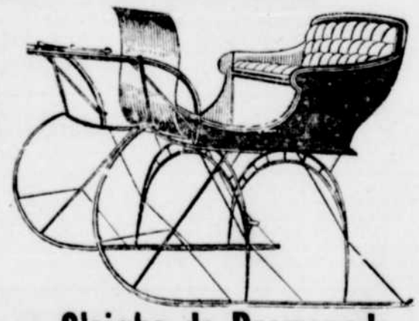

Sleighs de Promenade

Très beau choix de modèles, pour deux et quatre personnes, tous fabriqués en vue du confort, de la durée et de beauté. Voyez-les à l'étalage.

BERLOTS

Traineaux de Livraison

Deux jolis modèles, tel qu'illustré, pour épiciers, laitiers et pour la livraison générale, et puis, le petit berlot de ville, que nous pouvons livrer en différents finis. Ce sont des "Legaré" synonyme de qualité.

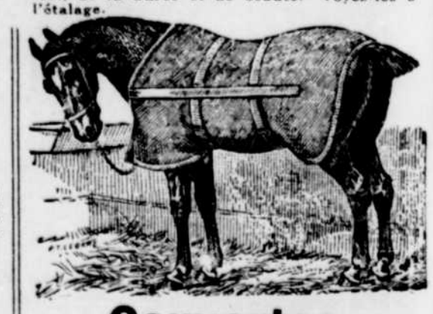

Conditions Faciles
Si Désiré

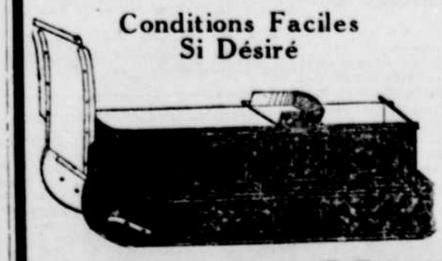

Couvertes

Grand assortiment de bonnes couvertes pour chevaux simples, doublées et en laine. Nos prix vous conviendront.

Robes de Carrioles

"Hudson", les meilleures robes de chèvre importées chaudes, épaisses, bien doublées et bien finies. Aussi, robes en imitation de Buffalo, "Manitoba" et "Saskatchewan", pour sleighs, automobiles, etc.

COMPAGNIE **P.T. LEGARE** LIMITEE

273 -- RUE ST-PAUL -- 273

NOUVELLES DES CENTRES RURAUX

La Tuque

Notes sociales :

—M. A. Daoust, de Québec est arrivé ce matin en ville et passera la semaine parmi nous.

—M. J. Brown de Montréal en ville à la fin de la semaine dernière.

—M. H.-L. Magan de Montrél nous visitait vendredi dernier pour affaires.

—M. Jos. Lamarche, hôtelier des Trois-Rivières, a passé une partie de la semaine en ville pour affaires.

—M. François Harvey de cette ville, est revenu d'un court voyage à Montréal pour affaires.

—M. J.-J. Sohmers, de la police montée d'Amos était en ville vendredi dernir en rapport avec sa profession.

—M. Arthur Tanguay, chef de police de cette ville, est revenu vendredi d'un court voyage à Québec, pour affaires professionnelles.

M. Louis DeErnsted qui travaille actuellement à Québec, était dans sa famille dimanche dernier.

—M. Pierre Castonguay, de Harvey Jonction, nous visitait vendredi dernier pour affaires.

—M. Harry Gillan, marchand de merceries de cette ville, partait hier pour Montréal pour un voyage d'affaires d'une couple de jours.

—M. L.-A. Bourassa, gérant de la ville, recevenait ce jour d'un court voyage à St-Jean et Sherbrooke.

—Les RR.PP. Dominicains qui ont prêché la retraite annuelle qui s'est terminée dimanche soir dernier, nous quittaient ce matin pour retourner à leur monastère.

—M. Louis Chouinard de La Croche était en ville samedi dernier pour affaires.

Les retraites

Les retraites annuelles qui cette année ont été si éloquemment prêchées par les RR. PP. Dominicains, se sont terminées dimanche soir, par la clôture de la retraite des hommes et des jeunes gens de la paroisse. La retraite des hommes et des jeunes comme celle des dames et des demoiselles de la paroisse a été suivie très régulièrement par tous les catholiques de cette ville, et nous pouvons dire avec certitude qu'elle a produit les meilleurs résultats et apporté de nombreuses grâces à tous les retraitants.

La clôture de la retraite des hommes comme celle des dames fut très imposante. Une démonstration très édifiante avait été faite par les jeunes filles du couvent des Sœurs de l'Assomption pour la retraite des dames, et, pour celle des hommes, ce furent les jeunes garçons du collège des Frères Maristes, en habits de petits zouaves pontificaux, qui firent une démonstration émouvante. Ils firent amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus, par la lecture à haute voix de l'amende honorable par le jeune garçon président de la Ligue du Sacré-Cœur, à laquelle répondirent les jeunes cadets. Puis il y eut une procession dans l'église avec la statue du Sacré-Cœur et chants appropriés: "Je suis chrétien", "Esprit Saint, descendez en nous", "Magnificat", "O Salutaris", etc., et ensuite le salut du très Saint-Sacrement, avec chant spécial du Chœur de chant à l'orgue, qui était touché par un Rév. Frère Mariste.

Ces cérémonies imposantes ont eu certainement pour objet d'inculquer plus profondément dans nos cœurs les bonnes résolutions prises au cours de la retraite qui vient de se terminer, et ne pourront qu'aider les retraitants à garder ces bonnes résolutions pour l'avenir. Les conseils donnés par les RR. PP. dans ce dernier exercice de la retraite sont des plus pratiques, comme les moyens à notre disposition pour les exécuter.

Nous devons une grande reconnaissance aux distingués prédicateurs pour tout bien fait parmi nous durant leur séjour en notre ville.

Les Chevaliers et le Radio

Au cours de sa dernière réunion générale, tenue mercredi dernier, la cour des Chevaliers de Colomb de La Tuque, a décidé l'achat d'une radio pour sa salle de la rue St-Antoine. Depuis longtemps déjà le conseil projetait cet achat mais la mauvaise réception que nous avions pour la plupart du temps en ville, avait toujours été l'obstacle principal, et l'achat avait toujours été remis à plus tard en attendant de meilleurs auspices.

Maintenant qu'à La Tuque la réception de la radio est très bonne depuis que les autorités de la Compagnie Brown de cette ville ont fait installer des condensateurs à leur Precipitation Building, il s'en suit que le bruit très prononcé et très désagréable de la statique est maintenant réduit à néant et que nous en sommes débarrassés complètement pour insi dire, car il n'arrive que très rarement que l'on peut le constater, et d'aucuns prétendent que le bruit que quelques-uns prennent encore proviendrait de la mauvaise installation, ou du manque de condensateurs aux fêurnaises ou moteurs qui actionnent les chauffages à l'huile qui existent en ville. A tout événement, les démarches nécessaires sont prises pour éliminer complètement ces interférences dont quelques-uns ont encore à souffrir parfois. C'est pourquoi les Chevaliers de Colomb, grâce à ces améliorations sensibles dans la réception de la radio, se sont décidés à en faire l'achat pour leur salle, pour l'utilité, l'instruction de tous ses membres. Nombre de vendeurs de radios ont fait des démonstrations à la salle des Chevaliers et ils ont maintenant l'embarras du choix. A tout événement, un comité spécial a été formé par le grand chevalier pour le dit achat qui devra se faire cette semaine, et dès la semaine prochaine la radio qui aura été choisie sera installée définitivement à la salle et à la disposition de tous les membres chevaliers.

Le conseil est à être loué pour son initiative, car une radio pour un nombre d'environ 300 membres ne pourra faire autrement que d'apporter de récieux bénéfices à chacun de ces membres.

Prochain euchre

Jeudi soir prochain, à la Salle Paroissiale aura lieu un grand Euchre organisé par le Club Athlétique de cette ville, à son profit, afin de lui venir en aide dans l'achat des équipements dont il a besoin présentement.

L'organisation de ce Euchre sera parfaite, les prix seront nombreux et riches, et en conséquence le Club Athlétique compte sur tous les vrais sports pour l'encourager à cette occasion.

Exhibition de force par Victor Delamarre

L'homme très fort du Lac-St-Jean M. Victor Delamerre sera en notre ville mercredi de cette semaine pour y donner en l'hôtel de ville une exhibition de tours de force, et un développé musculaire. Ce n'est pas la première fois que M. Delamarre vient en notre ville, car nous avons eu l'avantage de le voir forcer en plusieurs circonstances, et chaque fois, il le fit au milieu d'une grosse assistance. Nous espérons que cette fois encore ses admirateurs ne manqueront de le voir à l'œuvre mercredi prochain.

Au Théâtre Empire

Parmi les attractions au programme exécuté la semaine dernière au théâtre Empire, nous soulignons spécialement la pellicule ayant pour titre: "Clear the docks", avec Reginald Denny comme première vedette, et aussi une production intéressante fut incontestablement celle intitulée: "Chasing through Europe", avec l'aimable vedette Sue Carol.

Une aubaine cinématographique nous est réservée dans une avenir rapproché, c'est la grande production de la grande guerre intitulée Verdun. Nul doute que tous les amateurs du cinéma s'arrangeront pour la voir lorsqu'elle se déroulera au Théâtre Empire de cette ville prochainement.

Au Conseil de Ville

A une séance générale des membres du Conseil municipal de la ville de La Tuque dument convoquée et tenue aux lieu et heure ordinaires des sessions dudit Conseil, le dix-neuvième jour du mois de novembre mil neuf cent vingt-neuf. Son présents :

Son Honneur le maire-suppléant, M. Pierre Létourneau et MM. les échevins Maxime Picotte et Omer Journeault.

Une demie-heure après constatation du défaut de quorum, il a été proposé par M. l'échevin Maxime Picotte, secondé par M. l'échevin Omer Journeault :

QUE, vue le défaut de quorum, cette séance soit ajournée à jeudi prochain le vingt-et-un novembre 1929, à sept heures de l'après-midi, avec ordre au greffier de donner avis spécial de cet ajournement aux membres du Conseil absents. Adopté.

A sept heures de l'après-midi, le vingt-et-un novembre 1929, la séance générale du Conseil en date du 19 novembre 1929, ajournée faute de quorum, à ce jour, 21 novembre 1929, est reprise ce jour au lieu ordinaire des sessions dudit Conseil. Sont présents : Son Honneur le maire F.-X. Lamontagne, et MM. les échevins Maxime Picotte, Omer Journeault, Thomas Chiasson et Romulus Gervais, formant quorum sous la présidence dudit Maire.

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu, adopté par le Conseil et signé par le maire et le greffier séance tenante. Le greffier a donné lecture des correspondances suivantes :

Lettre de la Brown Corporation en date du 18 novembre 1929, confirmant la convention contenue dans le règlement No 188 Re: Evalution, fixe pour une période de dix ans le maintien du système de gérant Municipal pour la même période et l'octroi de $18,000.00 pour être appliqué à balancer le budget de l'année courante.

Rapport et certificat par le maire et le greffier concernant le votation sur le règlement No. 188 qui donna comme résultat 343 propriétaires ont voté pour l'approbation du dit règlement avec une évaluation de $1,783,691.00 et 6 contre avec une évaluation de $22,825.00; et 108 locataires ont voté en faveur de la prolongation du système de gérant municipal et 3 contre; de sorte que le dit règlement No. 188 a été approuvé par la majorité en nombre et en valeur des électeurs qui ont voté et qui avaient droit de voter sur le dit règlement.

Rapport et certificat du Maire et du greffier concernant la votation du règlement No. 188 qui donna comme résultat 322 propriétaires ont voté en faveur de ce règlement avec une évaluation de $1,717,243.00 et 27 contre avec une évaluation de $89,273.00 de sorte que le dit règlement No. 189 a été approuvé par la majorité en nombre et en valeur des électeurs propriétaires qui ont voté et qui avaient le droit de voter sur le dit règlement.

Lettres accompagnées de résolutions adoptées par les cités de Grand Mère et Shawinigan Falls, au sujet de l'Horaire du train local du samedi et du lundi soir.

Lettre de M. J.-E Morazain, surintendant du C.N.R. nous avisant que les changements d'horaires désirés des convois Nos 111 et 112 les samedi et lundis ont été mis en vigueur le 17 novembre.

Rapport du gérant municipal sur les opérations accomplies dans les divers départements pour le mois d'octobre 1929, se résumant comme suit : Finance : Les récettes ont été de 36,188.86 et les déboursés $26,558.35.

Police : 16 arrestations pour divers délits, 8 recherches faites, 1 sommation pour contravention aux réglements municipaux.

Feu : 2 appels ont été enregistrés pour feux de cheminées sans dommages appréciables.

Hygiène : L'inspecteur sanitaire fait rapport qu'il a visité les étaux de bouchers 3 fois durant le mois et qu'aucune viande n'a été confiscpée, il a visité également le marché à tous les samedis, et il a prélevé 11 échantillons de lait et l'analyse a révélé le pourcentage de gras requis par notre règlement. Le médecin municipal a fait rapport que durant les 2 derniers mois plusieurs cas de maladies contagieuses ont été enregistrés avec quelques mortalités.

Demande faite par Succession Alfred Riberdy, pour obtenir la permission de poser un tank à l'huile dans la ruelle contigue à l'hôtel Royal.

Il est proposé par M. l'échevin Ths Chiasson, secondé par M. l'échevin Romulus Gervais.

Que le rapport et certificat du maire et du greffier attestant que la votation sur le règlement No 188 soumis aux électeurs les 19 et 20 novembre 1929, a donné comme résultat que ledit réglement a été approuvé par la majorité en nombre et en valeur des électeurs qui ont voté sur ledit réglement, soit accepté et approuvé par le conseil. ADOPTÉ.

IL EST PROPOSÉ par M. l'échevin Maxime Picotte, secondé par M. l'échevin Omer Journeault.

QUE le rapport et certificat du maire et du greffier attestant que le réglement No 189 soumis aux votes des électeurs-propriétaires le 19 et 20 novembre 1929 a été approuvé par la majorité en nombre et en valeur des électeurs qui ont voté et qui avaient le droit de voter sur ledit réglement, soit accepté et approuvé par ce conseil W.ADOPTÉ.

IL EST PROPOSÉ par M. l'échevin Maxime Picotte, secondé par M. l'échevin Romulus Gervais.

QUE ce conseil remercie bien sincèrement les autorités du C.N.R. pour avoir accordé la demande de ce conseil en changeant l'horaire des convois 111 et 112 à celui des no. 11 et 12 les samedis et lundis. QUE ce conseil remercie également les conseils des cités de Grand Mère et de Shawinigan Falls pour avoir voulu appuyer notre demande auprès des autorités du C.N.R.

Et que copie de la présente résolution soit adressée à Sir Henry Thornton, président du C.N.R. à M. J.-E. Morazain, surintendant général ainsi qu'aux secrétaires des conseils d's cités de Grand Mère et de Shawinigan-Falls.

ADOPTÉ

Il est proposé par M. l'échevin Maxime Picotte, secondé par M. Omer Journeault :

Que ce conseil accorde à la succession Alfred Riberdy la permission d'installer un réservoir à l'huile crue dans la ruelle contigue à l'hôtel Royal aux conditions suivantes :

1o—Que le dit réservoir soit placé dans la ruelle susmentionnée à l'endroit qui sera désigné par le gérant municipal, et qu'il soit à une profondeur d'au moins sept pieds.

2o—Que ce conseil pourra en aucun temps révoquer ce permis par un avis de 30 jours donné au propriétaire, et ordonner que le dit réservoir soit enlevé et cela aux frais du propriétaire.

3o—Que le propriétaire soit tenu responsable de tous dommages qui pourraient être occasionnés du fait de l'installation d'un tel réservoir dans la ruelle susmentionnée.

4o—Que tous travaux qui seront occasionnés par le permis susdit, soit répa à tions à la rue ou pour l'enlèvement du reservoir à l'huile, pourront être faits par cette Municipalité, mais le coût en sera chargé au propriétaire, savoir succession Alfred Riberdy.

6o—Qu'il soit passé un contrat notarié à cet effet, dont le coût sera supporté par le propriétaire.

Et que le maire soit autorisé de signer tel contrat pour et au nom de cette Municipalité.

Adopté.

Il est proposé par M. l'échevin Ths Chiasson, secondé par M. l'échevin R. Gervais.

Que le gérant soit autorisé d'acheter un char de foin et 2 casques d'hiver de police.

Adopté.

La séance est alors levée.

St-Marcel

Divers

Lundi, M. et Mme Eusèb Talbot, leurs fils Enoch, Georges, Léandre, Gérard, leurs filles Marie-Anna et Cécile sont allés à St-Cyrille pour assister aux funérailles d'un parent.

Dimanche, MM. Georges et Léandrus Talbot, de Therrien, étaient parmi nous.

—Mlle Aurélie Paquet, de St-Cyrille, est depuis quelque temps chez M. Edouard Mercier.

—Ces jours-ci, Mlle Maria Pelletier était en voyage à Québec.

Nous souhaitons prompt rétablissement à Mlle Louisa Pelletier arrivant de l'hôtel-Dieu de Lévis où elle a subi une grave opération.

—Mlle Marguerite Bourgault qui était à Lévis depuis deux mois est parmi nous.

—Dernièrement, M. Enoch Talbot, M. Edmond Couillard, Mmes Charles Couillard, Edmond Boule, Mlle Agnès Bernie, sont allés dans la Beauce en voyage d'affaire.

—M. et Mme Georges Morin, annoncent la naissance d'une fille.

La semaine dernière M. Joseph Boucher, nous quittait pour l'hôtel-Dieu de Lévis.

Ville de Beauport

Nous donnons ci-après le programme des soirées dramatiques et musicales, sous les auspices du cercle des fermières, au profit de l'église, qui auront lieu à Beauportville, lundi et mardi, les 9 et 10 décembre 1929.

PROGRAMME

Entrée, Marche Indienne — Orchestre
Les Glaneuses — Grand chœur
"Le Pardon d'une Race" 1er acte — L'Espionne
Orchestre—Déclamation
"Le Pardon d'une Race" 2e acte — La Trahison
Orchestre Judith: Chant Mme Bégin
"Le Pardon d'une Race" 3e acte — Vengeance ou pardon
"Restons Français" Chant Acadien — Grand chœur
O CANADA! DIEU SAUVE LE ROI

PERSONNAGES

Evangeline, l'héroïne — Mme A. Giroux
Kate Spy, espionne anglaise — Mme A.-M. Filteau
Perrine Bourq — Mlle Eva Richard
Charlotte Hébert — Mlle Stella Laroche
Dorothée (10 ans) — Mlle Gertrude Lortie
Léontine Babin — Mlle Cécile Dionne
Rachel Cormier — Mlle Juliette Bélanger
Aglaé Richard — Mlle Albertine Laroche
Corinne Leblanc — Mlle Simonne Lortie
Ténis — Mme E. Bégin
Madawaska Indiennes abénakis — Mme J. Lemelin
Gaspais — Mme A. Goulet
Mme A. Alain, accompagnatrice.

Chanteuses: Mmes Bégin, Larrivée, Lessard, Venières, Gendreau, Langevin, Gagnon, Grenier, Goulet, Bélanger, Robert, Marceux, Giroux, Filteau, Lemelin.

Mlles Eva Richard, Juliette Bélanger, Stella Laroche, Graziella Gareau, Ewina Ouellette, Albertine Laroche, Simone et Gertrude Lortie et Cécile Dionne.

L'orchestre est sous la direction de M. A. Alain.

Devise du Cercle: Pour la terre et le foyer.

Plus de tasses à la livre

LE Thé Orange Pekoe King Cole coûte plus cher la livre, mais il coûte moins cher la tasse.

Il est entièrement préparé de jeunes feuilles. Ce sont les jeunes pousses et les jeunes feuilles du théier. Elles sont séchées avec un soin minutieux, c'est pourquoi elles renferment plus de sève et qu'elles produisent le plus riche breuvage dans la théière.

Ce riche breuvage signifie moins de thé pour chaque tasse — plus de tasse à la livre — moins cher pour la plus délicieuse saveur d'un thé vraiment supérieur.

Le Café King Cole vous régalera aussi

L'Islet Station

Le 22 novembre dernier, M. J.-L. Roy, gérant de la Compagnie "SINGER", donnait aux Dames Fermières de la paroisse une démonstration sur les accessoires de la machine à coudre SINGER, se servant à cet effet d'un "bijou" de machine électrique qui a fait l'envie de plusieurs.

—On comptait sur une couple de cents personnes qui toutes ont paru fort intéressées. Le soir la grande salle du Collège était remplie, car M. Roy nous ayant paraît de projections lumineuses, personne ne voulut manquer cette aubaine.

Merci et reconnaissance à M. Roy.

—M. et Mme Lucien Masson annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Lucienne-Cécile-Colette. Parrain M. J.-A. Létourneau de Québec cousin de l'enfant. Marraine Mlle Maria Létourneau de Montmagny, tante de l'enfant. Porteuse Mme Roméo St-Pierre, tante de l'enfant.

—Dimanche dernier le 1er décembre dut chanté la première messe à L'Islet Station. Cette messe fut célébrée dans l'Ecole, qui servira désormais de chapelle pour les dimanches à venir. La chapelle était littéralement remplie.

—Mlle Alma Bélanger, de St-Pamphile, passée quelques semaines l'invitée de son oncle M. Eugène Gagnon.

—M. et Mme Jos.-Ls Lemieux, Mlles Lemieux sont allés à Montmagny dimanche dernier.

St-Fidèle de Québec

Au bazar

L'entrain continue toujours et même en augmentant dans les derniers jours. Venez voir.

Chaque soir, on y fait rafler quelques objets precieux, qu'on peut gagner pour quelques sous seulement, en prenant des billets.

"N'oubliez pas"

La visite du Père Noel, ce soir, mercredi, à notre salle paroissiale. Il a bien voulu faire l'honneur d'un visite à ses amis de St-Fidèle, avant de s'en retourner au Pôle Nord.

Donc, mercredi soir, à 8 heures 30, vous serez là, nombreux ; même les enfants, accompagnés de leurs parents, y seront admis.

La fanfare des cadets de St-Jean-Baptiste l'escortera.

Le Père Noel dira un bon mot à tous, distribuera des souvenirs.

Donc, en foule ce soir.

Encan

Tous les soirs, vente à l'encan, à toutes les tables. C'est plus temps que jamais de profiter de ces aubaines de toutes sortes.

Cloture

Jeudi soir, clôture solennelle, dernière vente à l'enchère, aubaines nombreuses et tirage de plusieurs objets ci-dessous mentionnés : une coutellerie $75.00; un bronze lumière magnifique $50.00 ; coussin travaillé à la peinture $20.00; un matelas $15.-00; liseuses $15.00 ; cabinet de téléphone $12.00; lampes de salon $10.-00; un set à thé $5.00; un $5. en or, etc.

"Le médecin malgré lui"

Vendredi soir, 6 décembre, à 8 heures 15 pour clore le bazar, les professionnels du quartier de Limoilou ont bien voulu nous donner la jolie comédie de Molière, "Le Médecin malgré lui". Le prix d'entrée sera de 25c seulement.

Qu'on ne manque pas la chance de voir et d'entendre cette belle pièce.

C'est également ce soir là qu'on procédera au tirage de l'horloge grand'père, raflée par la table des dames de la Ste-Famille, valeur de $150, et du manteau en Seal, valeur $200, raflé par les Enfants de Marie.

Également on vous fera connaître le résultat de concours de popularité, entre les Artisans et les Employés de chemin de fer.

Semaine intéressante, à la salle paroissiale de St-Fidèle. Un public nombreux s'y rendra tous les soirs.

"Mot de la fin"

"La charité couvre une multitude de péchés".

Albanel

A l'Hôtel Louis Ouellet

Etaient de passage à Albanel, ces jours derniers et enregistrés à l'Hôtel Louis Ouellet, MM. Philippe Charest, de Jonquière, J.-O. Dion, de Québec, L.-H. Poliquin, de Roberval, R. Morin de Metabetchouan, Jos. Giguère, d'Hébertville-Station, T. Garant de Roberval, J. Grenier, de Québec, A. Lefebvre, de Chicoutimi, A. Marchand de Dolbeau; Nap. Jourdain de Shawinigan.

Va-et-vient

—M. Laurent Roy est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. et Mme Cyprien St-Pierre, MM. Ferdinand Gaudreault, Arthur Labbé et Mlle Amérilda Poulot, sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. l'inspecteur J.-Ed. Boily, de Roberval est venu en notre paroisse le 29 novembre où il a donné une conférence pédagogique.

Fête intime

Le 24 novembre dernier se réunissaient à la résidence de M. Alphonse Lamontagne plusieurs parents et amis pour célébrer le 18ième anniversaire de sa fille Cécile. La soirée se passa agréablement, il y eut chant, musique et déclamations, après quoi un goûter fut servi. Tous se séparèrent à une heure avancée dans la nuit emportant un souvenir inoubliable de cette agréable soirée.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

DOUBLE

Protection Scientifique du Radiateur

PROTECTION DE MAPLE LEAF ANTI-FREEZE

L'Anti-Congelant Maple Leaf est une protection pour votre auto, sûre, sans danger, et non coûteuse, parce qu'il ne contient pas de chlorure, de sels, de pétrole, ou autres ingrédients destructeurs d'autos et qui sont si communément employés dans des mélanges anti-congelants, auxquels on fait une réclame tapageuse, et qui, souvent, font plus de dommage à l'auto que la gelée. Ne corrodera pas, ne rouillera pas, ni ne causera de futes.

6 Ans de Succès Éclatant

PROTECTION DU SERVICE DE L'ALCO-METER

Seul le Marchand Maple Leaf peut vous fournir la PROTECTION SCIENTIFIQUE DU RADIATEUR que donne l'infaillible Alco-Meter. Il se fera en tout temps un plaisir de vérifier gratis votre mélange, et de vous dire le degré exact de gel qu'il peut supporter — plus que celà — il vous donnera le degré exact de protection anti-congelante que vous désirez.

7000 Marchands d'un Océan à l'autre

Canadian Industrial Alcohol Company
LIMITED
MONTREAL CORBYVILLE TORONTO WINNIPEG VANCOUVER

L'Alco-Meter est breveté et le Service de l'Alco-Meter ne peut s'obtenir que chez les Marchands autorisés de l'Anti-Congelant Maple Leaf.

Une femme qui a trouvé le chemin de la santé

veut maintenant aider GRATUITEMENT celles qui souffrent.

J'ai découvert un traitement qui m'a fait passer de la souffrance et de la maladie à une bonne santé et à la joie de vivre. Je veux maintenant que les autres femmes souffrantes connaissent le bonheur que j'ai acquis. J'ai confiance de pouvoir vous aider et j'en suis tellement certaine que si vous voulez bien me décrire par lettre votre condition, je vous enverrai, **absolument gratuit**, un traitement d'essai de dix jours avec les noms de plusieurs Canadiennes qui ont recouvré la santé grâce à mon traitement. Si la santé de votre fille, de votre sœur ou de votre mère vous cause des soucis, envoyez-moi des détails (pas d'argent) et je vous expédierai le traitement d'essai gratuit que leur état réclame.

Laissez-moi vous démontrer comme vous pouvez triompher facilement des misères que causent les maux de tête, les maux de reins, la constipation, les hémorroïdes, la dyspepsie, la nervosité excessive, la sensation de mélancolie et de dépression, les craintes morbides, l'envie de pleurer, les palpitations, l'épuisement soudain, les accès de chaleur, le teint blême, les cernes noirs autour des yeux et cette sensation de détresse absolue.

Rappelez-vous que cet essai de dix jours ne vous coûtera pas un sou et que si vous désirez continuer le traitement, il ne vous en coûtera que quelques sous par semaine pour un approvisionnement supplémentaire.

Ne souffrez pas plus longtemps. Demandez dès aujourd'hui par lettre mon traitement gratuit. Vous ne reverrez peut-être plus cette offre.

MME. M. SUMMERS, a/c Vanderhoof & Co., Boîte 17 WINDSOR, ONT.
En vente chez les meilleurs pharmaciens R26F

"SANS AUCUN RIVAL"

Aucune maison peut arriver avec nos qualités et nos bas prix.

4 JOURS D'AUBAINES

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, et LUNDI.

Pas de commande par malle pour cette vente

Nos magasins sont ouverts le VENDREDI SOIR Jusqu'a 9h.

"BOTTINES pour le SKI"

En cuir brun à l'huile pour hommes. Semelles solides en cuir. Pointures 6 à 11. Prix rég. 7.00 réduction spécial à. . . . . .

$4.89

Valeur Exceptionnelle pour Dames

Un lot de souliers pour dames. Styles à lanière. Decouverts ou lacés, en velours noir ou satin, et cuir verni doublure de cuir. Les plus nouvelles formes. Talons hauts ou cubains. Recouverts. Pointures de 2 à 5 dans le lot mais pas dans chaque sorte. Valeur jusqu'à 5.00 Tant qu'il y en aura à. **99c**

"VALEUR INCOMPARABLE"

Couvre-chaussures de bonne qualité pour hommes. Doublure laineuse. Belle forme. Pointure 6 à 11 valeur de 3.00. Notre prix pour cette vente. . . .

$1.49

POUR ENFANTS

Pantoufles en feutre anglais avec bonnes semelles de feutre, style à une lanière. Pointures de 4 à 7. Valeur régulière de 60c. En vente pour 4 jours à . . . .

29c

"PARDESSUS"

Pardessus boutonnés pour dames. Talons moyens. Une belle valeur. Pointure de 2 1/2 à 5. Quantité limitée. Prix de J.-B. Lefebvre...

29c

PROFITEZ du premier CHOIX

Claques noires de première qualité pour dames, Talons hauts, Moyens ou bas. Pointures de 2 1/2 à 7 dans le lot. Valeur de 0.75. Profitez du premier choix. . . . .

29c

LA MAISON J.-B. Lefebvre

NOTRE DEVISE
PAS PRIX, BONNE QUALITÉ

26 MAGASINS A MONTREAL
QUEBEC-OTTAWA-VERDUN-LACHINE
TROIS-RIVIERES

A NOS CLIENTS DE LA CAMPAGNE

Pas de commandes par malle, pour cette vente. Nous invitons nos clients de la campagne à venir visiter nos magasins durant cette grande vente.

SUCCURSALE ST-SAUVEUR, TEL.: 3-3872
742, rue St-Vallier

SUCCURSALE ST-ROCH, TEL.: 8332
266, rue St-Joseph
Voisin de l'Hôtel St-Roch, en face du Théâtre Arlequin

PAGE FEMININE

BILLET DU JOUR

LE CALENDRIER

Aux étalages, l'on voit et l'on achète le nouveau calendrier. Avec ses sujets profanes ou religieux, ses pensées pieuses, ses gros chiffres ou ses mignons caractères, il nous aide à mesurer le temps qui passe si vite.

Au début de l'année, nous lui donnons crédit pour des heures de joie, meilleures que celles que nous avons connues, pour un bonheur que nous espérons toujours, quel que soit notre âge, notre humeur, notre situation. Quitte à lui en vouloir s'il ne tient pas ses promesses que nous formulons pour lui, s'il trahit une confiance qui a sa source dans notre propre crédulité, et qui ne demande qu'à voir le jour.

Si nous souffrons, si nous éprouvons de l'ennui nous lui crierons des injures ; si nous sommes joyeux, nous le supplierons de passer plus lentement, et je ne sais trop ce qu'il pourrait faire, pour que nous le trouvions à notre gré.

Le calendrier de l'année qui finit a perdu sa fraîcheur : ses pages déchirées par notre main impatiente et ses jours effeuillés gisent en désordre. En faisant la revue de ce qu'ils furent, nous écrirons l'histoire de nos rêves, de nos aspirations et de nos deuils.

Si nous apprenions notre leçon une fois pour toutes, nous ne demanderions pas à la vie, plus qu'elle ne peut donner.

Gineva

LES ETUDIANTS ET LE TIMBRE DE NOEL

Le Béret, organe des Universitaires, publie un excellent article en faveur du Timbre de Noel, ce qui prouve que notre jeunesse étudiante s'intéresse aux mouvements philanthropiques et charitables.

Les étudiants de chacune des facultés ont de plus accepté de prendre part à la vente, en plaçant dans leur entourage, ces petites effigies symboles de la lutte contre la tuberculose.

Les étudiants en médecine surtout qui sont en contact dans nos hôpitaux, avec cette misère physique et morale, seront heureux de faire quelque chose pour les patients de notre dispensaire anti-tuberculeux, et pour les enfants de notre colonie de vacances. Ils auront tant de fois l'occasion, dans l'exercice de leur profession, de lutter contre ce mal de la tuberculose.

RECETTES DIVERSES ET PETITS SECRETS

Contre le froid. — Par les grands froids, les personnes que leurs occupations obligent à sortir dès le matin éprouvent souvent un malaise assez grand, une sorte de vertige produit par le froid. Le moyen infaillible de l'éviter consiste à prendre, en se levant, une cuillerée d'huile de foie de morue. On sait, en effet, que c'est grâce à l'huile de poisson qu'ils absorbent que les Esquimaux peuvent supporter les plus basses températures.

Les bains chauds. — On ne saurait croire combien il est pernicieux de prendre ces bains trop chauds, même en hiver. Un bain ne doit jamais dépasser trente-cinq degrés centigrades, et il est même préférable de le prendre entre vingt-cinq et trente degrés. On évite ainsi l'amollissement qu'on éprouve généralement au sortir des bains chauds, et, surtout, on ne court pas le risque d'attraper une sérieuse congestion.

Contre les insomnies. — J'ai entendu recommander, pour combattre les insomnies, de boire un verre de malaga, le soir, en se couchant. Si le remède est inefficace, il est du moins très agréable, ce qui est une excellente raison pour en faire l'essai.

Onguent dépilatoire. — En dépit du mot : "du côté de la barbe est la toute-puissance", il est beaucoup de dames qui se soucient peu de conserver sur leur visage ces attributs de la virilité. Pour faire disparaître ces petits poils disgracieux qui ombragent la lèvre supérieure, voire même le menton, appliquer la pommade suivante le soir en se couchant :

Chaux vive pulvérisée, 2 grammes.
Axonge (saindoux), 10 grammes.
Essence de roses, 2 gouttes.

Les chapeaux empoisonneurs. — Autant que possible, lorsque vous choisissez un chapeau, prenez-en un dont la bande soit brune ou blanche, la coloration des autres est, en effet, obtenue la plupart du temps à l'aide de couleurs d'aniline, qui sont absorbées par la peau du front et dont le moindre inconvénient est de déterminer de violentes migraines et des boutons d'une guérison difficile. C'est, en un mot, une sorte d'empoisonnement par les pores de la peau.

Contre la rancité du beurre. — On pétrit le beurre ranci avec de l'eau qui contient une petite quantité de bicarbonate de soude. On continue le pétrissage jusqu'à ce que la rancidité ait disparu, puis on lave le beurre avec de l'eau ordinaire.

Accrocs aux vêtements. — Prenez une feuille très mince de gutta-percha ; appliquez-la, à l'envers, sur la déchirure, et passez un fer chaud sur le tout. La gutta-percha, qui fond à 40°, se dissout et soude les parties en contact, qui se trouvent désormais solidement et parfaitement rejointes. Vous serez ainsi votre propre stoppeur, et cela vous coûtera moins cher.

Contre l'enflure des pieds. — Lorsque à la suite d'une marche un peu longue, ou pour cause de chaussures trop étroites, vos pieds se sont gonflés, prenez un bain de pieds un peu prolongé dans une décoction de son additionnée d'une forte poignée de sel.

Contre les gerçures. — Pour prévenir les gerçures aux mains, se frotter soir et matin avec un peu d'huile d'amandes douces, qu'on enlèvera ensuite en se lavant les mains avec de la pâte d'amandes. Ce remède si simple est également bon pour éviter les engelures.

La bonne cuisine

Plat de cervelles. — Six gros oignons, une gousse d'ail, un morceau de sucre, un litre d'eau, une feuille de laurier, persil, sel, champignons, une cervelle de veau, ou trois cervelles de porc, ou trois cervelles de mouton.

Faites cuire, une heure environ, une demi-douzaine de gros oignons épluchés dans un litre d'eau avec une gousse d'ail, un morceau de sucre, feuille de laurier, persil, sel; passez-les en purée demi-liquide; dans cette purée, faites cuire une demi-heure des champignons. Disposez le tout dans un plat allant au feu, avec beurre, placez-y les cervelles découpées que vous avez au préalable blanchies et faites cuire cinq minutes à l'eau bouillante.

Mettez au four votre plat contenant cervelles et champignons et faites cuire le tout ensemble à petit feu environ dix minutes.

Croquettes de lentilles. — Un litre de lentilles, 2c. de beurre frais, un œuf et un jaune, mie de pain, un blanc d'œuf.

Faites cuire vos lentilles à l'eau préparez une purée épaisse. Desséchez cette purée en la remuant en plein feu; ajoutez le beurre et liez hors du feu avec un œuf entier et un jaune. Faites refroidir sur une plaque, divisez en croquettes formé bouchon que vous passerez à la mie de pain, après les avoir roulées dans un blanc d'œuf. Faites frire.

Queues de mouton à la provençale. — Huit queues de mouton, beurre, deux petits oignons, une rondelle de carotte, sel, poivre, bouillon, jus, vin blanc, caramel, grosses olives.

Faites blanchir et préparez bien les queues de mouton. Faites-les revenir avec du beurre, deux petits oignons, une rondelle de carotte, salez, poivrez. Quand les queues sont bien dorées, arrosez-les avec du bouillon chaud, un peu de jus et de vin blanc. Faites bouillir pendant vingt minutes et retirez sur le coin du feu. Au besoin, colorez la sauce avec un peu de caramel. Quand les queues sont cuites, passez et dégraissez la sauce, ajoutez-y un verre de vin blanc, faites-la réduire. Remettez-y les queues, laissez le tout ensemble deux minutes, et servez après avoir garni le ragoût avec de grosses olives.

Pouding aux amandes à l'anglaise. — 1-2 livre de beurre, 1 livre de sucre en poudre 1 livre d'amandes, deux oeufs entiers, une petite cuillerée d'eau de fleur d'oranger ou un peu de sucre vanillé, un petit verre de cognac, un verre de crème fraîche.

Mettez dans une terrine 1-2 lb de beurre un peu ramolli et 1 lb de sucre en poudre. Mélangez bien ces deux articles et ajoutez, en travaillant toujours avec une cuillère de bois, 1 lb d'amandes mondées et hachées finement, deux oeufs entiers, une petite cuillerée d'eau de fleur d'oranger ou, selon le goût, un peu de sucre vanillé, un petit verre de cognac et un verre de crème fraîche. Mélangez le tout de façon homogène. Versez cette composition dans un plat à pudding, beurré. Mettez à cuire au bain-marie, au four, à chaleur modérée. Servez dans le plat de cuisson.

LES PATATES FONT UN BON ALIMENT POUR LES VOLAILLES

Les petites patates invendables sont d'un bon rapport lorsqu'elles sont données aux volailles. Dans un essai comparatif de patates bouillies et de farine de blé d'Inde, dans la pâtée donnée aux poules pondeuses, à la station expérimentale de Fredericton, N.-B., on a trouvé que les groupes nourris aux patates ont encore mieux pondu que ceux dont la pâtée contenait de la farine de blé d'Inde.

Chaque groupe recevait un mélange de deux parties de blé d'Inde concassé, deux parties de blé, et une partie d'avoine, que l'on épandait dans la litière. Un groupe recevait une pâtée sèche composée de parties égales de farine de blé d'Inde, de son de blé, de blé moulu et d'avoine concassée. L'autre groupe recevait une pâtée molle composée de parties égales de son de blé, de blé moulu et d'avoine concassée, mélangée avec des patates bouillies. Les proportions étaient de deux parties de patates et une partie de pâtée. Chaque groupe recevait du charbon de bois, du lait, de la verdure et de l'eau.

L'expérience a commencé du 1er décembre pour se continuer jusqu'à la fin de mai, dans chacune des trois années. La ponte moyenne, par période de six mois, pendant les trois années, a été de 82.3 pour le groupe nourri à la farine de blé d'Inde contre 88.69 pour le groupe nourri aux patates. Le groupe qui recevait des patates avait également l'avantage sur l'autre au point de vue de l'éclosion, ainsi que le montre le rapport de la station pour 1928, publié par le ministère fédéral de l'agriculture d'Ottawa. Dans tous les accouplements, le nombre d'oeufs éclos a été plus élevé pour les oiseaux qui recevaient des patates que pour ceux qui recevaient de la farine de blé d'Inde dans la pâtée.

(Publié par le directeur de la publicité, ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa).

ACHETEZ DES TIMBRES DE NOEL POUR COMBATTRE LA TUBERCULOSE

Succulents flocons . . . FRAIS!

Dans le procédé spécial de Baker, il n'est fait usage que des plus beaux cocos cueillis dans les bosquets des Tropiques—et ce procédé vous conserve, fraîche pour vous, toute la débordante saveur du coco. En paquets, boîtes ou à la livre. Nous vous dirons comment confectionner le *Pain de Gingembre des Tropiques*. Demandez par écrit le livret de recettes gratis à Franklin Baker Ltd., 1000 Albert St., Montreal.

A 302-29

BAKER'S COCONUT

Le manque d'appétit

Lorsque vous n'avez pas d'appétit, même pour les mets les plus délicats. . . soyez sur vos gardes !

Vous souffrez probablement d'indigestion nerveuse . . causée par le surmenage et l'épuisement. C'est souvent un signe avant-coureur de graves maladies.

Il n'est pas de meilleur tonique du système nerveux que le Sirop de Fellows. Il facilite la digestion, reconstitue l'organisme et donne de l'appétit, de la vigueur pour la tâche quotidienne, de l'entrain pour les délassements de la soirée.

Spécialement préparées, les Tablettes Laxatives de Fellows sont un remède rationnel pour la constipation, que leur usage fait définitivement disparaître.

SIROP FELLOWS

47F

pour LA BOUCHE LA GORGE LES GENCIVES

Tue les germes, prévient la pyorrhée

Gargarisez-vous avec

Absorbine Jr

LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

COMME préventif de la pyorrhée, du mal de gorge, de l'amygdalite, de la mauvaise haleine, gargarisez-vous matin et soir avec une solution d'Absorbine, Jr. Cet antiseptique et germicide sûr tue les germes infectieux dans la bouche et la gorge. Elle aura pour effet de vous garder la bouche en saine condition et les gencives fermes. Gardez toujours Absorbine, Jr. sous la main et usez-en généreusement.

$1.25 chez votre pharmacien

35F

Contre l'Amygdalite, frictionnez vous et gargarisez vous avec

Absorbine Jr

LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

"Pour le confort de bébé, je l'emploie au lieu de la poudre"

LA maman qui a écrit ces mots savait ce qu'il fallait pour le soin de son bébé. D'ailleurs dans les maternités et hôpitaux pour bébés, on se sert aujourd'hui continuellement de Gelée de Pétrole, "Vaseline".

Demandez plutôt aux médecins et aux gardes-malades. Ils vous diront que la "Vaseline" est pure et curative et qu'il devrait toujours y en avoir dans la garderie ou la chambre de bain.

Procurez-vous un tube spécial ou un pot pour votre bébé. Et n'oubliez pas, lorsque vous l'achèterez, que la marque de fabrique "Vaseline", qui apparaît sur le recipient, est pour vous une garantie que vous obtenez le produit authentique de la Chesebrough Manufacturing Company, Con'd. 5520, avenue Chabot, Montréal, Canada.

Gerçures—Après avoir donné son bain à bébé, appliquez un peu de Gelée de "Vaseline" aux endroits gercés ou irrités. Ce traitement soulage la douleur et aide à faire disparaître l'irritation.

Rhumes—Prenez un peu de "Vaseline" du bout du doigt et frottez-en délicatement le dessous du nez du bébé. Cela a pour effet de dégager les conduits.

Cuir chevelu—Si le bébé a des croûtes dans les cheveux ou s'il a une tendance à faire du "chapeau", massez-lui délicatement la tête avec de la "Vaseline", chaque jour après son bain.

GELEE DE PETROLE
Vaseline
MARQUE DEPOSEE

Pilules ROUGES

---pour les FEMMES PALES et FAIBLES

Mme E. Hamel

QUAND... vous êtes *faible*...

toujours fatiguée, nerveuse, de mauvaise humeur, irritable, à charge à vous-même et aux autres, que vous souffrez de maux de tête, de reins, de dos, d'irrégularités, de douleurs internes, ce n'est plus le temps de faire des essais, il vous faut la CERTITUDE que le remède que vous employez PEUT vous soulager. C'est pourquoi les Femmes qui se servent des Pilules ROUGES depuis au-delà de trente ans ne s'en laissent pas imposer et prennent les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes. Au besoin, elles consultent notre Médecin, certaines qu'elles seront consciencieusement traitées.

"C'est véritablement un plaisir pour moi de dire combien j'ai bénéficié de l'emploi des Pilules Rouges. Je souffrais de douleurs internes et avais toujours des maladies avant terme. Cela m'affaiblissait, j'éprouvais des maux de tête, des douleurs dans le dos les reins et dans tous les membres. Mon appétit était capricieux, quelquefois, ma digestion était pénible. Malgré les traitements que je prenais mon état ne s'améliorait pas, l'on me parlait d'opération, ce qui n'était pas sans m'effrayer. Une petite sœur me conseilla de consulter le Médecin de la Cie Chimique Franco-Américaine et grâce à ses conseils et aux Pilules Rouges je me suis rétablie. Je suis maintenant forte et j'ai bien engraissée." Mme Ephrem Hamel, rue Christophe-Colomb, Montréal.

"Durant les premières années de mon mariage, lorsque j'ai commencé à élever ma famille, j'étais fortement ennuyée par des malaises d'estomac, palpitations, lourdeurs, étourdissements, migraines. J'étais aussi bien faible, au moindre mouvement brusque, j'avais des vertiges et lorsque j'étais fatiguée, tous les membres me faisaient mal. Une amie me recommanda les Pilules Rouges. J'étais alors en grossesse et bien souffrante. Avant de me décider j'écrivis au médecin de la Cie Chimique Franco-Américaine; je suivis ses conseils et je pris les Pilules Rouges. Ma santé est devenue excellente après l'emploi de quelques boites. Je les prends de temps à autre, c'est ce qui me tient sur pied." Mme J. Beaumier, 11 rue Ste-Julie, Trois-Rivières, P. Q.

CONSULTATIONS MEDICALES GRATUITES — Afin d'aider votre traitement vous pouvez consulter GRATUITEMENT à son bureau ou par correspondance notre Médecin qui vous indiquera toujours le meilleur régime à suivre. Dans les cas impossibles à traiter par correspondance ou requérant une intervention chirurgicale, notre Médecin vous dirigera aux meilleurs médecins et chirurgien de votre localité.

OVONOL

pour les Enfants est un composé d'**Extrait de Foie de Morue, d'Iode, d'Hypophosphites** composés spécialement préparé pour les Enfants **Pâles, Faibles, Nerveux, Pleurards,** manquant **d'Appétit,** de **Sommeil,** souffrant de maux d'**Yeux, d'Oreilles, de Gorge, d'incontinence,** de **Rille** et autres **Eruptions** dans la figure et sur le corps. **OVONOL** — agréable au goût — est une formule du médecin des Pilules Rouges. Il est prescrit aux enfants depuis nombre d'années avec grand succès.

Partout ou par la poste, $1.00

Les Pilules ROUGES sont fabriquées seulement par la Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1570 rue St-Denis, Montréal. Traitement FACILE à SUIVRE à la Maison... au Travail... en Voyage... Demandez à celles qui les ont employées... Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché. 50c la boîte ou 3, $1.25.

PROTEGEZ-VOUS... REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS... EXIGEZ les VERITABLES Pilules ROUGES

La SANTE est précieuse...

Ne négligez donc pas les malaises qui vous paraissent insignifiants. Aidez la nature à réparer vos forces, refaites-vous un sang nouveau, chassez les impuretés qui s'y logent, à l'aide des Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1570, rue St-Denis, Montréal, recommandées dans tous les cas d'**Epuisement, Troubles d'Estomac, Maux de Reins, Rhumatisme, Manque d'Appétit, Maux de Tête,** etc.

"J'ai souffert pendant dix ans de maux de reins, de mauvaise digestion accompagnée de constipation, des palpitations de cœur, des gonflements, des douleurs au creux de l'estomac, des maux de tête. J'avais fait usage de beaucoup de remèdes, mais aucun des remèdes, n'avait pu me soulager. J'ai enfin pris les Pilules MORO et tout de suite mes forces ont augmenté. Six mois de traitement m'ont complètement rétabli". M. Edmond Brisebois, 194 St-Ferdinand, Montréal.

Partout ou par la poste, 50c la boite ou 3, $1.25

PROTEGEZ votre SANTE... EXIGEZ les VERITABLES

Pilules MORO

CRESOBENE
(CAPSULES)

produit **Balsamique** à la **Créosote, Eucalyptol, Térébène, Pin,** etc. sont un **Antiseptique** et un **Germicide** puissants des **Voies Respiratoires,** très recommandé contre **Rhume** tenace, **Bronchite, Laryngite, Maux de Gorge, Oppression, Enrouement,** etc.

Se prennent "Nature", en "Sirop" en "Gargarisme" ou en "Inhalation" Voir circulaire.

Partout ou par la poste, $1.00

STANDARD PRODUCTS CO., 1566, RUE ST-DENIS MONTREAL

JOYCYCLES C·C·M·
"Le Plus Beau Jouet du Sac"

Donnez à votre fille ou votre fils un jouet qui fera ses délices

Achetez votre Bicycle C. C. M. Chez

273 St-Paul **P. T. LEGARE** LIMITEE 273 St-Paul

Conditions Très Faciles - Si vous le désirez

NOUS gardons la ligne complète des fameux Bicycles "C.C.M."

DIVISION DU DETAIL LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE 155-173, ST-JOSEPH

Le "Trongate" est arrivé de l'île Gardner à Wellington

Wellington, N.-Z. 4—(A.P.) — Le Steamer "Trongate" est arrivé de Gardner Island avec trois membres de l'équipage du Norwich City. Six chauffeurs arabes sont eu nombre des 11 victimes du naufrage de ce dernier. Vingt et un survivants sont encore sur l'île Gardner, où le mauvais temps empêche d'aller les chercher. Le Norwich City était un navire de 5,537 tonnes, construit à Whirtlepool, Angle., en 1911 pour la Smith Reardon Line, Ltd. Il partit de Melbourne, Australie, pour Honolulu le 19 novembre dernier, allège à ce qu'on croit.

HERITIER PRESUME DE BYRNE

Il est détenu à la sûreté de Montréal pour extorsion d'argent

UN FAUX

David S. K. Byrne se prétend héritier d'une fortune de cent millions

Montréal, 4 (P.C.) David-S.-K. Byrne, qui prétend à la succession du richissime Wm-George Byrne de White Sulphur Spring, Floride, est détenu à la Sûreté sous l'accusation d'avoir fabriqué une partie de lettre et extorqué de l'argent à un marchand de Montréal sur la foi de cette lettre, signée par l'hon. J.-L. Perron en sa qualité d'avocat. Il est allégué contre Byrne qu'il augmenta le contenu de la lettre au point de faire dire au signataire qu'il croyait fondées les réclamations de Byrne et lui aiderait à financer l'affaire.

Celle-ci remonte à 1908, année où l'accusé prétend être devenu le légataire de W.-G. Byrne par suite d'un important service de famille rendu. Il se nommait alors David-S. Kidd, mais aux termes du procès il devait, raconte-t-il, adopter le nom de Byrne comme fils adoptif du testateur. Il se prétend maintenant l'unique héritier d'une fortune de plus de cent millions. L'enquête a été fixée à vendredi prochain.

KING EST PARTI POUR LONDON

Ottawa, 4.—(P. C.)—L'hon. W.-L. Mackenzie-King est parti hier soir pour London, Ont., où il haranguera une grande assemblée populaire demain soir. Avec lui sont les hon. Peter Heenan, ministre du travail; W.-D. Euler, ministre du revenu national; et James Malcolm, ministre du commerce. Tous les membres du cabinet représentant l'Ontario, dont l'hon. J.-C. Elliott, ministre des travaux publics parti pour London, assisteront au meeting.

L'OEUVRE DE COTE DECRITE

Mme Alphonse Brodeur en a fait le sujet d'une conférence

AU CLUB STE-MARIE

La conférencière raconte l'évolution du grand artiste canadien

Montréal, 4.—(P. C.)—Mme Alphonse Brodeur, présidente du club libéral féminin Wilfrid Laurier, a fait hier après-midi une conférence devant le club Ste-Marie, institution similaire. Son sujet fut la vie et les oeuvres de Suzor Côté, grand artiste canadien. Elle raconta l'avoir choisi parce que Suzor Côté, comme elle, était natif d'Arthabaska.

A l'âge de 18 ans le jeune artiste était déjà chargé de la décoration de l'église paroissiale. En 1890 il alla étudier en Europe sous les plus grands maîtres. Un moment il pensa quitter la peinture pour le chant, mais un mal de gorge le ramena à ses premières amours. Sa carrière artistique ne fut dès lors qu'une suite de succès. Chaque année ses peintures, exposées à Paris, lui valaient des prix. En 1908 de retour au village il y ouvrit un atelier où il peignit sa "Scène d'hiver à Arthabaska", un chef-d'oeuvre. L'oeuvre impérissable de Côté, dit Mme Brodeur, fut d'immortaliser les viriles figures d'une race de pionniers.

LE TOUT FINIT PAR UN MARIAGE

VAN DUZAR BURTON, ancien gendre de sir Ashley Sparks, directeur-gérant de la ligne Cunard, qui a marié Mlle Charlotte-R. Rhodes, une jeune garde-malade qui le soigna pendant une maladie passée à l'Union Memorial Hospital, Baltimore. C'est le dernier cas rapporté d'une véritable épidémie de mariages entre hommes riches et jeunes filles pauvres.

DEUX MEXICAINS DECORES

Mexico, 4.—(A. P.)—Deux aviateurs mexicains, Fritz Bieler et Joaquin Gonzales, vont recevoir une médaille d'or de l'Association aéronautique nationale pour leur vol sans escales, de Windsor, Ont., à Tampico, Mexique. C'est le 23 juin 1928, à 7 h. 32 du matin, que les deux as décollèrent de l'aéroport Walker pour Mexico. L'épuisement de leur essence les força d'atterrir à Tampico, mais ils en repartirent immédiatement pour la capitale, qu'ils atteignirent le 24 juin, à 2 h. 24 de l'après-midi.

S. E. le cardinal JEAN VERDIER, archevêque élu de Paris ; il succède à feu le cardinal Dubois.

Son travail lui causait une agonie

Comment une assistante de magasin soulagea ses pieds et ses jambes endoloris.

LE RHUMATISME A MAINTENANT DISPARU

"Je suis assistante dans un grand magasin et mon travail m'oblige à me tenir debout ou à marcher pendant de longs moments. Plusieurs années durant, j'ai souffert de terribles douleurs rhumatismales aux pieds. Il y a un an, je pris les Sels Kruschen ; une demi-cuillerée à thé dans un demi-verre d'eau une demi-heure avant le déjeuner. Je fis cela pendant sept jours, ce qui fit cesser la douleur ; je puis maintenant marcher avec aise et je prétends que les Sels Kruschen m'ont débarrassée du rhumatisme aux pieds et aux jambes en même temps. Les Sels Kruschen sont le meilleur remède au monde quand on éprouve quelque dérangement ou qu'on ne se sent pas bien. Nous en avons toujours à la maison et constatons qu'ils nous remettent toujours en train, nous donnent une impression de rajeunissement, une abondance de vie et d'énergie. Ils nous font trouver que la vie vaut d'être vécue... Si seulement l'on voulait prendre les Sels Kruschen en suivant les indications, l'on s'épargnerait maintes notes de médecins. Mon propre médecin trouve que les Sels Kruschen sont expellents."

La douleur rhumatismale est causée par des cristaux d'acide urique pointus comme des aiguilles et qui se logent dans les articulations. Deux des six sels dont Kruschen se compose ont la propriété de dissoudre l'acide urique et d'en faciliter ainsi le rejet hors du système. Les autres sels contenus dans Kruschen aident la nature à chasser par les intestins et les reins, l'acide urique ainsi dissous. Il y a encore dans Kruschen d'autres sels qui préviennent la fermentation des aliments dans les intestins et empêchent ainsi la formation subséquente non seulement d'acide urique, mais de tous les autres poisons organiques qui minent la santé.

C'est en cela que Kruschen diffère essentiellement des sels simples, comme d'Epsom ou le Glauber. Il y a six sels dans Kruschen, ayant chacun sa fonction propre, tous vitalement nécessaires au bien-être de quelque partie du système.

Les Sels Kruschen sont en vente dans toutes les pharmacies à 45c et 75c la bouteille et sont fabriqués par E. Griffiths Hughes, Ltd., Manchester, Ang. (Maison fondée en 1766). Importateurs : McKillivray Bros., Ltd., Toronto.

D.C.27

Le bonheur est la recompense du courage

Toujours souriante !

VOUS croyez peut-être qu'il est difficile, pour une très vieille dame alitée par une cuisse cassée, de conserver sa belle humeur. Cependant, d'après Garde Griffin, 64 Prospect Ave., Hackensack, New-Jersey, la chose est possible — quand on sait comment. "Ma patiente", dit Mlle Griffin, "était incapable de faire le moindre mouvement sans aide ,alors, elle était devenue très constipée. Elle avait essayé plusieurs remèdes sous forme de pilules, mais sans ou presque pas de résultats. Enfin, quand elle fut revenue chez elle, je commençai à lui faire prendre Nujol.

"Ma patiente devint bientôt régulière et confortable, sans aucun malaise ou douleur. Ceci ,naturellement, l'encouragea à manger autant que son appétit le demandait. Elle est maintenant heureuse et joyeuse, depuis qu'elle a commencé et continué à être régulière sans presque aucun ennui.

C'est ce qui se produit quand on connaît ce moyen facile et simple d'être en bonne santé. Garde Griffin savait que Nujol est inoffensif, ne contenant ni drogues ni remèdes, mais il agit simplement comme lubrifiant naturel. Elle savait comment il empêche la formation excessive des poisons dans le système (nous en avons tous) et qu'il contribue à les éliminer.

Les femmes ont besoin d'un secours naturel comme Nujol, tout autant, sinon plus que les hommes. Elles ont à traverser tant de conditions physiques qui déséquilibrent leur cours normal.

Rappelez-vous simplement que tout ce dont votre système a besoin pour être régulier comme le mouvement de l'horloge, est un simple lubrifiant. Mais cependant, assurez-vous d'avoir le bon — celui qui a été essayé et approuvé par des millions de gens.

Voyez ce que Nujol fera pour vous. Vous pouvez vous le procurer à toute pharmacie quelconque, pour le prix d'un billet d'un bon cinéma. Vous constaterez que Nujol a un effet doux normal. Essayez-le aujourd'hui?

Vous serez étonné d'avoir pu vivre jusqu'à présent, sans cette méthode naturelle, agréable et douce pour être en santé et heureux.

S'il est votre associé il vaut la peine de l'assurer

OUBLIEZ pour un instant de songer aux embarras financiers auxquels votre entreprise devrait faire face, si votre associé mourait. Dites-vous plutôt ceci: Puisqu'il est mon associé, il vaut la peine de l'assurer; puisque je suis son associé, moi aussi il convient de m'assurer.

Si votre entreprise vaut quelque chose, elle doit être en mesure de payer les primes de votre assurance. Peu importe que vous jouissiez d'une grande prospérité ou que vous soyez riches personnellement ou ensemble; un bon petit magot d'argent sera toujours le bienvenu, à l'occasion, auprès de vos héritiers ou de ceux de votre associé. Si vous souscrivez une police dotation et que vous surviviez à la date d'échéance, vous éprouverez un bien vif plaisir de pouvoir en partager le produit avec votre associé. N'oubliez pas non plus que, en cas d'imprévu, il vous est toujours loisible d'emprunter des sommes comptant contre la garantie de votre police.

A votre service, nous avons des représentants, qui se sont spécialisés dans l'assurance commerciale. L'un de ces représentants se ferait un plaisir d'étudier la question avec vous et n'en resterait pas moins votre ami, lors même que vous ne pourriez vous décider.

Téléphonez à notre succursale ou demandez-nous des renseignements complets sur l'assurance commerciale.

Confederation Life Association

Succursale à Québec: 132, RUE ST-PIERRE. Représentants dans tout le district

Bureau Chef: TORONTO

7 Sutherland Sisters

"CONSEILS POUR LES CHEVEUX"

Dora Sutherland, fameuse spécialiste pour les cheveux, a préparé des conseils de valeur sur le soin des cheveux. Ces renseignements se trouvent contenus dans chaque paquet de "Sept Soeurs Sutherland". Demandez-les à votre pharmacien, ou pour avoir le Scalp Cleaner and Hair Grower (préparation pour nettoyer le cuir chevelu et faire pousser les cheveux envoyer $1.00 à Dora Sutherland, 135, Spaldina Avenue, Toronto.

FAITS PAR LES PATISSIERS DE

GATEAUX et PUDDINGS de Noel de Christie

Les offrandes les plus convenables pour votre famille et vos invités. L'âme de la vieille gaieté anglaise.

Biscuits de Christie

Excellence de Qualité depuis 1853

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES

Les plus bas prix sont annoncés

Magasin des garçons 3ième plancher

Magasin des Fillettes 2ième plancher

POLLACK
85 St-Joseph

Voyez notre annonce de Robes pour Dames en page 10

Plus que 17 jours avant Noel pour faire vos achats ! PENSEZ-Y !

Paletots d'Hiver

POUR GARCONS

pour les jeunes et les grands

6 à 18 ans

Ce groupe de paletots d'hiver pour les jeunes et les grands garçons mérite toute votre attention, tant pour la variété des tissus que pour les magnifiques valeurs qu'il contient. Paletots en en Chinchilla bleu marine genre Ulster à large collet, chaudement doublés avec un yoke en cuirette, et flanelle rouge. Tweed nouveaux, chevronnés, quadrillés, freizes unies dans les couleurs en demande cette saison. Entière doublure en flanelle ou parti doublés en flanelle polo et yoke en satin. Tailles 24 à 36. Valeurs jusqu'à $12.50 Spécial **$7.50**

Paletots d'Hiver pour Grands Garçons

10 à 19 ANS

Styles "Guard" "Ulster" et Ulsterette" confectionnés tout spécialement pour le garçon soucieux de son apparence et exigeant la nouveauté dans ses moindres détails. Les belles étoffes à paletot fini velours, les nouveaux quadrillés, les teintes unies à envers quadrillés ainsi que les bleu marine, se trouvent dans un choix des plus varié dans cet important groupe. Doublures en peluche, doublures en flanelle ou partie doublés en satin en trois quart. Tailles 28 à 37. Spécial **$12.50**

GILETS en CUIRETTE

(Windbrakers)

POUR GARCONS

Nous avons été obligé de doubler notre commande première pour pouvoir fournir à la demande incessante de ces populaires gilets en cuirette pour le sport. Nous les avons en brun, noir, bleu, vert et tan. Tailles 6 à 16 ans. Spécial. . **$2.95**

CULOTTES D'EQUITATION ("Breeches")

POUR GARCONS

Culottes en freize gris, khaki, bleu marine et étoffe "mackinaw" quadrillé écossais. Confortables et solides pour toutes les occasions de sport d'hiver. Tailles 26 à 35. Spécial **$1.95**

LAINAGES POUR GARCONS

Mitaines en tricot de laine avec longs poignets. Couleurs rouge, drab, gris, bleu et blanc. Pointures 3 à 8. La paire **25c**

Bas pardessus en laine tricots par cotes. Rouge drab et noir. Tous les points. La paire **39c à 69c**

Turques en flanelles rouge et drab **$1.00**

Bonnets Polo avec pompon **75c**

Ceintures en laine rouge pour porter avec le paletot à capuchon ou autres **59c à $1.00**

Chandails pour Garçons

Chandails, genre middy avec collet boutonné, deux poches, en jersey de laine ou en tricots de laine pesants. Couleurs unies, drab, brun, lovat, gris, marine et noir. Points 20 à 32. Spécial **$1.00**

Pyjamas pour Garçons

Confortables pyjamas en flanellette pesante pour garçons. Patrons à rayures diverses. Ages 6 à 16 ans. Spécial **$1.19**

Gants et mitaines pour GARCONS

Nous avons un assortiment complet de gants et mitaines en cuir doublées en laine pour garçons, gantelets "chevenne" ainsi que poignets en tricots de laine **25c à $1.00**

Casquettes d'Hiver pour GARCONS

Un choix très varié de patrons nouveaux dans les teintes appareillant au paletot en vogue. Avec ou sans bande à l'intérieur, chaudement doublée en feutre. point 6 1-4 à 7. Spécial **99c**

Manteaux d'Hiver

POUR FILLETTES

Tailles 6 à 14 ans. Confectionnés en drap velours ou suedine de laine, de bonne pesanteur. Entièrement doublés et entredoublés. Confortable collet, et manchettes en fourrures appareillantes. Couleur, bleu, rouge, drab, brun, brique et marine. **$6.95**

MANTEAUX DE TOILETTE GARNIS EN FOURRURES

POUR GRANDES FILLETTES DE 12 A 15 ANS

Ils sont confectionnés en fin drap Français (Broadcloth) dans les nouveaux styles silhouette avec godets au bas ainsi que les populaires styles droits garnis de nervures et biais. Chaque manteau est orné d'un superbe collet ramassé et manchettes nouvelles en fourrures du Castor de Luxe ou visonnette. Couleurs rouge vin, bleu poudré, drab brun, vert et marine. Tailles 12 à 15 ans. Spécial. **$14.95**

3ième PLANCHER

ROBES EN FLANELLE

Pour Fillettes

Tailles 6 à 14 ans. Jolies Robes en Flanelle de laine dans les populaires styles droits avec garnitures de couleurs contrastantes au col et aux manches, ainsi que combinaisons deux teintes. Couleurs, Rouge, Brun, Vert, Drab, Bleu clair, Brique et marine. Spécial, jeudi **$1.79**

ROBES EN JERSEY

Pour Fillettes 2 à 6 ans

Chics petites robes en Jersey de laine dans les modèles avec bouffants de même matériel. Un grand choix de couleurs et de styles. Tailles 2 à 6 ans. Spécial. **$2.95**

3ième plancher

GILETS EN CUIRETTE POUR FILLETTES

6 à 14 ANS

Confortables gilets en cuirette pour fillettes, genre coupe-vent (Windbreaker) doublure chamoisée, collets, poignets et bande ceinture en tricot de laine. Couleurs assorties. Tailles 6 à 14 ans. Spécial. **$2.49**

Souliers pour Garçons

Souliers en bon cuir Tan ou noir, construits spécialement pour une longue durée. Formes Anglaises, solides semelles en cuir et talons caoutchouc, points 1 à 5. Spécial **$2.50**

LIQUIDATION

$128,987,00
en marchandises vendues
SANS RESERVE

PAR ORDRE!!

La Maison Julien
190 Rue St. Jean
QUEBEC

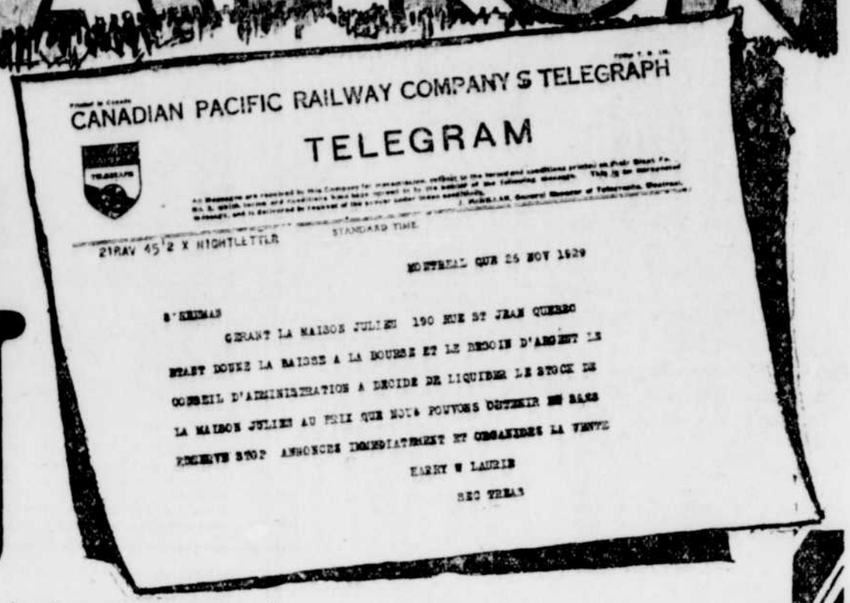

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY'S TELEGRAPH

TELEGRAM

21RAV 45 2 X NIGHTLETTER STANDARD TIME

MONTREAL QUE 26 NOV 1929

H KRIMAS
GERANT LA MAISON JULIEN 190 RUE ST JEAN QUEBEC
BEAUT DOUBLE LA BAISSE A LA BOURSE ET LE BESOIN D'ARGENT LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION A DECIDE DE LIQUIDER LE STOCK DE
LA MAISON JULIEN AU PRIX QUE NOUS POUVONS OBTENIR EN BAS
RESERVE STOP ANNONCES IMMEDIATEMENT ET ORGANISEES LA VENTE
HARRY W LAURIE
SEC TREAS

MESSIEURS!

Le marché est tombé ! Les prix sont massacrés ! ! Nous avons reçu ordre de sacrifier, sans égard au prix coûtant ni à la valeur, les centaines et les centaines de paletots et de complets flambant neufs que nous avons en magasin. MESSIEURS ! Profitez de ce massacre dans les prix... venez chercher votre paletot et votre complet. C'est pour une vente comme celle-là que vous avez économisé et que vous avez attendu. Lisez ce qui suit :

HABITS pour hommes 75 seulement **2.75**

Cette vente commencera **JEUDI 5 DECEMBRE** à 8 heures du matin précises 1929

PALETOTS POUR HOMMES 50 seulement **5.00**

COMPLETS

Voici la preuve qui va convaincre le sceptique le plus endurci... des centaines d'élégants complets nouveaux pour hommes, en serges, chevronnés, cordés, etc... dans toutes les nuances les plus nouvelles pour l'automne. Les uns taillés à la main et tous vous sont offerts à prix de sacrifice—c'est assez dire.

GROUPE 1
Valeur Régulière jusqu'à $18.00
Bruns, Gris, Rayures, Styles et grandeurs assortis.
$6.95

GROUPE 2
Prix Réguliers jusqu'à $25.00
Elégants complets pour jeunes gens. Modèle un bouton et deux boutons. Toutes les grandeurs
$9.95

GROUPE 3
Valeur Régulière jusqu'à $29.98
Vêtements de meilleure classe. On sera surpris de ce que 12.95 pourra acheter. Toutes les grandeurs.
$10.95

Complets de Haute Confection
Prix Réguliers jusqu'à $42.50
Quelques-uns de nos meilleurs complets en magasin... Vêtements taillés à la main. Toutes les grandeurs.
$12.95

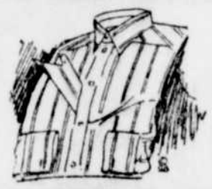

CHEMISES
POUR HOMMES
Valeurs jusqu'à $2.00
En "broadcloth", etc. Quelques-unes avec deux faux cols. Pointures 13 à 17
79c

PALETOTS

Gros ! Grands ! Chauds !!! Faisant à la perfection. Chesterfields, Ulsters, en bruns, tans, bleus marine, les tout derniers patrons et dans les grandeurs pour tous et de prix massacrés jusqu'à presque rien du tout.

PALETOTS
Prix réguliers jusqu'à $18.00
Gros paletots pesants, bien taillés, toutes les nuances, y compris les bleus
$7.95

PALETOTS
Prix réguliers jusqu'à $22.50
Ulsters, Chesterfields, bleus, bruns et autres nuances
$10.95

SPECIAL
CRAVATES
Valeurs jusqu'à $1.00
Une magnifique collection de patrons et de couleurs
29c

Vente Spéciale Combinaison
2 pour le prix d'un seul
UN HABIT pour homme prix régulier $25.50
UN PALETOT pour homme prix régulier $25.00
Les deux pour **19.95**

GARCONS PAR ICI!!!

COMPLETS
4 MORCEAUX
Valeurs de $12.00
Complets 4 morceaux pour garçons à un prix qui est très exceptionnel. Demain et les jours suivants, mamans, papas, soyez ici pour profiter de ces économies. Complets pour l'école ou la toilette. Veston, gilet et 2 paires de pantalons.
$4.95 et $7.95

Special pour l'ouverture
COMPLETS EN SERGE
BLEU MARINE
POUR HOMMES
2 PANTALONS
Prix Réguliers $32.50
Ils parlent pour eux-mêmes—c'est tout! Ne manquez pas de vous en procurer un. Toutes les grandeurs
$14.95

PALETOTS
Prix régulier jusqu'à $30.00
De très haute confection, Chinchillas, Whitneys Fleeces, Meltons. Toutes les grandeurs
$12.95

PALETOTS
Réguliers $40.00 - $55.00
Les meilleurs dans le magasin, 33-48.
$14.95

1 LOT DE COMPLETS JOB
$2.98

CHAPEAUX
Régulier $4.00
Toute les nuances et les grandeurs qu'il vous faut
1.89

8 A. M. *Soyez chez nous!*
Montez votre réveille-matin en conséquence. Une heure plus tôt que d'habitude—pour les hommes qui voudront venir acheter avant de se rendre à leur bureau.

Paletots pr garçons Spécialement réduits à **$6.95**

Pantalons **99c**

Gants **89c**

TUXEDOS
Prix Régulier $42.00
Taillés à la main. Toutes les grandeurs
22.50

FOULARDS EN LAINE
Réguliers $1.50
49c

EN SOIE
Régulier jusqu'à $4.00
$1.49

Combinaisons pour hommes
Prix réguliers jusqu'à $3.50
Les couleurs en demande. Très chaudes. Toutes les grandeurs
1.39

Chaussettes
Régulier 75c - $1.00
29c

Mouchoirs **5c**

Chemises pour hommes HAUTE QUALITE
Régulier $2.50 - $3.50
2 faux cols **1.39**

"PULLOVERS"
EN LAINE POUR HOMMES
Régulier $5.00
En vente à **1.95**

CHANDAILS
POUR HOMMES. Tout laine
Régulier $6.00
En vente à **2.98**

LIQUIDATION

PAR ORDRE!!

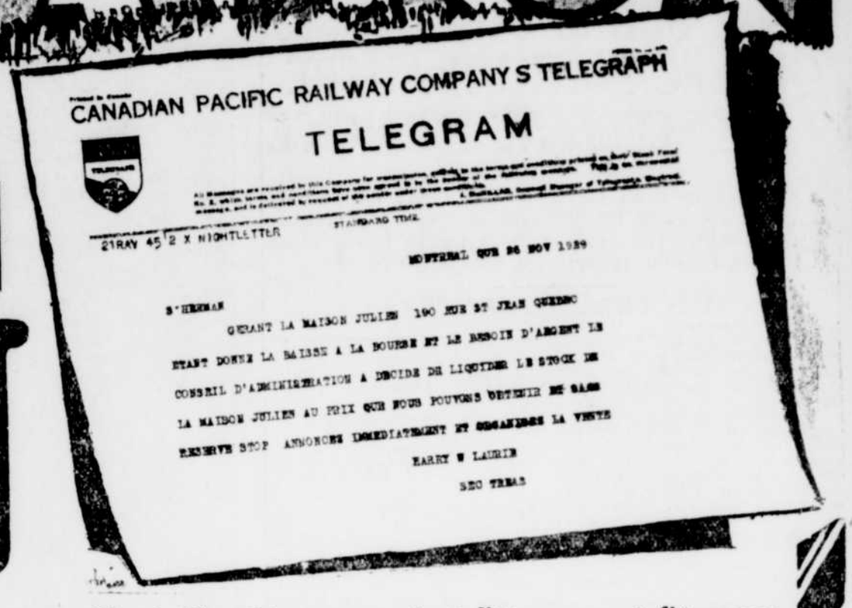

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY'S TELEGRAPH

TELEGRAM

21RAV 45 2 X NIGHTLETTER STANDARD TIME

MONTREAL QUE 26 NOV 1929

S'HERMAN

QUEBEC LA MAISON JULIEN 190 RUE ST JEAN QUEBEC

ETANT DONNE LA BAISSE A LA BOURSE ET LE BESOIN D'ARGENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A DECIDE DE LIQUIDER LE STOCK DE LA MAISON JULIEN AU PRIX QUE NOUS POUVONS OBTENIR DE SUITE SANS RESERVE STOP ANNONCEZ IMMEDIATEMENT ET COMMENCEZ LA VENTE

HARRY W LAURIE

REC TRANS

$128,987,00
en marchandises vendues
SANS RESERVE

La Maison JulieN
190 Rue St. Jean
QUEBEC

A TERRE LE MARCHE!

De l'ARGENT!! A tout prix, à tout sacrifice! Un télégramme vient d'être envoyé fiévreusement, en toute hâte, à LA MAISON JULIEN, lui ordonnant de liquider son stock de marchandises de qualité supérieure à n'importe quel prix qu'elle pourra obtenir. Quel massacre! Quel carnage dans les prix! Tout doit être vendu--Lisez justement ce qui suit:

SPECIAL D'OUVERTURE
MANTEAUX pour dames
Un seul à chaque cliente.....
$1.99

MANTEAUX pour fillettes
Garnis de fourrure et très élégants. Grandeurs 7-12 ans.....
$3.50
Un autre lot
$1.98

MANTEAUX pour personnes corpulentes
Une belle collection de grands numéros—richement garnis de fourrure, dans les couleurs en demande. Grandeurs 42-52.....
10.95 et 15.95

CHAPEAUX
175 chapeaux. Régulier $2.00....
85c
225 chapeaux. Régulier $3.50
$1.49

MANTEAUX MODELES
Valeurs $75.00 à 150.00
Choix merveilleux. Modèles luxueusement garnis de fourrure. Les toutes dernières modes. Beauté et qualité véritables. Toutes les grandeurs.....
18.95 et 29.95

Cette vente commencera JEUDI 5 DECEMBRE 1929
à 8 heures du matin précises

MANTEAUX

Ce n'est pas un achat, mais un "cadeau"—Une des offres de manteaux les plus sensationnelles qui aient encore été faites cette saison-ci, un événement dont toutes les femmes ne pourront manquer de prendre connaissance.

Une merveilleuse collection de manteaux luxueusement garnis de fourrure, confectionnés dans les tout derniers styles, garnis de CASTOR FRANÇAIS, LOUP, CARACUL, ECUREUIL, etc., dans les nuances fashionables pour l'automne et l'hiver. Continuez à lire:

MANTEAUX
Assortis -- Prix réguliers $12.00 à $18.00

Groupe 1
3.95 Grandeurs nuances et styles assortis.

Groupe 2
5.95 Grands collet et pagodes

MANTEAUX
Assortis -- Prix réguliers $15.00 à $25.00

Groupe 3
Manteaux de qualité meilleure. Plusieurs modèles de prix compris. Toutes les grandeurs.....
8.95

Groupe 4
Modèles de merveilleuse apparence. Toutes les grandeurs.....
10.95

MANTEAUX
Prix réguliers $27.00 à $45.00

Groupe 5
Charmants manteaux, magnifiquement garnis de fourrure. Toutes les grandeurs.....
12.95

Groupe 6
Tous des manteaux de qualité supérieure. Plusieurs modèles y compris. Toutes les grandeurs.....
14.95

1,000 ROBES

Le prix de chaque robe est massacré!

NOMBRE de ces robes se sont vendues auparavant jusqu'à 2 et 3 fois le prix de cette liquidation... Les plus jolies modes d'automne... Y compris la nouvelle silhouette... Crêpes Canton, Satins, Crêpes Plats, Georgettes et Chiffons. Noir et les nuances d'automne les plus nouvelles... Dans ce lot il y a de jolies robes pour les réunions sociales.
Grandeurs pour dames et demoiselles

ROBES
Lot Spécial Valeurs jusqu'à $10.00
Grandeurs et nuances assorties.....
2.95

ROBES
Valeurs jusqu'à $12.00
Grandeurs et nuances assorties.....
3.95

Venez de Bonne Heure

ROBES
Prix réguliers jusqu'à $15.00
Valeurs Extra ordinaire
4.95

ROBES
Valeurs jusqu'à $20.00
Vous payerez $20.00 pour des robes semblables.....
6.95

ROBES pour Femmes Corpulentes
Mesdames Nous ne vous avons pas oubliées Voici un lot spécial—des valeurs jusqu'à $25.00. Grandeurs 42-52.....
7.50 et 11.95

ROBES
Prix reguliers jusqu'à $25.00
Un lot spécialement groupé de robes de qualité supérieure.....
8.95

ROBES
Prix réguliers jusqu'à $29.95
Robes modèles d'exceptionnelle qualité supérieure. Toutes les grandeurs...
10.95

SPECIAL D'OUVERTURE
ROBES
Une seule à chaque cliente.....
99c

ROBES DE JERSEY
prix régulier jusqu'à 12.00
Une des meilleures offres de cette vente. Venez de bonne heure...
$3.95

COSTUMES
en serge et tricotine noir et bleu marine Prix régulier jusqu'à $15.00
$4.95

ROBES DE SOIREE
Ces robes passent pour être, dit-on, l'une des plus belles collections à Québec—des Valeurs jusqu'à $25.00
$9.95

GRATIS
Billets de Tramways
Avec chaque achat de $5.00 ou plus—2 billets de tramways vous seront donnés GRATIS (2 à chaque personne).

GRATIS
Billets de Chemin de Fer
A chaque personne achetant pour $30.00 ou plus de marchandise, nous payerons votre billet de chemin de fer, un passage jusqu'à 30 milles—GRATIS.

MESSAGE PERSONNEL DU GERANT

En même temps que le télégramme ci-dessus, je recevais instructions de COUPER LES PRIX jusqu'au plus bas niveau.

Je crois y avoir réussi—j'ai oublié les prix coûtants— les valeurs—les dépenses— tout! Je n'ai eu qu'une seule chose à l'idée—faire des prix tellement bas que mon stock va se liquider tout de suite..... et après avoir lu cette annonce, vous en conviendrez avec moi —CES PRIX SONT LES PLUS BAS QU'ON AIT ENCORE VUS A QUEBEC.

Ne pas oublier que les fêtes s'en viennent à grands pas! Venez économiser de l'argent —de l'argent que vous pourrez utiliser pour d'autres choses.

Le gérant:
S. HERMAN

FOURRURES! FOURRURES!

SEAL CHAPAL
Confectionné dans le dernier style. Magnifiquement doublé. Collet Johnny ou collet ramassé. Régulier, $125.00.....
69.50

BEAVERINE
L'occasion par excellence de cette vente. Le prix parle lui-même.....
52.50

TAUPE
Prix régulier $195. 6 seulement — à ce prix — N'allez pas laisser échapper cette offre merveilleuse.....
85.00

MOUTON de PERSE
Manteaux en Mouton de Perse, belles fourrures, magnifiques peaux uniformes. Valeur régulière de $400.-00. Prix de vente.....
$175. ET $225.

RAT MUSQUE
Garni en pareil. Confectionné en peaux de choix. Collet-châle, avec pagodes, jolies doublures, Rég. $200.
119.50

DEPOT
Tout manteau de fourrure dans cette liquidation pourra être réservé, moyennant un léger dépôt en acompte. Emmagasinage gratuit.

ATTENTION
Prière de remarquer que le nombre des manteaux de chaque sorte de fourrure est limité; aussi vous conseillons-nous de venir les choisir de bonne heure.

La Vie Sportive

Les Castors se préparent à recevoir les Loups du Nord lundi soir prochain

LES JOUEURS DU CLUB QUEBEC FONT UN AUTRE EXCELLENT EXERCICE

On commence à se servir efficacement du jeu de passe — Tous les joueurs en forme et pleins d'entrain. — L'ouverture à Québec lundi alors que le Québec recevra les Loups du Nord

LES LIGNES D'ATTAQUE

Les Castors ont fait une autre bonne pratique, hier, et il devient évident pour tous les amateurs tant soit peu connaisseurs que le Québec aura une formidable équipe à opposer à ses concurrents du circuit provincial. Hier soir, les Castors se sont d'abord faits photographiés avec leurs patrons et leur coach, MM. Amédée Demers et Napoléon Côté, propriétaires de l'Aréna et du club, et Roy-V. Halpin, qui est en train d'instruire ses hommes pour la campagne qu'ils vont commencer lundi soir lorsqu'ils recevront les fameux Loups du Nord, de La Tuque, champions de la ligue provinciale.

Les joueurs ont ensuite fait une pratique avec du jeu très rapide et d'après les règlements nouveaux du hockey. Les joueurs se familiarisent avec le jeu de passes d'avant, etc. Il semble que le Québec sera formidable avec une ligne d'avant comprenant Chevalier, centre, Contant sur l'aile gauche, et Conn sur l'aile droite. Et il semble aussi que Lonergan avec Madden devrait faire un excellent duo sur la ligne de défense ; la deuxième ligne de défense serait donc composée de Malloy et de Morissette. Le gérant Roy-V. Halpin n'a pas encore fait son choix mais nous serions surpris s'ils ne mettraient pas à l'attaque le trio Chevalier-Contant-Conn qui paraît travailler avec ensemble et beaucoup d'efficacité.

La deuxième ligne d'attaque se composerait de Brophy, centre, Dinan et Rochette. Ces derniers joueurs font aussi de l'excellent travail. La pratique d'hier soir a duré près d'une heure et commença un peu après 6 heures. Les joueurs sont dans la meilleure forme physique possible et un bel entrain règne dans leur camp.

Les propriétaires du club les ont équipés avec le plus beau matériel actuellement sur le marché et il ne manquent plus qu'une demi-douzaine d'exercices comme celui d'hier soir pour qu'ils soient prêts à recevoir lundi soir prochain les champions actuels de la ligue Provinciale.

Plus que jamais on parle de hockey à Québec depuis surtout qu'on a vu pratiquer les Castors. Il ne reste plus que quelques jours avant l'ouverture de la ligue Provinciale, à Québec. Dès aujourd'hui les billets sont en vente dans les dépôts ordinaires, chez Edgar Langlois, rue St-Jean, Jos. Côté, rue St-Joseph, à St-Roch, et chez Nap. Côté, à son nouveau poste d'affaires, 28, rue St-Joseph.

LE CLUB FRONTENAC

Le club de raquetteurs Frontenac prépare activement son grand euchre du 9 et du 10, lundi et mardi prochain. On anticipe un grand succès, pour ce euchre qui réunira plusieurs centaines d'amis du club.

DANS LA LIGUE LAVAL

Génie Forestier:				
R. Samson	160	135	121—	416
H. Auger	160	151	152—	463
P. Lapointe	133	173	161—	467
A. Leblanc	143	159	183—	485
A. Millot	128	125	161—	414
	724	743	778—	2245
Médecine:				
Banville	136		—	136
Carette	170	133	180—	483
Gilbert	113	172	147—	431
Godin	120	89	163—	372
Fournier	146	178	174—	493
Roy		121	127—	248
	685	688	791—	2164
Génie Forestier: 2-1.				
Architecture:				
R. Blanchet	140	123	—	136
F. Caron	123	94	—	119
Amyot	80	118	—	132
Martineau	175	113	—	146
Gagnon	140	89	—	124
	667	537	—	660
Chimie:				
Jean	99		—	106
Potvin	96	112	—	134
Cloutier	118	188	—	138
Lemaire	103	150	—	114
Stadel	103	143	—	161
Larue		157	—	
	513	750	—	853
Architecture: 2-1.				

PHYSIQUE VS RHETORIQUE

Tous les élèves du Petit Séminaire attendaient avec anxiété la rencontre des Finissants et des Rhétoriciens (internes). Hier midi, ces deux clubs en sont venus aux prises. Les Physiciens sortirent vainqueurs, de leurs adversaires au score de 3 à 2. La partie fut la plus chaudement disputée depuis l'ouverture de la saison. Les spectateurs furent constamment tenus en haleine par les exploits des joueurs des deux équipes. Turmel excella dans les buts pour les Finissants ; Lacourcière et Touzin se signalèrent aussi pour ce club; le premier enregistra deux points, tandisque Touzin augmentait le score en dotant son équipe d'un point. Pour les Rhétoriciens, les frères Letarte et Nicole se mirent en évidence. B. Letarte et Nicole donnèrent chacun un point à leur club.

Alignement : **Finissants** : Turmel, Touzin, Lacourcière, Charland, Brousseau. **Rhétoriciens** : Tremblay, Nicole, B. Letarte, M. Letarte, St-Amant, Matte.

VICTOIRE DE McNAUGHTON

Ralph McNaughton, poids-plume de Québec, a battu aux points Eddie Burke, de Pennsylvanie, dans un combat limité à 10 rondes, hier soir, à Watertown.

Dans la ligue jr S. Patrick

Deux nouveaux clubs ont été admis dans la ligue de hockey junior de la paroisse St-Patrick, au cours d'une assemblée tenue hier soir. Ce sont le club de l'Institut Thomas et le Canadien-Français. En plus de ses deux équipes, la ligue compte déjà le Question Mark, le Maple Leafs, le C.A.V.C. et le Brian Born.

Les représentants de ces clubs ont pris une décision importante à l'assemblée d'hier soir et leur ligue sera désormais affiliée à la Q.A.H.A. Le club vainqueur dans la ligue locale ira par conséquent à Montréal, à la fin de la saison, pour lutter pour le championnat junior de cette ligue.

La ligue St-Patrick commencera ses activités le 16 décembre, à 8 heures, par une rencontre entre le Canadien-Français vs le Brian Born et l'Institut Thomas vs le Question Mark.

Quelques autres questions concernant la régie de la ligue ont aussi été étudiées, puis la séance fut ajournée à la semaine prochaine. M. A.-Y. Mann, assisté de MM. Lonergan et Arkinson, présidait l'assemblée d'hier soir.

KAUFMAN HORS DE COMBAT

St-Louis, Mo., 4 (P.C.)—King Tut poids-léger de Minneapolis, a mis hors de combat Jœy Kaufman, de New-York, dans la première ronde d'un combat limité à 10 reprises à l'Aréna de St-Louis hier soir. King Tut descendit son adversaire par un crochet de gauche dans les premières minutes de la première ronde.

IL RELEVE LE DEFI

Le joueur L. Genest des Castermen du "Soleil" accepte le défi de Pierre Pichette pour jouer samedi après-midi le 7 décembre.

LA PROVINCIALE (Quilles)

Avant de perdre trois parties aux mains des joueurs du Montréal, les représentants de Sherbrooke dans la ligue Provinciale de quilles avaient défait le Trois-Rivières, par 2 à 1. Gagnon, des Trifluviens, avait scoré 565.

Voici les détails:

Sherbrooke:				
Maskell	185	175	194—	554
Vallerand	178	158	156—	492
Jobell	144	144	173—	461
Dufresne	171	205	148—	524
Brownlow	180	195	189—	564
	858	877	860—	2595
Trois-Rivières:				
Marco	191	191	168—	550
Lartvière			136—	136
Lambert	159	151	—	310
Bettez R.	184	135	190—	509
Hamel A.	184	192	162—	538
Gagnon	169	200	196—	565
	887	869	852—	2608

Sherbrooke: 2-1.

LE C. N. P.

Le club de hockey C.-N. Paradis a tenu une importante assemblée dimanche matin en vue des préparatifs à la prochaine saison. M. Wilfrid Haway présidait l'assemblée.

Après la lecture des règlements du club plusieurs joueurs signèrent leur contrat et le C. N. P. peut déjà compter sur les services des joueurs suivants : MM. Marcel Pouliot, Wilfrid Grégoire, Noel Brillère, Alb. Soulard, Louis Poitras et J. Savard. Les trois autres équipiers signeront leur contrat d'ici quelques jours. Le C. N. P. commencera ses pratiques dimanche le 8 décembre à sa patinoire de la rue Ste-Thérèse.

AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Cap-de-la-Madeleine.—(De notre correspondant) — Dans les dernières parties de quilles de la Ligue des Chevaliers de Colomb, Le Rouge a blanchi le Blanc, scorant un total de 1338 contre 1160. Le Bleu a pris deux parties contre le Vert. Voici les scores :

Le Rouge (3)				
Vaugeois	141	133	105—	379
Cormier	149	156	154—	459
Pérusse	180	147	173—	500
	470	436	432—	1338
Le Blanc (0)				
Gaillardetz	101	158	130—	389
Arseneau	175	154	113—	442
Thiffault	110	119	100—	329
	386	431	343—	1160
Le Vert (1)				
Denis	116	109	108—	333
Robert	120	121	112—	353
Goulet	159	130	155—	444
Loranger	149	136	163—	438
	544	486	538—	1568
Le Bleu (2)				
Laliberté	159	114	123—	396
Lajoie	128	134	134—	396
Fournier	116	109	108—	333
Turbide	158	152	126—	436
	561	509	491—	1561

Au Cap de 3 douze

Dans la Ligue des jeunes, le Lucky II a battu le Lacky 1 par 2 à 1 tandis que le Lucky III a vaincu le Lucky IV dans deux parties. Voici quels furent les scores :

Lucky I (1):				
Caron	163	133	114—	410
Denis	138	129	161—	428
Skelling	95	146	107—	348
Rousseau	141	136	135—	412
Cormier	157	108	110—	375
	694	652	620—	1973
Lucky II:				
Lacroix	106	107	106—	319
Trudel	125	150	112—	394
Lavergne	109	136	114—	411
Dufresne	143	128	155—	426
Courteau	164	170	111—	445
	705	692	598—	1995
Lucky III (2):				
Labrie	162	114	155—	431
Trudel	122	118	153—	393
Grenon	137	163	101—	401
Pepin	125	159	187—	481
Vaugeois	115	193	153—	461
	661	757	749—	2167
Lucky IV (1):				
Beaudin	152	109	123—	384
Rivard	159	125	117—	449
Baron	121	145	103—	369
Genest	158	172	118—	448
Cormier	139	153	159—	451
	729	702	670—	2101

BILLARDS

Apprenez et jouez le jeu du gentilhomme, aux salons de billards de l'hôtel Montcalm et du Manoir Montmorency; Tables anglaises, 60c., Billards à blouses 50c.

LE CLUB QUEBEC A L'EXERCICE HIER SOIR

LES JOUEURS DU CLUB QUEBEC DE LA LIGUE PROVINCIALE photographiés, hier soir, avant leur pratique régulière à l'Aréna. Première rangée, de gauche à droite: Jules Rochette, G. Bergeron, entraîneur, Roy-V. Halpin, gérant et coach, M. Amédée Demers et Nap. Côté, propriétaires de l'Aréna et du club Québec, G. Gagnon, entraîneur. 2ème rangée, W. Turgeon, Ernest Madden, L. Molloy, J. Brophy, J. Conn, Adolphe Cgevalier, Joe Contant et P. Gimaiel

P. Pichette l'emporte

P. Pichette semble avoir repris son jeu d'autrefois en totalisant hier soir 542, contre son adversaire Chs Samson dans un match pour le championnat individuel de grosses quilles du "Soleil" prenant une marge de 123 points. Il faut admettre que le joueur Samson a joué de malchance et qu'il aura avantage de se reprendre ainsi que tout autres aspirant suivant les conditions du titre qui sont que le perdant paye les allées. Plusieurs joueurs semblent vouloir participer à ce tournoi car le "Soleil" comptent de forts joueurs, mentionnons; Genest, Petitclere, Bell, Fortin, Derome, Germain, Bernier, Noel, Boulanger qui semblent tous anxieux de décrocher ce championnat.

Voici les scores de la partie d'hier soir:

Chs Samson	112	156	151—	419
P. Pichette	168	197	177—	542

Majorité pour Pichette: 123.

La situation des clubs de la N. H. L.

Toronto, Ont., Déc. 4. (P.C.)— Avec un quart de la saison de la N. H. L. fini on pourrait s'attendre à ce que les Pirates de Pittsburg et les Americans de New-York se placent en dernière position dans les deux groupes, cependant il n'y a là rien de trop certain.

Jusqu'à présent ces clubs ne peuvent se vanter que d'une victoire sur six parties tandis que les équipes qui tenaient la queue avec eux prennent rapidement de l'avant.

Ainsi les Leafs qui étaient en arrière avec les Americains depuis quelque temps ont prouvé leur supériorité sur ces derniers en les battant par 6 à 0 hier soir.

Les Pirates malgré toute leur bonne volonté n'ont pu remporter encore leur deuxième victoire de la saison et ons été battus par les Maroons, hier soir au score de 2 à 1.

Cette victoire des Maroons les met en seconde position dans le groupe international par suite de la défaite des Canadiens par les Bruins au score de 3 à 1.

LES QUILLEURS DU "SOLEIL"

Les Castermen du "Soleil" lancent un défi aux monotypistes pour jouer samedi à 2 h. 30 à la salle Frontenac. Les équipes devant être composées des joueurs suivants : C. Giguère, C. Samson, P. Pichette ; Castermen : H. Bell, Pat Petitclere, L. Genest.

AU JOUR LE JOUR

Les joueurs du Québec de la Provinciale, tout de neuf vêtus, hier soir, ont arrêté momentanément leur pratique pour se laisser photographier avec leurs patrons MM. Amédée Demers et Nap. Côté, et ont ensuite repris la pratique avec un entrain qu'on ne leur connaissait pas encore.

o

Un qui est content de porter les couleurs de sa ville cette année, c'est Adolphe Chevalier, qui figurait sur l'alignement du Grand'Mère. Adolphe est en grande condition et pèse 182 livres soit dix livres de moins que l'an dernier au début de la saison du hockey.

o

Dinan et Lonergan avaient obtenu leur congé pour hier soir mais ils seront à leur poste définitivement à l'exercice de ce soir.

o

On affirme que la ligue Railway-Paper entrera dans les cadres de l'Association amateur de la Province et que les démarches entreprises à cet effet vont réussir. La Q. A. H. A. devra beaucoup de reconnaissance à Tom Fuller le vaillant défenseur de l'amateurisme à Québec; s'il réussit la ligue Nationale devra marcher elle aussi...

o

Une soixantaine de billets de saison vendus pour les joutes de la ligue Provinciale. Voilà qui indique assez clairement qu'on apprécie le travail de ceux qui essayent de relever le hockey professionnel après le rude échec qu'il venait de subir à Québec.

o

Le Québec est remis tout à neuf cette année. Nouveaux propriétaires, nouveaux joueurs, du sang nouveau, nouveaux costumes et nouveau jeu. Avec tout ce nouveau on peut espérer d'autres résultats que ceux de l'an dernier.

o

Avec les nouveaux règlements de la N. H. L. un gardien de buts est obligé de se démener comme un diable dans l'eau bénite à certains moments et même souvent. Le fameux Roach est, dit-on, d'une souplesse et d'une rapidité d'action peu communes mais un autre qui est dans les mineures et que ce jeu doit intéresser aussi c'est Vernon Forbes qu'on a vu maintes fois à l'oeuvre à Québec.

o

Et ces joueurs de défense qui "faisaient souvent la paresse" retranchés en arrière de leur ligne bleue, les voilà maintenant accablés de la plus dure partie de la besogne à faire dans une joute. C'est à eux maintenant qu'incombe le plus dur de la tâche !

Le tournoi de squash

Deux parties ont été jouées hier dans la classe "A" du tournoi handicap du club de squash Québec. C.-E. Murphy (moins 4) a défait M. Laval Fortier (plus 6), par 15-9, 7-15, 8-15, 15-10 et Maurice-J. Bouliane (plus 10)), a défait Me R.-R. Alleyn (moins 2), par 15-8, 15-10, 15-13. Les séries "A" et "B" se jouent pour les coupes Bouliane et des Rivières. Un autre tournoi a été institué les joueurs défaits dans la première ronde entrent "ipso-facto" dans une série de consolation.

TUNNEY NE BOXERA PLUS

New-York, 4 —(P C) — Gene Tunney est revenu d'un voyage de 15 mois en Europe, accompagné de son épouse Joséphine Laudar. Tunney annonce qu'il en a fini avec la boxe à jamais et que les rumeurs contraires sont des plus fausses.

(suite à la page 21, 5 col)

Les scores du hockey

Dans la N.H.L.

Boston, 3 ; Canadien, 1.
Pittsburg, 1 ; Montréal, 2.
Toronto, 6 ; Americain , 0.

Ligue Internationale

London, 3 ; Détroit, 3.
Cleveland, 1 ; Buffalo, 1.
Windsor, 3 ; Hamilton, 2.

GRIFFITH VEUT UNE GARANTIE

"Tuffy" Griffith, qui devait se battre contre Johnny Risko, le boulanger bohémien de Cleveland, a déclaré qu'il ne se battrait pas contre la garantie que le vainqueur se battra contre Jack Sharkey, à Miami, en février

LA CAUSE DE TOPORCER

Chattanooga, Tenn , 4 —(P.A.)—(P C) — Aucune décision n'a été prise hier au sujet de l'affaire Toporcer. Il appert que la question est entre les mains du président Sexton.

Joueurs du T.-Rivières

Le club Trois-Rivières de la Ligue Provinciale s'est assuré les services d'Armand Gariépy pour la saison. Il agira comme capitaine. La liste officielle des joueurs du Trois-Rivières comprend: Zeph Hamel, E. Duval, Balleux, Somera, Toupin, Gariépy "Bull" Hébert, Jules Dubé, Antoine Gauthier, Larochelle, Charles Gauthier, Frénette et Somera.

VICTOIRE DE PETE SANSTOL

New-York, N.-Y. déc. 4. — (P.C.) Pete Sanstol, poids-coq norvégien a facilement défait Sammy Farber, de New-York dans un combat, ici, hier soir. La rencontre était limitée à six rondes. Sanstol pesait 118 livres et Farber 122.

Dans ne autre rencontre ne six rondes Solly Ritz, de New-York, a défait Vincent Sanchez, d'Espagne.

CEDULE REVISEE DE LA LIGUE PROVINCIALE

Voici la cédule de la ligue Provinciale telle qu'elle a été acceptée après quelques corrections lors de l'assemblée de la ligue dimanche au Château-Frontenac:

1929		CEDULE		1930
Décembre				**12 parties**
Dimanche	8	Shawinigan-Falls	à	Trois-Rivières
Lundi	9	La Tuque	à	Québec
Jeudi	12	Trois-Rivières	à	La Tuque
Dimanche	15	La Tuque	à	Shawinigan-Falls
Dimanche	15	Québec	à	Trois-Rivières
Mercredi	18	Tris-Rivières	à	Québec
Jeudi	19	Shawinigan-Falls	à	La Tuque
Dimanche	22	Québec	à	Shawinigan-Falls
Dimanche	22	La Tuque	à	Trois-Rivières
Jeudi	26	Trois-Rivières	à	Shawinigan-Falls
Dimanche	29	Québec	à	La Tuque
Dimanche	29	Trois-Rivières	à	Shawinigan-Falls
Janvier				**16 parties**
Vendredi	3	Shawinigan-Falls	à	Québec
Dimanche	5	Québec	à	Trois-Rivières
Dimanche	5	Shawinigan-Falls	à	La Tuque
Jeudi	9	Shawinigan-Falls	à	Trois-Rivières
Vendredi	10	La Tuque	à	Québec
Dimanche	12	La Tuque	à	Trois-Rivières
Mardi	14	La Tuque	à	Shawinigan-Falls
Mercredi	15	Trois-Rivières	à	Québec
Dimanche	19	Québec	à	Shawinigan-Falls
Dimanche	19	Trois-Rivières	à	La Tuque
Mardi	21	Shawinigan-Falls	à	Trois-Rivières
Jeudi	23	Shawinigan-Falls	à	Québec
Jeudi	23	La Tuque	à	Trois-Rivières
Dimanche	26	Québec	à	La Tuque
Dimanche	26	Trois-Rivières	à	Shawinigan-Falls
Vendredi	31	La Tuque	à	Québec
Février				**16 parties**
Dimanche	2	Shawinigan-Falls	à	La Tuque
Dimanche	2	Québec	à	Trois-Rivières
Mercredi	5	Trois-Rivières	à	Québec
Jeudi	6	La Tuque	à	Shawinigan-Falls
Dimanche	9	Trois-Rivières	à	La Tuque
Dimanche	9	Québec	à	Shawinigan-Falls
Mercredi	12	Trois-Rivières	à	Shawinigan-Falls
Vendredi	14	Shawinigan-Falls	à	Québec
Dimanche	16	Québec	à	La Tuque
Dimanche	16	Shawinigan-Falls	à	Trois-Rivières
Vendredi	21	La Tuque	à	Québec
Dimanche	23	Québec	à	Shawinigan-Falls
Dimanche	23	La Tuque	à	Trois-Rivières
Jeudi	27	Shawinigan-Falls	à	Québec
Jeudi	27	Trois-Rivières	à	La Tuque
Mars				**5 parties**
Dimanche	2	Québec	à	Trois-Rivières
Dimanche	2	Shawinigan-Falls	à	La Tuque
Mercredi	5	Trois-Rivières	à	Québec
Jeudi	6	La Tuque	à	Shawinigan-Falls
Dimanche	9	Québec	à	La Tuque

LE CLUB C. N. PARADIS

Demain soir une grande assemblée du comité d'organisation aura lieu chez M. Wilfrid Hawey, 180 Ave. des Oblats.

M. Sam Lepage, ancien joueur du Marois de la ligue Nationale a été nommé entraîneur du club.

UN MATCH AVEC CHOCOLATE

New-Haven, Conn., déc. 4 —(D. N.C.) — Al. Weil, promoteur de boxe a annoncé que Kid Chocolate, poids-plume de Cuba, rencontrera le vainqueur de la rencontre de jeudi entre Sammy Geiber, de New-York, et Jimmy Watts, de New-Haven. Ce combat aurait lieu le 4 février.

"Il vous tient souriant."

BLACK FRIARS
LONDON
DRY GIN
26oz. 2.50 40oz. 3.75

COCKTAIL MARTINI

Un malaxeur à moitié rempli de glace pilée.
½ cuillerée à thé d'Amers Angostura.
1 cuillerée à thé d'Amers Orange.
1 verre à vin de gin "Black Friards".
1 verre à vin de Vermouth français.
Brasser. Couler dans des verres à cocktail et servir.
Cette quantité suffit pour 3 à 4 verres
Essayer avant le dîner!

Un cadeau précieux .... --- Sommeil CONFORTABLE!

VOUS donnez souvent des pyjamas pour Noel. Cette année, pour la première fois, vous pourrez non seulement donner une magnifique paire de pyjamas, mais en même temps une véritable révélation en fait de sommeil confortable.

Car les Pyjamas Forbelt de Forsyth ont complètement fait disparaître tout ce qui serre, pince, plisse, et pend autour des hanches. Ils ont remplacé le vieux cordon peu confortable par une bande de ceinture souple, élastique qui prête et revient au moindre mouvement de la respiration.

La ceinture Forbelt n'est pas du tout comme l'élastique. Elle est plus légère et plus souple. Elle n'a pas de bandes en fil de caoutchouc pour couper dans la peau et y laisser des marques. Plate et unie elle tient les pantalons de pyjamas en place SANS PRESSION d'aucune sorte à la TAILLE.

Votre fournisseur favori garde les Pyjamas Forbelt de Forsyth. Demandez-les-lui par leur nom, car pas un autre pyjama n'a la caractéristique Forbelt. Vous trouverez que c'est là un cadeau des plus acceptable et pour vous-même une nouvelle expérience en fait de sommeil confortable.

En tissus et confection caractéristiques de la qualité Forsyth, et dans plusieurs patrons exclusifs. $3 à $10.

John Forsyth Limited, Kitchener, Canada
Fabricants de la Chemise Forsyth Garantie

Lasez et repassez la ceinture Forbelt de la même façon que le reste du vêtement. Si pour une raison normale elle perd sa souplesse, vous avez un nouveau vêtement sans aucun autre frais.

Les PYJAMAS FORBELT

Forsyth

GARANTIS

pour le repos de votre vie

La Vie Sportive

Le Canadien battu à Boston et le Pittsburg à Montréal---L'American écrasé

LE CANADIEN MATE A BOSTON HIER PAR LES CHAMPIONS DU MONDE

Les Bruins ont scoré 3 à 1 contre les Tricolores hier à Boston, Gagné jouait pour les Bruins et il aida à compter le dernier point des champions

MANTHA SCORE POUR LE CANADIEN

Boston, 4. — Les Bruins ont remporté une rapide et brillante partie sur les Canadiens, hier, au score de 3 à 1. Morenz et Joliat ont fait des courses de toute beauté, Thompson, le gardien des buts du Boston, a annulé leurs élans. Le premier point fut enregistré par les Bruins par Connie Weiland sur une passe de Dutch Gainor au cours des trois premières minutes de jeu. Une double passe de Gainor à Weiland à Clapper a donné le 2e point. Sylvio Mentha sauva son club du blanchissage, par un lancer du long de la bande, alors que Wasnie attendait le rebond devant le but du Boston. L'équipe complète du Canadien se tenait près des buts du Boston quand Mickey Mackay, compta le 3e point pour le Boston Gagné faisant sortir Hainsworth pour passer à MacKay.

Voici l'alignement:

Boston: Thompson, Owen, Shore Carson, Galbraith, Olivier, Weiland, Clapper, Gainor, MacKay, Barry, Taylor; **Canadien:** Hainsworth, S. Mantha, Burke, Morenz Joliat, Waxnie, Mondon, Leduc, Lépine, Larochelle, Fraser, G. Mantha, Arbitres: Corbeau et Ritchie.

1re période:

1—Boston, Weiland (Gainor) 2.28
2—Boston, Clapper (Weiland.... 13.58
Punitions: Shore, Burke, Carson. Lépine.

2e période

3—Canadien, Mantha..... 14'20
Punitions: Wasnie, Gainor, Leduc, L. Carson

Troisième période

4—Bosson, MacKay (Gagné).....10.09
Punitions: Wasnie, Shore.

VICTOIRE DU ALL STARS

Le All Stars a défait le St-Jean-Baptiste par un score de 2 à 1, dimanche matin sur la patinoire St-Charles.

Pour un commencement de la saison la partie a été très intéressante et a donné lieu à du jeu brillant. McAdams compta les deux points de son club dans la première et dans la troisième période, René Leclerc, le gardien de buts du All Stars a aussi donné une magnifique exhibition.

Le All Stars alignait les joueurs suivants:

Buts: René Leclerc; Défenses: Henri Patry, R. Caron; Ailes: Lucien Rancourt, McAdams; centre: Paul-Emile Turgeon; Substituts: H. Tessier, R. Laliberté, R. Trépanier, Edmond Bergeron.

Ceux qui désirent lancer des défis au All Stars sont priés d'entrer en communication avec le président ou les membres du club.

QUILLES A TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant)

Trois-Rivières, 4.—La Banque de Montréal a blanchi les Courtiers et le St-Lawrence Paper a réussi à prendre deux parties contre les Chevaliers de Colomb. Le St-Lawrence se trouve maintenant en seconde position. La Banque de Montréal a maintenant une avance de cinq parties sur son plus proche concurrent. Goudreau se mit en évidence en roulant une partie de 221. Voici les scores détaillés:

Chev. de Col.:				
Derome	77	121	115—	313
Guimont	135	171	112—	418
Dupuis	140	106	112—	358
Cadorette	180	187	152—	519
	532	585	491—1608	
St-Lawrence Paper (2):				
Mullin	132		108—	240
Sanschagrin	152			152
Descoteaux	127	152	—	279
Leblanc	182	149	106—	437
Ratelle		104	184—	288
Shellander		129	169—	298
	593	534	567—1694	
Banque de Montréal (3):				
Goudreau	155	141	221—	517
Daigle	148	157	151—	456
Daigneault	136	160	133—	429
St-Pierre	142	150	198—	490
	581	608	703—1892	
Les Courtiers (0):				
Dufresne	143	149	—	292
Duval			166—	166
Roussel	121	127	175—	423
Filion	155	131	180—	466
Désilets	102	137	103—	342
	521	544	624—1689	

La Banque de Montréal mène dans la Ligue Commerciale avec 22 parties gagnées et 14 perdues. Elle a une avance de 443 points sur les Chevaliers de Colomb. Les Chevaliers de Colomb et la St-Lawrence ont chacun 18 parties gagnées, mais le premier club se classe second grâce à un avantage d'un point. Les Courtiers ont 1 parties gagnées et 18 perdues. St-Pierre de la Banque de Montréal a la meilleure moyenne, 151.5 en 33 parties. Guimont est second avec 145.4 en 36 parties. St-Pierre a le record de la meilleure partie individuelle, 230 ; celui du meilleur total en trois parties, 580. St-Lawrence a joué la plus forte partie d'équipe, 671, et le plus grand total en trois parties d'équipe, 1,890. La St-Lawrence Paper est l'équipe qui a à son crédit le plus grand nombre de "strikes", 272. Le record pour les "spares" va à la Banque de Montréal avec 499.

Position des clubs. :

	G.	P.	Pts
Banque de Montréal	22	14	19,856
Chevaliers de Colomb	18	18	19,413
St-Lawrence Paper	18	18	19,412
Les Courtiers	14	22	19,118

L'ouverture de la Ligue de la Cité aura lieu le 16 décembre. Les clubs aux prises seront: les Mooses contre l'International Paper et le Canada Iron contre le St-François-Xavier. Le club des Mooses remplace le club de la Brasserie Dollard qui a donné sa démission.

—Le Bell Telephonse a triomphé du "Nouvelliste" par le score de 19 à 13, dans une partie de balle molle très contestée. Le Garage Baptist a causé une surprise et ce fut qu'après une lutte acharnée que le club des Sergents put triompher par le score de 30 à 25.

—Adolphe Lord, populaire coureur trifluvien, s'est inscrit pour la course en raquette de Montréal à Québec.

Trois-Rivières, 4.—(De notre correspondant).—Les tailleurs ont triomphé du Tracing, dans la dernière joute de quilles de la Ligue Tebbutt Shoe. Dans la seconde rencontre, le McKay a vaincu le Goodyear par 2 à 1. Voici les scores détaillés :

Les Tailleurs (2)				
Guy H.	146	152	138—	436
Balleux	130	136	135—	401
Descoteaux	133	147	180—	460
	409	435	453—1297	
Le Tracing (1)				
Leblanc	133	98	98—	329
Perrin	146	125	134—	405
Tebbutt	140	198	136—	474
	419	421	368—1208	
Le McKay (2)				
Bornais	132	139	119—	390
Desfossés	111	92	174—	377
W. Guy	139	198	158—	495
	382	429	451—1262	
Le Goodyear (1)				
Robert	106	118	147—	371
St-Pierre	96	143	123—	362
Carle	193	134	149—	476
	395	395	419—1209	

Les clubs Nos 6, 2 et 4 ont été victorieux dans la Ligue North Shore. Plamondon du club No 6 enregistra le meilleur total avec 417. Voici les scores :

Club No 1 (0)				
Tellier	75	92	101—	268
Costigan	88	78	82—	248
Rochefort	140	115	77—	332
Audet	124	103	104—	331
Desbiens	127	104	117—	348
	554	492	481—1527	
Club No 6 (3)				
Plamondon	164	136	117—	417
Giroux	95	145	102—	342
Bouchard	131	104	106—	341
Dupont	90	94	99—	283
Richer	122	101	127—	350
	602	580	551—1733	
Club No 2 (2):				
Brisson	115	114	136—	365
Daiton	91	117	101—	309
Stewart	89	127	107—	323
Piché	122	110	96—	328
DuSault	106	127	109—	342
	523	595	549—1667	
Club No 3 (1):				
Pelletier	102	72	67—	241
Couture	107	83	78—	268
Marcotte	104	95	76—	275
McGown	80	99	108—	287
Cloutier, Ar.	160	106	118—	384
	553	455	447—1456	
Club No 4 (2):				
Laporte	61	105	83—	249
McGillis	69	83	102—	254
Rouette	141	76	74—	291
Peters	76	90	88—	254
Higginson	114	95	146—	355
	461	449	493—1403	
Club No 5 (1):				
Dubois	66	78	82—	226
Lefrançois	98	84	73—	255
Bolfean	99	79	81—	259
Ryan	77	91	92—	260
C.outier Z.	124	106	113—	343
	464	428	441—1333	

Le Sherbrooke a causé une surprise désagréable au Trois-Rivières en le battant deux parties sur trois dans la Ligue Provinciale. Scores :

Trois-Rivières (1) :				
Marco	191	191	168—	550
Larivière			136—	136
Lambert	159	151	—	310
Boitez	184	135	190—	509
Hamel	184	192	162—	538
Gagnon	169	200	196—	565
	887	869	852—2608	
Sherbrooke (2) :				
Maskell	185	175	194—	554
Vallerand	178	158	156—	492
Jobel	144	144	173—	461
Dufresne	171	205	148—	524
Brownlow	180	195	189—	564
	858	877	860—2595	

Le Laviolette a fait subir au club de l'Académie de la Salle sa première défaite de la saison. Le score de 3 à 2. Le premier point du Laviolette fut compté quand Montmarquette, défense du club de l'Académie de la Salle, envoya la rondelle dans le filet en voulant libérer son territoire. Le Laviolette s'affirma nettement supérieur au cours de la seconde période portant à trois points son avance. Les joueurs de l'Académie de la Salle firent mieux dans la dernière période et réussirent à compter deux fois contre le Laviolette qui ne semblait plus donner sa pleine mesure.

La partie ne fut pas rude et seulement quatre joueurs allèrent décorer la clôture pour des offenses mineures.

Laviolette : buts, Rocheleau; défenses, Comtois et Scott; centre, Veillette; ailes, Morin et Béliveau; substituts, Thiffault, Bouchard, Villemure et Gervais.

De La Salle : buts, Tessier; défenses, Montmarquette et Verrette; centre, Chrétien; ailes, Goulet et Neault; sustituts, Richard, C. Rheault, Vallières et A. Richard.

SOMMAIRE

1ère période

1—Laviolette, Béliveau 4.30

2e période

2—Laviolette, Bouchard 2.03
3—Laviolette, Veillette 1.40

3e période

4—De La Salle, Richard, G. 3.14
5—De La Salle, Verrette 2.00

Score final : Laviolette, 3; Académie De la Salle 2.

La cédule de la ligue classique

Quelques légers changements ont été faits dans la cédule de la ligue Classique du Petit Séminaire qui doit ouvrir sa saison jeudi de cette semaine à l'Aréna.

La première rencontre mettra aux prises le Victoria (Physique) vs le National (Mathématique) tandis que la deuxième joute sera disputée entre le Feuille d'Erable et le Laval junior.

Les autres changements qui ont été faits dans la cédule s'étendant jusqu'au premier janvier sont les suivants:

12 décembre: Victoria vs Feuille d'Erable. National vs Laval Junior.

19 Décembre: Victoria vs Laval jr. National vs Feuille d'Erable.

26 Décembre: Feuille d'Erable vs Laval; Victoria vs National.

Les règlements de la ligue Classique en ce qui concerne le jeu seront les mêmes que ceux des années passées.

L'ouverture de la saison de la ligue, jeudi après-midi promet d'être des plus intéressantes. Il y aura musique spéciale par la fanfare de l'institution. M. l'abbé Roch Rochette, directeur du Petit Séminaire, mettra la rondelle au jeu et la partie sera arbitrée par des Pères de la Congrégation de Ste-Croix.

Plusieurs dons généreux pour la coupe de la ligue Classique ont déjà été faits par des amis de l'Institution et les officiers de la ligue comptent faire un succès de la saison 1929-1930.

PRATIQUE DE L'ECLAIR

Le club de hockey "l'Eclair" a fait sa première pratique de la saison dimanche soir sur le rond Notre-Dame-du-Chemin.

Le club alignait les joueurs suivants : Buts : E. Renaud; défenses, L. Morency, Pquet, L. Genest, A. Giguère ; ailes, O. Pichette Jean Baker; centre, P.-M. Lacombe.

Les officiers du club sont ; présidents A. Giguère; gérant, E. Renaud; capitaine, M. Lacombe.

Les clubs qui désirent rencontrer l'Eclair devront s'adresser à M. A. Giguère, tél : 9308. Les joueurs alignés sont âgés de 17 à 19 ans.

LIGUE BELL TELEPHONE

Blue Bell:				
Mlle C. Lerion	63	53	70—	186
Mlle M. Michaud	74	79	96—	249
Mlle M. Martin	74	78	56—	208
M. L. Drolet	153	132	94—	379
M. H. Genn	76	96	79—	251
	440	438	395—1273	
Information:				
Mlle M. Deroujn	101	91	103—	294
Mlle M. Riggins	83	100	90—	262
Mlle M. Crotty	75	72	76—	223
C.-E. Meadley	78	81	90—	249
G.-D. Moon	67	96	71—	234
	404	440	428—1262	

Information: 2 à 1.

C. L. R.:				
Mlle C. Mulcair	64	92	74—	230
Mlle M. Mulcair	84	71	80—	235
Mlle C. Sangster	70	45	75—	190
M. Donati	130	144	55—	359
M. M. DeCelles	114	126	142—	382
	462	478	456—1396	
Plant:				
Mlle Sommerville	68	59	85—	212
Mlle Roe	97	85	91—	273
Mlle M. Murphy	62	91	96—	249
M. C. Dundon	97	70	98—	265
M. Couture	92	129	137—	358
	416	434	507—1357	

C. L. R.: 2 à 1.

Jack Marks:				
Mlle Conway	52	77	90—	219
Mlle Letarte	86	81	83—	250
Mlle Shanahan	68	75	81—	224
M. Blanchette	102	84	105—	291
M. D. Racey	117	118	120—	355
	425	435	479—1339	
Long Distance:				
Mlle Mallin	78	111	82—	271
Mlle Riegan	112	110	103—	325
Mlle Maher	59	81	75—	215
M. Lauzier	111	79	85—	275
M. A. Guilbault	101	102	87—	290
	461	483	432—1376	

Long Distance : 2-1.

Lévis :				
Mlle Stoneham	75	82	126—	283
Mlle Léonais	94	51	57—	202
Mlle Béland	60	75	77—	212
XXX				
O. Constant	84	96	103—	283
	313	304	363—	980
Turrets :				
Mlle Alleyn	97	75	90—	262
Mlle Jones	67		67—	169
Mlle Molloy		69		69
M. Shenon	79	145	103—	327
M. Gagnier	81	112	135—	328
	324	401	430—1155	

Turrets : 3-0.

Prepays :				
Mlle A. Sadlier	62	56	75—	193
Mlle N. Dinan	72	73	102—	247
Mlle A. Paré	70	57	59—	186
M. Caughlin	81	67	117—	265
M. Coullard	95	99	109—	303
	380	348	462—	

R. X. :				
Mlle Grannary	86	66	74—	226
Mlle E. Pugh	111	79	81—	271
Dummy	62	52	59—	
M. Dubé	106	103	108—	311
W. Creggan	192	152	140—	484
	552	452	462—	

R. X. : 3-0.

INSTRUCTEUR AU LA C PLACIDE

Ormond Haycock, ancien champion patineur d'Amérique, reprend cet hiver son poste d'instructeur au club du lac Placide où il préside depuis deux ans avec grand succès.

Plusieurs étoiles américaines lui sont redevables de leurs triomphes aux divers tournois internationaux.

L'AMERICAN SUBIT UN DUR ECHEC AUX MAINS DES LEAFS A TORONTO

L'équipe de la ville-reine écrase les Newyorkais par un score de 6 à 0. Les Leafs eurent constamment l'avantage présentant une défense infranchissable.

BON TRAVAIL DE WORTERS

Toronto, 4. — (P. C.) — Les Leafs ont écrasé les Americans au score de 6 à 0, hier soir, dans une partie au cours de laquelle les équipiers de Toronto eurent constamment le dessus. Les Leafs ont opposé à leurs adversaires une défense infranchissable et les ont forcés à rester dans leur zone. Worters a donné un bon travail pour son club sans cependant pouvoir arrêter l'élan victorieux des locaux. Cotton, Blair, Duncan et Cox se sont particulièrement signalés chez les Leafs tandis que Conacher, Himes et Worters ont donné du jeu brillant pour les Americans.

Des amateurs locaux ont présenté un cadeau à Nip Divan, gérant et ancien promoteur local, à L. Conacher et à Billy Burch.

Les clubs alignaient les joueurs suivants :

Voici l'alignement des clubs :

Toronto : Chabot, Day, Duncan, Blair, Bailey, Coe, Primeau, Brydson, Pettinger, Horner, Smith, C. Conacher. **Americans :** Worters L. Conacher, Burch, Boyd, Massecar. Himes, Burnister, Sheppard, Holmes, Reise, Brydge, Patterson.

Arbitres : Cy Denneny et Odie Cleghorn.

le période

Americans, O. Sommaire : Toronto, Bailey, 12.50; Punitions: Horner.

2e période

1—Toronto, Cotton (Day) 4.57
2—Toronto, Blair, (Bailey) 5.09
Punitions : Sheppard, Conacher, Primeau.
Punitions: Boucher, Puillips Smith

3e période

Toronto Duncan (Cotton) 7.24;
Toronto C. Conacher, (Cotton) 1.21
Toronto, Cotton .50;
Toronto, Cox 5.04 ;
Punitions: Duncan, Brydges, Simpson, Horner.

Cette ligue de billard a blouses

Il y a quelque temps, on a lancé le projet de former à Québec une ligue de pool qui réunirait les amateurs de la ville et du district.

L'idée semble avoir rencontré de nombreuses adhésions depuis ce temps et une assemblée sera tenue ce soir à 8 heures à la salle Frontenac dans le but de procéder à la formation de cette ligue.

Ceux qui s'intéressent au mouvement sont priés de se rendre à la réunion de ce soir. A date, huit-équipes ont fait part de leur intention d'entrer dans le mouvement. Les salles Thivierge et Patry, de Lévis, les salles Victoria, Frontenac, Lambert Morissette et Gagné, de Québec, et la salle Mathieu de St-Grégoire sont disposées à fournir chacune deux équipes. Toute équipe qui désire faire part de la ligue en formation sera aussi acceptée.

Après l'assemblée, ce soir, Ed. Mathieu et Jean Blanchet joueront une partie de 200 points à la salle Morissette, rue St-Jean.

PIRATES DEFAITS PAR LES MAROONS HIER A MONTREAL PAR 2 A 1

Tous les points ont été comptés dans la deuxième période de jeu — Stewart compte le point décisif et met Montréal sur un pied d'égalité avec le Canadien

SOMMAIRE DE LA PARTIE

Montréal, 4 —Les Maroons ont défait les Pirates par 2 à 1, après deux durs lancers de Stewart et de Dutton. White, qui a joué une extraordinaire partie a compté pour le Pittsburgh. Tous les points ont été faits dans la 2e période. Smith, joueur de défense des Pirates, dû être retiré de la glace après s'être blessé à la cheville.

Cette victoire met le Montreal sur un pied d'égalité avec le Canadien 2e position dans la section canadienne de la N. H. L. Les Canadiens ont été battus aux mains des Bruins. Dutton a compté le premier point sur une passe de Stewart. Quelques instants plus tard, Stewart a scoré sur une passe de Dutton. White a compté sans aide pour les Pirates, avec un seul homme sur la défense du Montréal.

Voici l'alignement des clubs :

Pittsburg : Miller, R. Smith, McKinnon, Frederickson, Milks, White, Briden, Manners, Barton, McCaffrey, Lowrey, Jarvis. **Montreal :** Walsh, Munro, Dutton, Philips, Trottier Ward, Siebert, Stewart, Smith, Boucher, Wilcox, Northcott, Robinson.

Arbitres: George Mallinson et Dr Eddie O'Leary.

Première période :
Aucun point.

Punitions: Ward.

Deuxième période :

1—Montreal, Dutton (Stewart)....28
2—Pittsburg, Fowpoe (McKinnon) 8.54
3—Montreal, Stewart (Dutton) 8.54
Puntions: Jarvis.

- DANS NOS THEATRES -

A L'AUDITORIUM

Populaires comiques de l'écran dans la Revue de Hollywood

Lorsque la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer a fait entrer Stan Laurel et Oliver Hardy dans "La Revue de Hollywood", sa gigantesque "extravaganza" musicale, actuellement au programme du théâtre Auditorium, pour y jouer un acte de haut comique, ce couple a causé presque un chambardement dans le département sonore tout entier.

Les populaires comiques de l'écran ont commencé par se talocher de la bonne manière tout le tour de la pièce, cassant la verrerie, brisant les meubles et causant une vraie petite révolution.

Une fois la paix rétablie, un technicien tout hagard, est arrivé sur les lieux, en s'écriant: "Ils ont massacré toutes les prises de lumières; faites venir vos hautes sopranos."

Communiqué

AU CARTIER

Somptueux décors dans "The Great Divide".

"The Great Divide", sous la direction de Reginald Barker, est une des vues animées les plus magnifiques qu'il soit possible d'admirer. Les décors, les fonds de tableaux sont d'une magnificence et d'une somptuosité incroyables ; on ne s'imagine pas les sommes fabuleuses que cette mise en scènes a dû coûter à la Compagnie "First National".

L'étoile de cette vue, dont la représentation commence demain au théâtre Cartier, est Dorothy Mackaill et l'actrice joue son rôle avec une merveilleuse perfection dans cette dramatique romance. Les autres membres de la distribution sont les suivants : Ian Keith, Myrna Loy, Lucien Littlefield et Claude Gillingwater dans les principaux rôles de caractères les autres de moindre importance sont Roy Stewart, Ben Hendricks, Creighton Hale, George Fawcett, Jean Laverty, James Ford, Frank Tang, Jean Lorraine et Gordon Elliot.

L'une des scènes les plus pittoresques est celle d'un village mexicain, où se déroule une gigantesque "fiesta" à laquelle prennent part des centaines de personnes. Ce village couvre trois acres de terrain ; on y voit une large "plaze", des rues, avec leurs maisons et leurs hôtelleries. Rien de plus vivant et de plus animé.

Communiqué.

AU PRINCESS

Hedda Hopper supporte l'étoile dans un drame émouvant

Hedda Hopper, fameuse actrice de l'écran et du théâtre et ex-épouse de DeWolfe Hopper, est un des caractères remarquables qui supportent l'étoile dans "The Last of Mrs. Chaney", la toute dernière vue de Norma Shearer, une production Metro-Goldwyn-Mayer, qui figure à l'affiche du théâtre Princess, pour 3 jours à partir de demain.

Aussi il se trouve que Mlle Hopper est le seul membre de la distribution qui ne soit pas anglaise. "The Last of Mrs. Chaney" est une pièce anglaise, écrite par un dramaturge anglais et qui traite de la société anglaise.

Dirigée par Sidney Franklin, la nouvelle vue est considérablement intéressante et amusante, car elle dépeint les aventures d'une belle dame "Raffles", d'un forban qui "victimise" ses amis et qui vole non seulement des bijoux mais des coeurs. Basil Rathbone, fameuse étoile de théâtre newyorkais, George Barraud, Herbert Bunston, Cyril Chadwick, George K. Arthur, Maude Turner, Finch Smiles et autres acteurs de réputation font également partie de la distribution.

Communiqué

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI
Voyez le plus grand amoureux du monde
IVAN MOSJOUKINE dans
"LOVES OF CASANOVA"
aussi comédie parlante et
"LES COLLEGIENS"

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

IMPERIAL
AUJOURD'HUI
"STREET GIRL"
avec
BETTY COMPSON
aussi comédie parlante

GRAND CONCERT ANNUEL. C.N.R.A. - QUEBEC
Revue musicale de Ministrels du Sud sous la direction de MM. A. Lyons et Al Worth.
Finissant avec les meilleures farces, chansons, dances, comédies, etc
A la Salle de l'Académie Commerciale, Avenue Cheveau,
Vendredi, le 6 décembre 1929 à 8.00 P.M.
Admission 50c

Greta Garbo dans The Single Standard
Aujourd'hui au VICTORIA

EMPIRE
Aujourd'hui
COLUMBIA PICTURES
FLIGHT
The Mighty Drama of the Daredevils of the Air!
JACK HOLT
LILA LEE
Ralph GRAVES
and an All-Star supporting cast
A FRANK R CAPRA PRODUCTION
Acclamé par les critiques comme étant les exploits aériens les plus sensationnels jamais filmés
Représentations: Une seule représentation en matinée à 2 h. 30 Soirée, 7 h. et 9 h. PRIX REGULIER

CLASSIC
Aujourd'hui
"THE BRIDGE of SAN LUIS REZ"
avec Lily Damita, Ernest Torrence, Raquel Torres et Don Alvarado.
aussi
"THE SKY SKIDDER"
avec Al Wilson.

LE SEUL HOTEL-APPARTEMENT A MONTREAL
OUVERTURE
DE L'AILE NOUVELLE

Hôtel de
LA SALLE
et
GRILL
Un hôtel-résidence de calme dignité et de charmante simplicité. Taux très modiques durant la saison d'hiver.
Thé dansant Dîner dansant
Salles de banquets privées
RUES DRUMMOND et STE-CATHERINE, MONTREAL, UP. 6020

Aimez-vous les belles choses ?
La musique ? les ballets ?
La comédie ? le chant ? oui?
Eh bien, vous aurez tout cela et même plus, pendant deux heures de temps, dans
THE HOLLYWOOD REVUE
A L'AUDITORIUM
HOME OF CAPITOL ENTERTAINMENT
CETTE SEMAINE (à l'exception de jeudi soir)
Matinées: 25-35c; Soirs: 40 et 60c; Représentations: 2.10, 7.00, 8.55

AUJOURD'HUI et DEMAIN
CARTIER
"Le Home of Perfect Talkies"
100% PARLANTE CHANTANTE DANSANTE

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée)—Henri Gagnon, Gérant-gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

Un CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENT, POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE, sont strictement payables d'avance.

AGENTS

AGENTS demandés dans comtés, non représentés. Emploi lucratif, équipement gratis. Liste de variété incomparable. Première qualité, produits garantis. Nos agences sont avantageuses. Fondée depuis trente ans, Pelham Nursery Co., Toronto. 13nov-26fs-1b

LE SUCCES Laissez-nous vous aider à le trouver. Des milliers attestent que nous l'avons trouvé pour eux. Nous pouvons faire la même chose pour vous. Ecrivez immédiatement à The Universal Mentasign Ass., boîte postale 702, Haute-Ville, Québec. 9nov-26fs-1b

AGENTS demandés pour représenter le meilleur radio sur le marché canadien le nouveau Silver. Proposition libérale, pas besoin d'expérience. S'adresser à Québec Radio Sales Reg'd, 7, Cartier, tél. 3-4081. 30nov-6fs-1b

FAITES $40.00 par semaine, affaires nouvelles. Professionnels, marchands, etc., tous en on besoin. Se vendant très vite. Expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement: Agence Mercantile de Québec, 317, St-Vallier, Québec. 2dec-26fs-1b

AGENTS—Soyez indépendants. Une occasion unique est offerte, travail facile, gros profits, expérience pas nécessaire. Détails et échantillons gratis. Boîte 535, Trois-Rivières, P. Q. 2dec-12fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENS PEKINOIS—A ceux qui désirent faire des cadeaux pour les fêtes, trouveront très jolis petits chiens pékinois, toutes couleurs, pour $15.00, $20.00 et $25.00 enregistrés. Black et tan, terrier et cocker. S'adresser 31 Artillerie. 26nov-26fs-3b

CHIEN Cocker noir aussi petits Cocker drab à grandes oreilles, à vendre bon marché. S'adresser 45, Fleurie, tél. 2-8246W. 3dec-3fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT Turnbull. Appartement d'une pièce, plus chambre de bain meublé à neuf. Possession immédiate. S'adresser au concierge, tél.: 2-3186, 1 rue Turnbull. 4dec-6fs-5p

A LOUER appartements au Château St-Louis, jusqu'au 1er mai, 7 chambres. S'adresser Emond & Côté, 95, Dalhousie, tél.: 2-0900. 30nov-3fs-5b

A LOUER à 5, d'Auteuil appartement chauffé de 4 chambres. S'adresser W. McWilliam Inc., 138, rue St-Jean, tél.: 2-5909. 4dec-6fs-5b

$4.00 PAR SEMAINE deux appartements très bien meublés, entrée seule, installation électrique, poêle gaz, système chauffage véritable petit logement très convenable, près boulevard Langelier et église Limoilou, possession immédiate. 216 4e Rue, tél.: 2-0638. 4dec-6fs-5p

APPARTEMENT Turnbull. Appartement d'une pièce, plus chambre de bain meublé à neuf. Possession immédiate. S'adresser au concierge, tél.: 2-3186, 1, rue Turnbull. 4dec-6fs-5p

A LOUER appartements au Château St-Louis, jusqu'au 1er mai, 7 chambres. S'adresser Emond & Côté, 95, Dalhousie, tél.: 2-0900. 4dec-3fs-5p

APPARTEMENT de Saalberry, appartement de 6 chambres meublées, possession immédiate. S'adresser au concierge, tél.: 6087. 30nov-6fs-5p

APPARTEMENTS Rita sont maintenant terminés et prêts à louer. Meublés ou non meublés. Des plus modernes. S'adresser au concierge, tél.: 2-8289, 2, Turnbull. 30nov-6fs-5p

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER
SUR HYPOTHEQUE et autres garanties à la ville ou à la campagne aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5%, 6% et 7% suivant les garanties offertes. Ed.-Boileau Pitcher, notaire, 80, St-Pierre et 1, Abercrombie, 12, Aberdeen, tél. 3848, Québec, tél.: 2-3200 5sept-78fs-7p

ARGENT à prêter sur hypothèque et autres garanties. S'adresser J.-C. Picher, notaire, 473, rue St-Jean, tél.: bureau 2-3503M, bureau jour et soir 5 h. p.m. résidence 3-2459. 15nov-26fs-7p

ARGENT à prêter n'importe quel montant sur propriétés finies ou en construction à Québec seulement. Notaire Paul Samson, édifice Merger, Québec. 29nov-6fs-7b

ARGENT à prêter première hypothèque à Québec et paroisses environnantes. Achat vente de propriété. Notaire Arndel, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 5950. 30nov-6fs-7p

ARGENT à prêter à 6 p. c. sur premier hypothèque dans la ville de Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 97, rue de l'Eglise, tél.: 9150, rés.: 2-3926 ou membre 2. 28nov.-26-7p

ARGENT DEMANDE

ARGENT demandé sur 1ère hypothèque. Ecrire Casier 245, "Le Soleil". 30nov-3fs-8

ARTICLES DE MENAGE

VENTE PRIVEE set de salle en noyer noir presque neuf, divanette, tapis 9 pieds, 1 lampe à huile, 1 lampe électrique, 1 machine à coudre, 1 poêle à bois, 1 poêle à gaz, 1 fourneau à gaz, 1 fourneau à charbon, 1 fourneau à bois, 1 table de cuisine, 1 table à jeu, 1 table à ouvrage, 1 table à thé, 1 table de nuit, 1 table de salle à manger, 1 table de salle à manger, 1 table de salle à manger

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS à louer de 4 chambres sur la 4e Rue, près de l'église et des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4e Rue, ou téléphoner 2-3715 s. 3. 19nov-20fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE—Vous vous éviterez l'ennuie de louer vous même votre logement ou maison et serez assuré de locataires désirables et solvables, moyennant le paiement d'une commission très raisonnable, repartie sur le loyer. Aucun frais d'annonces ou autres ne vous sera chargés s'il n'y a pas de résultats obtenus. Déjà en mains plusieurs demandes pour le mois de mai prochain. Adressez-vous à Georges Paquet, Immeuble en général, 59, St-Joseph, tél.: 2-2398, résidence 6878. 30nov-6fs-62p

MACHINERIES A VENDRE

COURROIES et fournitures de moulin. Courroies neuves et de seconde main, poulies, arbres, crochets, couvertures lits de camp, couvertures de chevaux, chaînes et toutes autres fournitures de moulin, à des prix très raisonnables. Stock considérable en main. Ecrire à M. Zagerman & Co., Limited, 534-6-8 rue Wellington, Ottawa, Ont., tél.: Sherwood 5204. 15ao-78fs-63b

"DERRICK" mat de charge capacité 15 tonnes, "Boom" 65' long, 15" carré. Monte-charge à vapeur double ou monte-charge à gazoline. Quebec Machinery & Supply, 19, Canoterie. 15nov-4d6c-63b

MOTEUR C. O. Marin à vendre 45 c.v., en parfait ordre. Pour tous renseignements s'adresser à Théo. Gagné, 8te-Anne-des-Monts. 14nov-15fs-63b

MAGASINS DEMANDES

ON DEMANDE à louer ou acheter à bonnes conditions magasin 25x40, soit sur la Canardière à Limoilou ou sur 10e Rue, prendra possession au mois de mai. Ecrire Casier 254, "Le Soleil". 3d6c-6fs-66b

MAISONS A VENDRE

PROPRIETE à vendre située 62, Châteauguay. Valeur $7,000.00 pour $3,-000.00. Conditions faciles. S'adresser Alex. Grenier, 1064½, St-Vallier. 26nov-18fs-68b

MAISON à vendre St-François-d'Assise, près l'église, 3 logements 6 chambres plus chambre bain, avec toutes les améliorations modernes. Bon marché. Cause exceptionnelle. Téléphonez 2-7780. 30nov-6fs-68p

MAISON à vendre St-François-d'Assise, 2 logements, terrain de 140 pieds, $2,-800.00 payable comme loyer. Paul Samson, notaire, édifice Mercer, tél.: 5169. 4d6c-6fs-68p

A QUI LA chance, bonne maison à vendre 5e Rue, près de l'église, 3 logements 5 chambres plus chambre de bain, $8,000. Conditions faciles. Téléphone 2-7780. 4d6c-6fs-68p

MAISON à vendre brique solide, coin de rues, près église Jacques-Cartier, garage balcon, cave à chaque logement, 2 logements 5 chambres, prix modéré, conditions faciles. Téléphone 2-7780. 4d6c-6fs-68p

MAISONS à vendre—Deux maisons rue Chevrière et Montcalm, rue St-Vallier. Maison 4 logements et magasin. Rue St-Vallier, maison 3 logements, rue Ste-Agnès 2 maisons. Bargain à bonnes conditions. S'adresser Jos Asselin, 3114½, rue St-Joseph, tél. 3-8396. 21nov-26fs-68p

PRES CHATEAU-FRONTENAC, maison appartement ou grande résidence, brique solide à vendre, 18 chambres, 2 portes d'entrée, aussi immeuble coin Ste-Ursule, Ste-Anne, conditions faciles. De la Bruère Fortier, notaire, 47, Notre-Dame-des-Anges, tél. 9479. 19nov-26fs-68p

MAISON à vendre deux logements, paroisse St-Jean-Baptiste, revenu annuel $1,320, plancher bois dur, système à eau chaude avec garage. S'adresser 65, rue Ste-Geneviève. 3d6c-26fs-68b

2 MAISONS situées 195-199, rue Franklin, coin St-Germain, 3 logements, grand terrain, $200.00 comptant, balance $28.00 par mois pendant 10 ans. J.-C. Picher, N.P., 473, St-Jean, tél.: 2-7580M. 2d6c-6fs-68b

A VENDRE maison située au No 318, Prince-Edouard, une autre située 130, Boisseau, aussi à 99, Boisseau, aussi poste pour vendre à 75, Bayard, s'adresser 99, Boisseau. 3d6c-3fs-68b

MAISON neuve, 3 étages, brique solide, système chauffage eau chaude, 3 logements, à vendre bonnes conditions. S'adresser 71, rue Montmagny, Québec. 30oct-1j.o.-68b

MAISON à vendre à Ste-Foy, face à la Suète. Beau site pour hôtel, garage ou autre commerce, conditions faciles. S'adresser M. Joe Dussault, Ste-Foy, ou J. A. Mainguy, 19½, St-Réal, Québec, tél. 3-0198 ou 2-1316 s. 2. 25nov-10fs-68p

MAISONS DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter maisons de 2 ou 3 logement, situées dans St-Jean-Baptiste et Jacques-Cartier. Ecrire Casier 240, "Le Soleil". 4d6c-6fs-69p

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS les cartes de cigarettes Turret pour 25 cents par série complète. Mailer ou s'adresser pharmacie Dubé, 152 St-Jean ou pharmacie Bernier, 2714 St-Joseph. 9nov-28fs-73b

OBJETS PERDUS

CHAPELET perdu en nacre de perles monté en argent, croix en argent, partir de 318, St-Jean, rue St-Augustin, aller au Patronage pour la messe de 8 heures dimanche. Remettre à 318, St-Jean. Récompense. 3d6c-2fs-75b

PERDUE montre-bracelet en or pour dame au patinoire Notre-Dame-du-Chemin. Retourner 47, avenue Cartier. Récompense promise. 3d6c-2fs-75b

MONTRE-BRACELET pour monsieur marque Longines perdue de l'Auditorium à 70, chemin Ste-Foy. Prière de la remettre chez M. Félix Maranda, 70 chemin Ste-Foy. Récompense promise. 3d6c-3fs-75b

ANIMAUX PERDUS

JEUNE CHIEN policier allemand, perdu depuis jeudi le 28 novembre. Prière de le remettre à 22, rue d'Iberville ou 396, Richardson, tél.: 6421. Récompense promise. 3d6c-3fs-76b

CHIEN policier beige, gris noir, poils longs avec attelage, perdu vendredi. Récompense promise à qui rapportera à F. H. 118, Ste-Marguerite. 2d6c-4fs-75b

CHIEN jaune et blanc, poil ras perdu le 25 novembre. Si retrouvé remettre à Wilbrod Dubeau, St-Michel-de-Beaupré. Quiconque le retiendra après cet avis sera poursuivi. -76b

PERDU un veau mort avec la peau, à partir de Beauport à la Base-Ville. S'il vous plaît avertir M. Charles Mathieu, tél.: 2-2120 s. 2. 3d6c-2fs-76b

PERDU lundi le 25 novembre 1929, un chien griffo beige à poils longs, gris bleu. Ce chien unique de sa race à Québec a été pris dans la cour de son propriétaire. Une récompense à celui qui le remettra et quiconque le retiendra après cet avis sera poursuivi. Dr. J.-Edmire Parent, 971, St-Vallier. 3d6c-6fs-76b

PHONOGRAPHES A VENDRE

GRAMOPHONE cabinet, marque Brunswick, radio DeForest Crosley avec batteries. S'adresser 83½, Crémazie. 20nov-6fs-77b

PIANOS A VENDRE

A VENDRE piano automatique en excellente condition. S'adresser à M. Larue, 28, rue Ste-Anne, entre 10 h. et midi et 2 et 5 h. p.m. tél.: 2-1190 ou 3-2288. 30nov-6fs-80b

PIANO cottage à vendre, très bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 393, de la Reine. 3d6c-2fs-80b

BELLE occasion pour personne qui veut se procurer piano marque "London Grand Concert", très bon ordre, cause de vente déménagement $200.00. S'adresser à 2054, 1ère Avenue, téléphone 2-3124. 3d6c-2fs-80b

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE COMMERCIALE RUE ST-JEAN, entre St-Stanislas et Ste-Ursule, 3 étages, brique solide. Belle place de commerce ou pour hôtel ou restaurant. Prix raisonnable. Voyez O.-F. Boucher, 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 30nov-6fs-84p

A VENDRE belle propriété dans le quartier St-Sauveur, avec grande façade de 24 pieds, grandes sheds et cour, etc. Coin de rue, bon poste pour commerçant chevaux ou laitier. Ecrire Casier 231, "Le Soleil". 4d6c-3fs-84p

A VENDRE propriété magnifiquement située au centre de la ville, 3 étages, chauffage central, gaz, électricité. Bonne occasion pour prompt acheteur. S'adresser sur les lieux, J.-B. Trudelle, 21½, St-Réal, tél.: 7219. 4-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31déc. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30janv.-84b

PROPRIETES DEMANDEES

ON DEMANDE une propriété de 2 à 3 logements, quartier Belvédère ou St-François-d'Assise. Ecrire immédiate-ment tionnant localité, revenus, prix à Casier 260 Le Soleil 4d6c-3fs-85b

RADIOS A VENDRE

RADIO—Agents vendeurs demandés pour représenter, donner des démonstrations, etc., avec le meilleur radio du marché, le nouveau Silver. Expérience non requise, entraînement et assistance fournis. S'adresser à Québec Radio Sales, Reg'd, 7, Cartier, tél. 3-1681 30nov-6fs-86b

RADIO A VENDRE

RADIO combiné $75.00. Marconi complet $80.00. De Forest-Crosley, complet $35.00. Orthophonic Victor $75.00. Echangez votre vieux radio pour un neuf De Forest Crosley. Filiero S'adresser A. Turgeon, 147, côte d'Abraham. 2d6c-6fs-86b

RADIOS DEMANDES

AUX PERSONNES qui veulent se débarrasser de leur vieux radios, nous en sommes acheteurs. S'adresser à 124, de la Couronne. 3d6c-2fs-87b

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée pour 3 personnes, sachant faire la cuisine. S'adresser 178, Fraser. 25fs-5fs-91b

BONNE servante générale demandée immédiatement munie de bonnes références. S'adresser 189, avenue Bougainville. 24fs-6fs-91b

SERVANTE pour aider dans petite famille, l'après-midi et de temps à autre le soir, devra coucher chez elle. S'adresser 768, rue St-Cyrille. 4d6c-6fs-91b

ON DEMANDE une servante générale, famille avec enfants. S'adresser 80, rue Crémazie. 4d6c-3fs-91b

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. Pas de lavage à la maison. S'adresser 170, rue d'Argenson, Mme Bédard. 3d6c-4fs-91b

SERVANTE générale demandée pour 2 personnes, pas de lavage. S'adresser 183, Canardière, tél.: 5307. 3d6c-6fs-91b

SERVANTE d'expérience demandée pour petite famille. Références exigées. Inutile de se présenter sans qualités requises. S'adresser 171, 5e Rue, tél.: 2-3789M. 3d6c-6fs-91b

SERVANTE demandée immédiatement, personne sérieuse, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 214½, 1ère Avenue, tél.: 2-3468. 3d6c-3fs-91b

ON DEMANDE une fille générale sachant faire la cuisine. S'adresser à 115, Claire-Fontaine, appartement 2, téléphone 3-1281. 3d6c-3fs-91b

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN de 87½ sur 100 pieds situé au centre de la paroisse de St-Fidèle, près de l'église et de l'école, à vendre à un prix pour satisfaire. S'adresser à L. Tibbo, 114, 1ère Rue, tél.: 2-3424. 14oct-1j.o.-94b

TERRE A VENDRE

$500.00 COMPTANT, balance $10.00 par mois, grande terre, première qualité avec bâtisse située près pont Québec et Ste-Foy. Accepterai marchandises, propriétés ou valeurs en échange. Ecrire Casier 253, "Le Soleil". 3d6c-6fs-95p

TROUVES

TROUVE au haut de l'escalier de la rue de la Couronne, un nécessaire médical pour injections hypodermiques. Le propriétaire le reconnaîtra en payant les frais de cette annonce chez M. Bernard Edmonds, salle de cirage en haut de l'escalier. 3d6c-3fs-97b

VEAU trouvé. On pourra le reclamer 130, Napoléon en payant les frais d'annonce. -97b

UN CHIEN brun a été trouvé. La personne qui l'aurait perdu peut s'adresser chez M. Hamel, Gros-Pin, Charlesbourg. Si non réclamé après huit jours, inutile de se présenter. -97b

ANNONCES NON CLASSIFIEES

ESPACES à louer, nouvel immeuble du "Soleil" au sixième local idéal pour bureau d'assurance ou salle d'échantillons de marchandise nouveauté. S'adresser bureau du "Soleil", coin du 4e Couronne et St-Vallier, tél.: 4151. 4avr-1j.o.-46

ULDERIC BEDARD

FOURRURES—Manteaux mouton Perse, rat musqué, seal Hudson, écureuils avec différentes garnitures renards garniture de toutes sortes. Réparations, transformations de manteaux, etc., 244, Richelieu, tél.: 4892-4923. 20nov-26fs-4n

GRANDE VENTE DE FEU

34, DES FOSSES—La fumée et l'eau ont un peu endommagé nos marchandises par le feu que nous avons eu la semaine dernière et par ce fait nous liquidons tout notre stock. Parkers d'hiver pour messieurs $2.00. Habits pour garçons $1.25. Chemises de travail et de toile à 50 cents. Manteaux d'hiver et de printemps pour dames $2.00. Et beaucoup d'autres marchandises qui doivent être vendues aux prix de l'acheteur. Retenez bien l'adresse: 34, des Fossés. 30nov-6fs-4p

ST-JEAN & FRERE

94, GRANT, tél.: 2-7405. Spéciaux de cette semaine. Lard 18c à 20c, steak de ronde 25c, steak de surlon 25c, filet 25c, mouton dans la fesse 25c, au quartier 20c, quartier de devant 16c, oufs 40c, saucisse 2 lbs 35c, creton français 20c, lard salé 22c, veau de lait dans la fesse 29c, devant de veau complet 15c etc. Livraison dans toute la ville. 4d6c-3fs-4p

NOS MANTEAUX de fourrure sont de la meilleure qualité et fabriqués avec le plus grand soin. Réparations, transformations et fourrure faites sur ordre. Nous avons toujours un assortiment complet de manteaux de fourrure tout faits. Nous vous invitons à venir voir nos garnitures pour manteau drap. Profitez de ce mois pour faire réparer et remodeler vos fourrures. Nous vous promettons satisfaction et nos prix sont les plus modérés. Aussi nous achetons des fourrures vertes. Laberge & Jobin Enr., 147, St-Joseph, en haut du magasin 5-10-15c. 2d6c-26fs-4p

FOURRURES L.-P. THIBAULT—Venez choisir votre manteau dès maintenant. Un assortiment complet de rat musqué, Chapal, Hudson, mouton de Perse, caracul, Wombat, etc., ou si vous préférez nous vous les confectionnerons sur mesure, à des prix intéressants. Vu notre administration peu onéreuse. Coupe parfaite et satisfaction garantie. Nous transformons et réparons fourrures de toutes sortes, un choix de garnitures assorties. Nous achetons les peaux vertes. L.-P. Thibault Enr., 282, rue St-Jean, Québec. 26nov-26fs-4p

2 BELLES grandes chambres avec eau courante et 2 chambres simples à louer. S'adresser 12, McMahon 20nov-6fs-4b

PIANO

MAGNIFIQUE piano à vendre, cause laissant la ville. Pour appointement écrire Casier 136, "Le Soleil". 31oct-18fs-4b

TOUX-RHUMES

CRYMEL A L'EUCALYPTUS donne prompt soulagement aux toux ou mauvais rhumes contractés par les variations de la température en automne. Evitez les conséquences funestes de la grippe en ayant toujours sur la main une bouteille de Crymel à l'Eucalyptus, puissant et inoffensif. 50 sous la bouteille, si votre fournisseur ne l'a pas, demandez-le à la pharmacie Brunet, rue St-Joseph. 4avril-1j.o.-4b

SERVANTE demandée avec références pour ouvrage général, dans famille de un enfant. S'adresser à Mme Lamère, 349, avenue Murray, appartement 15. -91b

COLLECTEUR DEMANDE

AVEC EXPERIENCE, connaissant parfaitement la ville, parlant les deux langues également. Pouvant fournir de bonnes références comme travailleur, de sobriété et honnêteté, trouvera position avec bon salaire en s'adressant 39, de la Couronne, Québec. Inutile de se présenter sans ces qualifications. 4d6c-2fs-54b

MAGNIFIQUE chambre meublée moderne, bien ensoleillée et bien chauffée, place tranquille, près tramways, famille sans enfant. Possession immédiate. Références exigées. Tél.: 4587. 8d6c-6fs-24b

A VENDRE casque en mouton de Perse tout neuf. S'adresser 180, boulevard Langelier, 2e étage. 4d6c-2fs-49b

HOMMES demandés ayant bonne apparence pour position arréable et lucrative, sobre et honnête, sont les qualités requises. S'adresser hôtel Windsor, chambre 5, rue St-Joseph. 4d6c-2fs-54b

FLAT à louer 2 appartements, très chaud, grand garde-robe, poêle à gaz, usage du bain et téléphone, maison franquille. 16, rue Carneau, tél.: 2-3955W. 4d6c-6fs-24b

BONNE servante demandée. Références exigées. S'adresser Mme Girard, 70, rue du Roi. -91b

ON DEMANDE à acheter un bon jeune cheval de chemin d'une pesanteur de 1200 livres. S'adresser à Joseph Loe, St-Paul, comté de Montmagny. 4d6c-6fs-24b

ANNONCES NON CLASSIFIEES

OFFRE SPLENDIDE

D'ICI FIN décembre toute personne nous achetant pour $10.00 superbes exclusifs produits français, recevra bonification 50% marchandises; plus une des 300 cartes donnant chance gagner billet excursion 34 jours Paris 3 mai prochain. Revendeurs, profitez occasion exceptionnelle réaliser joli bénéfice et peut-être faire merveilleux voyage à nos frais. La Fierté Française, 313, "Le Soleil". tf. 3-8583. 3d6c-6fs-4b

GARÇON—On demande un jeune garçon pour apprendre le métier d'imprimeur. S'adresser 4, rue St-Jacques. -5b

SUITE DE 3 chambres meublées, chauffées, poêle à gaz, conviendrait pour 2 personnes, prix $22.00 par mois, situé 8, d'Youville, tél.: 2-7673J. 4d6c-3f-24b

ON DEMANDE immédiatement une fille générale pour une petite famille où il y a déjà une cuisinière, bon salaire. S'adresser à 250, rue Fraser. 4d6c-2fs-91b

ON DEMANDE une servante, références exigées. S'adresser à 271, rue St-Cyrille, près avenue des Erables, tél.: 3-2255. 4d6c-6f-91b

CARRIOLE et harnais, une petite carriole légère et un harnais de boghei, à vendre. S'adresser 80, Carillon, 2e étage, tél.: 3-2655. -91b

A VENDRE set de salon, de chambre à coucher, carrosse, poêle. 123, 7e Rue. 4d6c-2f-9b

A VENDRE manteaux, robes, chapeaux, habillements et capots, de monsieur, effets de tous genres pour dames et enfants. S'adresser 28, Burton, coin Chs-Eug.-Fortin, téléphone 6650. 4d6c-4fs-4b

TRAINE SAUVAGE—Nous manufacturons sur commande les coussins pour traînes sauvages. S'adresser à Royal Mattress Company, No 167, avenue Renaud, tél.: 2-0562 4d6c-26fs-37b

HOMMES demandés, commis d'expérience dans la chaussure, parlant les deux langues. S'adresser Schulte United, 228, rue St-Jean. -54b

SERVANTE générale d'expérience parlant un peu anglais demandée immédiatement. S'adresser 177, rue Fraser, tél.: 6332. 4d6c-2fs-91b

FILLES demandées, vendeuses d'expérience pour département de chaussures, parlant les deux langues. S'adresser Schulte United, 228, rue St-Jean. -54b

A VENDRE un orthophonic porta-if presque neuf. Ecrire Casier 403, "Le Soleil". 4d6c-2fs-77b

CHAMBRE boudoir, à 42 rue de la Fabrique, S'adresser sur les lieux ou téléphoner 2-0556W. 4d6c-4fs-24b

ON DEMANDE une servante. S'adresser à Mme Gilbert, 11, rue Plessis. 4d6c-6fs-91b

IMMEUBLES

P.-N. BERGERON
269, de la Canardière. Tél.: 2-7619W
Maison à vendre à Giffard, route de la station et à Limoilou, aussi beaux terrains, boutique de plombier. 29nov-26fs-100p

MAISONS à vendre—Maison neuve, dans St-François-d'Assise, Limoilou, St-Fidèle. Finie très moderne, à termes faciles. Ainsi que dans toutes les parties de la ville. Aussi plusieurs terrains très bien situés. A bon marché. S'adresser à E. Boulet, 130, Canardière, tél.: 2-2453. 30nov-6fs-100p

MAISON à vendre 3 logements, avec fournaise centrale, 7-8 chambres, situés 49, Bougainville.
2 A 12 DES FRANCISCAINS, maison double de 8 logements, 6 chambres et chambre bain chaque appartement.
UNE AUTRE 3 logements 93 à 97 avenue Bougainville, avec fournaise centrale, 6 chambres et chambre bain.
COTTAGE semi-détaché à vendre 73 à 79 avenue Bougainville, avec fournaise de 8-9 chambres.
COTTAGE semi-détaché 3 étages, 12 chambres, 2 chambres bain, fournaise centrale, situé 432, St-Cyrille.
S'ADRESSER Lucien Pérusse, 420, St-Cyrille, tél.: 4213 ou 56, Jeanne-d'Arc, tél.: 4489 28nov-26fs-100p

MAISONS A VENDRE
COIN ST-CYRILLE, Murray, maison de 3 flats, 10 chambres, toutes les améliorations modernes, pas de rentes de terrain. Revenu $232 par mois.
PAROISSE des Bienheureux-Martyrs, maison d'un seul logement de 7 chambres. Toutes améliorations modernes. Pas de rentes de terrain. Prix d'occasion $5,300.
ST-ROCH, rue St-Vallier, maison de 3 logements, grande cour, pas de rentes de terrain, revenu $900. Prix d'occasion $5,-500.
PLUSIEURS autres propriétés dans toutes les parties de la ville. E. BROUSSEAU, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 30nov-6fs-100p

E. LORTIE
17, RUE FRASER, TEL.: 1646
VRAI bargain, belle maison seule à vendre, 15 chambres, finie 1ère classe, système à l'huile. Prix exceptionnel pour prompt acheteur.
MAISON 3 logements de 6 chambres, rue Fraser, $1,500.00 en bas du prix coûtant.
MAISON rue Crémazie, 3 logements.
MAISON rue St-Cyrille.
BEAU terrain à vendre sur l'avenue des Braves à bon marché.
PLUSIEURS terrains à vendre, St-Sacrement, à Montcalmville, à des prix extraordinaires. 2d6c-6fs-100p

PROTECTION DES ARBRES CONTRE LES SOURIS ET LES LAPINS

(Notes des fermes expérimentales)

Beaucoup d'arbres fruitiers sont encerclés par les souris et par les lapins tous les ans au Canada. Il est très difficile de se protéger contre les lapins, et fort heureusement ces rongeurs n'abîment pas les arbres aussi régulièrement que les souris et ne causent pas des dégâts aussi graves. Quant aux souris, il est possible de beaucoup réduire leurs dégâts en prenant certaines précautions.

Deux moyens sont pratiqués à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. L'un consiste à envelopper les arbres avec du papier à construction, et l'autre à encercler le tronc d'un protecteur de fil de fer, à mailles assez fines pour qu'une souris ne puisse passer à travers. Dans un cas comme dans l'autre le papier ou le protecteur doit partir du sol même, car généralement les souris opèrent sous la neige près de la terre et s'il y a le moindre trou où elles puissent se glisser sous le protecteur, elles rongent au tour du tronc et peuvent détruire l'arbre. Il faut aussi que ces protecteurs soient appliqués aussitôt que possible car les souris se mettent à ronger le tronc des jeunes arbres avant que l'hiver soit arrivé. Tous les arbres doivent être protégés jusqu'à ce qu'ils aient six pouces de diamètre. Lorsque l'on a négligé de mettre un protecteur pendant l'hiver, on peut encore piétiner la neige autour des arbres après la première chute de neige, afin d'empêcher les souris d'arriver à l'arbre. Un autre moyen, lorsque la neige ne tomba pas de bonne heure, serait de mettre du fumier de vache autour de l'arbre. Ce fumier gèle sur la terre et empêche les souris d'atteindre l'arbre. Il faut avoir soin de ne pas appliquer ce fumier contre le tronc même de l'arbre, et il faut l'épandre au printemps dès qu'il a dégelé. Si une souris encercle le tronc d'un arbre, c'est-à-dire si elle le ronge tout autour, l'arbre meurt à moins que l'on ne pratique la greffe en pont au commencement du printemps et comme cette greffe est généralement négligée, l'arbre encerclé succombe presque toujours. C'est là un accident des plus fâcheux, et beaucoup de cultivateurs dont les arbres sont encerclés de cette façon juste au moment où ils commencent à rapporter, se découragent et cessent de cultiver des pommiers. On devrait donc toujours protéger les arbres en temps utile. Un autre moyen qui peut être efficace est de mettre du grain empoisonné dans des auges renversées.

Il n'existe malheureusement pas de bons moyens de se protéger contre les lapins, sauf la chasse au chien et au fusil.

On peut cependant, lorsque l'on taille les arbres du commencement de l'hiver, laisser les rameaux taillés le long des clôtures où les lapins s'en nourrissent : ils sont ainsi moins tentés d'attaquer les arbres.

W.-T. MACOUN,
Horticulteur du Dominion.

FUNERAILLES DE M. CYRILLE PELCHAT

St-Isidore, 4.—(D. N. C.)—Vendredi dernier, avaient lieu en l'église de St-Isidore, les imposantes funérailles de M. Cyrille Pelchat, époux de dame Joséphine Lavertue, décédé à l'âge de 79 ans.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, par M. l'abbé Albert Rouleau, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, accompagné des abbés Ernest Arsenault, vicaire et Odilon Sylvain, ecel.

La chorale des chantres, aidée de la petite chorale d'enfants, exécuta la messe de requiem sous la direction de F.-M. Fortin, notaire. Le De profundis a été très bien rendu par M. Pelchat, notaire, neveu du défunt.

Le cortège funèbre était précédé de la bannière de la Ligue du Sacré-Cœur, portée par M. Joseph-Z. Parent. Suivaient le drapeau avec insignes : Mme Joseph Haman, Pierre Boutin Dussault, Abraham Parent, Louis Paradis, Camille Pelchat, Alexis Leclerc, Napoléon Parent, Napoléon Duclos, Marcel Rhéaume, M. David Gravel, portait la croix.

La dépouille mortelle était portée par MM. Charles Foiré, Emile Gagné, Lorenzo Moreney, Edgar Mercier.

Conduisaient le deuil ses fils, MM. Joseph Pelchat, Senetere; Adelard Pelchat, de St Isidore; Ses filles, Mmes Cyrille Labrecque, (Délima), bed Daigle, (Marie), Alfred Parent, (Aurélie), Alfred Robitaille (Victoria), Antoine Dumont, (Rosana); ses beaux fils, MM. Cyrille Labrecque, Alfred Parent, tous deux de Drummondville; Antoine Dumont, Berlin; ses frères M. Dama Pelchat, de St Isidore; Ferdinands Pelchat, de Ste Marie; ses beaux frères MM. Joseph Carrier, St Romuald; Alfred, Hallé, Alfred Laliberté de St Isidore; Théodore Bernier, St Romuald; $F. X. Allaire., Limoilou; ses petits fils, M. et Mmes Egide Malouin Valmond Bouffard, tous deux de Drummondville; Philéas et Georges Pelchat de Scott; Maurice Pelchat, de Lévis; Victor , Odilon Pelchat, Odilon Labrosque, Arthur Daigle, Paul Henri Robitaille, Iliva Labrecque, Rose Daigle, Marguerite Robitaille, Angeline Pelchat; ses neveux, MM. Arthur Pelchat, (notaire); Ste Marie; Louis Nadeau, (boucher), Joseph et Arthur Pelchat, St Lambert; Philippe Bussière, St Henri, Théophile Beaudoin, Joseph, et Arthur Laliberté, Adjutor Pelchat Donat Hallé Antoine Bégin, Charles PPoiré, Norbert Lavallée Georges Pelchat, (de Scott; Alfred Nadeau, (boucher), Odilon Nadeau, Louis Brochu, Bégin, Alfred Lefebvre, Stanislas Girard Bégin, Thomas Mercier, Johnny Gagné, Cyrille Turgeon, Louis Turgeon, Dr H. Labrecque, Adelard Bilodeau et plusieurs autres dont les noms nous échappent. M. Gaudiae Francoeur (marchand) avait la direction des funérailles.

Notre journal présente à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

AU BAGNE POUR SEPT ANS

Montréal, 3.—(D. N. C.)—Le juge Victor Cusson s'est montré sévère, ce matin, pour un brûleur de monnie. L'accusé, Joseph Gagné, arrêté ce matin, est déjà en route pour le pénitencier, où il devra passer sept ans.

A bonne heure, ce matin, Gagné brisait la vitrine du magasin de M. A. Dubois, rue Papineau, et y volait des montres pour un montant de $230.50.

Arrêté immédiatement, l'accusé s'est avoué coupable lors de sa comparution et quelques minutes plus tard il était en route pour le bagne. C'est un récidiviste.

QUINZE JOURS DE PRISON POUR VOL DE PLOMB

Malgré l'intelligence dont il fit preuve en se défendant ainsi que son compagnon d'une accusation de vol portée par la Couronne, un jeune homme de la rive sud a été condamné par l'hon. juge P.-A. Choquette , des Sessions de la Paix, à passer quinze jours en prison. N'ayant pas d'avocat pour conduire sa défense, le jeune prévenu n'en donna pas moins une déposition dont la carté impressionna le président du Tribunal et les transquestions qu'il posa à un témoin qui avait déposé contre lui n'auraient pas été plus à point si elles avaient été faites par un avocat d'expérience.

Les deux prévenus avaient vendu $3.40 à un trafiquant quelque 150 livres de plomb qu'ils avaient trouvé sur le bord du chemin en revenant de la chasse. Ce plomb avait été volé sur le terrain du Juvenat des Frères des Ecoles Chrétiennes et avait été transporté à l'endroit où les deux garçons le trouvèrent.

Les explications du plus jeune des accusés gagnèrent cependant la clémence du juge qui promit de les laisser en libertédès que leurs parents viendront en prendre charge.

ON L'ACCUSE DE VOL SUR LA PERSONNE

A la suite d'un "week end" par trop mouvementé passé chez des amis d'occasion, alors que son gousset était garni d'une somme rondelette, un citoyen de cette ville venait porter plainte en Cour des Sessions de la Paix, la semaine dernière, accusant son hôte de lui avoir dérobé environ $150.

L'enquête préliminaire sur cette affaire s'est instruite, hier, devant M. le magistrat Métayer. Me Omer Drouin, C. R., agissait pour le plaignant et le défendeur avait pour procureur Me Jean-Paul Galipeault. Ce dernier, qui en était à sa première cause en Cour des Sessions, a conduit la défense avec une maîtrise et une intelligence qui laissent déjà entrevoir chez lui les qualités qui ont servi à illustrer au Barreau son père, l'hon. M. Galipeault, C. R., ex-bâtonnier général de la Province.

C'est un véritable bal à l'huile auquel prit part le plaignant à la demeure de celui qu'il accuse maintenant de l'avoir volé. La fête dura deux jours pendant lesquels coula la bagosse en agréable compagnie. De l'aveu même de la victime on lut neuf chopines de whisky en un seul jour sans compter les nombreuses consommations de bière. C'est pendant qu'il dormait que le noceur aurait été dépouillé : éveillé par un ami surnommé "Ti-Noir", il vit, prétend-il, l'accusé agenouillé à terre et comptant ses billets à la lumière d'une lampe à l'huile. Et comme Me Galipeault voulait mettre en doute la parfaite honnêteté de cet ami veillant à son chevêt, le plaignant eût cette réponse très flatteuse pour l'avocat de son adversaire :

"C'est vrai que j'aimerais mieux être amis avec vous qu'avec "Ti-Noir" !

La cause est en délibéré.

SPORT

P. PICHETTE PROVOQUE

Fier de son succès d'hier soir, le joueur de grosses quilles P. Pichette, lance un défi à tous joueurs de Québec et district pour le championnat individuel d'imprimerie. Répondre par la voie du "Soleil" pour conditions.

DEFI DE L'ECLAIR

Le club Eclair serait prêt à rencontrer le St-Jean-Baptiste, le All Star ou le Jeune Voltigeur du Faubourg. Pour informations s'adresser M. P. Renaud, Tél.: 3-3441.

YOUNG MONTREAL DEFAIT

St-Louis, Mo. déc. 4. —(P.A.) — Eddie Shea, poids-léger de Chicago a battu aux points Young Montréal, de Providence, en 10 rondes.

Lou Terrey, de St-Louis, a mis hors de combat Jimmy Jackley, d'Indianapolis, en une ronde.

IL CHANGE DE MAINS

Bowie.—(P.C.)— Thestylis, coursier anglais qui s'est taillé une belle réputation sur toutes les pistes majeures du Canada et des Etats-Unis, a changé de propriétaire à la conclusion de la sixième course au champ local vendredi soir.

Quatre réclamations furent inscrits et, au tirage, G.-W. Foreman fut favorisée du sort. Il obtint la bête pour $1500.

J.-E. Smallman, turfman de London, Ontario, a réclamé Corposant, espoir de J. McPherson, après la septième course vendredi. Huit réclamations avaient été inscrites mais le Canadien eut la faveur du tirage, pour une somme de $1500.

Le jockey H. Fisher ne conduisit aucune monture samedi, vu que les commissaires l'avaient interdit à cause de sa rudesse dans le prix Cambridge, épreuve principale de la séance de bendredi. L'interdiction expiral automatiquement avec la clôture du meeting.

LIGUE DOMINION CORSET

D. & A.

La Diva:				
Bourret, I.	109	106	100—	315
Wagner, P.	98	113	104—	315
Couture, H.	77	88	122—	297
Gingras, J.	126	166	172—	464
Lachance, A.	165	127	176—	468
	575	610	674—	1859
D. & A.:				
Bédard, J.-P.	153	155	108—	416
Desrochers, F.	192	188	170—	550
Langlois, P.	174	124	174—	472
Paradis, A.-S.	132	123	121—	376
Davis, C.-F.	127	113	120—	360
	748	699	628—	2075
La Diva: 3-0.				
Bureau:				
C. Bédard	147	151	165—	463
J.-P. Wells	110	93	105—	308
M. Beaumont	110	93	105—	308
Bergeron	129	153	168—	450
Alb. Lachance	131	181	158—	470
	627	671	701—	1999
Goddess:				
Alb. Nadeau	152	116	124—	392
J. Lelièvre	107	115	136—	358
C. Montreuil	108	122	80—	310
A. Lapierre	117	126	106—	349
C.-J. Ouellet	169	129	158—	456
	653	608	604—	1865

Bureau: 2-1.

Dans la ligue des professionnels

22 NOVEMBRE

Médecins:				
O. Frenette	98	138	116—	352
Chs Rinfret	81	117	102—	300
P. Painchaud	157	159	85—	401
XXX	90	90	90—	270
	416	504	293—	1323
Notaires:				
M. Delage	97	108	94—	299
Fr.-P. Noel	99	85	89—	273
Fr.-P. Noel	99	85	89—	273
Gravel	95	109	133—	337
Gauvin	88	108	140—	336
	379	410	456—	1245
Médecins: 2 à 1.				
Avocats:				
M. Drouin	68	94	122—	284
A. Dussault	124	129	117—	370
Chs-Parent	103	104	96—	303
A. Lemieux	94	89	126—	409
	389	416	461—	1266
Dentistes:				
E. Delaney	89	137	132—	258
E. Beaumont	80	101	77—	258
E. Blouin	81	63	135—	279
E. Bourdon	111	129	94—	334
	861	430	438—	1229

QUATRE GENERATIONS

MM. Charles Asselin, 82 ans, Pierre Asselin, 62 ans, Léopold Asselin, 38 ans et le jeune Gérard Asselin, 12 ans. Tous sont de St-Charles de Bellechasse.

COURS DES GUIDES HISTORIQUES

INDUSTRIE COMMERCE ET FINANCE

(Par JOS.-S. BLAIS)

Avant d'entrer dans le mérite de la question à traiter, il est bon de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le passé, pour puiser des forces pour le présent, affermir notre confiance dans l'avenir, agrandir nos vues, élever notre idéal et nous convaincre que où a passé le père, passera bien l'enfant.

La Nouvelle-France fut fondée moins dans un but commercial que dans la pensée religieuse de conquérir des âmes au Seigneur. Plus tard, sous l'intendant Talon, l'avenir commercial qu'offrait la Nouvelle-France, donna naissance à des compagnies concessionnaires. Les privilèges et monopoles étaient vendus aux plus offrants et souvent ils étaient rescindés par le bateau qui suivait celui qui avait apporté l'assentiment royal. L'autorité suprême était dévolue à des irresponsables. Louis XIV avait affaibli la France par les revers des dernières années de sa vie. Louis XV mit le comble à sa décadence par son libertinage. La Nouvelle-France était mal pourvue, mal préparée pour faire face à l'attaque de 1759. La France perdit le Canada par l'incurie et la corruption de Versailles.

Quelle était la situation du commerce et de l'industrie à la cession? Le commerce était entre les mains de quelques favoris, le peuple n'avait pas pu participer à aucun des avantages qu'une compréhension plus équitable des vraies principes colonisateurs lui aurait donnée, si ses aviseurs eussent été mieux éclairés. Le peuple se voua à la culture: c'était la seule ressource; mais, là encore les colons furent peu favorisés. La terre fut morcelée en seigneuries et donnée aux nobles; au jour de la cession, 218 seigneries se partageaient la Province et le teneure seigneuriale ne fut abolie qu'en 1854.

L'habitant faute de routes et de marchés pour écouler ses produits, pressure par son seigneur, ignorant des principes fondamentaux de l'agriculture, retardé par des méthodes routinières, gagnait tout juste sa pitance quotidienne, dans le pays agricole le plus riche au monde. Les exactions de Bigot vinrent mettre le comble aux malheurs de nos ancêtres. Ce n'était là que le début du long calvaire que nos pères eurent à gravir pendant près de 100 ans.

Wolfe, avant d'atteindre l'Anse-au-Foulon, avait brulé, détruit et dispercé 1,400 villages des bords du Saint-Laurent. Le malheur consommé, la plupart des nobles passèrent en France et 63,000 Canadiens, conquis, sans guides, sans soutiens, sans argent, en butte à toutes les exactions, à tous les depis de justice, traités en parias et craignant toujours d'être déportés comme les Acadiens le furent, sont laissés là sur le sol du Canada, en face d'un vainqueur âpre, arrogant, pourvu abondamment de capitaux et soutenu par la toute puissante Angleterre.

Nos ancêtres étaient de bonnes gens craintifs, soumis à la foi. Ayant été tenus en vasselage par les nobles et les seigneurs, ils n'avaient pas été préparés à un changement aussi radical. Ils furent donc voles par les nouveaux arrivés. La Grande-Bretagne obtint de la France une indemnité de $560,000 en obligations et $120,000 en argent pour les Canadiens mais une grande partie de cette somme alla aux Canadiens anglais, qui avaient racheté la monnaie française en cours à un taux très minime par égard à sa valeur nominale. Ils furent exclus de toutes les places d'honneur ou de profit. Ils ne eurent participer à aucun des avantages commerciaux concédés par l'Angleterre. En quelques années, une grande partie des seigneuries passèrent entre les mains des vainqueurs. Des concessions de terres considérables furent accordées aux Anglais et nombre de grandes fortunes actuelles de nos dénigreurs remontent à ces temps néfastes.

La justice était administrée par des juges anglais, ignorants ou ne connaissant rien de la jurisprudence seuls les avocats anglais avaient droit de plaider et en profitaient pour pressurer les habitants. Vous pouvez imaginer quelle justice pouvait ressortir aux vaincus de la part des vainqueurs. Au surplus, les meneurs, le "family compact", avaient représenté au parlement d'Angleterre que le seul moyen d'assurer la colonisation rapide et le progrès du Canada, était de protestantiser la population.

Bref, dans l'opinion de certains Anglais et non des moindres, et je cite ici les paroles d'Edmund Burke considéré comme un grand homme d'Etat anglais, c'est lui qui fit condamner Warren Hastings, nous étions considérés comme des esclaves. "Je ne sais pas, dit-il dans un discours, si un Anglais peut battre deux Français; mais ce que je sais, c'est que dans le cas présent (on discutait alors l'Acte de Québec), un Anglais doit être considéré équivalent à vingt Français: si vous estimez celui-ci un homme libre, et les Français des esclaves".

Et pendant ce temps-là, que faisait Jean-Baptiste? Il allait son chemin pénible à la suite de quelques hommes distingués dont les noms devraient à jamais être gravés dans notre mémoire. Il était soumis aux lois. Il luttait. Il grandissait en force et en nombre dans son obscurité.

Cette lutte de nos ancêtres pour la survivance française en Amérique a fait l'étonnement du monde entier. Nul pays conquis n'a donné un tel exemple, de force de caractère, de courage, d'endurance, et, disons le mot, de loyauté. N'oublions pas que l'Angleterre nous accorda l'Acte de Québec, en 1774, parce que ses colonies de la Nouvelle-Angleterre commençaient l'agitation qui finit par la séparation, et, fait unique dans l'histoire, sur quatorze colonies que la Grande Bretagne possédait dans le Nouveau-Monde, à la fin du 18ème siècle 12 étaient anglaises et protestantes, une seule française et catholique, et c'est elle qui resta loyale à la Couronne anglaise, c'est elle qui conserva le Canada à l'Angleterre Il serait intéressant de fouiller l'histoire pour chercher les cause de cette loyauté. Cela nous entraînerait trop loin. Demandons-nous simplement si nos pères et notre clergé n'ont pas commis là une erreur formidable ? Croyez-vous que le groupe anglais au Canada, le "family compact", et même le parlement anglais apprécient les services que nous venions de lui rendre, par notre fidélité, en nous accordant notre part de liberté, de patronage et de justice ? Non, il fallu 25 autres années de luttes, la rebellion de 1837, la condamnation à mort de 98 des nôtres, l'exécution de 12 d'entre eux et la déportation de 58, dont 3 parmi ceux-ci avaient combattu à Châteauguay, pour faire reconnaître nos droits, mettre fin aux exactions, et avoir le gouvernement responsable pour lequel nos pères luttaient et souffraient depuis la conquête. N'aurait-il pas été facile de poser nos conditions en 1812. N'aurions-nous pas pu obtenir des lors un Etat libre dans l'Union américaine, réunissant tous les groupes français épars rachetant d'un seul geste la patrie acadienne, et celà avec toutes les possibilités d'expansion commerciale et économique et avec la sauvegarde sociale religieuse et politique représentants notre idéal et les aspirations françaises et catholiques de notre peuple ? Je pose la question, sans la résoudre.

Après 1837, J.-D., continua sa route. Il avait produit des hommes distingués, Cartier, Lafontaine, Chauveau, qui s'étaient signalés à l'attention de nos compatriotes, il avait continué de se multiplier, son nombre s'imposait. Il pouvait entrevoir des jours meilleurs. Les Canadiens français commençaient à s'imposer par leurs talents, leur droiture, leur sens légal et politique. L'Union des deux Canada, quoique exécutée à notre détriment, servit à rapprocher deux groupes jusque-là éloignés, et à préparer l'avènement du plus grand acte politique de notre Canada, la Confédération. Nous avions atteint notre but. Nous avions conservé notre religion, maintenu notre langue, nous jouissons en plus d'une liberté tellement étendue qu'il faut consulter l'histoire à tout moment pour bien réaliser le contrasme entre 1760 et 1867. C'est pourquoi, je suis reconnaissant à l'Angleterre. Au contact des Anglais, nous avons pris un peu de leur esprit. Nous nous démaillotons graduellement. Et puisque nous sommes ici pour parler commerce et finance, disons tout de suite que le haut commerce et la haute finance resteront toujours sous la direction de nos compatriotes anglais. L'avance qu'ils ont sur nous est trop grande. Nos capitaux sont trop limités. Mais je vois l'avenir avec confiance. Les progrès accomplis depuis 50 ans augurent bien pour l'autre demi-siècle. C'est pourquoi je vous dis : Imitons les Anglais, soyons entreprenants comme eux, audacieux comme eux, commerçants comme eux.

Etudions leurs méthodes. Ayons des relations suivies avec eux. Faisons partie de leurs clubs, participons à leurs jeux, entrons dans leur pensée. Il n'y a qu'une chose qui compte dans ce monde—subordonné évidemment aux exigeances des grands principes de la justice, de la société et de l'argent—c'est l'argent. Si en ne perdant rien de nos vertus nationales, nous étions plus riches, croyez-vous que nous serions moins estimables, et moins estimés ? Et que faut-il pour celà ? Etre plus pratiques, aimer plus l'argent, non pas pour lui-même, mais pour les bienfaits qu'il apporte. Luttons donc avec nos compatriotes anglais, apprenons leur langue, assimulons leur mentalité, donnons du service et surtout travaillons. Il n'y a pas à se le cacher, les grandes entreprises ne sont pas pour nous. Attaquons-nous aux petites et faisons en un succès on appliquant les méthodes anglaises. Il n'y a qu'une manière de faire des affaires et de bonnes affaires. Il est reconnu que les anglais la possèdent cette manière. Eh bien, alors, la conclusion s'impose.

Je veux être bien compris: je ne veux pas qu'on s'anglifie. Je veux simplement qu'on garde intactes nos bonnes qualités et qu'on reste canadiens-français, mais je veux aussi qu'on prenne chez nos compatriotes anglais ce qu'ils ont de bon, c'est-à-dire, leur esprit pratique, leur initiative, leur sens commercial.

Industrie.—La ville de Québec occupe le vingtième rang parmi les villes canadiennes, pour la production industrielle, et cette production a déjà dépassé $45,000,000, en une seule année. Dans la province de Québec, la ville de Québec occupe le troisième rang au point de vue industriel, Montréal venant en tête avec une production de près de $460,000,000. Les principales industries de Québec sont celles du cuir, de la chaussure, du tabac, des confections, de corsets, des produits alimentaires et autres, Les dernières statistiques complètes sur l'industrie sont celles de 1925 et, à cette époque, Québec possédait 186 établissements industriels avec un capital investi de $22,000,000; le nombre d'employés à salaires et à gages était de 7,211; les salaires et gages annuels payés s'élevaient au montant de $6,997,000. Le coût des matières a état brut était de $11,791,00 manufacturées, ces matières avaient ; une valeur de $22,656,514.

Commerce — Québec contient plusieurs maisons de gros qui alimentent le commerce de détail, dans un rayon assez considérable, mais on ne saurait le comparer à Québec et Lévis. Nous possédons aussi une trentaine de succursales de banques à Québec, dont les bureaux font honneur à la ville. Nous avons encore une chambre de Compensations (Clearing House), de même que plusieurs Caisses Populaires.

Québec possède une compagnie de Rentes Viagères qui porte le nom de "Les Prévoyants du Canada, la seule du genre en Amérique.

Nous avons encore des Compagnies de Prêts et Placements qui prêtent sur hypothèques et facilitent ainsi l'achat de maisons aux petits propriétaires.

Enfin, il y a, à Québec, un grand nombre de courtiers en obligations, qui servent, en quelque sorte d'intermédiaires entre l'épargne et le capital. Ces maisons de courtage aident à l'établissement et au développement d'industries et contribuent aussi à l'amélioration des services publics, municipaux ou autres, en prêtant l'argent nécessaire à l'exécution de leurs grands travaux.

Le crédit des commerçants de Québec est généralement bien assis, ce qui fait que leur clientèle est fort recherchée par toutes les grandes maisons étrangères. Ajoutons, toutefois, que les Québecois ne sont pas assez entreprenants, au point de vue commercial, que les habitants de certaines villes de l'Ouest; on leur reproche un certain manque d'initiative et d'ambition. Ils sont demeurés conservateurs, pour la plupart. Bref, les commerçants de Québec, à peu d'exception près, ont hérité de la mentalité de la plupart des capitales, où sont groupés maint professionnels et fonctionnaires, dont les activités mesurées semblent battre la marche et donner le ton à la population entière.

Ne pas faire ainsi

Surdité

Bruit dans la tête

Frotter derrière les oreilles, insérer dans les narines.

Huile à oreilles **LEONARD**

$1.25 tous pharmaciens. Dépliant descriptif sur demande.

A. O. LEONARD, Inc.
70 Cinquième Ave., cité de New-York

FUNERAILLES DE Mme J.-A. LABRECQUE

Beaumont, 4. (D. N. C.)—Les obsèques de Mme J.-Alfred Labrecque (née Arthemise Fournier), ont eu lieu samedi matin en l'église paroissiale de St-Etienne-de-Beaumont. Un touchant tribut d'hommage à été rendu à la mémoire de la regrettée défunte. Un nombreux cortège composé de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle de la résidence de son fils M. J.-A. Labrecque, de Ville-Marie, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière, où à eu lieu l'inhumation.

L'église pour la circonstance, était revêtue de ses plus beaux ornements de deuil.

La croix était portée par M. Gaudiose Labrecque; le corps par MM. Jos.-P. Guay, Wilfrid Turgeon, Onésime Carrier et Ulysse Tremblay. La Fraternité du Tiers-Ordre était représentée par Mesdames Jos-P. Guay, J.-L. Roy, F.-X. Turgeon et Wilfrid Turgeon. A l'église, la levée du corps, ainsi que le service fut chanté par M. le curé F.-X. Lefebvre, assisté comme diacre de M. l'abbé Gagnon, professeur au Collège de Lévis et comme sous-diacre de M. l'abbé Odilon Beaumont, aumonier de l'Hospice Guay. Un chœur puissant composé de chantres de la paroisse et de plusieurs amis de la famille, a chanté la messe de requiem selon le mode. Des soli ont été rendus :

"Requiem Eternum" par M. Léon Marcoux, "Vierge Sainte" par M. Lucien Paradis, de Québec, "O Salutaris Hostia" par M Horace Launier, de Lévis "Dum veneris" M. Henri Turgeon: Le Rév. Père Leprohon, aumônier du collège de Lauzon touchait l'orgue

Le deuil était conduit par ses fils: M. J.-A. Labrecque, de Beaumont, M. J.-A. Labrecque, M. Réal-Emile Labrecque tous deux de Manchester, N.-H. M. Louis Labrecque de Bay Trinity. Ses gendres, M. Adjutor Lamontagne, de St-Michel, M. Aimé Labrie, de St-Charles. M. Amédée Létourneau, de Québec. Ses beaux-frères M. Joseph Labrecque et M. Auguste Labrecque, de Manchester N.-H. M. Philias Labrecque, de Sherbrooke. Ses neveux M. Lucien Paradis, M. Paul Dupuis, M. René Dupuis tous de Québec. Ses petits-fils M. Omer Poitras de Lauzon, M. Lucien Lamontagne de St-Michel, Henri et Treffié Labrie, de St-Charles. Son cousin M. Alphonse Labrecque, de Disraeli.

Dans le cortège, on remarquait : M. le Dr Paul Racicot, de Lauzon; MM. Donat Roy, Elisée Labrecque, L.-H. Chabot, Alphonse Dumont, de Lévis; Horace Lasnier, J.-E. Gagné, de Lévis; Sténio Patry, Charles Côté, Edouard Chabot, Fortunat Blais, Josaphat Morency, Adélard Chabot, L.-P. Turgeon, Jos. Carrier, Pierre Asselin, A. Turgeon, Louis Turgeon, G.-Emile Carrier, Adélard Patry, Esdras Beaudoin, Adélard Turgeon, Philippe Journeault, Wilfrid Patry, Omer Turgeon, J.-Albert Patry, J.-H. Labrecque, Québec ; M. Sylvio Labrecque, Jos. Marceoux, Joachim Nadeau, Sifroid Roy, Joseph Couture, Amédée Chabot, Wenceslas Labrecque, A. Carrier, Philippe Carrier, Lévis; Pierre Asselin, Gus. Asselin, Roméo Turgeon, Québec ; Léo Turgeon, J.-Henri Labrecque, Maurice Labreeque, Misael Labrecque, Québec; Jos. Gagnon, St-Michel; Edmond Turgeon, Georges Labrecque, Gérard Patry, Maurice Turgeon, Aurélien Roy, Philippe Labonté, Dollard Turgeon, Avila Tremblay, Octave Nadeau, Candide Bélanger P.-E. Chabot, Alfred Nadeau, Donat Guay, Jos. Chabot, P. Culet, Alfred Marcoux, Adélard Breton, Roméo Breton Ernest Morency, W. Labrecque, Adélard Marcoux, Arthur Létourneau, Lauzon ; M. Marcel Turgeon, Bienville ; Octave Fortin, Jean Guay etc., etc.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Alfred Labrecque, entrepreneur de pompes funèbres.

A la famille nous présentons nos sincère sympathies.

La famille de M. J. Alfred Labrecque de Ville Marie, a reçu, à l'occasion de la mort de Mme J. Elf. Labrecque, un grand nombre d'offrandes de messes, affiliations, bouquets spirituels, messages de sympathies, Voici la liste :

Télégrammes de sympathies: Mme R.-E. Labrecque de Manchester, N.-H.

Offrandes de messes: Un trentin par les filles et les fils de la défunte, M. Odias Labrecque de Manchester; M. et Mme Omer Poitras, Lauzon; M. Georges Carrier, Québec; M. et Mme Henri Trudel, Québec; M. et Mme Alphonse Labrecque, disraeli; M. Elisée Labrecque, M. Sylvio Labrecque, Beaumont; Mme Léo Dupuis Québec; Mlle Eva Durand, Montréal; Mlle Gabrielle et Mlle Marguerite Durand, de Québec; Mme et Mlle Couturier de Québec; M. et Mme P.-E. Gingras, Québec; M. et Mme A.-O. Bérubé, disraeli; Mme Cyrinus Labrecque, d'Israeli; M. et Mme Beaulé de Québec; M. et Mme T.-J. Labrecque, de Manchester; M. et Mme Alphonse Durand, Lévis; M. Maurice Labrecque, Québec; M. René Dupuis, Québec; M. et Mme Horace Laudier, Lévis; M. et Mme J.-B. Labrecque, de Québec; la famille de M. J. Tye de Lotbinière; Mlle Drolet, de Québec M. et Mme A. Charest, de Québec; M. et Mme A. St-Pierre, Manchester.

Affiliations: Mme Léo Dupuis, Québec; M. Alphonse Labrecque, Mme veuve Cyrinus Labrecque, Mme J.-O. Bérubé, d'Israeli; M. et Mme Xavier Parent, Mlle Louise Turgeon, St-Michel; M. et Mme J.-H. Labrecque, M. Lucien Paradis, Mlles Gabrielle et Marguerite Durand; MM. Irénée Dupuis, Roméo Turgeon, Léo Turgeon, Maurice Labrecque, Québec: MM. et Mmes Horace Launier, A. Dumont, Omer Poitras, Raoul Turgeon, Bienville, MM. Philippe Carrier, Simon Carrier, Aimé Labrie, St-Charles; Adjutor Lamontagne, St-Michel; Claire Labrie, Henri et Treffié Labrie, Lucien Lamontagne, Mlles Labrecque, St-Vallier.

Bouquets spirituels et messages de sympathies: MM. et Mmes Wilfrid Turgeon, J.-L. Roy, Aimé Labrie, Adélard Patry, Beaumont; Arthur Gosselin, Théodore Chabot, MM. Jos.-Pierre Guay, J.-Albert Patry, Roméo Turgeon, Mlle Yvonne Chabot, M. Philias Labrecque, de Sherbrooke; MM. et Mmes Joseph Rouxseau, Jos. Labrecque, Sherbrooke; M. Paul Labrecque, etc.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

On ne peut cacher *sa pauvreté de teint*

Les cosmétiques ne dissimulent pas les boutons et les têtes noires, mais l'emploi quotidien du savon et de l'onguent Resinol les fait disparaître. Leur usage continu contribue à empêcher ces défauts, et donne à la peau un éclat délicat et un satiné merveilleux.

GRATIS Sur demande paquet d'essai. Resinol, Dépt. 77, Baltimore, Maryland, E.-U. d'A.

Resinol

L'ASTHME

Nuits terribles, torturantes. Crainte de vous coucher . . . lutte pour réussir à respirer que l'effort vous noircit la figure . . . accès violents de suffocation. Y a-t-il quelque chose de pire que l'asthme?

Mme Eugène Madore, 1870, rue William-David, Montréal, P.Q., souffrait beaucoup de bronchite asthmatique. Elle prit vainement maints remèdes jusqu'à ce qu'on lui conseillât RAZ-MAH. Elle se porte bien depuis 4 ans. "Je dors toute la nuit, tousse peu et n'ai presque plus d'étouffements."

RAZ-MAH a procuré le même soulagement bienfaisant à des milliers de personnes. De simples capsules propres: pas de vapeur, ni vaporisation, ni prise nasale. Soulagement garanti avec une boite de $1 ou argent remis. Chez tous les pharmaciens. Bienfaisantes contre bronchite chronique ainsi que rhumes de cerveau et des bronches. 132F

Le merveilleux remède de Templeton
Templetons Limited, 56, rue Colborne, Toronto.

RAZ-MAH

SCHULTE UNITED

SCHULTE-UNITED LIMITED

LE MAGASIN DES SURVALEURS DE QUEBEC

SCHULTE UNITED

Adresse à Noter : 226-228, RUE ST-JEAN EN FACE DU THEATRE CANADIEN

Magasin ouvert de 8.30 à 6 heures — Le samedi soir jusqu'à 10 heures

LE DERNIER CRI DE LA SAISON
BOTTES DE VOITURE

Le plus bas prix vérifié dans la ville de Québec, sans compter un choix remarquable, noir, brun et gris, les couleurs voulues. Talons pour faire sur n'importe quel style de chaussure. Confort et élégance à la fois. Ces bottes sont absolument toutes de première qualité

Pointures 2½ à 7

$2.98 LA PAIRE

En vente Jeudi Vendredi Samedi

UNE OFFRE DES PLUS EXCEPTIONNELLE

Pardessus pour dames, dans ces styles populaires, avec attaches coulissantes ou boutons-pression, comme on voit ci-dessus. Offerts dans les nuances faon, beige, velours noir et jersey. Talons bas, cubains et hauts dans le lot. Pointures : 2 1-2 à 7.

98 cts la paire

Pour hommes Pointures: 6-11
Pour garçons Pointures: 1 - 5

59c

Claques de première qualité avec semelles à bords roulés. Ces claques de prix raisonnables fourniront un splendide service.

49c

Claques noires de dames, pour aller sur les souliers à talons cubains ou bout de pied effilé. Pointures 2 1-2 à 8. C'est là une extra bonne valeur se vendant d'ordinaire considérablement plus cher. Ce genre de claques vous fournira un bon service.

OFFRE SPECIALE DE BAS ET SOUS-VETEMENTS D'HIVER

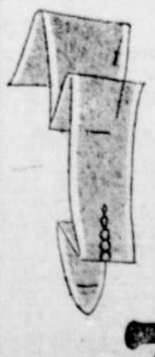

BAS pour DAMES

Façonnés à surface laine. Ces bas sont de première qualité et garantis donner satisfaction. Couleurs de nu, amande, brume et noir. Grandeurs : 8½ à 10. La paire...

79c

BOUFFANTS COTES FINES POUR DAMES

Voici un vêtement de très bonne qualité et durée, pour porter l'hiver. Avec élastique simple au genou. Couleurs de crème et rose. Grandeurs 38 et 42. La paire

49c

CAMISOLES CREME A COTES POUR DAMES

Garnies en dentelle rayon. Encolure ronde. Pas de manches. Grandeur 38.

49c

BAS pour DAMES

Façonnés en soie artificielle et laine tordues. Couleurs de rose, nu et blanc, nacre - de - perle et blanc, désert et blanc et suède et blanc. Grandeurs: 8½ à 10. La paire....

98c

FIANCAILLES

BERUBE-BARBEAU.— Mademoiselle Kline Bérubé, fille de M. Joseph Bérubé, police du chemin de fer de Mont-Joli, fiancée récemment à M. Alexandre Barbeau, contremaître, fils de M. Raymond Barbeau, marchand de fruits de Lorette-ville. 4déc-2fsb

NAISSANCES

DAIGLE.—M. et Mme Joseph Daigle font part à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 29 novembre et baptisé le 1er décembre, sous les prénoms de Joseph-Gérard-André.

Parrain et marraine, M. Roméo Daigle et Mlle Gabrielle Daigle, frère et sœur de l'enfant. Porteuse, Mme Philéas Daigle, grand'mère de l'enfant. -b

PAQUET.—M. Emile Paquet et Mme Paquet, née Marie-Ange Lapointe, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 29 novembre et baptisé le 1er décembre, sous les prénoms de Joseph-Zotique-Marcel-Raymond.

Parrain et marraine, M. et Mme Zotique Paquet, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Stanislas Lapointe, grand'mère de l'enfant. -b

GRAND'MESSES

DUPRE.—Une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de feu Adrel Dupré, sera chantée à la Basilique de Québec, jeudi, le 5 du courant, à 9 heures. 3déc-3fb

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGEVIN.—A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 3 décembre 1929 à l'âge de 63 ans est décédé Raoul Bergevin, époux de Mélanie Tessier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 369, rue St-Joseph à 8 h. 45 pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 3déc-2fs

BOUCHARD.—A St-Philippe-de-Néri, le 3 décembre 1929, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Thomas Bouchard.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'église de St-Philippe. -b

BOUCHER.—A St-Onésime, le 28 novembre 1929 est décédée Mme Joseph-O. Boucher.

Les funérailles ont eu lieu le 2 décembre.

Elle laisse son époux et 3 fils, Mme Yve Joseph Lizotte née Rose-de-Lima de St-Onésime, Mme Gaudias Paré, née Marie-Anne de Déteuil, Michigan et Mme Hor. Asselin, née Diana, de Québec. -b

BOURBEAU.—A St-Sauveur, le 3 décembre 1929 à l'âge de 6 ans est décédée Julienne, enfant bien-aimée de M. Mandoza Bourbeau et Mme Bourbeau, née Marie-Louise Auger.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 16, rue De Villiers à 3 h. 40 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur.

CHAMBERLAND.—A Québec, le 2 décembre 1929, à l'âge de 18 ans est décédée Simonne, enfant de M. Siméon Chamberland et Mme Chamberland, née Rose-Délima Langlois.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 h. 15.

Départ de la maison mortuaire, No 243½, rue Richelieu à 9 heures pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 3déc-2fs

DECHENE.—A Bergerville, chemin St-Louis le 2 décembre 1929, à l'âge de 73 ans est décédée Mme Yve Henri Dechêne, née Georgianna Demers.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, à 8 h. pour l'église de Silbery et de là au cimetière St-Colomban. 4déc-2fsb

FOURNIER.—A Stadacona, le 3 décembre 1929 à l'âge de 69 ans est décédée subitement dame Céline Sirois, épouse de M. Thomas Fournier.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 648 rue Dorchester à 7 h. 45 pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. -b

LAMONDE.—A Notre-Dame-de-Grâce, le 3 décembre 1929, à l'âge de 1 mois, est décédé Raymond, enfant bien-aimé de M. Arthur Lamonde, et de Mme Lamonde née Emilia Goulet.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant, à 2 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 148 rue Châteauguay à 1 h. 45 pour l'église de Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles. -b

PICHE.—A St-Basile-de-Portneuf, le 3 décembre 1929, est décédé à l'âge de 9 ans et 4 mois, sieur Xavier Piché, époux de feu dame Marguerite Bélanger.

Le défunt était le père de M. Jos Piché de Winooski Vt. de Mme Eugène Godin, de Mlle Marie Piché et de M. Placide Piché, de St-Basile et de Mme Jos Massicotte, de Québec.

Les funérailles auront lieu à St-Basile, vendredi le 6 décembre à 9 heures. 3déc-3fsb

RICHARD.—Lundi le 9 décembre à 8 heures sera célébré dans l'église St-Raymond, le service anniversaire de feu Joseph Richard, conducteur C. N. R., époux de Mme Estelle Denis. 4déc-2fs

ROY.—A Québec, le 3 décembre 1929 à l'âge de 21 ans est décédé M. Henri Roy, fils de M. Joseph Roy.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, No 189, rue Bagot à 8 h. 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur. -b

THIBAUDEAU.—A St-Basile, Portneuf, le 2 décembre 1929 à l'âge de 44 ans est décédée Estilas Thibaudeau.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures, en l'église de St-Basile et de là au cimetière de la paroisse. 3déc-2fsb

Mme McKenna
FLEURISTE
9, rue St-Jean
Tél.: 2-5535

EMPRUNT DE COMMUNAUTE

Les SOEURS DU BON-PASTEUR DE QUEBEC désirent emprunter pour payer diverses constructions.

S'adresser à la Révérende Mère Econome Générale, 68, rue St-Amable, Québec Tel.: 2-6886.

AU SANCTUAIRE LE D'ADORATION PERPETUELLE

HEURE SOLENNELLE D'ADORATION

Jeudi de cette semaine, le 5 courant, il y aura, dans ce Sanctuaire, une Heure solennelle d'Adoration, de 8 heures à 9 heures du soir.

Cette Heure de prières sera présidée par le Révérend Père Maillard, Missionnaire du Sacré-Cœur, et elle se terminera par le Salut et la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les Membres de l'Adoration Perpétuelle ainsi que les amis du Sanctuaire sont priés d'être présents.

DANS LES CENTRES FRANCO-AMERICAINS

BEDFORD, N.-H.

Il meurt de ses blessures

Les funérailles de M. David Lebel, de ce village, mort de la perte de sang résultant d'une blessure subie en terrassant un affûté, ont eu lieu dernièrement. Le cortège partit de la résidence de M. Fortunat Desmarais, 383, rue Rimmon, Manchester, avec service à l'église du Sacré-Cœur.

M. le curé Louis-T. Laliberté officiait, assisté des abbés A.-J. Constant et A.-J. Brunelle. Les porteurs étaient MM. Joseph Lebel, Henri Lafrance, Edouard Lavigne, Eugène Proulx, Philias Gagné et Ulric Beaudet. Etaient venus de l'étranger: M. et Mme Edouard Lebel de New-York, M. Achille Lebel, de la Rivière-du-Loup, P. Q., MM. et Mmes Joseph Lebel, Walter Lebel, Walter Fife, MM. Fred Lebel et Paul Tétreault, Emile Richard, Mme Louis Hyden, de Nashua, M. Louis Michaud et Mme A. Lafrenière, de Boston. MM. Joseph Caron et Fortunat Desmarais étaient maîtres de cérémonie.

La triste fin de pénible accident laisse son épouse, Mme Vitalhe Normand Lebel; deux fils, Edouard et Georges; cinq filles, Mmes Fortunat Desmarais, Hercule Roux, Christophe Tessier, Elphège Chabot et Mlle Elisabeth Lebel, un frère, M. Achille Lebel de Rivière-du-Loup; trois sœurs, Mmes Pierre Plourde et David St-Pierre, du même endroit et Mme Julien Lafrance, de Manchester. Le défunt était né à Rivière-du-Loup il y a 72 ans et résidait à Manchester-Bedford depuis 50 ans.

A SOMERSWORTH

Bénédiction de cloches

M. le curé Hormisdas Tétreau officiait aux belles cérémonies qui marquèrent dans la paroisse St-Martin la bénédiction des trois nouvelles cloches. Il était assisté des abbés A.-O. Poirier de Rochester, James McCooey de Newmarket; Ernest Salmon, de Rochester, Nérée Bouchard, de Gonic; F. Redden, de South Berwick et Francis Howat de la Ste-Trinité.

Le R. P. Auguste Giroux, Rédemptoriste de Ste-Anne-de-Beaupré, Canada, prononça le sermon de circonstance. La chorale, sous la direction de M. Arthur Lemelin et avec accompagnement de Mlle Claire Labonté, organiste, contribua à l'éclat de la fête. Les cloches portent les noms de Jésus, Marie et Joseph.

NASHUA, N.-H.

Feu Mme Dubois-Burns

Nashua, N.-H., 30.—Mme Lucienne (Dubois) Burns, épouse de feu Thomas Burns, est décédée dans un hôpital après une maladie de six semaines, laissant deux fils, Thomas de New-York et Frank de Washington, une fille, Mme R.-M. Wade de Burlington, Vt. trois frères, Israel Dubois d'Andigo, Wis., Philias Dubois et Euclide Dubois, de cette ville, quatre sœurs, Mme M. Surprenant de Hartford, Conn., Mlle Aurélie Dubois, Mme Alfred Rogers et Mlle Sédonie Dubois, toutes de cette ville.

La défunte était née à Altoona, N.-Y., le 14 janvier 1865 et demeurait en cette ville depuis 50 ans. Elle faisait partie des cercles Ste-Anne, de la société du St-Rosaire, des dames et demoiselles de Charité. Ses funérailles, en l'église St-Louis-de-Gonzague, furent des plus imposantes.

Whist des anciennes

Nashua, N.-H., 30.—La dernière partie de bridge et de whist des anciennes élèves de l'école paroissiale St-Louis de Gonzague, avait lieu mardi dernier à la salle de l'école, sous la présidence conjointe de Mmes O.-S. Maynard et Alfred-C. Lacaillade.

Ces dames étaient assistées de mesdames R.-H. Houle, C. Black, D.-S. Larivey, Elzéar Trudeau, J.-D. Ravenelle, W.-H. Robichaud, Norbert Ravenelle, Fiorette-T. Desnarois, Rose-A. Morin, Henri-J. Noel, Mlles Blanche Dionne, Simone Lavoie, Lucille Richard, Liliane Côté, Rachael Deschamps.

La huitième soirée de charité annuelle, sous les auspices des Elks, réunissait 1,500 personnes à l'auditorium. Faisaient partie du comité, Arthur-J. Burns, Fred Gravelle, Raoul Lemire, J.-Henri Langelier, Napoléon Paquette, Arthur-O. Burque, Dr A.-F. Daudelin, J.-D. Desrochers, Pierre Désaulels, Arthur Demontigny, Dr R.-H. Marcotte, Samuel Pichette, David Pinette, et Arthur-A. Pelletier.

M. Arthur-J. Burelle avait la direction de l'initiation des nouveaux membres dans la société des Eagles.

Le groupe d'argent fut présentée aux dames auxiliaires du poste Nashua, Veterans of Foreign Wars par la présidente nationale de Revers, Mass. pour avoir obtenu le plus haut pourcentage dans le comté. Mme Bernice Ouellette, présidente de l'auxiliaire de Nashua, accepta le trophée et trouva d'heureuses expressions pour faire part de la joie des membres. M. Alfred Gravelle était maître des cérémonies, assisté de mesdames Louise Bouley et L. Birchall. Sur le comité de la soirée: Mme Annette Loranger, Mme Gertrude Larivée, Mme May Robillard et Mlle Lina Lafiamme.

A LACONIA

Laconia, N.-H., 30.—On fêtera mercredi soir par un banquet le premier anniversaire de la fondation de la cour Notre-Dame-des-Lacs, Catholic Daughters of America. Font partie du comité: Mme Susanne Normandin, Mlle Elaine Carignan et Mme Florida Lamothe.

A BERLIN

Berlin, N.-H., 30.—Cent trois membres de la Légion Américaine et de son auxiliaire assistaient à la soirée de gala, donnée à la salle Mechanic par les dames auxiliaires du poste Ryan Scammon. Mlle Marie-Jeanne Morin et Mlle Muguette Couture ont pris part au programme.

A MANCHESTER

Manchester, N.-H., 30.—Près de 2,000 personnes ont assisté aux représentations d'un mélodrame "Pedrillo le savetier" par le groupe dramatique des anciens élèves de l'école Hévey, dans la salle remise à neuf par M. Amédée Hébert. M. le curé Alphée Leclerc de Ste-Marie, un nombreux clergé, des Frères Maristes et des nombreux élèves de Lowell, Lawrence, Tyngsboro et Haverhill, Mass., ont applaudi les acteurs.

Ces derniers étaient MM. Rodolphe-N. Duval, Arthur Côté, Bruno Therrien, Louis Auger, Amédée Hébert, Alphonse Vigneault, Walter Marchand, Edouard Montplaisir, Ernest Bisonnette, Roland Montplaisir, Fernand Desmarais, Roch Hamel, Alfred Ballard, Anatole Goudreau, Armand Fournier, Andrel Jacelle, Henri Huard, Marcel Bouchard, Bernard Cantin, Armand Fournier, Bertrand Charron, Armand Lefrenière, Laurent Prunneau, Calixte Bineau, Robert Morin et Armand Poirier. M. Rolf Béland donna un solo de chant et la chorale Hévey chanta en anglais et en français. M. J.-Zoel Dubuc, président des anciens élèves Maristes à Manchester, remercia tous ceux qui avaient encouragé le groupe dramatique.

A WOONSOCKET, R.-I.

Cn évite une panique

Woonsocket, R.-I., 30.—Il était de rumeur, ces jours derniers, que la banque Woonsocket Institution for Savings avait subi des pertes dans le récent krach de la Bourse. En un clin d'œil, les déposants se trouvèrent à file en face de l'édifice malgré les assurances offertes par les directeurs, qui niaient les rumeurs. Les banques de Providence vinrent au secours de l'institution locale.

Nacas d'argent d'un orphelinat

Woonsocket, R.-I., 30.—Au moment même où les autorités de l'hôpital St-Joseph de Providence font un appel spécial à la générosité de tous les amis de la souffrance, Sa Grandeur Mgr Wm. Hickey faisait un nouveau geste officiel en participant ici aux fêtes du 25e anniversaire de l'arrivée des Franciscains Missionnaires de Marie qui fondèrent l'orphelinat St-François d'Assise de Woonsocket à la demande de Mgr Charles Dauray.

L'œuvre bienfaitrice de ces dévouées religieuses rayonne depuis 25 ans de Woonsocket à tous les coins de la Nouvelle-Angleterre et Mgr Hickey fit un éloge en termes éloquents.

Le matin, M. l'abbé Camille Villard, curé de Notre-Dame-de-Central-Falls, a célébré à la messe solennelle du jubilé, assisté de MM. les abbés Malenfant et Corbeil, respectivement chapelains à l'orphelinat et au Mont-St-Charles. Le chœur de chant des orphelines exécuta une belle messe en musique.

Depuis 25 ans, l'orphelinat a reçu plus de 3,000 enfants. Les 245 pensionnaires actuels de l'orphelinat assistaient à la fête de l'après-midi dans la grande salle de St-François. Le programme très bien rempli était tout à l'honneur des enfants et des religieuses qui les avaient préparé. Mgr Hickey fit quelques remarques avant de passer à la chapelle où il célébra un Salut solennel, assisté des curés Hanley et Morin. Un dîner intime termina cette mémorable journée.

A FRANKLIN, N.-H.

M. Carneau est réélu

Franklin, N.-H., 30.—Le conseiller municipal Albert-J. Garneau, démocrate, fut réélu aux élections municipales de mardi dernier. Le deuxième quartier accorda également un beau vote de confiance au maire Dennis-Edward Sullivan, qui obtint un renouvellement de son mandat. MM. Garneau et Sullivan avaient l'appui des deux partis politiques.

A MANCHESTER, N.-H.

Geste reception à Mgr Guertin

Manchester, N.-H., 30.—Pour faire suite à la dépêche de mercredi dans "Le Soleil", en marge de la magnifique réception dont Mgr Georges-Albert Guertin, D.D., évêque de Manchester, fut l'objet de la part de 200 membres du clergé du New-Hampshire.

Sa Grandeur fut reçue dans la grande salle de l'orphelinat St-Joseph, artistement décorée par les religieuses de la Merci. A titre de collaboration et d'estime, les membres du clergé présentèrent à leur père spirituel une bourse de $12,920. La présentation fut faite par M. l'abbé Matthew Creamer, pasteur inamovible de St-Patrice-de-Nashua.

Mgr Guertin remercia en termes chaleureux et parla de son voyage ad limina et de son audience avec Sa Sainteté le Pape Pie XI. M. l'abbé Joseph-F. Croeden, pasteur inamovible de la paroisse Ste-Marie-de-Dover, agissait comme maître des cérémonies au banquet. La principale santé fut portée par Mgr J.-S. Buckley, D.D.C., vicaire général et pasteur inamovible de St. John's de Concord. Mgr Buckley fut le compagnon de Sa Grandeur durant le voyage à la Ville Eternelle.

Au nombre des convives, mentionnons M. l'abbé C.-S. Lacroix, pasteur inamovible de la paroisse St-Louis de Gonzague de Nashua, Mgr T.-J.-E. Devoy, P.D. P.R. de la paroisse St-Georges de Manchester, le Révérendissime abbé Bertrand Dolan, O.S.B., président du Collège St-Anselme, le chancelier Edward-A. Clark, recteur de la cathédrale St-Joseph, M. l'abbé Joseph Melançon, curé de la paroisse Ste-Anne de Berlin, qui formait avec Mgr Buckley et les abbés Croeden et Creamer le conseil diocésain, M. le curé J.-A. Roy, de Laconia, M. le curé J.-A. Belford, M. l'abbé Aimé Roffe, pasteur inamovible de la paroisse St-Augustin, de cette ville, M. le curé Hormisdas Tétreau de Somersworth, M. le curé Pierre-C. Gamache de Nashua, M. l'abbé Irénée-A. Janelle de Nashua, M. le curé E.-J. Lessard, le curé David-J. Caron, M. le curé Napoléon Gilbert de Hooksett, M. l'abbé O.-A. Poirier, M. l'abbé J.-F. Morin, M. l'abbé J.-E. Belliford, M. l'abbé J.-C. Morin, curé de St-Edmond de Pinardville, M. le curé Nérée Bouchard de St-Léo de Gonic, M. le curé F.-I. Gomo, M. l'abbé Hector Benoit, D.D., M. l'abbé E.-F. Bélanger, M. l'abbé A.-H. Blanchard, M. l'abbé Adrien Doria, Desruisseaux, les abbés Antonio Lambert et Ernest Vaccarest de la paroisse St-Georges, M. l'abbé R. Héon de Ste-Marie, M. l'abbé W.-A. Chartier, M. l'abbé J.-E. Ledoux, M. l'abbé E.-M. Salmon, M. l'abbé E.-M. Total, les abbés Ubald Simoneau, H. Brodeur, A.-J. Dufour, R.-J. Richard, C.-W. Trudel, O.-E. Giguère, E. Jacques, R. Langlois, J.-A. Trudel, de Berlin, M. l'abbé J.-A. Parent, L.-H. Paquet, A. Dumont, J.-F. Têtreau, A. Sicard, J. Dubé, Etc., etc.

Quatre noyades

Pendant quatre victimes, au commencement de la semaine, en Nouvelle-Angleterre: à Leominster, Daniel et Donald, jumeaux âgés de quatre ans et enfants de M. et Mme Daniel Hardesty ci-devant de Fitchburg, Mass., se sont noyés en s'aventurant sur la glace de l'étang Smith. A Island-Falls, Maine, deux écoliers âgés de 8 ans, Hébert Desmond et Earl Pines, perdirent la vie dans la rivière Mattawamkeag.

A SPRINGFIELD

Mme M.-C. Marcil est trésorière du Démocratic Women's Luncheon Club, qui vient de se réorganiser à l'hôtel Kimball.

Mme Alexandre Filbotte de cette ville, dont le mari fut assassiné le 17 septembre, est défenderesse dans une action légale causée par la vente d'une pierre tombale. La victime avait versé 225 dollars au contracteur pour un monument funéraire devant être érigé sur le terrain de sa famille au cimetière d'Indian Orchard, Mass. Mme Filbotte refusa de payer la différence de 225 dollars parce que le monument n'était pas celui qu'avait commandé son époux.

Notes

Le Petit Cercle Français, sous la direction de Mme Camille Steimmetz, s'est réuni à la résidence de Mme Ellis, Longmeadow.

M. Arthur Chadelaine, excellent pugiliste de Springfield, a subi une entaille à un œil au cours d'une séance de boxe à Holyoke.

Proclamations de mariage entre Bertrand St-Martin et B.-J. Rhéaume: Edouard-A. Aref et B.-B. Foisy.

A LAWRENCE, Mass.

Willette est exonéré

Joseph-D. Willette fut exonéré en Cour de District d'une accusation d'avoir mis le feu dans une bâtisse vacante au No 86, South Broadway, le 8 février 1926. M. Willette avait été arrêté le 18 novembre dernier.

Mlle Larose se marie

Mlle Irène Larose, fille de M. et Mme Théodore Larose, 31, rue Crosby, a uni sa destinée à celle de M. John-A. Sullivan, fils de M. et Mme John Sullivan, 16, rue Belmont, à une messe nuptiale célébrée en l'église Ste-Anne, par le R. P. Fred Lamblanc, S. M., en présence d'un concours de parents et d'amis de Lawrence, Boston, Haverhill et du New-Jersey. Le couple résidera en cette ville, à son retour de New-York.

Feu Albert Bergeron, victime d'un accident

La dépouille mortelle de M. Albert-F. Bergeron, serre-freins de son métier, qui fut mortellement blessé dans les cours ferroviaires à Jersey-City, N.-J., a été inhumée au cimetière du Sacré-Cœur. Le défunt laisse son épouse, Mme Lillian Bergeron, un fils, ses parents, M. et Mme Pierre Bergeron, 30, rue Bowdoin, deux frères, Léo de Jersey-City et Hervé, de San Diego, Californie.

A HARTFORD, Conn.

Inhumation de M. Morin

Les funérailles de M. Charles-J. Morin, du No 25, rue Cowles, victime d'une collision d'autos, ont eu lieu à l'église St-Augustin. Un parent du défunt, le R. P. Edouard Rosenberger, officiait à la grand'messe de requiem. Les porteurs étaient MM. Léo-E., Paul-E., Claude-R. et Olivier-C. Morin, frères du défunt; John Tattersall et Michel Thomas, beaux-frères. Inhumation au cimetière Mont-St-Benoît.

M. Arthur-J. Charon, un voyageur de commerce, a obtenu jugement de $830 de la Frederick Raff Company, en Cour d'Appels.

Pour la radiodiffusion

M. Paul-W. Morency, gradué de l'Université de Chicago, vétéran de la guerre mondiale et ancien journaliste, deviendra dimanche le gérant général du poste WTIC de Hartford, Conn.

La population de Hartford, selon les statisticiens du Bureau d'Education est maintenant de 170,755 âmes.

Le chahut entre les écoliers de Hartford et Bulkeley High fait le sujet d'une enquête.

WARE, Mass.

Un feu de $6,000

Un vicent incendie a ravagé les entrepôts de D.-T. Hastings, rue Mechanic, causant des pertes matérielles de cinquante mille dollars.

STORRS, Conn.

Un bon athlète

De l'avis des journalistes et des directeurs athlétiques du collège agricole du Connecticut, un joueur de football du nom de Lamoureux fut l'étoile de la saison qui vient de se terminer.

HARTFORD, Conn.

On fabriquera des avions-hôtels

La formation d'une compagnie dans le dessein de fournir le capital pour la construction de quatre palais aériens—lesquels pourront être avions dans l'univers—dont les ailes mesureront 262 pieds chacune et pouvant transporter un maximum de 206 passagers par aéroplane vient d'être annoncée par la General Development Company de cette ville.

Le projet gigantesque et sa mise à exécution étant rendus publics par Reid, King et compagnie, banquiers et courtiers de Hartford, M. William Whitney Christmas de New-York, directeur-gérant et membre-adviseur de la General Development Company, nous fournit les précisions qui suivent.

Le premier en 1930

La première unité de quatre avions, qui feront leur première envolée vers la fin de 1930, coûtera tout près de $2,000,000. Ces avions-hôtels feront concurrence aux chemins de fer et à certaines compagnies de transport maritime, donnent aux Etats-Unis la suprématie internationale dans la course pour la construction de nouveaux engins de l'air pour transporter des voyageurs et de marchandises de longue distance. Le gouvernement des Etats-Unis a déjà acquis pour $100,000 les brevets d'aileron du Dr Christmas. Font partie de la corporation: le Dr Stewart, W. Reid et Clinton-T. King de Hartford et le Dr Christmas.

LES DIMENSIONS

D'une hauteur de 315½ pieds, longueur de 138 pieds, pesanteur de 145,000 livres avec surface ailée de 10,370 pieds carrés, les avions de Hartford auront certes le droit de s'intituler les géants de l'azur. Ils pourront faire au plus 145 milles à l'heure et au moins dix 60 milles, avec rayon de croisière de huit heures à pleine vitesse. En moins de 7 minutes, ces avions pourront atteindre une altitude de 5000 pieds et en 16½ minutes, celle de 10,000 pieds. On ouvrira se faire une idée de leur grosseur dit le Dr Christmas, quand la gare-terminus Pennsylvania Railroad serait trop exigue pour servir de hangar! Chaque avion sera conduit par huit moteurs ou engins refroidis par des procédés chimiques, moteurs de 1000 c. v., chacun, groupés en deux unités de quatre. Il sera possible de voyager avec trois moteurs en opération dans une unité et deux engins dans l'autre. La salle d'engins sera de la grandeur de l'intérieur d'un yacht maritime et servira d'atelier pour réparage, etc.

AVIONS A DEUX PONTS

Les 160 voyageurs ou passagers ne seront pas incommodés par le vrombissement des moteurs, des appareils délicats éliminant les bruits entre la salle d'engins et les compartiments des passagers, dortoirs, réfectoires et cuisine. L'équipage du "géant" comprendra 17 hommes. Ce personnel sera choisi avec soin: un commandeur, un opérateur de T. S. F., deux pilotes, un "purser" ou agent-comptable, deux mécaniciens, deux mécaniciens et huit cabinets, chefs, valets et garçons de table. Chaque avion aura deux ponts et un pont d'observation équipé de pare-brise. Les cabines seront situées dans l'aile.

Les monoplans pèseront donc 72½ tonnes chacun. Ils auront le service d'éclairage et de chauffage électrique. Les entrepôts d'huile et d'essence et la salle seront placés dans les ailes. Des aérodromes spéciaux devront être construits et aménagés par la compagnie. Chaque avion aura deux paires de roues jumelées encastrées dans des "culottes" de métal. Le projet éclipse les plus beaux rêves de Jules Verne!

ONZIEME TERME

(suite de la page 3)

dimanche. Il donna aussi une longue liste des entrepreneurs avec lesquels ils ont signé des contrats qui se poursuivent encore. On peut dire sans exagération ajouta M. Beaulé que dans la seule construction, au moins 2,000 ouvriers ont bénéficié, durant l'année écoulée, grâce à ces contrats qui leur assurent la stabilité dans l'emploi et un minimum de salaires, des conditions de travail qui n'existent nulle part à Québec en dehors de nos syndicats et des salaires qui sont d'au moins 20% supérieurs à ceux que reçoivent ici les non-unionistes.

M. Beaulé parla encore de la résolution présentée au congrès de la Fédération Américaine concernant la destruction des syndicats catholiques et des considérants contenus dans le rapport du Comité des résolutions. Il mentionna aussi la victoire légale obtenue par l'Union Nationale catholique des employés de tramways qui possède un contrat avec le Québec Railway.

En terminant M. Beaulé dit quelques mots des travaux accomplis par le Secrétariat, cercles d'études, caisse populaire, etc., comme conclusion il dit: au total, l'année a été excellente au point de vue matériel, surtout pour nos syndicats des Métiers de la Construction, pour les employés de Tramways, pour les boulangers et les pompiers. Je constate tous les jours que nos syndicats prennent de la force; que leurs officiers acquièrent plus de compétence; que le mouvement syndical trouve en dehors tous les jours plus de sympathie et que nous faisons de bien, non seulement en ce qui regarde l'amélioration des conditions de vie matérielle des ouvriers, mais aussi aux intelligences et aux âmes.

L'installation des nouveaux officiers a donné lieu à de brefs discours.

A la fin de la séance on parla aussi du projet de municipalisation de l'enlèvement de la neige. Le conseil étudiera plus longuement ce projet.

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 4 déc. 1929

Cap au Saumon, 82.—Neigeux partout. Glace foulée partout. Descendant 7.20 a.m. Remorqueur "Reindeer" passant l'Ile Rouge.

Pointe au Père, 158.—Nuageux nord-ouest. Un peu de glace sur rive. Montant 2 a.m. "Glenaster" hier 3.30 p.m. "Miron L." Descendant hier 3 p.m. "Emden" 7 p.m. "Sonia" 8 a.m. New-Northland à Rimouski.

Matane, 202.—Neigeux sud ouest. Montant 8.30 a.m. "Cap S. Montcalm."

Pointe Escuminac, 466.—uNageux sud ouest. Descendant hier 5 p.m. "Arminda."

Havre St-Pierre.—Montant hier 2 p.m. "North Voyageur."

Sydney, N.-S., 595.—Arrivé hier 3 a.m. "Calumet" 4 a.m. "Ingerto" Parti hier midi "Wabana" 3 p.m. "Blackheath & Maidenhead."

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134.—Nuageux ouest. Montant 7.05 a.m. "Charteplume."

Cap-St-Michel, 125.—Clair ouest. Descendant 9.10 a.m. "Reedpool."

Trois-Rivières, 65.—Neigeux calme. Montant 6.45 a.m. "Lady Grey."

St-Nicolas, 12.—Clair ouest. Montant 8.30 a.m. "Lord Downshire."

Québec.—Clair ouest. "Concordia" parti en descendant 6.30 a.m. "C. G. S. Minikin" parti en montant 7.35 a.m. Arrivé à 8.30 a.m. Remorqueur "Chicoutimi" arrivé hier 7.30 p.m. "Hochelaga" passé en descendant 9.10 p.m. "Dakarian" 9.30 p.m. "Aycliffe Hall" arrivé descendant hier 10.40 p.m.

CONDITIONS DE LA GLACE

Montréal à Sorel, un peu de glace tout.

DECEDE

Le frère Marcellus des F. E. C. décédé subitement aux Trois-Rivières.

DANS LA BEAUCE

(suite de la page 3)

dans ses fonctions.

Après avoir expliqué la façon de procéder au choix du candidat, l'honorable M. Béland invita les délégués à suggérer des candidats. MM. Thomas Poulin et Ernest Jacob proposèrent alors le nom de M. Léonce Cliche.

—"Avez-vous d'autres candidats ? demande le président.

M. Henri Renaud, de Beauceville remit alors à l'honorable M. Béland une résolution signée de plusieurs noms et proposant le nom de M. Edouard Fortin, MM. Henri Renaud, Oram Poulin, Ed. Lemieux et quelques autres personnes avaient signé cette résolution.

Puis, MM. Ed. Turcotte et V. Roy, proposèrent M. P.-H. Bouffard.

"Avez-vous d'autres candidats à proposer ?", répéta le président.

Comme aucune autre proposition n'était faite, l'honorable M. Béland ajouta : "Nous allons alors procéder au vote"

A ce moment, M. Edouard Fortin sollicita le droit de dire quelques mots. Attentivement écouté, il déclara aux délégués qu'il refusait de laisser soumettre son nom à la convention. "Je regrette", dit-il, "d'être forcé à me retirer de cette convention. Depuis vingt-trois ans, j'ai fait la lutte pour le parti libéral dont je suis et demeure le serviteur fidèle. Pendant vingt-trois ans, non seulement durant les campagnes électorales, mais durant toute l'année dans mon journal, j'ai pris la défense du parti libéral et de ses chefs. Cependant, en 1925, à la convention de Vallée Jonction, à la demande de M. Pierre Bouffard, j'ai retiré ma candidature en faveur de M. Lacroix. J'ai fait ce sacrifice avec plaisir pour M. Lacroix.

"Mais, à ce moment, en présence de plusieurs personnes dont je produis une déclaration assermentée, M. Pierre Bouffard m'avait promis qu'à la prochaine occasion, les chefs libéraux m'appuieraient. M. Paul-Henri Bouffard fut témoin de cette promesse et me le jeta.

"Je demande maintenant que cette promesse soit respectée et je ne peux pas accepter cette convention. Je reste fidèle au parti libéral et à ses chefs. L'honorable M. Taschereau et les chefs du parti libéral n'auront jamais un soldat plus fidèle, mais je ne peux accepter cette convention et je porterai ma cause au jugement du peuple"

En terminant ce discours, M. Edouard Fortin invite les délégués qui l'appuient à quitter la salle. Un certain nombre de délégués (sur 138, il en restait 102 sur les sièges occupés par les délégués) se retirèrent alors à l'arrière de la salle, dans le plus grand calme.

M. P.-H. Bouffard invita ces délégués à demeurer dans la salle.

M. Cliche provoqua alors une autre surprise. "Je suis prêt", dit-il à mettre mon nom devant une convention complète. J'invite tous les délégués à participer à la convention. Lorsque celle-ci sera complète, je remettrai mon sort entre ses mains. Je ne puis pas accepter la décision d'une convention qui n'est pas au complet".

M. Bouchard: "Le coup d'état que veut faire M. Fortin était connu à l'avance. Si M. Fortin sentait que la majorité de la convention n'était pas en faveur il ne pouvait faire mieux que de ne pas soumettre son nom et d'inviter ses amis à se retirer. M. Cliche, lui, doutant aussi du résultat de la convention, affirme qu'il ne veut pas accepter le choix de celle-ci tant qu'elle ne sera pas complète. Que tous les délégués demeurent à leurs places et continuons la tenue de cette convention".

M. Bouffard ajoute qu'en 1925 il n'a pas fait de promesse à M. Fortin et assure que son père n'a pas promis à M. Fortin qu'il serait le prochain candidat libéral. C'est le peuple qui choisit son candidat et personne n'a le droit d'imposer une candidature.

M. Bouffard déclare qu'il est prêt à accepter la décision future de la convention et s'il est battu celui qui aura été le choix des délégués. Il remet au président une déclaration de l'honorable juge Bouffard disant qu'aucune promesse n'a été faite à M. Fortin. M. Ed. Lacroix intervient à son tour et déclare qu'il n'a jamais fait aucune promesse.

M. Ed. Fortin ne veut pas que ses paroles soient mal interprétées. Il ne prétend pas que la candidature lui ait été promise. Il déclare aussi que M. Lacroix ni M. P.-H. Bouffard ne lui ont faites des promesses. Sa prétention est que M. Pierre Bouffard et des chefs libéraux du comté lui ont affirmé, en 1925, que, à la prochaine occasion, ils appuieraient sa candidature. M. Pierre Bouffard ne fait plus de politique, M. Lacroix et l'honorable M. Béland ne peuvent pas appuyer une candidature, mais M. Fortin croit que M. P.-H. Bouffard devrait l'appuyer.

M. Lacroix répète qu'il n'a jamais fait aucune promesse à M. Fortin en 1925. "Je n'ai pu lui faire de promesse", dit M. Lacroix "puisqu'en 1925, je ne l'ai pas vu".

M. Fortin: "C'est vrai, M. Lacroix ne m'a jamais rien promis. Si je n'étais pas ici lors de la lutte de 1925, c'est que je combattais au côté du Dr Dussault, dans Lévis, pour la cause libérale et M. Dussault fut élu. Si je me suis absenté deux ans du comté de Beauce, c'est que j'étais allé dans la forteresse du parti conservateur à Québec, à L'"Evénement" pour le rougir un peu et en faire un des organes du parti libéral à Québec".

L'honorable M. Béland: "M. Fortin s'étant retiré, nous avons actuellement deux candidat devant la convention. Nous n'avons et nous ne pouvons avoir aucune préférence et j'invite tous les délégués à participer au choix du candidat.

M. Cliche "Je ne retire pas mon nom, mais je demande aux amis de M. Fortin de reprendre leurs sièges afin que la convention soit complète. M. Bouffard répète cette invitation, mais les partisans de M. Fortin demeurent à l'arrière de la salle et suivent paisiblement les délibérations des autres délégués qui discutent dans le plus grand calme.

Le président de l'assemblée invite alors MM. Cliche et Bouffard à désigner chacun un scrutateur pour le vote. M. Bouffard désigne M. Roxaire Beaudoin, mais M. Cliche déclare alors qu'il veut avoir une convention complète.

"Je n'ai pas d'entente avec personne", dit-il, "pour tro

LES CONCERTS

UN AUTRE BEAU SUCCES DU MUSICAL

La Société Symphonique de Québec joue de façon admirable devant un auditoire nombreux

LE PROGRAMME

Le Club Musical nous a donné déjà deux concerts très intéressants qui ont été fort appréciés, mais il nous semble que celui d'hier soir a plu particulièrement à l'auditoire nombreux qui se pressait dans la salle du Château. La puissante voix des cuivres alliée à la voix plus profonde et plus douce des cordes mettent sans doute plus en valeur les chefs-d'œuvre de l'art musical.

La Société Symphonique, dirigée par monsieur Robert Talbot, interprète d'ailleurs avec juste vérité, un souci constant des nuances et un bel ensemble, les pièces choisies du programme.

Nous entendons d'abord "L'ouverture de "Phèdre" de Massenet œuvre pathétique et impétueuse, pleine de passion et de grâce à la fois.

La "Sonate" de Brahms est une pièce de large envergure, œuvre magistrale où l'on retrouve la vigueur allemande unie à une grande profondeur de sentiment. Les musiciens de la Société Symphonique, sous la direction intelligente de Monsieur Talbot nous ont fait sentir dans toute sa beauté, avec toutes ses diverses expressions et ses phrases mélodieuses, la magnifique sonate.

La "Valse" de Wolkmann, interprétée tour à tour par les violons et les alti, est une mélodie gracieuse et douce.

Wagner a écrit lui-même ses poésies puisées dans les légendes allemandes et il a lié étroitement la musique à cette poésie. Le "Prélude de Lohengrin" joué par l'orchestre avec beaucoup de chaleur, est une des belles pages de l'œuvre par son style coloré et puissant et son admirable poésie.

Pour clore le programme, la Symphonie a joué très brillamment "Carmen" que l'on entend toujours avec un réel plaisir. Dans cet opéra Bizet a plus encore en vue le souci du pittoresque et la vérité de l'expression dramatique, que dans ses autres compositions.

Madame Austin Wright a une belle voix de soprano, un peu froide peut-être, mais, néanmoins ne manque pas de souplesse et d'expression. Madame Wright à chanté le grand air D'"Alta" "Ritorna Vincito;" puis un groupe de chants "Come child beside me" "My love he comes on the skee" et "Le Nil" avec obligato de violon par Monsieur Jules Payment. Cette dernière pièce a été vivement applaudie. Madame Wright a chanté deux fois en rappel avec une aimable grâce.

Madame Gordon Pfeiffer a rempli son rôle un peu ingrat d'accompagnatrice avec une intelligente discrétion.

Nous félicitons Mesdames Placide Morency et Gordon Pfeiffer de la sureté de goût avec laquelle elle ont préparé le programme de ce troisième concert du club Musical des Dames.

AU PARLEMENT MODELE CE SOIR

Il y aura séance ce soir, au Parlement des étudiants. Le nouveau premier ministre, M. Paul Bouchard porté au pouvoir à la dernière séance, exposera les principaux item de son programme et on s'attend à ce que toute la députation lui fasse un chaleureux accueil. Même les députés de l'opposition ne pourront s'objecter à la fondation d'un nouveau ministère dont la direction a été confiée à M. Paul Trahan, qui devra s'occuper exclusivement des débutantes de la saison. Position pleine de responsabilités. Le nouveau ministre est sur la liste des orateurs à la séance de ce soir et nul doute que celles pour qui il combattra se feront un devoir d'être présentes à ses premiers débats.

Le chef de l'Opposition, M. Jos. Duguay, ne veut pas cependant s'en laisser imposer et il se promet de ne pas manquer ses adversaires.

Les autres orateurs seront: MM. René Fournier, Alphonse Dupont, Christophe Taschereau, C.-A. Beaulieu, H. Girard et Paul Roy.

Comme d'habitude le public sera admis dans les galeries.

AU CERCLE D'ETUDE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES

Que MM. les membres du Cercle d'Etude des Inst. Catholiques de Québec, veuillent bien se rappeler que ce soir à 8 heures précises, aura lieu à l'E. N. L., leur prochain réunion.

Le programme promet d'être des plus intéressants:

PROGRAMME

a) "La Vénérable Marie de l'Incarnation" par M. l'abbé Christy Foy, ptre, S. T. D. professeur titulaire de Théologie au Grand Séminaire de Québec.
b) "Le Secret" (de Gautier) Monsieur Louis-Laval Falardeau, représentant de la **"Prudentielle"**
La Garde Républicaine" (Oscar Verne).
c) M. le professeur Albert Morissette, de l'Ecole Notre-Dame-de-Grâce, résumera les cours de littérature.
d) Articles de l'Ordre des Séances.
e) Chant de hymne national.

Sincèrement votre,
URBAIN CAUMARTIN
Secrétaire-Trésorier.

N. B.—Auriez-vous l'obligeance de vous rendre pour 8 heures?

TEMPERATURE

Probabilités:

Vent d'ouest, assez froid, un peu de neige.

Un nouvel aviculteur.

L'aviculture bien pratiquée constitue l'une des industries les plus remunératrices de la ferme. Elle a été activement encouragée en cette province par le ministère de l'Agriculture, qui a toujours mis des instructeurs à la disposition des éleveurs, crée des stations avicoles, aidé à la tenue de nombreuses expositions, fait des distributions d'œufs d'incubation, etc. Mais il y a possibilité de placer cette industrie sur une base encore plus solide et plus avantageuse. Cette amélioration faisant partie du programme agricole énoncé il y a quelques mois par l'honorable M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, ce dernier vient d'appeler M. Emile Gauthier, agronome, de Charlesbourg, à prendre la direction de la section d'aviculture qui fait partie du Service de l'Industrie Animale.

Le nouvel aviculteur de la province a été pendant plusieurs années l'agronome officiel du comté de Québec, où il s'est fait apprécier par toute la classe agricole par son activité au travail, son inlassable dévouement et la compétence dont il a fait preuve. M. Gauthier est reconnu comme un aviculteur expert, doué d'initiative et persuadé du bel avenir réservé à l'industrie avicole en cette province, et il saura contribuer largement à la réalisation du nouveau programme agricole du ministre de l'Agriculture, sous le rapport du développement avicole.

M. Gauthier est entré en fonctions au cours du mois de novembre, alors qu'il a pris son bureau au ministère de l'Agriculture, à l'Hôtel du Gouvernement, Québec.

Nous lui souhaitons cordialement, dans la lourde tâche qu'il assume, tous les succès que lui méritent sa compétence et son dévouement à la cause avicole.

L'ASSEMBLE DES PHILATELISTES

La réunion régulière des philatelistes et numismates a eu lieu hier soir sous la présidence de M. James-F. Gurry. M. Gurry a fait voir aux membres un album original dans lequel il a collectionné une série presque complète des timbres d'accise dont on estampille les boîtes d'allumettes. Cette série de couverture de boîtes disparates offre un aspect très curieux.

M. Gustave Rouleau, de Limoilou, a montré une collection de vieilles pièces de monnaie intéressantes. Il possède entr'autres une pièce de trois sièles d'existence, portant l'effigie de Louis XIII, roi de France et la date de 1633. M. Rouleau possède aussi plusieurs vieilles piastres signées et numérotées à la main. Quelques-uns de ces billets ont été émis en 1837 par la Banque Susquehanna, d'autres par la Cie d'Assurance Augusta, de l'état de la Georgie. Ces anciennes coupures ne sont imprimées que d'un seul côté.

M. Rouleau a aussi exhibé un vieux document relatif à la libération d'un forçat qui fut détaché de la haine des condamnés et remis en liberté le 2 décembre 1829, au port de Brest.

Le document porte que "aucun forçat libéré, à moins d'une autorisation spéciale du directeur général de la police, ne pourra résider dans les villes de Paris, Versailles, Fontainebleau et autres lieux où il existe des palais royaux."

Un autre numismate, M. Bart. Rondeau, possède une des premières piastres frappées à l'époque de la Confédération. Ces coupures, émises en 1870, sont très rares de nos jours.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Une assemblée des membres de la société de St-Jean-Baptiste aura lieu jeudi soir, à 8 hrs. dans la salle du sous-sol de l'église de St-Jean-Baptiste à l'occasion de la visite du président général.

Tous les membres sont cordialement invités à y assister.

LES CERCLES ET SOCIETES AGRICOLES

Lorsque l'honorable M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture soumettait à la population de cette province son nouveau programme de coopération agricole, il laissait entendre que les Cercles Agricoles et les Sociétés d'Agriculture devraient disparaître.

Cette disparition ne saurait se faire cependant qu'avec le temps et actuellement le ministère de l'Agriculture s'enquiert de la situation des Sociétés d'Agriculture. Le conseil d'agriculture dont un comité spécial étudie la question de la coopération s'intéresse vivement à ce problème et son secrétaire, M. O. Lessard vient d'écrire à toutes les Société d'Agriculture à ce sujet.

Le Conseil d'agriculture envoie un questionnaire aux Sociétés d'agriculture afin de connaître la situation de ces sociétés. Il est important que les réponses aux questionnaires soient envoyées rapidement et le plus clairement possible.

SEANCE DU CABINET

Une séance du Conseil exécutif provincial a eu lieu, ce midi, sous la présidence de l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre. On a discuté des affaires d'administration générale.

LA ROUTE QUI MENE A CHIBOUGAMAU

Elle sera ouverte à la circulation dès le 1er janvier annonce l'hon. M. Perrault

125 MILLES

L'honorable M. J.-L. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, nous annonce que le chemin construit par le Service des Mines pour relier Chibougamau, sera ouvert le 1er janvier prochain.

Ce chemin d'hiver a une longueur de 125 milles sur une largeur de 14 pieds. Il a été commencé en octobre dernier et suit un trajet fort avantageux. Il ne traverse aucun lac ni n'utilise l'ancien portage. C'est un chemin entièrement nouveau et le ministère, en le construisant, a prévu le jour où il sera nécessaire de donner un chemin permanent à cette partie éloignée de notre province.

Les compagnies qui font de l'exploitation minière dans cette région de Chibougamau pourront, à partir du 1er janvier, transporter des lourdes machineries et utiliser des tracteurs sur ce chemin qui constitue une amélioration considérable pour cette région.

FEU PATRICK MORAN

Hier à l'église St-Patrice, rue McMahon, ont eu lieu les funérailles de M. Patrick Moran, décédé subitement samedi soir à l'âge de 70 ans.

Levée du corps et messe par le R. P. T. Murphy, C. SS. R. Les RR. PP. Arthur Enright et T. Mangan remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Au chœur MM. Arthur Poitras, J.-B. Gagnon, F.-X. Poitras et J. Cantin ont chanté la messe en chant grégorien. Solos: "Ave Maria" de Rosewing, par Mlle A. Crane; "Face to Face" par Mlle F. Mullins; "O Salutaris", par M. J.-B. Gagnon; "In manus tuas", par M. A. Poitras.

Dans le cortège, on remarquait: MM. T. Mullins, William Murphy, E. O'Flaherty, M. Mullins, M. G. Grane, M. Crane, junior, J.-E. Plamondon, Th. Delany, C.-P. Delaney, H.-M. Hannon, L. Nadeau, secrétaire de la Commission Sportive; P.-A. Moran, N.-C. Macdonald, O. Gallagher, E. Richards, L. Richards, J. Nocklebey, D.-J. Jane, E. Connolly, Antoine Côté, Elzéar Côté, James Smith, J. Fraser, M. Erkison, etc. L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Patrice.

A la famille en deuil, nous réitérons nos condoléances.

AU COURS SUPERIEUR DE COMMERCE

Ce soir, à 8 heures, à l'Académie Commerciale, un finissant du Cours supérieur de Commerce donnera une conférence dont voici le canevas:

Une manufacture en pleine activité ne rapporte que de faibles profits qui vont toujours diminuant. Le principal actionnaire de la compagnie propriétaire veut vendre ses actions à un banquier clairvoyant. Celui-ci s'assure les services d'un expert en prix de revient (a cost accountant) pour élucider cette affaire.

Le professionnel de la science comptable examine le fonctionnement de l'industrie, découvre les causes du mal et propose les remèdes opportuns.

Le banquier achètera-t-il les actions de cette compagnie?

Monsieur J.-L. Boulanger, sous-ministre au département de la Voirie, a bien voulu accepter de présider cette séance d'étude.

A LA SOCIETE DES ARTS

Samedi, 7 décembre, à huit heures du soir, (salle du Comité des Finances), hôtel de ville, M. le colonel G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques Provinciales, donnera une causerie sous les auspices de la Société, qu'il a intitulée: Vestiges du Régime Seigneurial au Canada. Tous les membres de la Société sont cordialement invités à y assister, avec les amis (hommes) de leur choix.

LORD BYNG PARTIRA LE 20 DECEMBRE

Londres, 4 (P.C.)—Un bulletin émis au domicile de lord Byng aujourd'hui dit que ce dernier, bien que grandement affaibli par sa maladie récente, n'en est pas moins dans un état qui satisfait ses médecins. Ceux-ci espèrent qu'il pourra partir pour l'Afrique-sud le 20 décembre courant, et qu'il s'y remettra complètement.

L'ENQUETE SUR CE CAS DE MISERE

Elle aura lieu demain sous la présidence du coroner-adjoint le Dr Vallée

SECOURS REFUSES

L'enquête sur la mort de la petite Jacqueline Paquet morte victime des morsures du froid et de privations endurées s'ouvrira demain à 11 heures à la Morgue Moisan. Elle sera présidée par M. le docteur Jules Vallée et aura lieu probablement à huis clos. Le père de la victime Pierre Paquet est retenu comme témoin par ordre du coroner-adjoint par la police provinciale. D'autres témoins seront aussi assignés à comparaître.

L'enfant demeurait dans sa famille au Cap-Blanc qui vivait dans un état de pauvreté vraiment déplorable et l'on s'étonne même que l'enfant ait vécu jusqu'à l'âge de deux ans.

Il s'agit d'un cas de misère des plus tristes d'après la déclaration de M. l'abbé Maurice Tessier, curé de Notre-Dame-de-la-Garde. La famille de Pierre Paquet dit Lavallée était établie dans cette paroisse depuis deux semaines seulement. Elle demeurait autrefois à la Basse-Ville. L'état de pauvreté de la famille était connu. La Saint-Vincent-de-Paul a tout fait pour lui venir en aide de même que la Goutte de Lait. Malheureusement la famille n'a pas voulu se déranger pour obtenir l'aide désiré.

Nul doute que l'enquête éclaircira cette affaire. Les membres de la police provinciale qui ont fait beaucoup de démarches pour obtenir des renseignements sur les parents de la fillette auront d'importantes déclarations à faire.

LA MARATRE DE la rue DU PORCHE, ALICE BOUCHARD

Une autre accusation serait portée contre elle Son témoignage serait mis en doute

LA POLICE

Une nouvelle plainte serait bientôt portée contre la marâtre Marie-Alice Bouchard, actuellement sous le coup d'une sentence de trois ans de détention pour avoir martyrisé la petite Marguerite Dumas.

C'est la police municipale qui a fait une enquête à ce sujet comme elle avait mis fin au martyre de l'enfant. L'accusation portée contre la femme Bouchard serait de s'être parjurée au cours de la déposition qu'elle fit en Cour des Sessions de la Paix dans le procès du père de la fillette. Marie-Alice Bouchard aurait déclaré qu'elle était veuve depuis cinq ans et les détectives municipaux auraient maintenant la preuve que son mari vit encore. Elle se serait encore parjurée en déclarant qu'elle se nommait Bouchard quand son nom serait Tremblay et c'est en 1912 que son mariage aurait été consacré à Chicoutimi.

Ce sont les détectives Simard et Rochette qui s'occupent de cette affaire et la plainte de parjure sera assermentée aujourd'hui. Serait-elle trouvée coupable que Marie-Alice Bouchard alias Tremblay deviendrait passible d'une sentence additionnelle maxima de 12 ans de détention et ce serait une juste expiation pour son crime odieux.

INCENDIE DANS LA NUIT

Un incendie qui a nécessité un deuxième appel, a éclaté vers une heure, cette nuit, dans une maison appartenant à M. Théodule Dion, au coin de la rue Victoria et Hermine. L'endroit contenait plusieurs logements et une vingtaine de pensionnaires occupaient leur chambre au moment de l'incendie. Tous ont eu à subir des dommages, soit par l'eau ou la fumée. Le retour ne fut sonné qu'à trois heures.

Les pertes s'élèvent à près de $3,000.00, entièrement couvertes par les assurances.

LES FROLICS A L'AUDITORIUM

C'est demain soir que le Kiwanis donne cette soirée annuelle au profit de bonnes oeuvres.

Les "Frolics", organisées par le Club Kiwanis, attireront autant de spectateurs désireux de faire une bonne œuvre que d'autres simplement en quête de divertissement. Mais cela ne veut pas dire que le programme en lui-même ne vaut pas le prix d'admission demandé.

Par les années passées, les habitués du théâtre qui s'y étaient rendus tout naturellement, pensant assister à une des représentations ordinaires, ont tous demandé qu'on les prévienne du jour de cet événement annuel, car ils ne voulaient pas le manquer. Ceci dit assez quel attrait on trouve dans le programme.

LA RETRAITE DU JUGE CHOQUETTE IMMINENTE

Au Palais ce matin, c'était le sujet de conversation entre avocats

SON SUCCESSEUR?

La démission de l'hon. juge P.-A. Choquette, des Sessions de la Paix, faisait l'objet de la discussion parmi les nombreux avocats qui étaient au Palais, ce matin. La retraite du savant magistrat semble imminente et un téléphone l'a appelé d'urgence au Parlement, ce matin, au moment où il allait ouvrir la Cour. Et déjà les félicitations venaient de toutes parts à l'adresse de Me Arthur Fitzpatrick, le substitut du procureur-général, dont la nomination ne fait de doute pour personne et qui jouira sur le banc de l'estime que ses confrères lui ont toujours donnée depuis qu'il occupe les délicates fonctions de procureur de la Couronne.

Bien que nous n'avions pas l'habitude de communiquer dans notre journal, dans la hâte de "scooper" nos confrères, les rumeurs qui circulent au sujet de telle ou telle nomination, nous croyons devoir rapporter, sous toutes réserves, les conversations auxquelles a donné lieu la nouvelle de la démission de l'hon. juge Choquette.

L'actif magistrat qui, depuis un an et plus, préside seul à la Cour quand le travail de cette juridiction a pris une croissance considérable, ne se retirerait pas encore sous sa tente. On lui donnerait la présidence de la Cour Juvénile et sa juridiction s'étendrait aux causes entre maris et femmes qui occupent beaucoup de temps de la Cour des Sessions.

Mais nous demeurons encore convaincus que l'hon juge Choquette n'offrira sa démission que mardi prochain quand auront été liquidées toutes les affaires qui sont actuellement devant lui.

Et puisque l'événement donne lieu à tant de rumeurs, disons sans plus plus que Me Lactare Roy, C.R., est désigné comme le successeur de Me Fitzpatrick au poste de substitut du procureur-général, Me Fernand Choquette, C.R., devant remplacer ce dernier comme avocat de la Commission des Liqueurs.

L'hon. juge Choquette est revenu à son bureau à onze heures et demie et a continué sa besogne ordinaire.

FEU HENRI ROY

Nous avons appris avec regret hier la mort de M. Henri Roy, fils de M. Joseph Roy, carrossier, décédé hier à l'âge de 21 ans.

Le défunt jouissait de l'estime et de la considération de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Il laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Roy, et six frères, MM. Joseph Roy, Robert Roy, Théophile Roy, Wilfrid Roy, Gérard Roy, Lauréat Roy, et Ovila Roy, ainsi que deux sœurs, Mme Alfred Jobin (Denise), et Mlle Adrienne Roy. Il était aussi le petit-fils de M. Onésime Boulianne.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures et demie en l'église St-Sauveur. Départ de la maison mortuaire, 189 rue Bagot, à 8 heures 15 pour l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles.

Le "Soleil" offre à la famille des M. Roy ses sympathies sincères dans ce deuil cruel.

LE NAVIRE "CONCORDIA" A LAUZON

Le "Concordia", fréteur italien qui s'est échoué devant Bersimis, il y a quelques semaines, est rendu dans la cale-sèche de Lauzon, où il subira d'importantes réparations. Contrairement à ce qu'annonçait notre confrère du matin il a été remorqué par le "Reindeer" et conduit aux chantiers de la Davie Shipbuilding. Bien que ce voyage fusse assez périlleux, les compagnies d'assurances ont jugé qu'il pouvait être entrepris même à cette époque de l'année. On comprend que ce voyage comportait de grandes difficultés, vu l'abondance des glaces et la distance à parcourir. Il ne passera donc pas l'hiver à Bersimis.

UNE PHOTOGRAPHIE REMARQUABLE

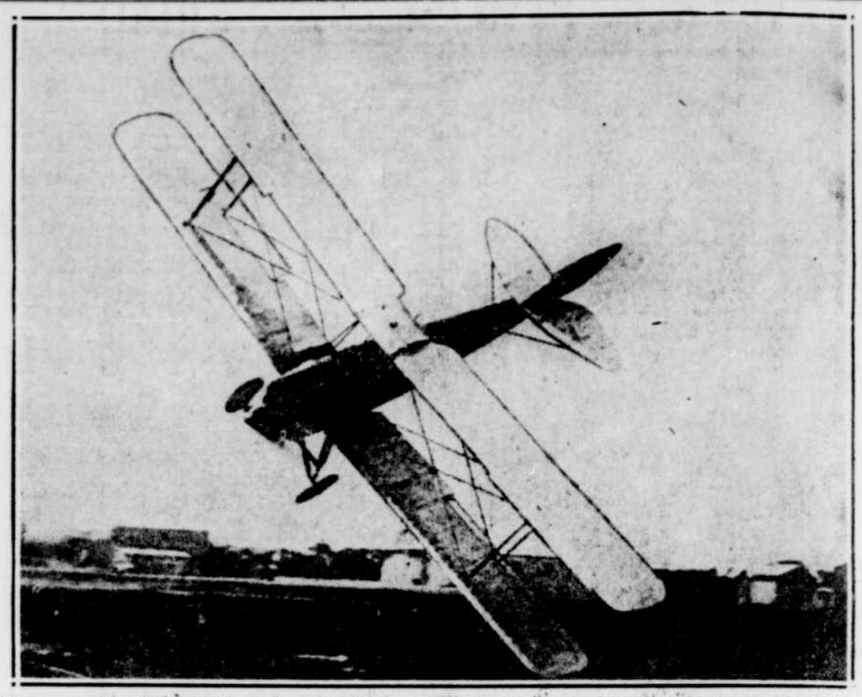

Cette photographie a été prise juste à l'aérodrome-Mascot, de Sydney, Australie, au moment où l'aile gauche de l'avion touchait le sol. Une minute après le grand oiseau n'était plus qu'une masse informe. La position des ailerons indique les efforts faits par le pilote pour redresser sa machine Ce dernier s'est tiré d'affaire sans blessure.

NOUVEAU RECORD DE PRODUCTION LAITIERE

La Ferme Expérimentale de Cap-Rouge possède une nouvelle championne

Le troupeau laitier de la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge compte une nouvelle championne de production laitière et beurrière pour la race bovine Canadienne. La vache "Mariette de Cap-Rouge" No 7101, vient de s'inscrire au Livre d'Or Canadien avec une production de 10,669 lbs de lait et 485 lbs de gras (% moyen de gras 4.55), dans la classe de 4 ans, division de 305 jours. Il est à noter que cette vache ne fut traite que 2 fois par jour durant toute sa période de lactation.

La championne antérieure de cette classe est la vache "Gironne" No 7082, dont la production officielle est de 9,523 lbs de lait et 451 lbs de gras (% moyenne gras 4.74) Le propriétaire de cette dernière est Camille Bégin, Hillhurst, comté de Compton.

LE JUGE GIBSONE DECIDE UN CAS COMPLIQUE

Une automobile volée faisait l'objet du litige et plusieurs parties étaient en cause

LE STATUT 14 GEO. V

L'hon. juge Geo-F. Gibsone vient de rendre jugement, en Cour Supérieure, dans une cause qui, alors de son instruction, souleva un intérêt considérable par suite du nombre de personnes et de compagnies intéressées dans la transaction litigieuse qui était à la base de cette poursuite. La demanderesse était l'Imperial Insurance Co., Ltd, les défenderesses la compagnie P.-L. Lortie, (limitée), et The Toronto Casualty Insurance Co., et la compagnie Bishop & Sons Ltd intervenait dans le litige.

C'est une automobile de marque "Marmon" qui causa tout ce procès En 1923, M. Louis Fortin acheta de la maison P.-L. Lortie l'automobile en question que les vendeurs avaient eux-mêmes achetée de Bishop & Sons. Cette machine avait malheureusement été volée et son propriétaire, un nommé Tandler, de New-York, avait été remboursé pour sa perte par la compagnie Imperial Insurance. Apprenant que l'auto était en la possession de M. Fortin, cette compagnie prit contre lui une saisie-revendication à laquelle il opposa sa bonne foi, ayant acheté d'un vendeur licencié. On lui repris la machine mais en lui payant le prix qu'il en avait payé.

C'est à la suite de ce remboursement que la compagnie Imperial Insurance poursuivit MM. P.-L. Lortie pour le montant de $4,000 qu'elle avait dû payer à M. Fortin. La défenderesse appela à son tour Bishop & Sons en garantie qui intervinrent dans la cause et contestèrent la demande.

L'hon. juge Gibsone vient de maintenir cette intervention et de rejeter la demande principale avec frais et dépens. La contestation de Bishop & Sons se trouve rejetée par le fait même, mais sans frais. Le point de droit discuté consistait à savoir si le statut 14, Geo V, relatif aux droits du propriétaire d'un automobile volée s'appliquait dans le cas actuel Le Tribunal répondit dans la négative, les prescriptions de ce statut ayant été mises en vigueur en mars 1924 quand l'automobile avait été volée en 1923.

La maison Bishop & Sons était représentée par Me N.-A. Lemieux, C.R., avec Mes Pouliot et Nadeau comme conseils; la maison P.-L. Lortie avait pour procureurs Me Léon Rouillard, C.R., avec Me J.-A. Gagné, C.R., comme conseil.

Les jugements suivants ont aussi été rendus: Turgeon vs Northern Construction Co., action rejetée avec dépens. Mes Demers, Demers, Pratte et Germain occupaient pour la défenderesse.

Bouchard vs Lapointe et al; action maintenue contre la défenderesse et rejeté quant au défendeur. Mes Guérard et Pelland pour la poursuite.

P.-T. Légaré vs Bisson et al. Jugement suivant la déclaration. Mes Baillargeon et al pour la poursuite.

LE REBOISEMENT DOIT SUIVRE LA COUPE

"La forêt doit être exploitée comme une terre" déclare Finlayson à Montréal

ERREURS

Montréal, 4 (P.C.)—"Doit-on exploiter la forêt comme une mine ou comme un champ de blé", tel est le problème exposé hier au lunch du Women's Canadian Club, par M. E.-H. Finlayson, directeur du service forestier au ministère de l'Intérieur. Le conférencier, en réponse, a déclaré que l'exploitation de la forêt devait se faire sur le plan de l'exploitation agricole des terres. Les vieux arbres de nos forêts ne doivent pas être abattus sans qu'on ait songé à reboiser les régions ainsi dénudées. Nos prédécesseurs ont commis, sous cet aspect, de nombreuses erreurs dont nous ressentons maintenant les conséquences. Les réserves forestières, bien qu'elles soient considérables, ont été cruellement attaquées, et le gouvernement s'efforce d'obliger les manufacturiers de papier de reboiser les espaces dénudés. M. Finlayson a attiré aussi l'attention de ses auditrices sur le fait que tous les terrains ne sont pas également propres à être reboisés.

UN EUCHRE DE FORESTIERS

La Cour St-Pierre (621) des Forestiers-Canadiens, organise une soirée pour le 6 décembre, salle Berthelot

Lundi prochain, le 9 décembre courant, la Cour St-Pierre (621) des Forestiers-Canadiens, donne un euchre dans la salle Berthelot. L'organisation est presque complétée et ceux qui s'y connaissent nous disent qu la fête sera des mieux réussies.

On sait d'ailleurs que nos amis ont à cœur de maintenir la réputation qu'ils se sont faite dans le passé et la Cour a confié à ses membres les plus dévoués et les plus expérimentés les préparatifs de cette fête.

Nombre de prix ont été prélevés et la partie sera chaudement disputée par les adeptes du euchre qui se rendront en foule à la soirée.

LES JEUNES ANGLAIS AU CENOTAPHE

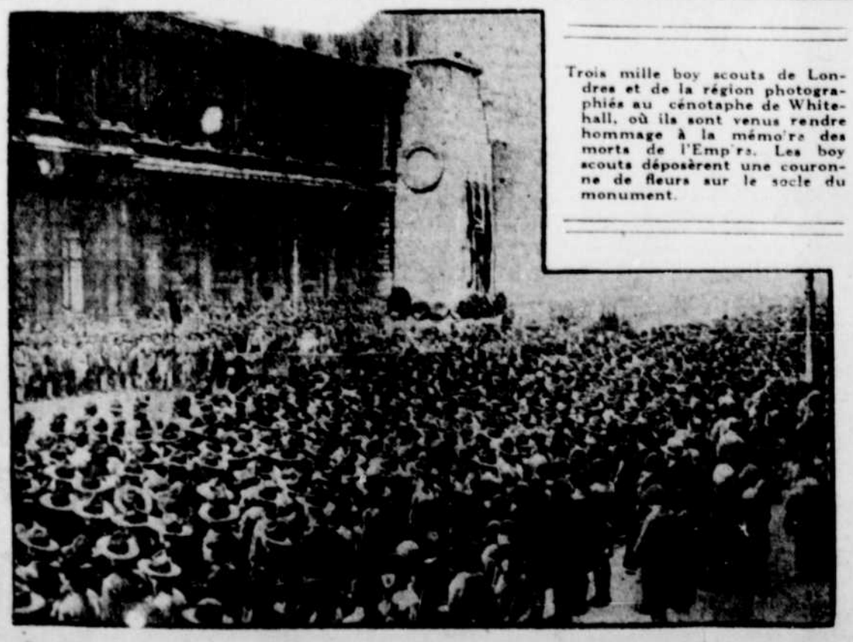

Trois mille boy scouts de Londres et de la région photographiés au cénotaphe de Whitehall, où ils sont venus rendre hommage à la mémoire des morts de l'Empire. Les boy scouts déposèrent une couronne de fleurs sur le socle du monument.

DISPARUE DE CHEZ-ELLE $5,000 de récompense

Mme BEECHER-M. CROUSE (née Louise Shultas Knous), 1415, Genesee Street, Utica, N.Y., était de faible santé depuis un an et est disparue de son domicile depuis le jeudi soir, 14 novembre 1929

SIGNALEMENT:—Bien élevée, apparence raffinée, parle posément et d'une voix grave et douce, taille 5 pieds 3 pouces, cheveux bruns, yeux bruns, poids 112 lbs, dentition presque parfaite, chevilles minces, mains larges aux veines très proéminentes; doigts spatulés et noués, auriculaire d'une main déformé par une fracture, oreilles très petites et collées à la tête. Se sert de verres que pour lire. Au moment de sa disparition elle portait vraisemblablement un long manteau beige avec collet en castor et poignets de même (avec étiquette se lisant: "Guy, Harford, Conn."); petit chapeau, robe brune ou jupe verte et une montre ronde en or, attaché à un large bracelet d'or. A le tic de regarder souvent sa montre $5,000 de récompense offertes pour toute information pouvant amener son retour.

Si identifiée, prière d'avertir Chef de Police de la cité de Québec.